



Claire Blanche-Benveniste La linguistique à l'école de l'oral

Ruggero Druetta

► To cite this version:

Ruggero Druetta. Claire Blanche-Benveniste La linguistique à l'école de l'oral. Groupe d'études et de recherches pour le français langue internationale (GERFLINT). , 2012, Essais francophones, Jacques Cortès. hal-03698562

HAL Id: hal-03698562

<https://hal.science/hal-03698562>

Submitted on 28 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Gerflint

Ruggero Druetta (éd.)

Claire Blanche-Benveniste La linguistique à l'école de l'oral

Ruggero Druetta (éd.) - Claire Blanche-Benveniste La linguistique à l'école de l'oral


Essais
Francophones

Essais Francophones
Collection scientifique du Gerflint



Collection dirigée par Jacques Cortès
et Laurent Pochat

La Collection scientifique *Essais Francophones* du GERFLINT (Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale) s'adresse à tout chercheur travaillant dans le domaine ouvert sans restriction des Sciences de l'Homme et de la Société. Elle a trois objectifs majeurs :

- **Linguistique** : Montrer la vitalité internationale de la langue française comme outil de parole scientifique, rationnel et esthétique dans tous les domaines ;
- **Didactique** : Redonner tout son dynamisme à la nécessaire évolution historique de la pensée didacticienne, notamment dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues-cultures ;
- **Politico-philosophique** : Contribuer à l'analyse des grands faits de civilisation affectant positivement ou négativement les échanges internationaux.

© **Editions Gerflint.** La collection scientifique *Essais Francophones* du Gerflint est éditée aux formats imprimé et électronique dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique et dans le respect des normes éthiques les plus strictes. Le contenu de ses volumes, comme tout livre numérique, peut être directement consulté dans son intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, le logement de ses chapitres dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits, sauf autorisation ou demande explicite de la Direction de la Collection.



Claire Blanche-Benveniste
La linguistique à l'école de l'oral

ESSAIS **FRANCOPHONES**

VOLUME 1 - 2012

COLLECTION SCIENTIFIQUE DU GERFLINT

Claire Blanche-Benveniste
La linguistique à l'école de l'oral

Ruggero Druetta (éd.)



Programme mondial de diffusion scientifique francophone
Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français
Langue Internationale www.gerflint.eu

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI TORINO
Dipartimento di Lingue e di Letterature straniere e Culture moderne



Imprimé en novembre 2012 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

© Editions **GERFLINT** - Sylvains les Moulins - France
Indicatif éditeur 978-2-9539284
Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2012

ISBN 978-2-9539284-2-6

SOMMAIRE

Claire Blanche-Benveniste La linguistique à l'école de l'oral

11
Ruggero Druetta
Présentation / Presentazione

Chapitre I - De l'oral à l'écrit

27
Sandrine Caddéo
La transcription orthographique pour l'analyse des données orales : un fragile compromis

39
Marie-José Béguelin
Le statut de l'écriture

Chapitre II - (Ré)ajustements théoriques

57
Philippe Martin
Souveraineté-Association en linguistique: l'exemple de l'intonation et de la (macro) syntaxe

65
Frédéric Sabio
Quand les compléments dits « facultatifs » ne sont pas facultatifs

79
Ruggero Druetta
Claire Blanche-Benveniste et le principe d'immanence

Chapitre III - Ouvertures

95
Marie-Noëlle Roubaud
Claire Blanche-Benveniste et la langue de l'école

109
Elisabetta Bonvino
Riflettere sulle lingue con Claire Blanche-Benveniste: spunti per lo studio di alcune lingue romanze

123

Doina Spiță

L'intercompréhension : retour sur sa définition dans la perspective de Claire Blanche-Benveniste

133

Massimo Moneglia

Un caso di annotazione semantica del parlato con Claire Blanche-Benveniste

Comptes rendus d'ouvrages

151

Maria Margherita Mattioda

François Ost, Traduire. Défense et illustration du multilinguisme. Paris: Fayard, 2009.

155

Rachele Raus

Fabienne H. Baider, Daniel Elmiger (eds) avec la collaboration de Julie Abbou, Intersexion. Langues romanes, langues et genre. Munich : Lincom Europa, 2012.

160

Rachele Raus

Jacques Guilhaumou, Philippe Schepens (coord.), Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011.

163

Résumés/Riassunti/Abstracts

Essais francophones

PRÉSENTATION

Ruggero Druetta



Le 29 avril 2010 mourait Claire Blanche-Benveniste. Le souvenir de cette date est encore poignant, mais il s'est aussitôt accompagné du désir de revenir sur ses travaux afin de mieux les comprendre, de les faire connaître au plus grand nombre, de les poursuivre si possible, bref de rendre hommage à sa mémoire et à son style incomparable, fait de sympathie pour les personnes et pour leur travail intellectuel, de curiosité et d'émerveillement pour la langue et de sincérité vis-à-vis des gens qu'elle rencontrait, qu'elle était toujours prête à encourager dans leurs recherches, en reformulant les problèmes en termes nouveaux, en suggérant des perspectives inédites, en adressant parfois des critiques sévères à la manière d'aborder un problème, au manque de cohérence ou à la considération insuffisante des données, sans que cela entache jamais l'estime pour ces mêmes personnes.

Les domaines qu'elle a abordés tout au long de sa carrière ont été nombreux : la théorie grammaticale et l'étude de la syntaxe verbale à travers ce qui deviendra l'approche pronominal ; la morphologie et la syntaxe du français parlé ; la constitution, la transcription et l'exploitation de corpus de langue parlée ; l'intercompréhension des langues romanes ; l'orthographe et les systèmes d'écriture, pour ne mentionner que les axes majeurs de sa trajectoire linguistique. Il serait impossible de les traiter tous à la fois et nous formulons le vœu qu'une étude de ce type voie bientôt le jour. Dans le cadre des nombreuses journées d'hommages organisées à travers le monde par ses anciens élèves ou collaborateurs, le colloque organisé à Turin le 6 mai 2011 a voulu se focaliser sur le travail pionnier de Claire Blanche-Benveniste sur l'oral : un travail qui n'a pas seulement permis d'accroître la connaissance du français parlé, mais de penser autrement la langue dans une société lettrée qui s'identifie à des modèles littéraires ou à des écrits formels. C'est très souvent à partir de l'intérêt pour la thématique de l'oral que de nombreux chercheurs ont abordé les ouvrages de Claire Blanche-Benveniste et sont entrés en contact avec une pensée linguistique originale, qui n'a eu de cesse d'ébranler les convictions établies, de rappeler les frontières disciplinaires, de renouveler la méthodologie et de recentrer la linguistique sur ses domaines propres, afin d'asseoir l'autorité de ses analyses.

Le présent recueil rassemble des textes prolongeant les réflexions de ce colloque, dont il représente l'aboutissement : on y trouve

des essais qui constituent la réélaboration de communications présentées au cours de cette journée, ainsi que des articles rédigés dans un deuxième temps, pour compléter le panorama de cet hommage.

Le volume est divisé en trois parties, qui reflètent autant de dimensions de lecture possibles pour l'œuvre de notre collègue. La première partie, « De l'oral à l'écrit », s'intéresse au rapport entre ces deux médias, crucialement mis en jeu par une démarche heuristique plaçant l'oral au centre de la description linguistique dans une culture lettrée et graphocentrique. Le chercheur qui entreprend ce projet, et qui a reçu une formation pendant laquelle l'écrit a joué un rôle fondamental, ne peut donc pas faire l'impasse de la confrontation avec ce système sémiologique qui en conditionne les représentations, dans les deux acceptions de ce mot. D'une part, la représentation graphique finalisée à l'étude linguistique, la transcription de l'oral dans son rapport avec l'orthographe officielle et cet étrange paradoxe d'une langue qui n'a pas besoin de l'écrit pour exister, mais qu'on doit cependant écrire pour l'objectiver et pouvoir l'étudier. D'autre part, les représentations de l'oral dans l'imaginaire collectif de la société dont on veut étudier la langue, qui conditionnent lourdement la décision d'inclure ou d'exclure les « usages » de l'oral parmi les « règles » de la langue.

L'essai de Sandrine Caddéo revient sur le choix de l'équipe aixoise du GARS, animée par Claire Blanche-Benveniste, d'adopter la transcription orthographique, qui convenait mieux à des études visant essentiellement la syntaxe et qui avait l'avantage de ne pas contribuer à la mise à distance du français parlé à travers des trucages orthographiques dans la transcription, perçus comme un stigmate venant conforter des préjugés bien ancrés. Sandrine Caddéo montre la difficulté de respecter ce principe, par exemple à cause de la nécessité d'introduire, à l'écrit, des marques morphologiques neutralisées à l'oral (marques de genre, de nombre, de personne ; accord ou pas du participe passé) et formule une proposition originale pour visualiser le travail de reformulation sans alourdir la transcription, qui consiste à utiliser les petits caractères pour les piétinements ou les répétitions. Elle souligne enfin l'actualité et les enjeux de la formation à la transcription, dont la portée n'est pas seulement linguistique, comme le prouvent les dérives constatées dans l'utilisation des témoignages d'enfants dans une affaire criminelle tristement célèbre.

Marie-José Béguelin se penche sur le problème de l'orthographe, qui ne pouvait manquer d'interpeller un chercheur comme Claire Blanche-Benveniste qui, à partir d'une formation en philologie médiévale, comportant une attention méticuleuse à la matérialité de l'écrit et des systèmes d'écriture, allait par la suite aborder le domaine de la transcription scientifique et ses innombrables chausse-

trappes. Après avoir retracé les différentes options parcourues par les spécialistes de l'orthographe et en avoir montré les enjeux, Marie-José Béguelin passe en revue les remarques sur l'orthographe contenues dans les différents ouvrages de Blanche-Benveniste, qui montrent la conscience aiguë qu'elle avait pour le feuilleté de fonctions qui se trouvent réunies dans l'orthographe actuelle, et souligne sa contrariété à poser deux langues indépendantes sur la base, entre autres choses, de l'examen approfondi de leurs caractéristiques spécifiques, le seul point où l'écrit et l'oral manifestent une différence réelle étant la morphologie.

La deuxième partie, «(Ré)ajustements théoriques», focalise quelques-uns des aspects de la théorie linguistique sur lesquels l'apport de Claire Blanche-Benveniste a renouvelé le regard du chercheur, notamment le rapport entre les différents niveaux de l'analyse linguistique, qu'elle invite à considérer comme indépendants, ce qui augmente, au lieu de le limiter, le pouvoir heuristique de l'analyse. C'est le cas de l'analyse de la rection des catégories verbale, adjectivale ou nominale, dont l'examen des constructions est effectué à l'aide d'éléments de classe fermée, les pronoms, ce qui permet une meilleure focalisation et une description tendant à l'exhaustivité, pour passer seulement dans un deuxième moment à leur combinaison variée dans des unités de rang supérieur, sans se limiter pour autant au cadre étriqué de la phrase, qui ne constitue pas pour elle une unité opératoire. Cette notion est remplacée par les concepts de micro- et de macro-syntaxe, ce qui permet de rendre compte de *tous* les énoncés réellement produits, aussi bien écrits qu'oraux, sans qu'aucune manipulation ou exclusion d'énoncés soit nécessaire pour s'adapter à un cadre grammatical inadéquat, ce qu'elle rappelle incessamment dans ses écrits.

Philippe Martin se penche sur l'évolution de la théorie linguistique concernant le rapport syntaxe-prosodie, auquel les travaux de Claire Blanche-Benveniste ont apporté une aide essentielle aussi bien sur le plan théorique que sur le plan pratique : du point de vue théorique, elle a en effet soutenu, depuis les années soixante-dix, la nécessité de traiter les niveaux d'analyse comme indépendants et de ne pas poser de corrélations trop hâtives ; à ceci s'ajoutent des observations très fines concernant la mise en place de la structure grammaticale avant le remplissage lexical, avec l'accent lexical que cela entraîne. Du point de vue pratique, le recueil systématique de corpus oraux qu'elle a initié a permis d'analyser la structure prosodique de nombreux énoncés n'ayant pas de réalisation écrite et a offert un autre point d'observation par rapport à la parole lue. C'est à partir de considérations de ce type que Philippe Martin propose d'abandonner le postulat de congruence entre la structure syntaxique et prosodique posée par les théories dominantes des années 1970 et 1980. Le modèle qu'il avance à partir des données de corpus postule au contraire l'indépendance relative des deux domaines, qui obéissent cependant à des contraintes locales d'association.

Frédéric Sabio reprend les méthodes de l'approche pronominale, dont il montre la validité en les appliquant à un cas où la grammaire normative, qui confond souvent construction verbale et phrase, s'avère insuffisante à rendre compte des énoncés réellement produits : il s'agit des compléments dits « accessoires », c'est-à-dire non exigés par la valence verbale, et pourtant non supprimables en raison de la forme de leur mise en énoncé. Dans les trois cas de figure analysés, ces compléments sont donc « promus » au rang de compléments essentiels non pas pour la grammaticalité de la construction verbale, mais pour la bonne formation de l'énoncé, ce qui permet à l'auteur de confirmer la différence entre ces deux plans d'analyse et de prouver le bien-fondé et l'efficacité de l'approche et des concepts descriptifs préconisés par Claire Blanche-Benveniste il y a plus de trente ans. On remarquera en particulier le rôle joué par l'organisation micro et macro-syntaxique dans cette promotion, ainsi que par la sémantique du lexique verbal intervenant dans ces énoncés.

Ruggero Druetta prend en considération l'ensemble de la production scientifique de Claire Blanche-Benveniste dans le but de dégager l'épistémologie d'une approche si féconde. Cette investigation s'appuie sur les avatars du principe d'immanence de la linguistique depuis le début du XX^e siècle et sur le positionnement de Claire – explicite ou explicitable à partir de ses méthodes – par rapport à ces interprétations, ce qui permet de mettre en valeur et de mieux apprécier l'originalité de sa synthèse dans le panorama linguistique. Celle-ci apparaît tout particulièrement dans le processus d'objectivation de la langue, considérée comme autonome, transcendante par rapport au linguiste, ainsi que dans sa considération du rapport entre les données, les instruments d'analyse, qui doivent être immanents à la langue (le principe de la métalangue dans la langue de Harris), et la théorie qui en résulte, toujours soumise à un processus de révision et de rectification sur la base des nouveaux apports des données (comme c'était aussi le cas chez Guillaume).

La troisième partie, « Ouvertures », rassemble des études qui abordent des aspects développés par Claire Blanche-Benveniste parallèlement à ses études sur l'oral et qui sont en relation étroite avec celles-ci, ainsi que des études faisant état de l'application de ses méthodes à d'autres domaines qu'elle n'avait pas parcourus. Les différentes ouvertures présentées dans cette partie montrent à la fois la curiosité vive de notre collègue ainsi que le potentiel de ses méthodes et de ses intuitions dans le vaste champ des études linguistiques, ce qui trace des pistes intéressantes à suivre pour les nouvelles générations de linguistes.

Avec Marie-Noëlle Roubaud, c'est l'ouverture en direction de l'école que nous explorons. Son texte nous fait suivre le parcours

de la réflexion de Claire Blanche-Benveniste sur l'enseignement du français langue maternelle à travers les manuscrits des nombreuses conférences qu'elle a données aux enseignants tout au long de sa carrière. C'est ainsi que se manifeste le caractère ouvert de ses recherches, qui ne visent pas seulement l'aspect spéculatif mais entendent renouveler la pratique de la description et de la réflexion sur la langue à partir des premières étapes de son enseignement explicite. Dans ce rapport fructueux avec les enseignants, elle ne revendique aucune supériorité mais adopte une attitude de coopération, les enseignants pouvant apporter des observations sur le développement du langage, la linguiste pouvant proposer des réflexions sur son fonctionnement. Les instruments mis au point pour la description de l'oral s'avèrent fructueux dans ce domaine aussi, puisque la « mise en grilles » permet de montrer l'enchevêtrement des opérations de composition des énoncés sans les attribuer à un manque de compétence. De même, la reconnaissance de plusieurs « genres » de langue à l'oral comme à l'écrit permet de mettre l'accent sur la stratification des compétences des enfants et la nécessité d'un enseignement de la langue orale élaborée, alors que les manuels tendent à proposer une association abusive langue écrite-langue élaborée, d'où l'assimilation complémentaire mais tout aussi abusive langue orale-langue relâchée.

Elisabetta Bonvino propose d'utiliser les mécanismes d'analyse de l'oral mis au point par Claire Blanche-Benveniste pour d'autres langues que le français, ce que l'auteure illustre avec bonheur en appliquant la mise en grilles aux énoncés d'italien parlé avec sujet postverbal. Cette disposition permet de dégager certaines configurations récurrentes (listes de verbes ou de syntagmes nominaux, présence d'adverbes paradigmatiques, de restrictions, de contraste de sujet ou de délimitation spatiale ou temporelle), qui sous-tendent une valeur commune, qu'elle identifie comme « occurrenceielle ». Cette approche permet d'unifier sous un critère unitaire les multiples explications (sémantiques et pragmatiques entre autres) avancées pour le sujet postverbal de l'italien. Une autre ouverture possible, qu'Elisabetta Bonvino nous invite à parcourir, se fait en direction de l'analyse de l'acquisition des langues secondes, où la mise en grilles et les observations sur la production de l'oral permettent de suivre de manière beaucoup plus détaillée l'évolution des processus de formulation et de renouveler l'idée de compétence.

L'ouverture explorée par Doina Spiță est apparemment la plus éloignée de l'oral, car elle nous emmène sur les chemins de l'intercompréhension, un sujet de recherche qui a occupé de manière croissante l'activité de Claire Blanche-Benveniste à partir du début des années 1990. Il est néanmoins significatif, dans ce recueil, de parler de cette facette des intérêts de notre collègue, car

elle est révélatrice du sens profond de sa quête scientifique : même lorsqu'elle étudiait l'oral, ce n'est pas une partie de la langue qu'elle visait, mais la langue tout entière, dans ses multiples réalisations, dont une partie seulement étaient explorées. L'étude du français parlé visait donc à compléter la connaissance du système par des données peu et mal exploitées. C'est à partir de ces connaissances et des méthodes mises au point pour l'oral qu'elle s'est aventurée dans le projet Eurom4, qui visait à donner une compréhension passive de trois langues dans un temps réduit à des locuteurs de l'une de quatre langues impliquées dans le projet, à partir du tronc commun (ressemblance des formes) et de l'explicitation des mécanismes permettant la découverte du sens d'un mot inconnu dans sa propre langue, par exemple sur la base de la structure dans laquelle il est inséré. Le texte de Doina Spiță montre le parcours accompli pour passer de l'intercompréhension en tant qu'attribut de la personne à la didactisation de cette compétence et à l'explicitation des processus mis en jeu, qui se situent à mi-chemin entre le savoir académique et le savoir profane. Le lecteur ne manquera pas de remarquer l'intention de Claire Blanche-Benveniste de s'aventurer dans l'intercompréhension de l'oral, après une phase initiale basée sur les textes écrits, vœu qu'elle n'a pu réaliser de son vivant et qu'elle lègue à ses continuateurs.

Massimo Moneglia nous propose la dernière ouverture de ce recueil, en direction de la sémantique. On sait qu'en bonne distributionnaliste, Claire Blanche-Benveniste ne mettait pas la sémantique au début de sa démarche d'analyse ; ce principe méthodologique cependant ne comportait pas chez elle une exclusion absolue de cette dimension, comme elle l'a prouvé maintes fois en montrant comment, dans de nombreux cas, sémantique lexicale et propriétés syntaxiques allaient de pair. C'est pourquoi l'expérience relatée par Massimo Moneglia constitue un témoignage précieux de l'importance qu'elle accordait à cette composante par-delà le cheminement qui était le sien. Dans le cadre de cette expérience commune sur les verbes généraux de mouvement, on pourra apprécier l'assurance et le sens de la nuance de Claire Blanche-Benveniste dans l'établissement des prototypes sémantiques, qui lui venaient entre autres choses de la reconnaissance de structures syntaxiques présentant une différence minimale dans les exemples de français parlé qui lui étaient soumis, mais aussi sa curiosité et son émerveillement pour l'exploration de la langue, indépendamment du cadre dans lequel cette recherche se déployait.

* * *

Qu'il me soit permis de conclure cette présentation par une notation personnelle, apparemment très éloignée de la linguistique et de ses catégories. Depuis que j'ai commencé à préparer la

journée d'études qui a été le préalable à ce recueil, une musique mentale m'accompagne dans cette entreprise, telle une bande son, de manière quasiment exclusive. Il s'agit du *Prélude à l'Après-midi d'un faune* de Claude Debussy. Intrigué par cette association involontaire et récurrente, c'est en lisant le commentaire de Pierre Boulez, dans *l'Encyclopédie de la musique* (Paris : Fasquelle 1958) que le sens de cette association m'est soudain apparu :

Cette partition possède un pouvoir de jeunesse qui n'est pas encore épuisé, et, de même que la poésie moderne prend sûrement racine dans certains poèmes de Baudelaire, on peut dire que la musique moderne commence avec *L'Après-midi d'un Faune*.

Lorsqu'on aborde l'œuvre de Claire Blanche-Benveniste, on retrouve le même pouvoir de jeunesse que l'on perçoit chez Debussy ; dans les deux cas, on est frappé par la modernité, la remise en question des schémas classiques qui ne se traduit jamais par un manque de rigueur, le développement de nouveaux mécanismes (expressifs chez Debussy, descriptifs chez Blanche-Benveniste), l'irruption inattendue du paradigmatique (les différents instruments) dans la suite linéaire du discours musical, tout comme les choix lexicaux alternent dans le défilement syntagmatique de l'énoncé. Ce rapprochement artistique me paraît d'autant plus fondé que Claire Blanche-Benveniste a souvent comparé les textes oraux transcrits en grilles à l'écriture de certains poètes modernes, parmi lesquels elle citait volontiers Michaux et Ponge. C'est donc sur les suggestions de cette réflexion que je termine cette présentation et que j'invite les lecteurs à découvrir sans plus tarder les articles de ce recueil.



PRESENTAZIONE

Ruggero Druetta



Il 29 aprile 2010 moriva Claire Blanche-Benveniste. Il dolore legato al ricordo di quella data è ancora acutissimo, ma è subito stato accompagnato dal desiderio di tornare sui suoi lavori per comprenderli meglio, farli conoscere al maggior numero di persone, proseguirli se possibile; il desiderio in buona sostanza di rendere omaggio alla sua memoria e al suo stile incomparabile, fatto di simpatia per le persone e per il loro lavoro intellettuale, di curiosità e di meraviglia per la lingua e di sincerità nei riguardi delle persone che incontrava, sempre pronta ad incoraggiarle nelle loro ricerche, riformulando i problemi in termini nuovi, suggerendo prospettive inedite, rivolgendo talora critiche anche severe al modo di affrontare un problema, alla mancanza di coerenza o all'insufficiente considerazione dei dati, senza mai che ciò intaccasse però la stima per quelle stesse persone.

Numerosi gli ambiti toccati nel corso della sua carriera: la teoria grammaticale e lo studio della sintassi verbale attraverso quella che diventerà l'*approche pronominale*; la morfologia e la sintassi del francese parlato; la costituzione, trascrizione ed esplorazione di *corpora* di lingua parlata; l'intercomprensione delle lingue romanze; l'ortografia e i sistemi di scrittura, per citare solo gli assi principali del suo percorso linguistico. Sarebbe impossibile parlare di tutti in questa sede, ma ci auguriamo che studi di questo genere vedano presto la luce. Nell'ambito delle numerose giornate in omaggio, organizzate in varie parti del mondo dai suoi allievi e colleghi, il convegno che si è svolto a Torino il 6 maggio 2011 ha inteso focalizzarsi sull'opera pionieristica di Claire Blanche-Benveniste riguardo l'oralità. Un lavoro, il suo, che non solo ha permesso di accrescere la conoscenza sul francese parlato, ma di *pensare* in un modo diverso la lingua in una società alfabetizzata per la quale essa si identifica con modelli letterari o con scritti formali. Molti studiosi sono venuti in contatto con le opere di Claire Blanche-Benveniste, spesso proprio per via dell'interesse per la tematica dell'orale, e sono rimasti poi affascinati da un pensiero linguistico originale, che non ha mai smesso di scompaginare le convinzioni più radicate, ricordando anche quali siano i confini disciplinari della linguistica, rinnovandone la metodologia e restituendo centralità ai suoi ambiti propri, per rafforzare l'autorevolezza delle sue analisi.

Il presente numero riunisce testi che prolungano le riflessioni di questo convegno: vi si trovano sia saggi che rielaborano relazioni presentate nel corso di questa giornata, sia articoli scritti in un secondo tempo per completare il panorama di questo omaggio.

Il volume è diviso in tre parti che riflettono altrettante possibili dimensioni di lettura per l'opera della nostra collega. La prima parte, « *De l'oral à l'écrit* », si interessa al rapporto tra questi due media, crucialmente chiamati in causa da un percorso euristico che pone al centro della descrizione linguistica l'orale, in una cultura letterata e grafocentrica. Tuttavia, dal momento che gli studiosi che intraprendono il progetto di descrizione dell'orale hanno a loro volta ricevuto una formazione in cui lo scritto è al centro, essi non possono per ciò stesso sottrarsi al confronto con questo sistema semiologico, che ne condiziona le rappresentazioni, in entrambe le accezioni del termine: da un lato, la rappresentazione grafica finalizzata allo studio linguistico, la trascrizione dell'orale nella sua relazione con l'ortografia ufficiale e lo strano paradosso di una lingua che per esistere non ha bisogno della scrittura, ma che dobbiamo per forza scrivere se vogliamo oggettivarla e poterla studiare. D'altro lato, le rappresentazioni dell'orale nell'immaginario collettivo della società di cui si intende studiare la lingua, che condizionano pesantemente la decisione di includere o di escludere gli « usi » dell'orale tra le « regole » della lingua.

Il saggio di Sandrine Caddéo ritorna sulla scelta dell'équipe GARS di Aix-en-Provence, animata da Claire Blanche-Benveniste, di adottare la trascrizione ortografica, che meglio si attagliava a studi riguardanti essenzialmente la sintassi e che aveva il vantaggio di non contribuire alla messa a distanza del francese parlato attraverso espedienti ortografici nella trascrizione, percepiti come uno stigma che rafforza pregiudizi fin troppo solidi. Sandrine Caddéo evidenzia la difficoltà di rispettare questo principio, a causa per esempio della necessità di introdurre nello scritto delle marche morfologiche neutralizzate nell'orale (marche di genere, numero, persona; accordo o meno del participio passato) e formula una proposta originale per visualizzare il lavoro di riformulazione senza appesantire la trascrizione, attraverso l'impiego di caratteri di minori dimensioni per le esitazioni o le ripetizioni. L'autrice sottolinea infine l'attualità e le implicazioni della formazione alla trascrizione, la cui portata travalica la linguistica, come provano le derive che si sono verificate quando sono state adoperate testimonianze di minorenni, come è accaduto in un caso criminale tristemente celebre.

Marie-José Béguelin affronta il problema dell'ortografia, che non poteva non incuriosire una studiosa come Claire Blanche-Benveniste che, partendo da una formazione in filologia medievale, in cui si richiedeva una meticolosa attenzione alla materialità dello scritto e dei sistemi di scrittura, avrebbe poi affrontato il campo della trascrizione scientifica e le sue innumerevoli insidie. Dopo una panoramica sulle varie opzioni percorse dagli specialisti dell'ortografia e sulle loro implicazioni, Marie-José Béguelin passa in rassegna le osservazioni sull'ortografia contenute nelle

varie opere di Claire Blanche-Benveniste, che permettono di osservare il suo senso acuto per la stratificazione delle funzioni che si trovano riunite nell'ortografia odierna, e sottolinea la sua contrarietà a porre due lingue indipendenti basandosi, tra l'altro, proprio sull'esame approfondito delle loro caratteristiche specifiche, mostrando che l'unico punto sul quale scritto e orale manifestano una reale differenza è la morfologia.

La seconda parte, «*(Ré)ajustements théoriques* », mette a fuoco alcuni aspetti della teoria linguistica su cui l'apporto della compianta collega ha rinnovato lo sguardo degli studiosi, in particolare il rapporto tra i vari livelli di analisi linguistica, che Claire Blanche-Benveniste invita a considerare indipendenti, cosa che rafforza, anziché limitare, il potere euristico dell'analisi. È quanto accade per l'analisi della reggenza delle categorie di verbo, aggettivo e nome, l'esame delle cui costruzioni viene fatto utilizzando elementi di classe chiusa — i pronomi — cosa che consente una migliore messa a fuoco e una descrizione che tende all'eshaustività, per passare solo in un secondo momento alle loro svariate combinazioni in unità di rango superiore, senza per questo limitarsi all'ambito ristretto della frase, che per lei non costituisce un'unità operativa. Questa nozione viene sostituita dai concetti di micro- e macro-sintassi, che permettono di dare conto di *tutti* gli enunciati realmente prodotti, sia scritti sia orali, senza che sia necessaria la manipolazione o esclusione di alcun enunciato per adeguarsi a un quadro sintattico inadeguato, come si ricorda incessantemente nei suoi scritti.

Philippe Martin approfondisce l'evoluzione della teoria linguistica riguardo al rapporto tra sintassi e prosodia, al quale i lavori di Claire Blanche-Benveniste hanno contribuito in maniera fondamentale tanto sul piano teorico quanto sul piano pratico: da un punto di vista teorico, Claire Blanche-Benveniste ha infatti sostenuto fin dagli anni Settanta la necessità di trattare i livelli di analisi come indipendenti tra loro e di non stabilire correlazioni troppo affrettate; a ciò si aggiungono osservazioni finissime a proposito dell'antiorità della realizzazione della struttura grammaticale rispetto all'istanziamento lessicale, con l'obbligo di realizzazione di un accento lessicale che questa comporta. Da un punto di vista pratico, la raccolta sistematica di corpora orali cui essa ha dato inizio ha consentito di analizzare la struttura prosodica di molti enunciati che non si riscontrano nello scritto e ha offerto un punto di osservazione diverso rispetto alla parola letta. Proprio a partire da considerazioni di questo tipo, Philippe Martin propone di abbandonare il postulato di congruenza tra struttura sintattica e prosodica ipotizzata dalle teorie dominanti degli anni Settanta e Ottanta. Il modello avanzato a partire dai dati dei corpora postula invece l'indipendenza relativa dei due ambiti, che obbediscono però a vincoli locali di associazione.

Frédéric Sabio riprende i metodi dell'*approche pronominale*, di cui mostra la validità applicandoli a un caso in cui la grammatica normativa, che confonde spesso costruzione verbale e frase, appare inadeguata a fornire spiegazioni adeguate per gli enunciati realmente prodotti: si tratta dei cosiddetti complementi « accessori», vale a dire non richiesti dalla costruzione verbale e cionondimeno non sopprimibili a motivo della forma assunta al momento del loro inserimento enunciativo. Nei tre casi analizzati, tali complementi si trovano quindi « promossi » al rango di complementi essenziali, non per la grammaticalità della costruzione verbale, bensì per la buona formazione dell'enunciato. Ciò consente all'autore di confermare la differenza tra i due piani di analisi e di provare la fondatezza e l'efficacia dell'approccio e dei concetti descrittivi introdotti da Claire Blanche-Benveniste oltre trent'anni fa. Va sottolineato, in particolare, il ruolo svolto in questa promozione dall'organizzazione micro- e macro-sintattica, come pure dalla semantica del lessico verbale impiegato in tali enunciati.

Ruggero Druetta prende in considerazione l'insieme della produzione scientifica di Claire Blanche-Benveniste allo scopo di desumere l'epistemologia di un approccio tanto fecondo. Questa ricognizione si basa sulle molteplici versioni del principio d'immanenza della linguistica a partire dall'inizio del secolo scorso e sulla collocazione di Claire — esplicita o esplicitabile a partire dai suoi metodi — relativamente a queste interpretazioni; l'*excursus* che ne risulta permette di mettere in rilievo e apprezzare ulteriormente l'originalità della sua sintesi nel panorama linguistico. Tale originalità è particolarmente evidente nel processo di oggettivazione della lingua, considerata come autonoma, trascendente rispetto al linguista, come anche nel suo modo di intendere il rapporto tra i dati, gli strumenti di analisi, che debbono essere immanenti alla lingua (il principio della metalingua nella lingua di Harris), e la teoria che ne risulta, sempre sottomessa a un processo di revisione e di rettifica sulla base di quanto dei nuovi dati possono apportare (com'era anche in Guillaume).

La terza parte, « *Ouvertures* », raccoglie sia testi che affrontano aspetti trattati da Claire Blanche-Benveniste parallelamente ai suoi studi sull'orale e che si pongono in stretta relazione con questi ultimi, sia articoli che riferiscono dell'applicazione dei suoi metodi ad altri ambiti che lei non aveva percorso. Le varie aperture presentate in questa parte mostrano allo stesso tempo la vivace curiosità della nostra collega e le potenzialità dei suoi metodi e delle sue intuizioni nel vasto campo degli studi linguistici; ne risultano interessanti piste da seguire per le nuove generazioni di linguisti.

Con Marie-Noëlle Roubaud esploriamo l'apertura verso la scuola. Il suo testo ci fa seguire il percorso della riflessione di Claire Blanche-

Benveniste sull'insegnamento del francese come prima lingua attraverso i manoscritti delle molte conferenze tenute davanti agli insegnanti in tutto il corso della sua carriera. Si manifesta così il carattere aperto delle sue ricerche, che non si limitano al solo aspetto speculativo, ma che intendono rinnovare la pratica della descrizione e della riflessione sulla lingua, a incominciare dalle primissime fasi del suo insegnamento esplicito. In questo rapporto fruttuoso con gli insegnanti, Claire Blanche-Benveniste non rivendica alcuna superiorità ma assume un atteggiamento di cooperazione, con gli insegnanti che possono fornire osservazioni sullo sviluppo del linguaggio, mentre la linguista può proporre riflessioni sul suo funzionamento. Gli strumenti approntati per la descrizione dell'orale si rivelano fruttuosi anche in questo ambito, dal momento che la « disposizione in griglie » consente di far vedere l'intrecciarsi delle operazioni di composizione degli enunciati senza attribuirle a una mancanza di competenza. Parimenti, l'individuazione di vari « generi » di lingua, tanto nell'orale quanto nello scritto, permette di porre l'accento sulla stratificazione delle competenze dei bambini e sulla necessità di un insegnamento della lingua orale elaborata, mentre i manuali tendono a proporre un'associazione errata tra lingua scritta ed elaborata, cosa che comporta l'assimilazione complementare ma ugualmente errata tra lingua orale e lingua « trasandata ».

Elisabetta Bonvino propone di applicare i meccanismi di analisi dell'orale messi a punto da Claire Blanche-Benveniste a lingue diverse dal francese, procedimento illustrato dall'autrice applicando la disposizione in griglie a enunciati d'italiano parlato con soggetto postverbale. Tale disposizione permette di estrarre alcune configurazioni ricorrenti (liste di verbi o di sintagmi nominali, presenza di avverbi paradigmaticizzanti, di restrizioni, di contrasto di soggetto o di una delimitazione spaziale o temporale), che sottendono un valore comune, identificato dall'autrice come « occorrenziale ». Questo approccio permette di unificare sotto un criterio unitario le molteplici spiegazioni (semantiche e pragmatiche, per citarne solo alcune) proposte per il soggetto postverbale dell'italiano. Un'altra possibile apertura che Elisabetta Bonvino ci invita a percorrere va in direzione dell'analisi delle lingue seconde, in cui la disposizione in griglie e le osservazioni sulla produzione dell'orale permettono di seguire in maniera assai più dettagliata l'evoluzione del processo di formulazione e di rinnovare l'idea di competenza.

L'apertura esplorata da Doina Spiță è in apparenza la più distante dall'orale, in quanto ci conduce sulle vie dell'intercomprensione, un tema di ricerca che ha occupato in maniera crescente l'attività di Claire Blanche-Benveniste dai primi anni Novanta in poi. È tuttavia significativo, nell'ambito del presente volume, parlare di questo aspetto degli interessi della nostra collega, in quanto significativo

del senso profondo della sua riflessione scientifica: anche quando studiava l'orale, Blanche-Benveniste non aveva di mira una parte soltanto della lingua, ma la lingua nella sua interezza, colta nella sue molteplici realizzazioni, di cui normalmente però la maggior parte dei suoi colleghi esplorava solo una parte. Lo studio del francese parlato era quindi volto a completare la conoscenza del sistema attraverso dati studiati poco e male. Proprio partendo da queste conoscenze e da questi metodi messi a punto per l'orale, Claire Blanche-Benveniste si è avventurata nel progetto Eurom₄, che aveva l'obiettivo di fornire una comprensione passiva di tre lingue in breve tempo a locutori di una delle quattro lingue coinvolte nel progetto, partendo dal tronco comune (somiglianza delle forme) e dall'esplicitazione dei meccanismi che consentono la scoperta del senso di una parola sconosciuta nella propria lingua, ad esempio basandosi sulla struttura sintattica in cui si trova inserita. Il testo di Doina Spiță illustra il percorso compiuto per passare dall'intercomprensione, come attributo della persona, alla didattizzazione di questa competenza e all'esplicitazione dei processi coinvolti, che si collocano a metà strada tra il sapere accademico e il sapere profano. Al lettore non sfuggirà l'intento di Claire Blanche-Benveniste di avventurarsi nell'intercomprensione dell'orale, dopo una fase iniziale basata sui testi scritti, auspicio che non ha potuto realizzare in vita e che lascia in eredità ai suoi continuatori.

Massimo Moneglia ci propone l'ultima apertura di questo volume, in direzione della semantica. È noto che, come distribuzionalista, Claire Blanche-Benveniste non poneva la semantica all'inizio della propria procedura d'analisi; questo principio metodologico, però, non comportava per lei un'esclusione assoluta della dimensione semantica, come lei stessa ha dimostrato più volte, evidenziando come, in molti casi, semantica lessicale e proprietà sintattiche andassero di pari passo. Per questo motivo, l'esperimento riferito da Massimo Moneglia costituisce una testimonianza preziosa dell'importanza che Claire attribuiva alla componente semantica, anche al di là del percorso di indagine che aveva scelto per sé. Nel quadro di questo esperimento comune sui verbi generali di movimento, si potranno apprezzare la sicurezza e il senso della sfumatura di Claire Blanche-Benveniste nello stabilire i prototipi semantici, doti che le venivano anche dal riconoscimento di strutture sintattiche caratterizzate da minime differenze negli esempi di francese parlato che le venivano presentati; si potranno inoltre ammirare anche la sua curiosità e la sua capacità di stupirsi per l'esplorazione della lingua, indipendentemente dal contesto entro il quale la ricerca veniva condotta.

* * *

Vorrei terminare questa presentazione con un'annotazione personale, apparentemente lontanissima dalla linguistica e dalle

sue categorie. Da quando ho iniziato a preparare la giornata di studi che ha fatto da preludio a questo volume, ho con me una « musica mentale », quasi una colonna sonora che mi accompagna in modo pressoché esclusivo. Si tratta del *Prélude à l'Après-midi d'un faune* di Claude Debussy. Incuriosito da quest'associazione involontaria e ricorrente, ho voluto leggere il commento di Pierre Boulez, nell'*Encyclopédie de la musique* (Paris : Fasquelle 1958); è stata questa lettura a farmi apparire d'un tratto il senso dell'accostamento:

Cette partition possède un pouvoir de jeunesse qui n'est pas encore épuisé, et, de même que la poésie moderne prend sûrement racine dans certains poèmes de Baudelaire, on peut dire que la musique moderne commence avec *L'Après-midi d'un Faune*.

Quando ci si accosta all'opera di Claire Blanche-Benveniste, si ritrova lo stesso potere di giovinezza che si coglie in Debussy ; in entrambi i casi si viene colpiti dalla modernità, da una capacità di rimettere in discussione gli schemi classici che non si traduce mai in mancanza di rigore, dallo sviluppo di nuovi meccanismi (espressivi per Debussy, descrittivi per Blanche-Benveniste), dall'irrompere inatteso del paradigmatico (i vari strumenti) nel dipanarsi lineare del discorso musicale, così come le scelte lessicali si alternano nel fluire sintagmatico dell'enunciato e sembrano scompaginarlo. Questo paragone artistico mi pare ancor più fondato per il fatto che Claire Blanche-Benveniste ha comparato molte volte i testi orali trascritti in griglie alla scrittura di alcuni poeti moderni, tra i quali amava citare Michaux e Ponge.

Lascio che siano gli spunti suggeriti da questa riflessione a concludere la mia presentazione e invito i lettori a scoprire senza indugiare ulteriormente gli articoli del presente volume.



Ruggero Druetta
 Université de Turin, Italie/
 Università di Torino, Italia
 ruggero.druetta@unito.it

Chapitre I

De l'oral à l'écrit



CHAPITRE 1 DE L'ORAL À L'ÉCRIT

LA TRANSCRIPTION ORTHOGRAPHIQUE POUR L'ANALYSE DES DONNÉES ORALES : UN FRAGILE COMPROMIS

Sandrine Caddéo

Introduction

Pour l'équipe aixoise du GARS¹ qui, dès les années 1970, souhaite intégrer le français parlé dans les descriptions morpho-syntaxiques de la langue, le média écrit apparaît comme une solution pratique pour « saisir » l'oral. Les supports de travail - les transcriptions - sont établis à partir de quelques principes simples :

Comme le GARS travaille essentiellement sur des phénomènes de syntaxe qui se saisissent sur de longues dimensions, où la lisibilité est primordiale, le choix est celui d'une transcription « pauvre », sans surcharge pour noter les mimiques, les rires, les toux, les phénomènes d'interaction, ni même les intonations. (Blanche-Benveniste, 2003a : 310)

Le recours à l'orthographe standard, l'absence de ponctuation, quelques conventions supplémentaires donnaient une apparente commodité à la recherche. Pourtant, C. Blanche-Benveniste, une des illustres représentantes de travaux sur le français parlé, est peut-être celle qui a consacré le plus grand nombre de publications - entre les années 1980 et les années 2000 - à la transcription, qui apparaît comme un véritable paradoxe méthodologique, comme elle le dit très tôt dans son ouvrage de 1987, coécrit avec Colette Jeanjean :

Transcrire de la langue parlée tient un peu du paradoxe : garder dans une représentation écrite certaines caractéristiques de l'« oralité » ; faire le « rendu » de la chose orale tout en restant dans des habitudes de lecture établies depuis longtemps pour la chose écrite... On va se trouver tiraillé entre deux exigences : la fidélité à la chose parlée et la lisibilité de son rendu par écrit. (Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 : 115)

En effet, dans la description linguistique, la question de l'édition des corpus – et plus particulièrement de la transcription – relève du niveau de la méthodologie et participe

simultanément de la recherche théorique. L'équipe du GARS a toujours inscrit ces préoccupations dans sa ligne de recherche² :

(...) l'entreprise de transcription n'est pas une tâche subalterne que l'on pourrait confier à des personnes peu expérimentées. Cette tâche exige certaines connaissances linguistiques et engage toujours des prises de position méthodologique et théoriques (Ochs, 1979). (Blanche-Benveniste, 2002 : 93)

En français, l'écrit n'est pas une représentation fidèle de l'oral car des facteurs physiologiques, comme par exemple les limites de la perception humaine, conjugués à des facteurs de représentation et de connaissances de la langue, compliquent la tâche de transcription. Le souci est alors d'attirer l'attention des chercheurs sur les précautions à prendre dans les transcriptions, qui rendent saillantes un certain nombre de problématiques posées par la langue. Nous proposons de revenir sur certaines d'entre elles à partir d'illustrations significatives en confrontant la perspective pratique à l'analyse.

1. Défier les limites de la perception et les reconstructions

Les limites de la perception humaine conjuguées aux représentations projetées sur la langue conduisent le transcripteur à reconstruire un discours malgré lui : « on écoute ce qu'on s'attend à écouter » (Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 : 102).

Deux facteurs semblent influencer les attentes : la norme, c'est-à-dire une vision relativement homogène de la réalisation de la langue, et les représentations socio-éducatives projetées sur les locuteurs, qui intègrent souvent le niveau de langue. Difficile de contrôler ces attitudes chez le transcripteur, surtout celui qui débute. Pour limiter ces dérives³, plusieurs écoutes sont recommandées.

Afin que le transcripteur puisse envisager à la fois qu'il est susceptible de « ne pas tout entendre » et qu'il peut légitimement hésiter entre plusieurs réalisations, et ainsi ne pas ramener tout énoncé à une seule forme, une convention appelée « multi-transcription » a été créée. Les choix en concurrence sont mis entre deux barres obliques sans que leur ordre ne soit significatif : / , /. C'est une forme de reconnaissance de l'hésitation qui, cependant, est en rapport étroit avec des questions de grammaticalité et d'acceptabilité : à part les zones correspondant à la mise en place du discours (*cf.* partie 5), les propositions concurrentes doivent pouvoir convenir à une certaine idée de la grammaticalité de la langue et de la cohérence sémantique du discours.

Dans de nombreux cas, les hésitations ne modifient pas fondamentalement l'organisation syntaxique de l'énoncé, comme dans l'exemple (1) qui illustre une difficulté sur la sélection de deux propositions de valeur similaire :

(1) c'est de ça dont j'ai parlé /*ors de*, *dans*/ la dernière réunion où je suis allée⁴

Le transcripteur peut même hésiter entre la réalisation d'un morphème, souvent monosyllabique, ou rien, symbolisé par « o ». On peut accepter assez facilement la présence ou l'absence d'un morphème quand l'alternance est de haute fréquence et qu'elle s'explique par des raisons liées plus aux registres de langue qu'à des contraintes morpho-syntaxiques ; ce qu'illustre le verbe « falloir » non systématiquement accompagné de « il » (2) :

(2) donc ça /o, il/ faut le savoir

Dans d'autres cas, l'hésitation est moins anodine et révèle des constructions concurrentes qui ne se prêtent pas aux mêmes analyses. Dans l'exemple (3), avec « ça », il s'agit d'une construction à double marquage du sujet ; sans « ça », d'une postposition du sujet :

(3) comment /o, ça/ s'appelle cette côte

Les alternances avec « o » demandent plus de précautions, comme le montrent les énoncés avec ou sans morphème conjonctif « que ». Pour prédire quelles catégories grammaticales acceptent sous leur dépendance un groupe syntaxique non systématiquement marqué par « que », cela demande d'avoir une bonne connaissance des faits linguistiques susceptibles d'apparaître à l'oral et de considérer autrement les faits de subordination. Le transcritteur pourra légitimement hésiter sur la réalisation ou non du « que » pour des verbes dits « épistémiques » comme « voir » ou « dire » (exemples 4 à 6), largement attestée, mais l'hésitation en (7) et (8), qui relève respectivement de la construction de l'adjectif et du nom prädicatif, peut paraître douteuse, tout comme l'est l'alternance avec zéro en (9) et (10) :

- (4) vous voyez /que, o/ c'était pas le problème
- (5) je peux te dire /que, o/ je n'ai jamais eu la télévision
- (6) disons /que, o/ je me sens un peu délaissé
- (7) moi je serais contente /que, o/ tu viennes travailler
- (8) j'ai peur /que, o/ ça finisse (cité par Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 : 100)
- (9) et il y a deux ans /que, o/ c'est comme ça
- (10) c'était une pige enfin un sujet qu'on m'avait donné avant /que, o/ je parte

Pour éclairer ces phénomènes, il est nécessaire de les vérifier dans la problématique plus générale de la non réalisation de certains morphèmes marquant la relation de subordination, examiner le lexique en jeu, établir les contextes linguistiques et discursifs favorables au phénomène et s'interroger sur d'autres formes de dépendance.

Les phénomènes traités par la grammaire traditionnelle de manière homogène sous le terme de « faute » pourront recevoir une autre analyse s'ils sont étudiés dans le cadre des domaines bien connus illustrant l'usage oral. Par exemple, sur les problèmes d'accord, certaines infractions restent assez marginales et ne nécessitent pas une description spécifique à moins qu'elles se concentrent chez un seul locuteur (exemples 11 à 13). D'autres, plus fréquentes, en deviennent prédictibles, comme la généralisation de la forme du déterminant masculin avec « espèce », de genre féminin, lorsqu'il est suivi d'un nom masculin (14). Dans cet emploi, il perdrait son statut de nom (Rouget, 2000) et deviendrait « transparent » à tout accord en genre, dominé alors par le nom suivant :

- (11) on sacrifie *certaines* trucs et les vieilles techniques
- (12) les autorités sont assez *contents*
- (13) on voit des des chevaux qui nous *appartient*
- (14) j'avais *un* espèce de blocage

Notons enfin que les écarts par rapport à la norme ne sont pas indexés dans les transcriptions sauf s'ils nécessitent d'« inventer » une orthographe. Le transcripteur fera suivre les éléments concernés, souvent de nature lexicale, d'un {sic} comme en (15) et (16) :

(15) et pour le centenième {sic} anniversaire (...) j'ai une vision

(16) c'est un fournisseur en particulier qui fait des cultivations {sic} euh en France

On comprend pourquoi cette convention ne peut pas être étendue à tout écart : elle (re)donnerait au transcripteur une vision étroite de la langue qu'il jugerait en fonction d'une norme attendue. La tâche de transcription est indissociable de l'analyse ; elle dépend de la gestion d'un équilibre fragile entre plusieurs attitudes : faire le pari positif que tout locuteur respecte la grammaticalité de sa langue, mais qu'il peut ponctuellement la trahir, connaître les faits linguistiques non répertoriés par la norme, mais attestés, et être prêt à mettre à l'épreuve sa propre acceptabilité pour ne pas négliger des réalisations originales. La difficulté est accentuée par le choix de passer par l'écrit et de devoir s'accommoder des contraintes que pose l'orthographe française.

2. Contourner les contraintes de l'orthographe

Le média écrit est très loin de représenter l'oral, tout d'abord du point de vue de la relation phono-graphique ou de la question des unités, qui ne sont pas en stricte correspondance (cf. entre autres Blanche-Benveniste, 2008), mais aussi parce qu'il perd la prosodie ou les variations de prononciation, que l'orthographe ne peut saisir qu'imparfaitement (cf. plus bas). Il écarte également tout ce qui relève du non-verbal et qui participe pourtant à l'interaction : la gestuelle, les attitudes, la posture, etc. :

Les difficultés rencontrées pendant la transcription mettent en évidence un problème théorique bien connu : il n'est pas possible de traiter l'écrit comme une représentation transparente de l'oral, c'est-à-dire de faire coïncider exactement les unités des deux représentations de la langue, ni d'aligner les phénomènes prosodiques de l'oral avec les délimitations que fournit l'écrit, alinéas, phrases, segments ponctués. Il n'est pas possible non plus de prendre en charge les caractéristiques de la voix, des attitudes et des gestes, qui véhiculent pourtant des unités de sens non négligeables. Sur ce plan, transposer est appauvrir. (Blanche-Benveniste, 2008 : 192).

En fonction des objectifs de recherche, certains supports écrits pourront développer des conventions spécifiques⁵, mais lorsque l'écrit tente de rendre un oral souvent taxé de spontané, il exploite certains trucages orthographiques, comme l'a fait Queneau dans son célèbre livre « Zazie dans le métro » (exemples 17 à 19) :

(17) Oh mais dis donc, mon petit, j'ai pas l'habitude que les mômes imcausent sur ce ton-là.

(18) Chsuis Zazie, jparie que tu es mon tonton Gabriel.

(19) filou, G rien konpri a ske Tkri.

L'orthographe peut donner l'impression qu'elle possède des latitudes pour rendre des réalisations de prononciation prototypiques de l'oral⁶ :

Standard orthographique	Variations de prononciation	Trucages orthographiques
il y a	[ilija] - [ija] - [ja]	il y a - i j a - j a - j'a
Petit	[pəti] - [pti]	pti – p'ti – p'tit
Maintenant	[mētənā] [mēnā]	maintenant - main'ant

Il existe beaucoup d'autres possibilités : *c'que, p'têt, f'saient, r'garde, pa'ce que, c'qui faut, et 'pis, i' veulent, i' faut, c't-à dire, etc.*

Ces altérations graphiques donnent un « effet d'oral » intéressant même si elles véhiculent le présupposé d'une réalisation familière de la langue et qu'elles sont seulement en partie représentatives des variations de prononciation⁷. Le désavantage de tels trucages, c'est qu'ils font perdre l'idée qu'il s'agit d'une seule et même unité, ou qu'il y a plusieurs unités dans les cas d'agglutination du type « ske » pour « ce que ». Les trucages présentent une grande liberté de réalisation et, par conséquent, une recherche d'occurrences se révélerait très vite fastidieuse : à une forme standard, plusieurs « distorsions graphiques », non prédictibles, pourraient être associées. L'orthographe standard semble donc offrir une solution plus raisonnable, mais cette concession trouve rapidement ses limites quand l'adoption de certains aménagements est portée par l'analyse. L'équipe aixoise a par exemple adopté le signe =z= pour marquer les liaisons dites fautives (exemples 20 à 22) :

(20) il y a des gens qui sont très très peu =z= intéressants

(21) je voulais pas faire de la sociologie parce que continuer dans la sociologie bon les débouchés c'est + être prof de sociologie ou travailler pour + pour un institut de sondage ou des des choses pas très finalement =z= intéressantes quoi

(22) grâce à ces quatre =z= activités que je viens de vous décrire + eh bien j'ai fait quarante ans + euh de vie professionnelle

Loin de souligner la faute, la notation de ces liaisons remarquables s'inscrit dans une étude sur les marques de nombre à l'oral. Le français étant une langue à morphologie pauvre (Blanche-Benveniste, 1999 ; 2000), les locuteurs semblent faire porter l'information de pluriel au niveau du syntagme dont la liaison, représentée par [z], est la manifestation et qui se comporte comme un véritable morphème de pluriel lorsqu'elle est placée dans des séquences inédites.

C'est souvent à travers la morphologie que l'écart entre l'écrit et l'oral est le plus significatif. À l'inverse de la position précédente qui proposait de développer un artifice graphique, les marques écrites de genre et de nombre devraient souvent être supprimées car elles sont généralement non audibles. L'exemple (23) peut correspondre à deux orthographe selon qu'il s'interprète comme un singulier (23') ou comme un pluriel (23'') :

(23) [ilsikonɛsɛãdevlopœrkalifɛ]

(23') Il s'y connaissait en développeur qualifié

(23'') Ils s'y connaissaient en développeurs qualifiés

Pour ne pas gommer ces différentes possibilités lorsque le contexte ne permet pas de se prononcer, une convention appelée multi-orthographe a été développée. Les parenthèses gardent la trace des hésitations :

(24) Il(s) s'y connaissai(en)t en développeur(s) qualifié(s)

Les zones d'hésitation sont peu nombreuses⁸, mais comme le souligne Blanche-Benveniste :

(...) la charge d'orthographe grammaticale de la langue écrite, dont on ne peut se passer dans ce type de transcription, pèse plus qu'on ne croit (Blanche-Benveniste, 2000 : 73).

Le transcripteur doit en effet prendre des décisions, faire des choix qui ne se posent pas à l'oral et qui reposent souvent sur l'interprétation. Dans l'exemple suivant, rien n'interdit de mettre en relation « origines juives » et « créé une banque » au groupe de personnes constitué par les oncles et le père (en italique dans le texte) ou de considérer que le seul antécédent des relatives est le père. La dernière anaphore est tout aussi incertaine (en italique dans le texte) :

(25) je vais pas euh vous raconter euh - le le tout le parcours que j'ai pu effectuer euh dans cette banque - qui a énormément évolué euh au cours des décennies - euh euh c'était une banque déjà qui était presque centenaire - qui était dirigée par *des oncles* - et *le père de ce président* - euh - qui qui avai(en)t des origines juives belges - qui avai(en)t créé une banque en Belgique - qui avai(en)t créé cette banque en France - mais - comme les Allemands occupaient Paris - euh *il(s) l'avai(en)t mis* euh XXX entre guillemets sous séquestre.

Il n'est peut-être pas pertinent de se demander comment l'interlocuteur gère ces ambiguïtés ; il est fort probable que le fait de comprendre d'une manière ou d'une autre le discours ne perturbe pas vraiment la saisie globale du sens. C'est le transcripteur qui « hérite » de cette réflexion et de la difficulté à y répondre.

En plus de calculs d'ordre sémantique, le transcripteur devra jongler avec des règles qui restent souvent très floues dans les grammaires, comme l'accord dans les groupes nominaux de forme N₁ de N₂. Dans l'exemple (26), doit-on considérer que la tête qui déclenchera l'accord est le nom singulier « flux » ou le nom pluriel « dossiers », tous deux potentiellement candidats du verbe « arriver » ?

(26) il y a un flux donc de dossiers qui nous arrive(nt) - qu'on doit envoyer aux contrôleurs

Ces calculs reposent sur des raisonnements si fragiles que nous constatons chez le transcripteur une tendance à littéralement « se réfugier » derrière la convention pour éviter de se prononcer. Les abus sont révélateurs des défaillances dans l'analyse, mais également de la tendance qu'a l'écrit de contraindre à une analyse là où l'oral laisse plusieurs possibilités :

(...) une représentation orthographique est de nature à forcer une interprétation là où la seule écoute phonétique est de nature à en suggérer plusieurs. (Durand & Tarrier, 2006 : 151)

Le respect de l'orthographe standard conduit également à faire des hypothèses raisonnables alors que la réalisation orale ne permet pas de savoir si les locuteurs ont respecté la norme. La question des accords du participe passé en est une bonne illustration. Le transcripteur rétablit des accords orthographiques sur les verbes qui n'ont pas de distinction de genre audible au participe passé (exemples 27 et 28) et laisse la faute dans les autres cas (exemples 29 à 31) :

- (27) ben la la petite chanson que j'ai *chantée* c'était en créole
 (28) sur cette arête que nous avons *chevauchée*
 (29) mais Guy Roux ne veut pas que ce soit une cassette qui soit *fait* par ces par par la vidé- par la télé
 (30) vous êtes euh euh d'origine au niveau de la langue-là de la pr- de la langue que vous avez *appris*
 (31) tu crois qu'on pourrait leur apprendre cette grammaire que tu as *appris* en faculté

Le petit nombre de verbes qui possèdent une opposition de genre audible⁹ et qui sont d'emplois fréquents constitueront le vivier d'erreurs stigmatisées. Pour tous les autres verbes (généralement à finale vocalique au masculin et au féminin, comme les verbes en [e] du type mangé(e) orthographié « mangé » ou « mangée »), l'information à l'oral est neutralisée, même si elle est rétablie à l'écrit.

Le choix de rendre par l'orthographe les données orales déplace sans doute l'attention sur la compétence en orthographe en perdant de vue les phénomènes qui sont d'un autre niveau.

3. Se libérer de la ponctuation

C'est également des points de vue théoriques qui ont incité l'équipe de C. Blanche-Benveniste à ne pas retenir la ponctuation dans les transcriptions :

La ponctuation, on le sait, ne peut pas être considérée comme une transposition exacte des phénomènes oraux d'intonation et de pauses, mais seulement comme une équivalence (l'oral comporte par exemple des pauses entre un article et un nom) ; elle ne peut donner que des équivalents très pauvres de l'intonation. (Blanche-Benveniste, 1991 : 53).

Il n'y a pas de correspondances régulières entre la prosodie et les signes de la ponctuation. Les locuteurs peuvent faire des enchaînements de longues séquences sans pause marquée, si ce n'est celles qui correspondraient à la respiration ou au contraire peuvent suspendre leur propos entre des unités grammaticales étroitement dépendantes, ce qui est représenté par un espace en (32) et (33) :

- (32) on a beaucoup de parents qui sont complètement euh inhibés
 (33) beaucoup de styles chinois font pas mal de fioritures

La ponctuation est indissociable de la définition de la phrase qui, pour l'oral, n'est pas une unité de calcul opérationnelle :

L'unité de phrase, qui nous semble si naturelle, est soutenue par nos habitudes de ponctuation de la langue écrite. Il en résulte que, pour travailler sur de l'oral, on a intérêt à éviter de ponctuer trop tôt, de façon à ne pas préjuger de l'analyse, en acceptant trop facilement les délimitations induites par la ponctuation. (Blanche-Benveniste, 2002 : 111)

Les nombreux travaux sur la segmentation à l'oral mettent à jour des organisations qui ne peuvent pas être ramenées à la seule unité « phrase » car elles peuvent présenter des regroupements plus étendus¹⁰.

Malgré tout, toujours pour des questions de lisibilité, Claire Blanche-Benveniste a fini par ponctuer ses exemples et elle s'en explique :

Les transcriptions du GARS, qui sont des documents de travail élaborés pour les linguistes, ne sont pas ponctuées. Elles ne comportent ni point, ni majuscules de début de phrase, ni guillemets. Mais nous savons que, pour montrer certaines de ces transcriptions à un public plus large, il vaut mieux les ponctuer, quitte à masquer une partie des problèmes intéressants de la syntaxe de l'oral. (Blanche-Benveniste, 2002 : 111)

Pour des préoccupations similaires, les traces de l'élaboration du discours sont souvent effacées des exemples qui appuient les analyses.

4. Ne pas exclure les traces de l'élaboration du discours

Les phénomènes relevant de la performance orale sont désignés par une série d'étiquettes révélatrices de la manière dont ils sont jugés :

disflue, flottement, faux départ, inattendu structural, trébuchement, achoppement, accident de parole, réparation, amorce, bribe, répétition, autocorrection (immédiate), auto-interruption, lapsus, reprise, rupture de construction, télescopage syntaxique, inachèvement, hésitation, turbulence, scorie, accident, raté, révision, erreur, etc.

Ils trouvent un intérêt dans le cadre des recherches sur les pathologies du langage, mais dans les discours ordinaires, on serait tenté de les gommer avec l'idée que s'il s'agit d'échecs, ils sont ponctuels et ne sont pas révélateurs de difficultés de langage puisque le locuteur est finalement capable d'organiser correctement ces énoncés. L'équipe du GARS s'est toujours démarquée de cette position en cherchant à restituer le plus fidèlement possible les discours oraux, même dans ses phases d'élaboration.

Contre toute attente, tout ce qui relève de la mise en place du discours est révélateur de l'organisation syntaxique des énoncés et n'entraîne aucune déstructuration du discours, comme on pourrait naïvement le penser : la syntaxe est en place (Blanche-Benveniste : 2003b). En jouant sur la mise en forme, on peut très souvent le révéler, par exemple en mettant en indice les éléments ou groupes d'éléments sur lesquels il y a achoppement¹¹ : les piétinements sur un même morphème (*qui qui, le le le*), les amorces (*l'a-*), les pauses remplies (*euh*), les segments repris et corrigés (*qui fait*) :

(34) (Version originale) il y a les thermiciens qui qui calculent l'isolation les épaisseurs d'isolant le le le mode de chauffage euh les déperditions + et puis l'économiste donc qui fait qui s'occupe de tout l'a- l'aspect financier

(35) (Version aménagée) il y a les thermiciens _{le le} qui calculent l'isolation les épaisseurs d'isolant le le le mode de chauffage _{euh} les déperditions _{qui} + et puis l'économiste donc _{qui fait} qui s'occupe de tout _{l'a-} l'aspect financier

L'énoncé est organisé à partir des contraintes syntaxiques imposées par « il y a », qui développe une place d'objet de type « ça » (36), remplie par deux syntagmes nominaux coordonnés (SN) qui sont chacun constitués d'un nom tête (en italique) et d'une relative (entre parenthèses) représentés dans l'exemple (37) :

(36) il y a ça

(37) il y a [*les thermiciens* (qui calculent l'isolation les épaisseurs d'isolant le mode de chauffage les déperditions)]_{SN} et puis [*l'économiste* (qui s'occupe de tout l'aspect financier)]_{SN}

Tout le travail de mise en place de l'information et de recherche lexicale s'inscrit dans une syntaxe déjà programmée.

Conclusion

La transcription soulève un grand nombre de problématiques à soumettre à l'analyste expert et « Il est admis qu'il y a non pas un modèle unique de transcription légitime, mais différents modèles, adaptés à différentes tâches » (Blanche-Benveniste, 2002 : 92). Nous avons relevé des exemples qui touchent le plus souvent la morphologie, généralement inscrite dans l'orthographe, mais les questions de syntaxe sont tout aussi nombreuses. Elles sont peut-être moins visibles parce que, comme l'écrit C. Blanche-Benveniste (2007 : 131), « Les phénomènes de syntaxe révèlent apparemment moins de surprises parce qu'ils peuvent s'écrire dans l'orthographe usuelle (...) ».

Avec cette contribution, qui n'a pas la prétention de renouveler la question, nous constatons que dans certains domaines, on ignore encore aujourd'hui l'importance à accorder à la transcription. En témoigne cet article qui concerne le procès d'Outreau (2004-2005), tristement célèbre pour ses graves dysfonctionnements. Serverin & Bruxelles (2008) mettent en cause la validité des comptes rendus d'audience et des procès-verbaux, c'est-à-dire la transcription des témoignages des victimes – des enfants, pour la plupart : aucune méthode de transcription définie et, au nom de la lisibilité, une 'réécriture' discutable, ou plus précisément « des pratiques de transcriptions, qui, sans constituer des fautes, déforment le sens des propos. » (Serverin & Bruxelles, 2008 : 8). On mesure dans ce cas les enjeux qu'il y a à mettre en place des formations sérieuses.

Bibliographie

- Béguelin, M.-J. 2012. La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français. In : S. Caddéo, M.-N. Roubaud, M. Rouquier et F. Sabio (eds), *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, pp. 47-62.
- Benzitoun, C. et al. 2010. *tu veux couper là faut dire pourquoi*. Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé. In : *2ème Congrès Mondial de Linguistique française*. http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000201.pdf Publié en ligne le 12 Juillet 2010, consulté le 3 novembre 2011
- Blanche-Benveniste, C. 1990. « Un modèle d'analyse syntaxique 'en grilles' pour les productions orales ». *Anuario de Psicologia*, n°47, pp.11-28.
- Blanche-Benveniste, C. 1991. « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains ». *Langue française*, n° 89, pp. 52-71.
- Blanche-Benveniste, C. 1999. Langue parlée et écrite : décalages en morphologie et en syntaxe. In : Moura, D. (org.), *Os múltiplos usos da língua*. Maceió : UFAL, pp. 16-25.
- Blanche-Benveniste C. 2000. Transcription de l'oral et morphologie. In : Guille, M., Kiesler, R. (eds), *Romania una et diversa. Philologische Studien für Theodor Berchem zum 65. Geburtstag*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, vol.1, p. 61-74.

Blanche-Benveniste, C. 2002. « Réflexions sur les transcriptions de corpus de français parlé ». *Revue Parole*, n°22-24, p. 91-117.

Blanche-Benveniste, C. 2003a. Présentation du *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe* (GARS). In : A. Scarano (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. Firenze: Bulzoni, p. 303-320.

Blanche-Benveniste, C. 2003b. La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler. In : *Le sens et la mesure. De la pragmatique à la métrique, Hommages à Benoît de Cornulier*. Paris : Champion, p. 153-169.

Blanche-Benveniste, C. 2007. « Corpus de langue parlée et description grammaticale de la langue ». *Langage & Société*, n° 121-122, p.129-141.

Blanche-Benveniste, C. 2008. Les unités de langue écrite et de langue parlée. In : M. Bilger (coord.), *Données Orales: les enjeux de la transcription*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, p.192-217.

Blanche-Benveniste, C., Jeanjean C. 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Érudition, Institut National de la Langue française.

Cappeau, P. 1997. « Données erronées: quelles erreurs commentent les transcrip-teurs ». *Recherches sur le français parlé*, n°14, p.177-126.

Cappeau, P. 2008. Perception et reconstruction. In : M. Bilger (coord.), *Données orales: les enjeux de la transcription*. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, p.235-247.

Durand, J., Tarrier, J.-M. 2006. « PFC, corpus et systèmes de transcription ». *Cahiers de grammaire*, n°30, p. 139-158.

Falbo, C. 2005. « La transcription: une tâche paradoxale ». *The Interpreters' Newsletter*, n°13, E.U.T., p.25-38.

GEDO 1997. « Transcription de l'oral et interprétation. Illustration de quelques difficultés ». *Recherches sur le français parlé*, n°14, p.57-86.

Rouget, C. 2000. *Distribution et sémantique des constructions Nom de Nom*. Paris : Champion.

Serverin, E., Bruxelles, S. 2008. « Enregistrements, procès-verbaux, transcriptions devant la Commission d'enquête : le traitement de l'oral en questions ». *Droit et cultures*, n° 55. <http://droitcultures.revues.org/318> ; mis en ligne le 06 février 2009, consulté le 4/11/11

Notes

¹ Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe qui réunissait, outre Claire Blanche-Benveniste, Jean Stéfanini, Colette Jeanjean et José Deulofeu. Pour une présentation, Blanche-Benveniste, 2003a. Une majorité des citations est tirée des publications de C. Blanche-Benveniste à qui nous rendons hommage dans cet article.

² Claire Blanche-Benveniste a souvent évoqué l'idée de créer des « écoles de transcrip-teurs ».

³ Sur les questions de transcription, voir, entre autres, Cappeau : 1997, 2008 ; Falbo : 2005.

⁴ Les exemples non référencés sont tous tirés du CRFP (Corpus de Référence du Français Parlé, non diffusé).

⁵ Cf. la convention ICOR développée par le laboratoire ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations : Unité Mixte de Recherche - UMR 5191), en libre accès à <http://clapi.univ-lyon2.fr/>

⁶ Procédés observables dans l'écriture des SMS (Béguelin : 2012).

⁷ Par exemple, dans le cas du type *jparie, jsuis, jsais*, la nécessité de garder en partie la trace du pronom personnel « je » rend les trucages infidèles aux phénomènes de prononciation. Lorsque le son [ʒ] est en contact avec [p] ou [s], il ne se maintient pas et cède la place à [j]. Cependant choisir de noter ce phénomène graphiquement *chparie, chsuis, chsais* risque de troubler les habitudes de lecture et de rater l'effet visé.

⁸ L'alternance entre futur ou conditionnel à la personne 1, si le locuteur ne réalise pas une prononciation standard, en fait partie, comme dans « donc j'appellerai(s) ça plutôt la séparation ».

⁹ Ce sont les verbes qui font alterner à l'oral une forme courte pour le masculin et une forme longue pour le féminin, marquée par la présence d'une consonne finale sur le modèle [pɛ̃]/[pɛ̃t].

¹⁰ Pour une mise au point récente, voir Benzitoun *et al.*, 2010.

¹¹ Le GARS représente l'analyse syntaxique d'extraits de corpus de français parlé dans des « grilles syntaxiques » qui exploitent l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. Les éléments qui réitèrent une même place de construction syntaxique sont disposés à la verticale ; ce qui permet de rompre avec la représentation linéaire des transcriptions qui masque les nombreuses régularités dans l'organisation du discours oral. (cf. Blanche-Benveniste, 1990).

CHAPITRE 1 DE L'ORAL À L'ÉCRIT

LE STATUT DE L'ÉCRITURE

Marie-José Béguelin

Préambule

Dans le cadre d'un volume d'hommage consacré à l'oral, le choix de traiter du statut de l'écriture peut sans doute surprendre : il n'est toutefois paradoxal qu'en apparence. Un tel choix se justifie en raison de l'intérêt que Claire Blanche-Benveniste a manifesté, sa carrière durant, pour l'écriture en général et pour les systèmes d'écriture en particulier. Il se justifie aussi du fait que l'étude scientifique de l'oral, en faveur de laquelle notre collègue s'est engagée avec tant de fructueux résultats, passe obligatoirement par une activité de transcription, dont les modalités sont chargées d'enjeux théoriques (cf. Mondada, 2000). Enfin, et comme je le montrerai plus bas (§ 2), la façon même dont les linguistes conçoivent leur appareil notionnel et leur méthodologie dépend crucialement de la façon dont ils appréhendent l'écriture, dans son rapport à la langue.

Suivons un bref instant le fil rouge de l'écriture dans l'activité de Claire Blanche-Benveniste. En 1969, elle signe avec André Chervel un livre sur l'orthographe du français qui, quatre décennies plus tard, demeure une référence majeure sur le sujet (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 = 1978²). L'ouvrage qu'elle co-signe ensuite avec Colette Jeanjean sur *Le Français parlé* a pour sous-titre *Transcription & édition* ; il contient par ailleurs une section intitulée *Français parlé et français écrit* (1987). Au début des années 1990, Claire Blanche-Benveniste anime, aux côtés de Clotilde Pontecorvo, Emilia Ferreiro et Ana Teberosky, un réseau interdisciplinaire de l'*European Science Foundation* sur le langage écrit et la littéracie, avec à la clé trois importantes manifestations scientifiques (cf. Pontecorvo 1997). Plus récemment, en avril 2008, elle organise à l'Université de Paris IV, avec Michèle Fruyt, un colloque sur la ponctuation dans les textes anciens et modernes, réunissant autour de ce thème qui lui tenait à cœur³ des chercheurs issus de multiples traditions linguistiques et disciplinaires. Quelques années plus tôt, en 2003, notre collègue et amie avait signé, dans le *Grand livre de la langue française* dirigé par Marina Yaguello, deux chapitres qui – de manière particulièrement significative à mes yeux – traitaient successivement l'un de la langue orale, l'autre de l'orthographe

(Blanche-Benveniste, 2003 et 2003a). J'y vois un témoignage, parmi bien d'autres, de l'engagement scientifique d'une généraliste au sens le plus élevé du terme : pionnière des études sur le français parlé, jamais elle ne cesse, en parallèle, de s'intéresser aux réalisations écrites de la langue et d'approfondir les questions qu'elles soulèvent.

Claire Blanche-Benveniste s'est trouvée, je l'ai dit, confrontée à l'écriture en tant que moyen d'éditer des documents oraux. Toutefois, dans son œuvre scientifique, de nombreuses observations sur la langue française viennent alimenter le problème théorique des rapports entre l'écrit et le parlé, nettement plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Plutôt qu'une théorie constituée, notre collègue livre à ce propos des éclairages raffinés et scrupuleusement fondés, relativement disséminés dans ses travaux : aussi m'a-t-il semblé utile de proposer ici une synthèse, fût-elle encore provisoire.

Dans une première partie (§ 1), je rappellerai sommairement les termes du débat de fond – toujours pendant – sur le statut de l'écriture, avant d'en illustrer quelques incidences théoriques (§ 2). Ensuite, j'indiquerai en quels termes Claire Blanche-Benveniste a envisagé la relation écrit-parlé, en fonction des niveaux d'analyse et des types de faits concernés (§ 3).

1. L'écrit, le parlé et la notion de langue

Quel est le statut de la graphie par rapport à la langue ? Cette question de sémiotique générale donne lieu, dans la tradition occidentale, à des positions tranchées, voire antagonistes, auxquelles le débat linguistique contemporain n'a fait que donner une forme renouvelée et, dans une certaine mesure au moins, explicitée.

Du côté du grand public scolarisé, notamment dans le monde francophone, il existe ainsi une tendance très nette au « graphocentrisme », caractéristique d'une société à forte tradition écrite ; pour bon nombre de ses usagers, le français tend ainsi à être identifié, d'abord et avant tout, à sa forme écrite :

(1) Lorsqu'il est question de la langue française, de sa grammaire et de son lexique, c'est en général de la langue écrite qu'il s'agit. (Blanche-Benveniste, 2003 : 317 ; cf. aussi 1997 : 11)

Face à cette centration tendancielle sur la lettre², il existe cependant un courant antagoniste, d'obédience soit platonicienne (cf. Platon, *Phèdre*, 274-276), soit naturaliste, qui consiste à privilégier la parole comme vecteur premier de la pensée ; l'accent est alors porté, comme dans le passage suivant de Rousseau, sur le caractère « médiate » de l'écriture :

(2) L'analyse de la pensée se fait par la parole, et l'analyse de la parole par l'écriture; la parole représente la pensée par des signes conventionnels, et l'écriture représente de même la parole. Ainsi l'art d'écrire n'est qu'une représentation médiate de la pensée, au moins quant aux langues vocales, les seules qui soient en usage parmi nous. (Rousseau, in *Fragments d'un essai sur les langues*)

Mutatis mutandis, le primat de la parole a été affirmé au XX^e siècle par divers courants de la linguistique moderne, notamment le structuralisme américain, influencé par l'étude des langues dépourvues de tradition écrite. Cf. aussi les propos suivants de Martinet :

(3) Le linguiste fait donc par principe abstraction des faits de graphie. Il ne les considère que dans la mesure, *au total restreinte*, où les faits de graphie influencent les faits de parole. (Martinet, 1960 : 11, mon italique)

(4) Certaines applications de la linguistique, comme les recherches relatives à la traduction mécanique, par l'accent qu'elles mettent sur la forme écrite du langage, pourraient faire croire à l'importance foncière des divisions du texte écrit et faire oublier que c'est de l'énoncé oral qu'il faut toujours partir pour comprendre la nature réelle du langage humain. (Martinet, 1966 : 53)

En réaction à la tradition philologique héritée du XIX^e siècle, l'écrit est dès lors vu comme faisant écran à la connaissance de la langue ; caractérisé comme second par rapport à l'oral³, il est voué comme chez Rousseau à une fonction de *représentation* (je mets provisoirement ici entre parenthèses les contenus mis sous ce terme, qui varient beaucoup). Dans le meilleur des cas, il est question d'une « langue graphique », caractérisée comme un « code complémentaire », différant du code phonique par la substance de l'expression et entretenant avec celui-ci une relation de parallélisme plus ou moins accentué, parallélisme qui peut se limiter à la première articulation dans le cas des systèmes idéographiques (cf. Prieto, 1983).

De leur côté cependant, les spécialistes de l'écriture n'ont pas manqué de faire observer l'indépendance (au moins relative) des productions graphiques par rapport à l'oralité, indépendance qui, si l'on en croit Gelb, est sensible dès les origines de l'écriture :

(5) The relationship between writing and speech in the early stages of writing was very loose, inasmuch as the written message did not correspond to exact forms of speech. (Gelb, 1963² : 11)

(6) [Écriture :] ensemble de signes organisés permettant de communiquer n'importe quel message construit sans nécessairement passer par la voix naturelle. (Catach, 1988 : 9)

Si l'écrit n'est qu'une manifestation langagière comme une autre, déconnectée de l'oral, l'écriture peut alors être envisagée comme un moyen de communication à part entière, étudiable en lui-même et pour lui-même. C'est ainsi que Jacques Anis a soutenu l'idée d'une autonomie (quasi) totale entre les deux médias, renonçant à décrire le système graphique d'une langue en référence à la langue phonique :

(7) Ce numéro de *Langue française* est axé sur l'autonomie - sinon absolue, du moins plus que relative - de la forme graphique de l'expression et se veut une contribution à la réintégration du scriptural dans la linguistique. (Anis, 1983 : 3 ; comparer la position phonocentrique qui s'exprime dans (3) et (4))

Quelques années plus tôt, Blanche-Benveniste & Chervel (1969) s'étaient contentés, pour leur part, de dégager la notion de langue de ses manifestations, et de décréter (avec autant de bon sens que de modération) l'égalité de statut et la légitimité des deux types de production :

(8) La langue française est une entité qui se manifeste à nous à la fois par l'écrit et par l'oral : et nous n'avons aucune raison d'établir une hiérarchie entre ces manifestations. (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 : 40)

Un autre point de réflexion névralgique concerne les « effets en retour » de l'écriture sur la conscience linguistique de ceux qui l'utilisent après avoir eu à l'apprendre (effets

cognitifs, effets épilinguistiques, voire métalinguistiques). Les citations (9) et (10) mettent ainsi en évidence ce qu'on a coutume d'appeler la fonction régulatrice de l'écriture, démontrée et illustrée par les travaux de Jack Goody (1979, 1986) :

(9) Si donc la théorie de la langue qui se matérialise sous forme d'écriture est bien à rejeter comme théorie linguistique *per se*, elle doit par contre y être incorporée en tant que support (entre autres) de cette composante régulatrice qui fait partie intégrante de toute activité langagière. (Achard, 1988 : 74)

(10) Ce qui distingue une société où les gens savent lire et écrire d'avec une société purement orale, ce n'est pas l'addition d'un instrument supplémentaire ; c'est plutôt l'intégration de l'oral dans une nouvelle synthèse audiovisuelle. Et dans cette nouvelle synthèse, c'est le composant visuel qui, dans la plupart des cas, fait autorité. (Harris, 1993 : 369)

L'extrait (10) indique bien le phénomène social qui fait que l'écrit a si longtemps passé, et passe encore si souvent, pour incarner la langue ; ce faisant, il nous ramène à nos observations de départ ((1) ci-dessus). En même temps, il vient jeter le doute sur l'idée que l'écriture ne jouerait qu'un rôle marginal sur la langue en général, ce que laissait suggérer (3).

Pour résumer ce débat, à la vérité profus et complexe, sur le statut de l'écriture⁴, je m'inspirerai du livre *Réformer l'orthographe ?* de Michel Arrivé (1993). L'auteur y distingue, en gros, quatre points de vue auxquels il sera relativement aisé de ramener les thèses qui viennent d'être illustrées :

1. Point de vue *graphocentrique*. L'écrit incarne la langue (cf. le point de vue grammatical traditionnel, celui d'une certaine tradition philologique, ainsi que la conviction répandue chez les ressortissants de cultures lettrées).
2. Point de vue *phonocentrique*. L'écrit est second, d'un point de vue phylogénétique et ontogénétique; il est voué à représenter la langue parlée; le graphème est en quelque sorte « asservi » au phonème (Arrivé, 1993 : 34).
3. Point de vue *autonomiste*. L'écriture est un système de signes autonome, une langue en soi (largement) autonome par rapport à l'oral (Stetson, 1937 ; Vachek, 1939 ; Anis, 1988) ; il convient dès lors de développer une linguistique de l'écrit comme il y a une linguistique du parlé.
4. Approches pondérées de divers types. Celles-ci affirment tantôt :
 - i. la complémentarité des manifestations orale et écrite (Blanche-Benveniste & Chervel, 1969 : 40, ou, quoique très différemment, Alarcos Llorach, 1973, Prieto, 1975, 1983) ;
 - ii. la relation entre structure phonologique et structure orthographique (ainsi dans la phonologie générative inspirée par Chomsky & Halle, 1968, cf. Dell, 1973) ;
 - iii. le polytélisme (ou la polyfonctionnalité) des signes de l'écriture, l'orthographe étant à concevoir comme un « plurisystème » (Catach, 1980, dans la foulée de Gak, 1976) ;
 - iv. les phénomènes de régulation réciproque entre l'écrit et le parlé (Achard, 1988, Blanche-Benveniste, 1997).

En arrière-plan se profile la diversité des pratiques langagières, dont telle ou telle peut localement conforter l'une ou l'autre de ces positions théoriques. Il existe ainsi des pratiques de conversion oral-écrit (la dictée), ou écrit-oral (la lecture à haute voix)

compatibles avec l'idée qu'il existerait, entre l'écrit et l'oral, un lien de représentation. Il en va différemment des pratiques indépendantes ou « autonomes » des deux médias, telles que la conversation ou la lecture rapide par des lecteurs experts. Dans d'autres formes d'expression, le rôle éventuel du médium concurrent est difficile à cerner, du moins de manière univoque⁵ : la parole publique peut être tantôt improvisée, tantôt plus ou moins pré-écrite (oral radiophonique par exemple), alors que dans la rédaction libre, l'influence de l'oral se manifeste à des degrés divers⁶, en fonction des compétences des sujets et du genre textuel concerné (poésie, dialogue théâtral, blog ou SMS, texte journalistique ou scientifique, etc.). En vue de résoudre les impasses descriptives liées à l'hétérogénéité des contenus qui sont mis sous l'opposition écrit-oral, Koch & Oesterreicher (2001) posent une utile distinction entre « oralité médiale » et « oralité conceptuelle » : une production langagière donnée peut ainsi relever de l'écrit d'un point de vue médial, et de l'oral du point de vue de l'élaboration conceptuelle, et vice versa.

2. Enjeux théoriques

Le statut de l'écriture, par rapport au parlé et par rapport à la langue en général, est le lieu trop souvent méconnu d'enjeux théoriques et méthodologiques fondamentaux :

(11) L'écriture oriente et désoriente la réflexion occidentale sur le langage. [...]

Un recensement des définitions du graphème illustre cette hésitation sur le statut de l'écriture qui est au cœur des réflexions de la linguistique sur la définition de son domaine et sur sa méthodologie. (Pellat, 1988 :133-134)

Pellat montre ainsi, dans son étude de 1988, que la notion technique de graphème a reçu des contenus très différents selon les auteurs, avec des effets qui conditionnent l'identification même du stock des graphèmes pertinents pour une langue telle que le français.

Chez certains auteurs en effet, comme Stetson (1937) ou Haas (1970), le graphème n'est rien d'autre qu'un synonyme technique servant à nommer ce qu'il est convenu d'appeler la lettre ou le caractère de l'alphabet : la suite *ph* du français constitue, dans cette perspective, deux graphèmes. Pour d'autres au contraire, comme Jakobson (1976 = 1942) ou Thimonnier (1967), le graphème est défini, dans une perspective correspondancielle, comme l'équivalent écrit d'un phonème : le français *ph* représente alors un seul graphème, sur la base du modèle, jugé idéal, de la transcription phonétique. D'autres auteurs au contraire, dans une vision autonomiste, conçoivent le graphème comme l'unité minimale distinctive d'un système d'écriture, différant de la lettre de la même manière que le phonème du son ; le graphème est en ce cas une entité fonctionnelle abstraite, qui se décline substantiellement sous la forme d'allographes (Hjelmslev, 1971, Pulgram, 1951, Vachek, 1939...⁷) Enfin, chez d'autres spécialistes encore, et par synthèse des points de vue précédents, le graphème est défini comme une unité polyvalente, qui selon les cas peut fonctionner à plusieurs niveaux de la structure linguistique (Gleason, 1961, Vachek, 1939) ; selon Catach (1980), l'inventaire des graphèmes du français inclut ainsi non seulement des *phonogrammes* (renvoyant à des sons), mais aussi des *morphogrammes* et des *logogrammes* à valeur idéographique. Ces divergences relatives à la définition de l'entité graphique pertinente se retrouvent à d'autres niveaux de la structure. Ainsi, la conception que les linguistes se font de l'unité maximale de la syntaxe de rection dépend – de manière tout aussi cruciale – de la place

dévolue, implicitement ou non, à l'écrit et à l'écriture. Cette problématique est sous-jacente à l'actuel débat autour de la *phrase*, notion dont la pertinence scientifique a été mise en cause par des chercheurs travaillant tantôt sur l'oral (Blanche-Benveniste et ses collègues du GARS), tantôt sur la pertinence scientifique des segmentations graphiques (intermot, ponctuation : cf. Berrendonner, Béguelin, 1989). Je me bornerai à citer ici les travaux de l'école d'Aix-en-Provence :

(12) [...] il n'y a pas en français de réalisation morphologique propre à « la phrase » ; (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984 : 25)

(13) Les liaisons⁸ sont organisées en « périodes » d'énoncés, qui sont les unités d'analyse du discours. La période peut avoir des démarcatifs d'ordre divers, tels que différence de pause, d'intonation, insertion de phatiques... [...]. Nous estimons que c'est seulement avec une théorie de l'intonation qu'on pourrait, pour le français, réutiliser la notion floue de « phrase » pour désigner de telles unités avec quelque rigueur (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984 : 38).⁹

Malgré les critiques encourues par la phrase, et bien qu'elle soit inopérante pour rendre compte des structures de l'oral¹⁰, bon nombre de linguistes y voient un outil indispensable. Dans son *Plaidoyer pour la phrase graphique*, notre excellent collègue Marc Wilmet revendique ainsi un point de vue graphocentrique sur la langue – non sans exprimer un brin de condescendance à l'endroit des productions issues du medium concurrent :

(14) On a défendu en ces pages la thèse que la phrase graphique dûment revisitée tient la route [...]. La plupart des objections naissent à l'expérience d'un déficit de grammaire. Surtout, la phrase graphique procure ou confectionne l'outil potentiellement capable d'élaguer le fouillis de buissons, branchages, brindilles et rameaux du français oral. (Wilmet, 2011 : 232 ; cf. Kleiber, 2003)

Claire Blanche-Benveniste exprimait pour sa part, en 1997, une préoccupation que l'on pourrait qualifier de symétrique :

(15) Pas de point, pas de phrase. Pas de phrase pas de grammaire. C'est la source de préjugés très forts, qui empêchent souvent de saisir les structurations de la langue parlée. (Blanche-Benveniste, 1997a : 76)

Le défi posé à la communauté linguistique consiste, semble-t-il, à se doter d'entités théoriques qui soient opératoires tant à l'oral qu'à l'écrit. On sait que le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe a répondu à ce besoin central en remplaçant la phrase par l'*unité de construction* :

(16) On peut choisir de fonder une syntaxe soit sur la notion de verbe, soit sur la notion de phrase. Nous choisissons le verbe. Cela nous permet :

- de partir pratiquement de la réalité syntaxique la plus simple, celle qui est constituée par le verbe avec ce qu'il lui faut d'éléments adjacents pour former un énoncé. [...]
- de situer notre analyse dans le prolongement de l'analyse classique distributionnelle : après l'unité « morphème », on dégage l'unité de construction qui est le verbe construit, et non la phrase.

– d'atteindre le discours plus facilement, sans passer par la phrase. Le discours pourrait être présenté comme une combinaison de verbes et d'organisations non-verbales, répartie superficiellement en « unités de construction ». (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984 : 24-25)

En arrière-plan du débat sur les unités pertinentes, c'est, comme (16) l'indique très clairement, la méthodologie même de l'analyse syntaxique qui est en jeu. Ainsi les théoriciens de l'approche pronominale ont-ils choisi de fonder leur syntaxe sur une approche ascendante plutôt que descendante, dictée par le caractère fugace et improvisé des données orales.

D'autres linguistes militent au contraire en faveur de la perspective inverse et « descendante », seule légitime à leurs yeux :

(17) Dans ce cadre, il apparaît d'abord que l'organisation des textes doit impérativement être abordée dans une perspective descendante ; parce que leur dimension générique est première, et conditionne les niveaux d'organisation infra-ordonnés (et les opérations que ceux-ci semblent requérir). (Bronckart, Bulea, 2011 : 217)

L'approche descendante, que les auteurs cités prétendent imposer de manière exclusive, vise toutefois plus particulièrement l'analyse de produits finis, qu'il s'agisse de documents écrits ou de transcriptions ; on voit difficilement en effet comment elle pourrait prétendre modéliser les phénomènes d'élaboration et de (re)programmation locales d'un discours en train de se construire, à coup de va-et-vient sur l'axe syntagmatique et/ou de recyclages fonctionnels du matériau linguistique (*cf.* les bribes, les réfections, les phénomènes d'*apò koinôu*...). Cette approche descendante est tributaire, une fois encore, du graphocentrisme ambiant, auquel vient s'ajouter le privilège communément accordé au point de vue de l'interprète, par rapport aux intérêts stratégiques de celui qui produit le discours.

Tout passionnant qu'il puisse être, il est temps de clore ce débat sur les unités pour en venir aux thèses de Claire sur le statut de l'écriture.

3. La relation écrit-parlé d'après Claire Blanche-Benveniste

Claire Blanche-Benveniste aborde la question de l'écriture avec une grande prudence, prenant en compte ses dimensions acquisitionnelles, cognitives, technologiques et sociales ; à propos de celles-ci, elle ne cesse d'ailleurs de glaner chez les meilleurs experts, historiens, psycholinguistes, antiquisants ou autres, des informations précises et scientifiquement fondées (Ferreiro, Fruyt, Miller, Nunberg, Olson, Parkes, Sampson, Sinclair, Sirat, etc.). Grâce à son talent pour la vulgarisation, au sens noble du terme, notre collègue transmet donc, en direction du public non spécialisé, une vision des relations écrit-parlé ouverte au facteur sociétal et au point de vue du sujet, « celui qui écrit la langue », « celui qui la lit » (*cf.* 2002 : 22-25; 2003a : 364). Cette vision se révèle toute en nuances, notre collègue témoignant d'une méfiance instinctive à l'égard des stéréotypes et des préjugés de tous ordres. Ses travaux abondent en mises en garde à ce propos¹¹ :

(18) [...] l'écriture n'est pas ce *simple instrument de transposition de l'oral* qu'une approche naïve voudrait y voir. (1997 : 25, mon italique)

(19) L'idée très néfaste des deux codes, « code écrit et code oral » [...] faisait croire à une transcription directe entre ce qui se dit et ce qui s'écrit. Elle est peut-être encore vivace. (1997 : 147)

Prôner, comme notre collègue le suggère dans (18) et (19), une forme de découplage entre graphie et phonie ne l'empêche pas, bien au contraire, de pointer l'existence de régulations réciproques (2003 : 326), et de récuser, comme on le verra plus bas, l'idée qu'il y aurait « deux langues » pour le français. Elle illustre ainsi, à plus d'une reprise, l'influence du parlé sur l'écrit (1991, 1997 : 23), mais aussi, insiste-t-elle, de l'écrit sur le parlé (1997 : 10-12 ; 147).

C'est une vision non phonocentrique qui s'exprime, quoique indirectement, dans les positions qu'elle adopte à propos de la transcription scientifique de l'oral. Car celle-ci ne doit pas, à ses yeux, chercher à calquer la prononciation par des procédés de « trucage » orthographique, sous peine de produire un effet dépréciatif indésirable :

(20) Le trucage orthographique (*quèque* pour *quelque*, *i'* pour *il*, *m'ramène* pour *me ramène*) n'est pas ici l'instrument d'une transcription qui chercherait à être fidèle. (1997 : 26)

Dans des transcriptions visant à l'analyse syntaxique, le découplage préconisé ici entre phonie et graphie manifeste en fait le souci d'éviter qu'une transcription orthographique difforme ne vienne intempestivement renforcer le préjugé normatif, très répandu chez les francophones, selon lequel l'oral serait intrinsèquement fautif (1997 : 11).

S'agissant de la langue française, Claire Blanche-Benveniste ne se risque à caractériser le rapport écrit-oral que sur la base d'observations concrètes et attentives, portant sur des faits de langue précis. En fonction de la nature des phénomènes observés, les opinions qu'elle défend vont tantôt en direction de l'autonomie des deux médias, tantôt en direction d'une (relative) corrélation réciproque. Sauf lacune ou omission de ma part, ces positions peuvent être synthétisées comme suit :

Domaine de faits	Autonomie du parlé et de l'écrit	Commentaires
segmentation	oui	Pas de recouplement entre prosodie et ponctuation.
ambiguïtés	oui	Oral et écrit se caractérisent par des discriminations spécifiques.
morphologie	oui	Tendanciellement, il y a deux morphologies typologiquement différentes pour le français parlé et le français écrit.
syntaxe	non	Les différences constatées relèvent des <i>genres</i> du discours et des <i>normes de genre</i> , plutôt que du medium lui-même.
niveaux de langue	non	
Rapport graphème-son	oui et non	Plutôt <i>oui</i> dans le cas de la lecture. Plutôt <i>non</i> dans le cas de l'écriture (effet en français du « supplément » d'orthographe).

La grille ci-dessus fournit, notons-le, un instrument d'analyse exportable aux cas particuliers d'autres langues, romanes ou non. Reprenons, pour un bref commentaire, ses rubriques successives.

Segmentation. Claire Blanche-Benveniste écrit à ce propos :

(21) Les deux domaines, langue parlée et langue ponctuée, ne sont pas superposables. (1997a : 86)

En effet, l'écrit et le parlé se caractérisent par des démarcations spécifiques : le blanc graphique est dépourvu de contrepartie orale systématique, et la ponctuation de l'écrit est autonome par rapport aux faits prosodiques (et syntaxiques, voir ci-plus bas ; Blanche-Benveniste, 1992 ; 1997a ; 2000 : 32).

Ambiguïtés. Les deux médias se caractérisent, montre-t-elle, par des types d'ambiguïtés différents, traités en termes de « discriminations propres à l'oral et à l'écrit » (1997 : 13-15) : en français, il est ainsi notoire que beaucoup d'homonymies sont levées par la graphie ([sɛlafɛ̃] = *c'est la fin* ou *c'est la faim*... ; [ilɛsqisalmõ] = *il essuie salement/ il est suisse allemand*) ; mais il existe néanmoins, et de manière non symétrique, des équivoques dans la graphie qui sont levées par la phonie (cf. le cas de *couvent* qui se lit [kuvõ] ou [kuv], ou celui de la séquence écrite *Le chocolat, j'aime* qui peut représenter, en fonction des contours intonatifs, soit une séquence thème-rhème *le chocolat / j'aime* \, soit une séquence rhème-thème *le chocolat \ j'aime_*)...

Morphologie. C'est le domaine où la différence entre l'écrit et l'oral s'avère, dans le cas du français, la plus sensible. En témoignent les exemples suivants, tirés de la flexion de l'adjectif et de la flexion verbale :

bleu, bleue, bleus, bleues (quatre formes graphiques, en regard d'une unique forme orale [blø])
je parle, tu parles, il parle, ils parlent (quatre formes écrites pour le verbe en regard de la forme orale stable [parlɔ])

Claire Blanche-Benveniste observe ainsi que dans la séquence *Les mêmes jolies petites maisons bretonnes anciennes*, la marque de pluriel apparaît sept fois à l'écrit contre une seule fois à l'oral (où elle n'est véhiculée que par la forme du déterminant [le] vs [la] au singulier) (Blanche-Benveniste, 2003 : 329 ; cf. dans le même sens Blanche-Benveniste, 1997 : 137-146 ; 2003 : 345-389 ; 2010 : 49-79)¹².

Syntaxe. Les différences que l'on constate sur ce point entre le parlé et l'écrit prennent leurs sources dans les conditions de production différentes associées aux deux médias, se traduisant par le fait que le premier donne lieu à un produit fugitif, où chaque correction prend la forme d'une addition, le second à un produit permanent, dont les scories ont été le plus souvent évacuées (Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 ; Blanche-Benveniste, 1991). Viennent s'y ajouter, à l'écrit, des « règles rédactionnelles » ou stylistiques qui proscrivent les répétitions, les dislocations, les tournures clivées ou pseudo-clivées, etc., introduisant des déséquilibres respectifs dans la représentation de certains phénomènes syntaxiques (Blanche-Benveniste, 1995, 2002). En réalité, tout est question de proportion et il est difficile de mettre en évidence des traits qui relèveraient exclusivement d'un seul des deux médias. Aux yeux de Claire Blanche-Benveniste, la syntaxe est « très différenciée selon les genres de parole » (2003 : 335) : ce facteur « genre de discours » prime semble-t-il, à ses yeux, sur l'axe écrit-parlé¹³.

Niveaux de langue. Pas plus que les structures syntaxiques, les « niveaux » de langue ne sauraient être associés de manière univoque et irrévocable avec l'un ou l'autre des deux médias :

(22) D'une part beaucoup d'écrits élaborés et peu d'oraux qui le soient; d'autre part beaucoup d'oraux spontanés et peu d'écrits qui le soient. Mais cette répartition est affaire d'habitudes sociales, et peut changer brusquement. Par exemple, les prises de parole à la télévision exploitent des formes très convenues d'oral élaboré (les enfants qui en font la parodie y sont très sensibles) et, d'autre part, les échanges par courrier électronique sont en train de développer quantité d'écrits spontanés. *On ne peut donc pas bâtir une opposition stable entre l'écrit et le parlé en se fondant sur les catégories du spontané et de l'élaboré.* (1997 : 11, mon italique)

Tout bien pesé, il semble donc, à l'encontre des stéréotypes ambiants, que la spécificité de l'oral ne réside ni dans la syntaxe comme cela est souvent affirmé (dislocations, clivages, etc.), ni même dans les faits de bribes, dont Blanche-Benveniste (1991) démontre qu'ils sont présents non seulement à l'oral, mais également dans les brouillons de l'écrit ou dans les contrefaçons poétiques de l'oral ; cette spécificité n'est pas davantage à chercher, comme l'indique (22), dans le caractère plus ou moins élaboré ou spontané du message. Dans cette même ligne, Deulofeu (2007) assigne à des phénomènes de « grammaire seconde »²⁴, liés à l'inculcation de règles scolaires et de « modèles discursifs dominants », la diversité syntaxique des productions langagières, qu'elles soient, en définitive, réalisées oralement ou par écrit :

(23) Il n'y a pas de grammaire propre à l'oral ou aux pratiques spontanées de la langue, il y a, selon les groupes de locuteurs, une disposition plus ou moins forte à intégrer la « langue légitime » dans les usages, qu'ils soient spontanés ou élaborés. (Deulofeu, 2007 : 195)

Rapport graphème-son. Sur cette question déjà évoquée au § 2 *supra*, Blanche-Benveniste & Chervel (1978²) et Blanche-Benveniste (2003) pointent quelques propriétés centrales dans la perspective des usagers. Ils constatent ainsi qu'en français, inventorier les graphies correspondant à un phonème représente un travail presque infini, alors qu'inventorier les « valeurs » possibles des lettres est bien plus simple : si un recensement est relativement aisé dans le sens écrit-oral, il se heurte au « supplément orthographique » du français dans le sens oral-écrit (c'est ce qui fait que l'apprentissage de la lecture est, dans cette langue, bien plus facile que celui de l'écriture, du moins si l'on s'en tient à la norme orthographique). S'agissant de la valeur des lettres, Blanche-Benveniste & Chervel distinguent, dans une approche instructionnelle, centrée sur la prononciation, différents types de valeur possibles : (i) valeur de base (par exemple celle de *p* dans *par*), (ii) valeur de position ou contextuelle (qui a pour effet, par exemple, que dans *gigantesque* les deux *g* ne se prononcent pas de la même façon), (iii) valeur zéro (celle du *s* final de *temps*, non prononcé), (iv) valeur de constituant de digramme (cf. *a* et *i* dans *paire*), (v) valeur auxiliaire (ainsi dans *geai* où le *e* autorise une prononciation [ʒ] de la lettre *g*, ou dans *vendaient*, où le *e* précédant *nt* a un effet « anticoagulant »...). La composante idéographique est, d'autre part, mise en relief, à travers l'importance « des visages des mots saisis dans leur globalité » (Blanche-Benveniste, 2003 : 366, 370).

Fonctions irréductibles. Il existe aux yeux de Claire Blanche-Benveniste des fonctions de l'écrit qu'elle qualifie d'« irréductibles » et qui, à ce titre, pouvaient difficilement prendre place dans le tableau de synthèse esquissé ci-dessus. Dans un article de synthèse paru

en espagnol sous le titre *La escritura, irreductible a un « código »* (2002), elle dépeint de la manière suivante les fonctions en question :

- *Fonction de pertinence*. L'écriture neutralise les variantes de prononciation individuelles et régionales.
- *Fonction de mise en relation avec le sens*. L'écriture segmente en unités dépourvues de correspondant à l'oral et opère une « unification » des allomorphes.
- *Fonction culturelle*. L'écriture sert de modèle de la langue, elle conserve l'étymologie ; voir les « orthographismes » (*sculpteur* prononcé en faisant sonner le *p*), l'« effet Buben²⁵ »...)

Chacune de ces fonctions comporte, on peut le noter, une forte composante épi- ou métalinguistique, ce qui nous ramène aux effets cognitifs de l'écriture évoqués au § 1.

Conclusion : une ou deux langues ?

Pour conclure provisoirement cette brève étude, j'aimerais revenir à l'évaluation de la relation graphie-phonie dans le cas du français. De manière assez surprenante, parlé et écrit ont été présentés, sous la plume des spécialistes de cette langue, tantôt comme très différents, tantôt comme peu différents (pour une revue à ce sujet, cf. Béguelin, 1998). En parcourant le tableau ci-dessus, on voit que Claire Blanche-Benveniste n'adopte à ce propos aucune position tranchée et posée *a priori*, qui risquerait d'être réductrice. Néanmoins, elle estime dans l'ensemble qu'il n'y a pas lieu de postuler pour le français deux grammaires différentes – sauf, tendanciellement, dans le domaine de la morphologie. C'est au moins ce que semble indiquer cette citation tirée d'un ouvrage collectif :

(24) [...] après avoir étudié le sujet pendant des années, nous ne pensons pas qu'il faut poser une grammaire spéciale pour le français parlé. (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990 : 13 ; cf. (23) ci-dessus et tout l'article de Deulofeu, 2007)

La réflexion occidentale sur la relation écrit-oral enchevêtre, dans un grand désordre, au moins deux problèmes, qui sont celui du rapport graphie-phonie *stricto sensu* et celui de la pluralité éventuelle de grammaires en fonction des genres discursifs. Claire Blanche-Benveniste a eu le mérite de débrouiller l'écheveau, montrant au cas par cas, et en fonction des activités des sujets, comment se présente la relation écrit-parlé, s'agissant d'une langue dont elle connaissait mieux que personne les différents aspects : le français.

Notes

¹ Cf. en particulier Blanche-Benveniste (1997a). Une version préliminaire de ce texte a été relue par Ruggero Druetta et par Alain Berrendonner, que je remercie pour leurs opportunes suggestions d'amélioration.

² La *grammaire* elle-même trouve sa source dans l'« art d'écrire », *grammatikè: téchne* ; cf. Auroux (1994).

³ Ce qu'il est, notoirement, du point de vue phylogénétique et ontogénétique. Alarcos Llorach écrit par exemple : « nous situons la représentation graphique, non pas sur un plan d'égalité avec la manifestation orale du langage, mais comme un dérivé plus ou moins direct de celle-ci. » (1973 : 519)

⁴ Dont je n'ai pu donner ci-dessus qu'une idée à la fois pâle et lacunaire.

⁵ Dans l'apprentissage de l'écriture, du moins dans l'aire francophone, on sait par exemple que les méthodes « correspondanciennes », fondées sur le rapport lettre-son, se heurtent (et se combinent vraisemblablement, dans la pratique) aux méthodes dites « globales », associant le sens à la forme graphique sans le truchement obligé de la phonie.

⁶ C'est ainsi que les structures typiques de la « période orale » transparaissent dans les productions écrites des scripteurs inexpérimentés et/ou peu soumis aux normes d'une « grammaire seconde » : cf. Béguelin (2000) ; Campana (2000), Deulofeu (2007).

⁷ Définis oppositivement et, autant que possible, sans référence à l'oral, les graphèmes des systèmes d'écriture occidentaux sont ventilés en *alphagrammes*, *topogrammes* (= signes de ponctuation) et *logogrammes* (= idéogrammes) par Anis (1988). Voir pour plus de détails l'étude de Pellat, résumée ici à très grands traits.

⁸ Par *liaisons*, il faut entendre ici les relations de succession, de subordination, de coordination...

⁹ Ce terme de *période* qui sera largement repris dans les travaux de l'école de Fribourg (Groupe de Fribourg, à par. 2012), figure donc déjà en 1984 dans *Pronom et syntaxe*...

¹⁰ Voir aussi Berrendonner & Béguelin (1989) ; Béguelin (2000) et (2002a) ; Deulofeu (2007) ; Groupe de Fribourg (à par. 2012).

¹¹ Je reprends ci-dessous quelques citations que j'avais réunies en vue de Béguelin (2012).

¹² La morphologie dérivationnelle du français est également concernée par cette dissymétrie : ainsi, *grand* a plus de signes graphiques en commun avec son dérivé *grandeur* que la forme orale [grɑ̃] n'a de phonèmes communs avec [grɑ̃dœr]. Il en va de même, par exemple, dans le cas du couple *ciseau*, *ciseler* face à [sizo], [sizale].

¹³ Voir, dans un sens analogue, mon article de 1998 intitulé *Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices*.

¹⁴ Dans la foulée de Blanche-Benveniste (1990).

¹⁵ Vladimir Buben est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, paru en 1935, et l'on donne volontiers le nom d'« effet Buben » au fait qui consiste à calquer la prononciation sur la graphie.

Bibliographie

Achard, P. 1998. La spécificité de l'écrit est-elle d'ordre linguistique ou discursif? In : Catach N. (éd.), pp. 67-76.

Alarcos Llorach, E. 1973. Les représentations graphiques du langage. In : Martinet, A. (éd.), *Le langage*. Paris : Gallimard, pp. 515-568.

Anis, J. (éd.) 1983. Le signifiant graphique. *Langue française*, n° 59.

Anis, J. 1988. *L'écriture. Théories et descriptions*. Avec la collaboration de J.-L. Chiss & C. Puech. Bruxelles : De Boeck.

Anis, J. 1989. « De certains marqueurs graphiques dans un modèle linguistique de l'écrit ». *DRLAV*, n° 41, pp. 33-52.

Arrivé, M. 1993. *Réformer l'orthographe?* Paris : PUF.

Auroux, S. 1994. *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.

Béguelin, M.-J. 1998. « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices ». *Cahiers de linguistique française*, n°20, pp. 229-253.

- Béguelin, M.-J. (dir.) 2000. *De la phrase aux énoncés. Grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck.
- Béguelin, M.-J. 2002. Unidades de lengua y unidades de escritura. Evolucion y modalidades de la segmentación gráfica. In: Feirrerro, E., (éd.) *Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura*. Barcelone : Gedisa, pp. 51-71.
- Béguelin, M.-J. 2002a. « Clause, période, ou autre? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse ». *Verbum* XXIV, n° 1-2, pp. 85-107.
- Béguelin, M.-J. 2012. La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français. In : Caddéo, S., Roubaud, M.-N., Rouquier, M., Sabio, F. (éds). *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence, pp. 47-62.
- Berrendonner, A., [Reichler-]Béguelin, M.-J. 1989. « Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*, n° 81, pp. 99-125.
- Blanche-Benveniste, C. 1990. « Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de *en* ». *Recherches sur le français parlé*, n°10, pp. 51-74.
- Blanche-Benveniste, C. 1991. « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains ». *Langue française*, n° 89, pp. 52-71.
- Blanche-Benveniste, C. 1995. « De la rareté de certains phénomènes syntaxiques en français parlé ». *Journal of French Language Studies*, n°5, pp. 17-29.
- Blanche-Benveniste C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Gap : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. 1997a. « Ponctuation et langue parlée ». *Le Discours Psychanalytique. Revue de l'Association Freudienne*, n° 18, pp. 73-109.
- Blanche-Benveniste, C. 1997b. The Units of Written and Oral Language. In: Pontecorvo, C. (ed.) *Writing Development. An interdisciplinary view*. Amsterdam : J. Benjamins, pp. 21-46.
- Blanche-Benveniste, C. 2002. La escritura, irreductible a un « código ». In: Ferreiro, E. (éd.) *Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura*. Barcelone : Gedisa, pp. 14-30.
- Blanche-Benveniste, C. 2003. La langue parlée. In : Yaguello, M. (éd.) *Le grand livre de la langue française*. Paris : Éditions du Seuil, pp. 317-344.
- Blanche-Benveniste, C. 2003a. *L'orthographe*. In : Yaguello, M. (éd.) *Le grand livre de la langue française*. Paris : Éditions du Seuil, pp. 345-389.
- Blanche-Benveniste, C. 2010. *Le français. Usages de la langue parlée*. (avec la collaboration de Philippe Martin pour l'étude de la prosodie). Leuven-Paris : Peeters.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., Van den Eynde, K., Mertens, P. 1990. *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C., Chervel, A. 1969 ; 1978. *L'orthographe*. Paris : Maspéro.
- Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stefanini, J., Van den Eynde, K. 1984. *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.

- Blanche-Benveniste, C., Jeanjean, C. 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier-INALF.
- Bronckart, J.-P., Bulea, E. 2011. Clause, phrase, proposition ? Des enjeux d'un débat conceptuel. In : Corminboeuf, G., Béguelin, M.-J. (dir.) *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, pp. 209-219.
- Catach, N. 1980. *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*. (avec la collaboration de C. Gruaz & D. Duprez). Paris : Nathan.
- Catach, N. (éd.) 1988. *Pour une théorie de la langue écrite, Actes de la Table Ronde internationale C.N.R.S. - H.E.S.O., Paris, 23-24 octobre 1986*. Paris : Éditions du CNRS.
- Chomsky, N., Halle, M. 1973. *Principes de phonologie générative*. Paris : Éditions du Seuil (édition anglaise en 1968).
- Deulofeu, J. 2007. Écritures anciennes, paroles actuelles. Nouveaux regards sur le système, la norme, les usages. In : Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J., Schnedecker, C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Hommages à Bernard Combettes*. Berne : Peter Lang, Collection Sciences pour la communication, pp. 193-208.
- Ferreiro, E. 2000. *L'écriture avant la lettre*. Paris : Hachette Éducation.
- Fruyt, M., [Reichler-]Béguelin, M.-J. 1990. « La notion de mot en latin et dans d'autres langues indo-européennes anciennes ». *Modèles linguistiques*, n° 12/1, pp. 21-46.
- Gak, V. G. 1976. *L'orthographe du français. Essai de description théorique et pratique*. Paris : SELAF (édition russe en 1956).
- Gelb, I. J. 1963. *A Study of Writing*. London and Chicago : The University Chicago Press.
- Gleason, H. A. 1961. *An Introduction to Descriptive Linguistics*. New York : Holt, Rinehart & Winston.
- Goody, J. 1979. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Minuit.
- Goody, J. 1986. *La logique de l'écriture*. Paris : Armand Colin.
- Groupe de Fribourg. à par. *La grammaire de la période*. Berne : Peter Lang (Collection Sciences pour la communication).
- Haas, W. 1970. *Phono-graphic Translation*. Manchester: Manchester University Press.
- Harris, R. 1993. *La sémiologie de l'écriture*. Paris : Éditions du CNRS.
- Hjelmslev, L. 1971. *Essais linguistiques*. Paris : Minuit.
- Jakobson, J. 1976 = 1942. *Six leçons sur le son et le sens*. Paris : Minuit.
- Kleiber, G. 2003. « Faut-il dire adieu à la phrase ? ». *L'Information Grammaticale*, n°98, pp. 17-22.
- Koch, P., Oesterreicher, W. 1994. Schriftlichkeit und Sprache. In: Günther, H. & Ludwig, O. (eds.), *Schrift und Schriftlichkeit / Writing and its Use. Ein interdisziplinäres Handbuch internationaler Forschung / An Interdisciplinary Handbook of International Research*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter, pp. 587-604.

- Martinet, A. 1960. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Martinet, A. 1966. Le mot. In : *Problèmes du langage*. Paris : Gallimard, 39-53.
- Miller, G. 1994. *Ancien Scripts and Phonological Knowledge*. Amsterdam/Philadelphia : J. Benjamins.
- Mondada, L. 2000. « Les effets théoriques des pratiques de transcription ». *LINX*, n° 42, pp. 131-150.
- Nunberg, G. 1990. *The Linguistics of Punctuation*. Stanford and Palo Alto : CSLI (Center for the Study of Language and Information), Lectures Notes N° 18.
- Olson, D. R. (éd.) 1987. *Understanding Literacy. A Symposium on the Psychological, Social, and Educational Dimensions of Literacy. Interchange*, Volume 18, n° 1/2.
- Olson, D. R. (éd.) 1994. *The World on Paper. The conceptual and cognitive implications of writing and reading*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Parkes, M. B. 1992. *Pause and effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*. Cambridge : Scolar Press.
- Pellat, J.-Ch. 1989. Indépendance ou interaction de l'écrit et de l'oral? Recensement critique des définitions du graphème. In : Catach, N. (éd.), pp.133-148.
- Pontecorvo, C. (ed.) 1997. *Writing development. An interdisciplinary view*. Amsterdam/Philadelphia : J. Benjamins (Studies in written language and literacy).
- Prieto, L. J. 1975. *Études de linguistique et de sémiologie générales*. Genève-Paris : Droz.
- Prieto, L. J. 1983. Lingue grafiche e lingue foniche. In: Vallini, C. (éd.), pp. 5-20.
- Pulgram, E. 1951. « Phoneme and Grapheme : a parallel ». *Word*, n° 7, pp. 15-20.
- Sampson, G. 1985. *Writing Systems*. Stanford, California : Stanford University Press.
- Sinclair, H. (éd.) 1988. *La production de notations chez le jeune enfant. Langage, nombre, rythmes et mélodies*. Paris : PUF.
- Sirat, C., Irigoin, J., Poulle, E. (éd.) 1990. *L'Écriture : le cerveau, l'œil et la main*. Actes du Colloque international du C.N.R.S. organisé à Paris en 1988 par l'I.R.H.T. et C. Sirat, J. Irigoin et E. Poulle. Turnhout : Brepols (*Bibliologia* 10).
- Stetson, R. H. 1937. The phoneme and the grapheme. In : *Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Jaq. van Ginneken à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance*. Paris : Klincksieck, pp. 353-356.
- Thimonnier, R. 1967. *Le système graphique du français*. Paris : Plon.
- Vachek, J. 1939. « Contribution au problème de la langue écrite ». Article traduit par J. Caussat et paru dans *LINX*, n° 12, 1985, pp. 7-23, avec une introduction de J.-L. Chiss & C. Puech.
- Vallini, C. (éd.) 1983. *Scrittura e scrittura. Seminario interdisciplinare su teoria e prassi della scrittura*. Naples : Istituto Universitario Orientale.

Wilmet, M. 2011. Plaidoyer pour la phrase graphique. In : Corminboeuf, G., Béguelin, M.-J. (dir.) *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, pp. 221-234.

Chapitre II

(Ré)ajustements théoriques



CHAPITRE 2 (RÉ)AJUSTEMENTS THÉORIQUES

SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION EN LINGUISTIQUE :
L'EXEMPLE DE L'INTONATION ET DE LA (MACRO)SYNTAXE

Philippe Martin

1. La description prosodique des années 1980

L'apparition d'appareils d'analyse acoustique de la parole de coût abordable dans les années 1970 a renouvelé considérablement l'intérêt pour les études prosodiques, cantonnées précédemment à des études, souvent pertinentes, mais basées uniquement sur la perception auditive (p. ex. : Bally, 1941). Ces mêmes années ont vu l'émergence de la grammaire générative transformationnelle, qui a placé la syntaxe au cœur de toute la description linguistique. Il n'est donc pas étonnant que les premières études prosodiques à vocation phonologique (et non uniquement phonétique) de cette époque aient été positionnées dans un rapport plus ou moins étroit avec la structure syntaxique, qu'elle soit profonde ou de surface. Dans cette perspective, on peut citer les travaux de Di Cristo (1975), Martin (1975), Rossi (1977), Vaissière (1975). Du reste, cette vision a continué à être dominante, que ce soit dans le cadre de la théorie autosegmentale-métrique (Jun et Fougeron, 2002) ou non (Rossi, 1999).

De son côté, se fondant uniquement sur des données perceptives et sur l'intuition des locuteurs, François Dell (1984), propose un traitement de la prééminence syllabique qui annonce que « une grammaire générative du français doit contenir des mécanismes qui définissent le profil mélodique de toute phrase bien formée », et ce dans une adéquation avec la hiérarchie syntaxique. Ce sont donc des critères syntaxiques et sémantiques qui détermineront les tronçons intonatifs bien formés, et ce au travers d'une grille métrique qui définit les schèmes accentuels.

Dans son analyse de l'intonation du français, Piet Mertens (1993) donne un catalogue de patrons prosodiques terminés par des contours opérant selon un principe de dominance à droite (qui reprend, sous une autre forme, le contraste de pente indiquant une dépendance à droite de Martin, 1975, et aussi les dérivations w-s (faible-forte) de Dell, 1984). Ces contours décrits par des tons H, B similaires mais non identiques à ceux

de la notation ToBI, sont liés à des effets de sens ou de sémantique générale, et sont alignés sur les frontières syntaxiques majeures.

Élisabeth Delais-Roussarie (1995) a proposé une description de l'intonation de l'énoncé dans le cadre de la théorie de l'optimalité. Plusieurs contraintes reprenaient celles de Martin (1975, 1987) mais sous une autre dénomination : l'exhaustivité pour la planarité et la connexité, la non récursivité pour la collision syntaxique. L'intégration dans la grammaire prosodique de ces contraintes et de la règle des 7 syllabes (pas plus de 6 ou 7 syllabes consécutives sans en accentuer au moins une) permet de prendre des distances avec la syntaxe sans s'en déclarer ouvertement indépendante, puisqu'une même structure syntaxique peut être associée à plusieurs structures prosodiques.

La hiérarchie prosodique (dont le concept apparaît déjà dans Martin, 1975), est posée a priori comme indépendante de la structure syntaxique de l'énoncé. Les nœuds de cette hiérarchie sont alignés sur ceux de l'arbre syntaxique. Ce concept est repris un peu plus tard sous la forme de « structure prosodique » notamment par Selkirk mais, bien qu'intégré dans l'approche autosegmentale-métrique, reste très dépendante de la syntaxe. Ainsi les frontières de la structure prosodique doivent également être alignées sur les frontières syntaxiques. On parle même de *boundary tones* alignés sur *syntactic boundaries*.

De même l'idée d'une description linguistique dans laquelle tous les éléments syntaxiques, morphologiques, prosodiques, sémantiques résulteraient d'un principe organisateur unique est profondément ancrée dans la pensée linguistique des années 1980. La modalité de l'énoncé par exemple est conçue selon cette conception à laquelle doivent obéir texte et prosodie. Des cas simples en français comme les énoncés interrogatifs avec inversion verbe-pronom ou emploi de la locution *est-ce que* sont résolus par l'intervention du mécanisme de neutralisation, le contour intonatif terminal conclusif censé être fortement montant dans le cas interrogatif se voit neutralisé par la présence d'une marque morphosyntaxique, et donc réalisé comme plat ou descendant.

C'est aussi à cette époque que des idées iconoclastes de Claire Blanche-Benveniste, appliquées par exemple à la syntaxe des pronoms clitiques en français, semblent remettre en question l'autorité de la syntaxe sur toute chose. C'est aussi l'époque où, dans un tout autre domaine, se développent des algorithmes de résolution de labyrinthes appliqués à la conception automatique de circuits imprimés dans lesquels ce n'est pas un principe directeur qui assure la résolution du problème, mais plutôt un critère général (aller d'un point à un autre en surmontant tous les obstacles) mis en application par une collection de contraintes locales (proximité de l'obstacle, coût de contournement, etc.).

2. Souveraineté-association et contraintes locales

Une rupture épistémologique est intervenue lorsque timidement d'abord, puis de manière de plus en plus affirmée, le texte et la structure syntaxique qui le régit se sont vus détachés de l'intonation de phrase, régie pour sa part par la structure prosodique. Le cas de cette dernière constitue un exemple particulièrement éclairant du concept de souveraineté-association. La structure prosodique n'a aucun lien avec d'autres unités et *a fortiori* d'autres structures, syntaxiques, sémantiques ou autres, qui organiseraient l'énoncé. La coexistence des structures syntaxique et prosodique résulte alors d'un

processus d'association dans lequel chacune des structures est soumise à ses règles propres, quitte dans certaines configurations à réaliser des regroupements différents d'unités syntaxiques et prosodiques correspondantes qui coexistent dans l'axe temporel.

Parmi les règles, ou contraintes, qui régissent la structure prosodique, on peut citer :

a. la règle dite des sept syllabes, voulant que dans une séquence de sept syllabes, au moins une soit proéminente (par la présence d'un accent lexical ou d'un accent secondaire). Il s'agit d'une contrainte de mémorisation à court terme, la valeur sept étant un paramètre variable lié à la vitesse d'énonciation. Ainsi le mot *paraskevidekatriaphobie* (peur du vendredi 13) sera généralement prononcé avec 2 syllabes proéminentes : *paraskevidekatriaphobie*. Le rôle de la proéminence accentuelle reste le même : déclencher chez l'auditeur la conversion en une unité de rang supérieur (correspondant au groupe accentuel) par l'accès lexical;

b. la règle de collision d'accent, empêchant l'accentuation de deux voyelles successives si elles ne sont pas séparées par un intervalle de durée suffisante instancié par une autre syllabe, une pause ou un groupe consonantique. Cette contrainte est liée au processus d'identification des événements prosodiques et opère lorsque les unités impliquées sont dominées par un même nœud dans la structure syntaxique, comme par exemple dans *ce que j'aime c'est un café fort*. Il n'y a pas recul d'accent si ces unités sont dominées par des nœuds distincts dans la structure syntaxique : *comment j'aime mon café ? J'aime mon café fort*. Le recul d'accent en cas de collision fonctionne donc comme indicateur de regroupement des unités impliquées ;

c. la règle de collision syntaxique, prévenant le regroupement de deux unités prosodiques (groupes accentuels) dont les unités syntaxiques correspondantes (les unités lexicales) sont dominées immédiatement par des nœuds distincts dans la structure syntaxique. On ne peut pas regrouper prosodiquement [*Marie aime le*] [*chocolat noir*] dans *Marie aime le chocolat noir* ;

d. l'eurythmie, privilégiant, parmi toutes les structures prosodiques satisfaisant aux règles précédentes, celles qui tendent à équilibrer le nombre de syllabes des groupes de même niveau dans la structure prosodique. Une réalisation non eurythmique, qui réaliserait une congruence envers la structure syntaxique alors que celle-ci n'est pas ou peu eurythmique, implique alors des variations de débit de manière à compenser par le rythme les différences de composition syllabique dans les groupes de même niveau (Wioland, 1983). L'eurythmie permet d'équilibrer les durées du processus de conversion des groupes accentuels en unités de rang supérieur. Dans *Marie aime beaucoup le chocolat noir*, le regroupement prosodique [*Marie aime beaucoup*] [*le chocolat noir*] est plus eurythmique (5 + 5 syllabes) que le regroupement syntaxique [*Marie*] [*aime beaucoup le chocolat noir*] (2 + 8 syllabes);

e. la planarité, interdisant les branches de l'arborescence représentant la structure prosodique de se croiser. Dans l'exemple *Pierre le matin est fatigué* la dépendance du groupe prosodique associé à *Pierre* ne peut être indiquée que par rapport à celui associé à *le matin*, et non à *est fatigué*. Les groupements prosodiques possibles seront alors soit [*Pierre*] [*le matin*] [*est fatigué*] (énumération) ou [*Pierre le matin*] [*est fatigué*] (solution eurythmique).

Le décodage du message linguistique par l'auditeur implique donc nécessairement un processus d'assemblage d'unités linguistiques, et en particulier en premier lieu un assemblage de syllabes. On peut imaginer que la conversion des séquences syllabiques

en unités d'ordre supérieur (mots, groupes accentuels, syntagmes, etc.) peut se faire selon différents mécanismes, parmi lesquels l'identification d'une unité lexicale par *pattern matching* (équivalente à la lecture d'un texte qui serait dépourvu d'espaces entre les mots) mais aussi et surtout par l'apparition d'événements prosodiques localisés sur certaines syllabes. On retrouve dans ce dernier cas ce qui s'apparente à la fonction démarcative attribuée depuis longtemps à l'accent, qu'il soit lexical ou de groupe.

Mais le processus d'identification de séquences de syllabes ne se limite pas à une conversion en une séquence d'unités lexicales toutes concaténées au même niveau. La diversité des réalisations des événements prosodiques conduit à imaginer que le processus d'assemblage procède à plusieurs niveaux, permettant à l'auditeur de reconstituer une hiérarchie, celle indiquée par la structure prosodique, impliquant un mécanisme de stockage (les unités lexicales, ou, dans le cas du français, des groupes accentuels minimaux) et de concaténation assemblant en plusieurs niveaux distincts les unités stockées (Fig. 1.). Une description détaillée de ce processus se trouve dans Martin (2009).

3. Hésitations et ordre des opérations

Dans un article consacré aux hésitations, abandons et reformulations, Claire Blanche-Benveniste (2003) observe que les interruptions se font le plus souvent après les éléments de classe fermée composant le groupe accentuel, et non à l'intérieur d'un mot lexical (de classe ouverte). Ceci suggère que le locuteur construit d'abord le cadre syntaxique au fur et à mesure de la construction de son énoncé, et qu'il y place ensuite l'élément lexical désiré, quitte à s'y reprendre à deux fois ou plus. Du point de vue prosodique, le groupe accentuel avorté et réduit à un article, une conjonction, se retrouve porteur de la prééminence généralement dévolue à la syllabe finale du verbe, nom, adjectif ou adverbe qui termine le groupe accentuel. De plus, pour donner plus de temps à l'accès lexical, le locuteur allonge souvent cette syllabe. Ceci montre également qu'il y a construction du groupe prosodique préalablement au positionnement de l'élément lexical.

Le recueil et l'analyse linguistique de français parlé initié par Claire Blanche-Benveniste a révélé quantité de phénomènes prosodiques et syntaxiques dont l'écrit fournit peu d'exemples, même dans des représentations de parler dit populaire. Du reste, la parole spontanée non préparée a été très longtemps et reste encore parfois considérée d'un point de vue idéologique comme truffée d'erreurs ou *extravulgaires* selon le mot de Bally (1941). Car il ne s'agit pas seulement de mise en œuvre de code linguistique qui produirait du discours, mais aussi de mécanismes ignorés des linguistes parce que non représentés dans l'écrit. L'exemple de l'épexégèse est particulièrement représentatif de ce point de vue, en ce qu'il lève un coin du voile sur le mécanisme d'élaboration de l'énoncé, en permettant au locuteur de faire une correction relative à la structure syntaxique planifiée au cours du processus d'énonciation. On obtient alors ce qui a été appelé par le GARS un suffixe, comme dans l'exemple de la Fig. 1.

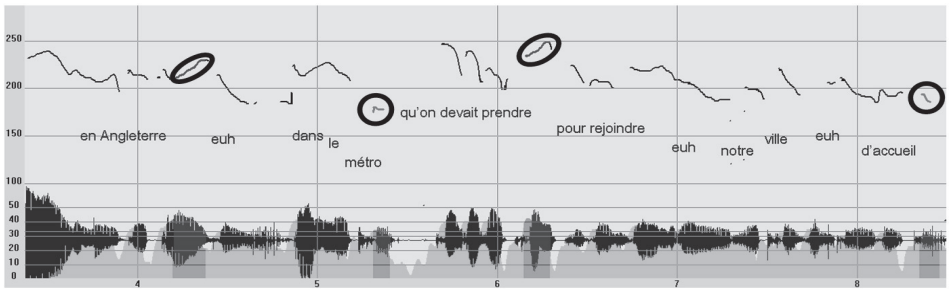


Fig. 1. Ajout syntaxique après le noyau *qu'on devait prendre pour rejoindre notre ville d'accueil* : *bloqués à Londres il y a eu un deuxième attentat en Angleterre dans le métro*. Les syllabes finales du noyau et de l'énoncé portent des contours de même classe (mélodie basse, descendante et voix *creaky* propre à cette locutrice pour terminer ses énoncés). On voit que le macrosegment appelé complément rapporté ou suffixe dans les travaux du GARS et qui suit le noyau, résulte en fait d'une correction syntaxique qui n'est signalée que par l'intonation.

Notons que ce même mécanisme de correction existe devant le noyau (Fig. 2.)

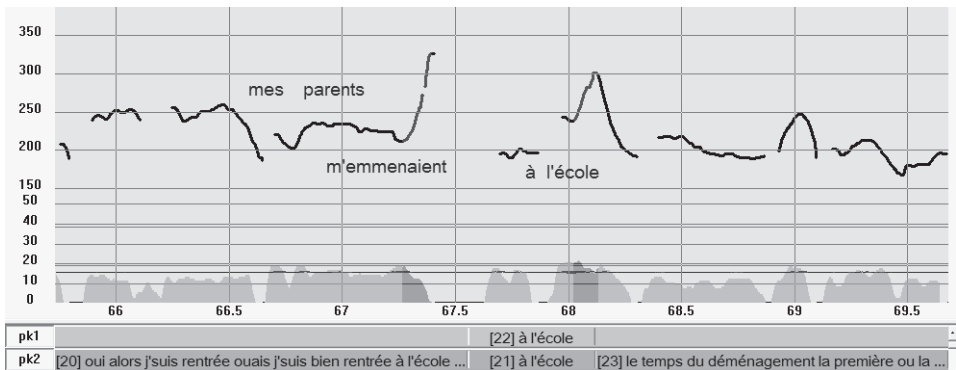


Fig. 2. Ajout syntaxique du segment *à l'école* après le préfixe macrosyntaxique *la première semaine mes parents m'emmenaient*, suivi de la séquence *le temps du déménagement la première ou la deuxième...* Les syllabes finales des deux séquences portent des contours de même classe (montant ample), correspondant à la dénomination classique « continuation majeure ».

4. Corrections syntaxiques

L'ajout d'un préfixe prosodique et l'ajout d'un suffixe prosodique constituent deux cas de correction syntaxique. Ce type de correction intégré dans l'énoncé par la prosodie permet de poser une hypothèse forte sur l'ordre des opérations dans le mécanisme de production d'un énoncé. Claire Blanche-Benveniste montre clairement (2003) que les amorces et les répétitions permettent au locuteur de remplir par un accès lexical une place syntaxique momentanément laissée vide par une hésitation (voir aussi Pallaud et Henry, 2004). Une fois cette opération effectuée, une modification du cadre syntaxique est encore permise par un ajout rendu possible par une intégration dans la structure prosodique de l'énoncé. Si cet ajout syntaxique se produit avant le noyau, l'ajout est intégré dans la structure

prosodique par un contour mélodique de même classe que celui qui termine la séquence syntaxique (cas de la fig. 1). Si l'ajout a lieu après le contour terminal en fin de noyau, l'ajout est intégré par un contour terminal de même classe que celui terminant le noyau (cas de la fig. 2). Cette dernière configuration doit être distinguée de celle du postfixe, dont la frontière avec le noyau peut être aussi bien déterminée par la syntaxe (ex. : *elle est venue Marie*) que par l'intonation par la présence d'un contour de fin de postfixe différent de celui de fin de noyau (ex. : *c'est le chapeau que j'ai acheté*).

Conclusion

La vision originale de Claire Blanche-Benveniste refusant la primauté de la syntaxe dans la description linguistique permet aujourd'hui de mieux comprendre les mécanismes qui organisent l'intonation de l'énoncé ainsi que ses relations avec les autres structures, syntaxique, sémantique, informationnelle ou autres, qui organisent cet énoncé. De plus, l'entreprise, à l'époque originale, de constitution de corpus de français parlé impulsé par Claire Blanche-Benveniste a permis, par l'apport de très nombreux exemples introuvables dans la parole lue, de confronter et souvent d'invalidier nombre d'approches théoriques inféodées à la syntaxe pour aboutir à des solutions bien plus convaincantes.

Bibliographie

Bally, C. 1941. « Intonation et syntaxe ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 1, pp. 33-42.

Blanche-Benveniste, C. 2003. La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler. In : Araoui, J.-L. (éd.) *Le sens et la mesure. Hommages à Benoît de Cornulier*. Paris : Honoré Champion, pp. 40-55.

Blanche-Benveniste, C., Martin, P. 2011. « Structuration prosodique, dernière réorganisation avant énonciation ». *Langue française*, n° 170 (2/2011), pp. 127-142.

Delais-Roussarie, E. 1995. *Pour une approche parallèle de la structure prosodique: Etude de l'organisation prosodique et rythmique de la phrase française*. Thèse de Doctorat. Toulouse : Université de Toulouse - Le Mirail.

Dell, F. 1984. L'accentuation dans les phrases en français. In : Dell, F., Hirst, D., Vergnaud, J.R. (éd) *Formes sonores du langage*. Paris : Hermann, pp. 65-122.

Di Cristo, A. 1975. Recherches sur la structuration prosodique de la phrase française. In : *Actes des VI journées d'étude sur la parole*. Toulouse : GALF, pp. 95-116.

Jun S.-A., Fougeron, C. 2002. « The Realizations of the Accentual Phrase in French Intonation ». *Probus*, n° 14, pp. 147-172.

Martin, P. 1975. « Analyse phonologique de la phrase française ». *Linguistics*, n° 146, pp. 35-68.

Martin, P. 1987. « Prosodic and Rhythmic Structures in French ». *Linguistics*, 1987, n° 25-5, pp. 925-949.

Martin, P. 2009. *Intonation du français*. Paris : Armand Colin.

Mertens, P. 1993. *Intonational grouping, boundaries, and syntactic structure in French*. In : House, D., Touati, P. (ed.) *Proceedings ESCA Workshop on Prosody, September 27-29, 1993*. Lund : Working Papers n°. 41 (Lund Univ., Dept. of Linguistics), pp. 156-159.

Pallaud, B., Henry, S. 2004. Amorces de mots et répétitions : des hésitations plus que des erreurs en français parlé. In : *Actes JADT 2004, Le poids des mots. Louvain-la-Neuve 10-12 mars 2004*. Louvain : PUL. Vol. 2, pp. 848-858.

Rossi, M. 1977. « L'intonation et la troisième articulation ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° LXXII, (1), pp. 55-68.

Rossi, M. 1999. *L'intonation, le système du français, description et modélisation*. Paris-Gap : Ophrys.

Vaissière, J. 1975. Caractérisation des variations de la fréquence du fondamental dans les phrases du français. In : *Actes des VI Journées d'Etude sur la Parole*. Toulouse : GALF, pp. 39-50.

Wioland, F. 1983. *La rythmique du français parlé*. Strasbourg : IIEF.

Annexe

Souveraineté-association, les idées politiques des années 1970 au Québec

À l'automne 1967, le journaliste et homme politique René Lévesque présente sans succès un premier projet de souveraineté-association au Parti libéral du Québec. Un an plus tard, il crée le Parti Québécois dont le projet de souveraineté-association signifie en réalité l'accession à l'indépendance économique et politique du Québec. Une fois le projet accepté par les Québécois, des négociations avec le reste du Canada préciseront la nature exacte de la future association entre les deux États souverains. Mais Lévesque doit mettre son plan en sourdine pour atteindre le pouvoir.

Le 15 novembre 1976, le Parti québécois remporte les élections avec 41,4 % des votes. Dès lors, René Lévesque tempère la position indépendantiste de son parti. En mai 1977, il convainc les militants péquistes d'obtenir l'appui des Québécois par référendum avant d'entamer des négociations avec Ottawa sur la souveraineté du Québec. Ce référendum est tenu le 20 mai 1980 et la proposition de souveraineté-association entre le Québec et le Canada sera rejetée par 59,56 % des voix.

(Extrait de Martin, 2009)

CHAPITRE 2 (RÉ)AJUSTEMENTS THÉORIQUES

QUAND LES COMPLÉMENTS DITS « FACULTATIFS »
NE SONT PAS FACULTATIFS

Frédéric Sabio

Introduction

Dans cet article¹, je souhaiterais rendre un modeste hommage aux travaux que Claire Blanche-Benveniste a consacrés durant toute sa carrière à la syntaxe du verbe, domaine qui l'a très tôt passionnée, et qui a donné lieu, grâce à sa rencontre avec Karel van den Eynde dans les années soixante, à l'élaboration d'une méthode de description qui visait à étudier les faits de rection à partir de certains indices pronominaux et d'autres critères d'insertion paradigmatique : connue comme l'« approche pronominale », cette méthode est porteuse d'une idée tout à fait fondamentale, qu'elle a inlassablement et admirablement défendue tout au long de sa vie de linguiste : l'idée selon laquelle les outils conceptuels les plus opératoires pour la description syntaxique sont ceux qui se laissent décrire à partir des propriétés morphosyntaxiques des catégories particulières, telles que le verbe, dont le pouvoir constructeur est très fort. C'est à partir des constructions (verbales, nominales ou autres) qu'elle a toujours mené sa réflexion sur l'organisation grammaticale, pour ne considérer que dans un second temps comment, par un jeu complexe de combinaison et d'intrication, celles-ci pouvaient se rejoindre pour former des unités plus grandes, de l'ordre de la phrase ou de l'énoncé. Claire partait donc de la réalité grammaticale qui était le plus directement saisissable par les propriétés distributionnelles des catégories, en explorant avec une aussi grande minutie la dimension paradigmatique et la dimension syntagmatique des structures langagières. En revanche, comme elle y a souvent insisté, la phrase était pour elle une unité bien trop floue et composite pour qu'on puisse en faire usage d'une manière vraiment contrôlée : considérer que les relations de dépendance syntaxique auraient vocation à se déployer au sein d'une unité-phrase est une idée en laquelle elle ne croyait guère. Du reste, la notion de « phrase » apparaît peu dans ses écrits² ; et lorsqu'elle apparaît, c'est le plus souvent de manière critique, comme dans cet avertissement : « La *phrase* fait partie de ces objets que nous manipulons lorsque nous écrivons. A partir de son existence comme unité graphique, elle fonctionne comme une unité de représentation commune de la langue, et la grammaire scolaire l'a installée

dans ce rôle. Mais cela n'implique pas que ce soit une unité efficace pour la description grammaticale » (Blanche-Benveniste, 2002).

En particulier, Claire se montrait très agacée que l'on présente comme une caractéristique de la phrase, ce qui était en fait une caractéristique du verbe et de sa construction : l'idée par exemple qu'on puisse dire qu'une phrase est indicative, passive ou interrogative la laissait perplexe... Voici à titre d'illustration ce qu'elle écrivait à propos des « phrases négatives » :

Le bon usage utilise l'exemple suivant,

'La chienne n'a pas aboyé'

pour illustrer la *phrase négative* (Grevisse-Goosse, § 215). Parler de *phrase négative* est pourtant étrange. [...] L'étiquette semble convenir quand la phrase qui sert d'exemple recouvre exactement le domaine de la construction verbale. Mais il suffirait de mettre d'autres éléments en tête de cette même *phrase* pour constater qu'ils ne tombent pas du tout sous la portée de la négation. Dans une version allongée,

'Malheureusement, ce dimanche-là, la chienne n'a pas aboyé.'

Il est évident que la négation ne s'applique qu'à la construction du verbe *aboyer* (et encore, selon des modalités complexes de portée de la négation), mais pas du tout à *malheureusement* ni à *ce dimanche-là*. En fait, l'étiquette de *phrase négative* ne signifie pas du tout que la phrase a la propriété d'être négative, mais seulement qu'elle contient une construction verbale affectée d'une négation, dont la portée reste à délimiter. Une désignation moins ambiguë, comme *construction verbale négative*, ferait apparaître nettement la répartition : c'est le verbe et non la phrase qui constitue l'unité syntaxique affectée par la négation. (Blanche-Benveniste, 2002).

Nous voudrions insister sur la nécessité – brillamment exposée dans l'extrait ci-dessus – de ne pas assimiler de façon hâtive le niveau du verbe et de sa construction à celui de la « phrase », en proposant de jeter un regard critique sur la notion de complément « accessoire » telle qu'elle est appréhendée par les grammaires traditionnelles. Ce faisant, on s'interrogera sur certains effets « constructionnels » qui sont en jeu dans la sélection des compléments.

1. Compléments « essentiels » et compléments « accessoires »

Comme chacun sait, la distinction que la grammaire traditionnelle opère usuellement entre les compléments dits « essentiels » ou « obligatoires » d'une part, et les compléments dits « non essentiels », « accessoires », « facultatifs », « circonstanciels » ou « de phrase » d'autre part, est assez fragile, et a donné lieu à de légitimes critiques (Voir par ex. Chervel, 1977 ; Béguelin *et al.*, 2000).³ Il apparaît en effet qu'un qualificatif comme « essentiel » ou « obligatoire » reste très flou quant au niveau d'analyse auquel il est supposé s'appliquer : s'agit-il, au plan de la langue, de désigner de la sorte tous les compléments sélectionnés de manière spécifique par un verbe particulier ? Ou devrait-on considérer comme « essentiels » les seuls compléments réputés non supprimables ? De fait, il est bien connu qu'il n'y a pas de relation biunivoque entre le plan des sélections valencielles opérées par un verbe au niveau « puissanciel »⁴, et le caractère requis de leur réalisation en discours ; si bien qu'une grande partie du lexique verbal peut très bien, dans certaines situations, ne pas instancier certains de ses compléments pourtant qualifiables d'« obligatoires », comme cela a été souvent montré pour les verbes transitifs à objet non réalisés⁵.

La question que je voudrais soulever ici est d'une certaine façon opposée à celle de la non réalisation des éléments réputés obligatoires : c'est le cas, moins souvent évoqué, des compléments qui, tout en devant être considérés comme « non essentiels », sont susceptibles de revêtir dans certains énoncés un caractère quasiment indispensable. Je vais prendre deux exemples extrêmement banals afin de poser le problème :

Dans une structure du type

(1) Paul viendra *demain*

le complément temporel est évidemment à analyser comme un élément « de simple rection », qui ne relève pas de la structure spécifique du verbe *venir*, mais serait vraisemblablement compatible avec l'ensemble des verbes constructeurs français. Et il se trouve en outre que cet élément n'est pas nécessaire à la bonne réalisation de l'énoncé. Pour un exemple comme celui-ci, parler de complément facultatif ou non essentiel comme le font les grammaires n'a donc pas de quoi heurter le sens commun. Si on considère à présent la construction clivée correspondante :

(2) c'est demain que viendra Paul

il est manifeste que le constituant temporel, qui est singularisé par les marqueurs de clivage, ne peut pas être purement et simplement retiré de l'énoncé sans produire un énoncé bancal (**c'est que viendra Paul*). La suppression ne serait acceptable qu'en transformant la construction de manière substantielle, c'est-à-dire en faisant non seulement disparaître les éléments *c'est* et *que*, (ce qui donnerait ?*viendra Paul*) mais en faisant également passer le sujet en position anté-verbale, pour aboutir à *Paul viendra*. Doit-on tirer argument du caractère « nécessaire » de ce complément pour lui accorder le statut d'un élément valenciel ? Bien sûr que non, dans la mesure où pas plus que dans l'exemple (1) *demain* n'est ici sélectionné par le verbe de manière spécifique. Ce qui rend le complément indispensable ici, c'est exclusivement le type d'énoncé dans lequel il est engagé. Du reste, la distinction entre valence et simple rection telle que Claire l'a envisagée est suffisamment précise pour que le complément de (2) puisse être décrit de manière non ambiguë comme non valenciel.

La situation nous paraît nettement moins claire du côté de la tradition : en effet, la distinction entre les compléments « essentiels » et « non essentiels » semble miser sur le caractère fondamentalement supprimable de ces derniers. Par exemple, Riegel *et al.* (1999 : 140) énoncent comme toute première propriété du complément « circonstanciel » le fait qu'« il est facultatif ». De même, Pierre Le Goffic (1993 : 76) explique que :

Les constituants primaires accessoires ne sont, par définition, pas nécessaires pour que la phrase 'tienne debout' syntaxiquement : ainsi *hier* et *en revenant du lycée* dans *Hier, j'ai rencontré Marie en revenant du lycée*. Le qualificatif d'accessoire est à prendre au plan strictement syntaxique et ne signifie pas que ces constituants ont une importance sémantique de second ordre : ils peuvent être rhématiques, et donc cruciaux sémantiquement, – mais même alors, ils ne sont pas nécessaires à la bonne formation syntaxique de l'énoncé.

Dans le modèle de Le Goffic (1993 : 77), il est fait état de trois degrés de relation entre un verbe et ses compléments (qu'il situe à l'intérieur d'un continuum) :

- a - Compléments très liés au verbe et obligatoires : *ressembler à N*
- b - Compléments très liés au verbe et non obligatoires : *mentir à N*
- c - Compléments non liés syntaxiquement au verbe et non obligatoires : *dormir à N*

On remarque que si ce schéma prévoit bien le fait qu'un complément « très lié au verbe » puisse être non réalisé (cas *b*), il ne prévoit absolument pas qu'un complément « non lié au verbe » ne puisse pas être supprimé. On peut donc se demander comment devrait être analysé le complément temporel dans l'exemple (2) qu'il serait raisonnable de caractériser tout à la fois comme « non lié syntaxiquement au verbe » et obligatoire « pour que la phrase tienne debout ».

Gilbert Lazard (1994) distingue quant à lui quatre types de relations entre verbe et complément :

- a) Actants régis et requis, dont la présence est exigée, et la forme imposée, par le verbe : *rencontrer, appartenir, résulter*
- b) Actants régis mais non requis (à réalisation optionnelle) : *penser, croire, parler*
- c) Actants non régis mais requis : ceux qui ont une forme libre (non imposée par le verbe et compatibles avec la classe verbale en général) mais dont la présence est exigée par certains verbes : locatif pour *habiter, se rendre, aller*
- d) Circonstants : présence facultative, place souvent libre

A nouveau, l'appartenance d'un complément à la classe des « circonstants » (cas *d*) semble impliquer pour G. Lazard son caractère facultatif.

2. « Accessoire pour le verbe » ne signifie pas « accessoire pour l'énoncé »

On comprend assez facilement l'origine de cette difficulté : dans certaines approches traditionnelles qui prennent la phrase pour cadre de description grammaticale, la distinction en deux types de compléments, quelle que soit la manière dont on les désigne, mêle en fait deux dimensions hétérogènes : la première d'entre elles équivaut assez strictement à la distinction qu'établit le GARS entre les éléments de valence et les éléments de simple rection et fait référence au type de sélection qui est opérée par un verbe constructeur donné dans une formulation donnée⁶ : on reste ici dans la stricte observation de ce que Claire avait joliment désigné comme « la prise régissante du verbe ».

Mais souvent, un second critère s'ajoute plus ou moins subrepticement au premier : celui de la bonne réalisation de la phrase. On trouve cette double conception dans la présentation de P. Le Goffic : il relève d'une part que le complément accessoire n'est « pas nécessaire à la bonne formation syntaxique de l'énoncé » ou évoque la nécessité que « la phrase tienne debout » (cf. citation *supra*) ; mais dans le même temps, il pense pouvoir établir la ligne de partage entre « essentiels » et « accessoires » sur la seule base des propriétés lexico-syntaxiques des verbes, comme en témoigne le schéma suivant, qui propose un classement bâti à partir des seuls infinitifs verbaux (1993 : 77) :

<----->		
ressembler à N	mentir à N	dormir à N
essentiel	?	accessoire

Cette double saisie, à la fois lexicale et phrastique, peut sembler cohérente lorsqu'on a affaire à des compléments qui sont en même temps non valenciels et supprimables (le temporel de (1) peut ainsi être reconnu comme « non essentiel » dans les deux sens du terme), mais devient plus difficile à soutenir dès lors qu'on est en présence de compléments non valenciels, mais non supprimables pour des raisons liées à leur *mise en énoncé* (tels que le fait de se réaliser à travers tel ou tel « type de phrase » : un dispositif particulier de la rection, une forme spécifique de diathèse, une configuration macrosyntaxique donnée...).

Il serait utile de proposer un modèle qui distingue plus nettement entre les faits de sélection opérés par le verbe dans une formulation donnée et les faits d'actualisation des compléments qui peuvent être mis sur le compte de certains types particuliers d'énoncés⁷. Nous proposons la présentation suivante :

	Type de sélection opéré par le verbe (dans une formulation donnée)	Réalisation des compléments en fonction du type d'énoncé	Exemple
1	Elément de valence à réalisation requise par le verbe recteur		Il se rend à <i>Paris</i> souvent La fenêtre donne <i>sur la rue</i> Il ressemble à <i>son frère</i> Ce travail lui a pris <i>trois jours</i>
2	Elément de valence à réalisation non requise par le verbe recteur	Réalisation requise par la forme de l'énoncé	C'est à <i>Marie</i> qu'il a donné le livre Ce qu'on a mangé c'est <i>des tomates</i>
3		Réalisation non requise par la forme de l'énoncé	Il a donné le livre à Marie On a mangé des tomates
4	Elément de simple rection (à réalisation non requise par le verbe recteur)	Réalisation non requise par la forme de l'énoncé	L'assassin apparût à huit heures On joue aux boules sur un terrain plat Je suis venu pour te voir
5		Réalisation requise par la forme de l'énoncé → PROMUS	<i>A huit heures</i> apparut l'assassin Ça se joue <i>sur un terrain plat</i> Si je suis venu c'est <i>parce que je voulais te voir</i>

Cette présentation⁸ prévoit que certains éléments de valence puissent ne pas être réalisés (en 3 dans le tableau), mais permet également de rendre compte du cas des éléments de simple rection non annulables dans certains types d'énoncés, et que nous désignerons comme « promus » (en 5). Je voudrais illustrer succinctement ce type de « promotion », en prenant trois exemples : certaines structures « symétrisantes », les formulations verbales qui font usage du pronom « se », et certaines organisations macrosyntaxiques dans lesquelles figurent des constructions en *parce que*.

3. Trois illustrations

3.1. Structures symétrisantes

Mon premier exemple concernera certaines structures « symétrisantes », dont le type le mieux connu est celui habituellement désigné par le terme d'« inversion locative ». Un exemple typique en serait :

(3) dans la chambre jouaient les enfants

Ces énoncés, dans lesquels l'antéposition du complément prépositionnel est associée à la postposition du sujet nominal ont des propriétés syntaxiques et sémantiques remarquables qui sont bien connues et que je me contenterai de rappeler en quelques mots :

- Le sujet est invariablement un syntagme nominal. Les formes *rien* et *tout* par exemple ne paraissent pas attestées. Quant aux sujets clitiques, ils sont totalement exclus :

(4) *Dans le salon se trouvait-il

- Ce type d'organisation, qui ne concerne pas exclusivement les rections locatives, affecte essentiellement les constructions dans lesquelles ne figure aucun autre complément que le SP qui occupe la position frontale, c'est-à-dire les constructions à verbe intransitif. En effet, les verbes qui construisent à la fois un OD et un OI, tels que les verbes de donation ou de parole, ne permettent pas de passer de :

(5) Paul a offert un livre à Marie
Paul a répondu à Marie qu'il ne viendrait pas

à

(6) *A Marie a offert Paul un livre / *A Marie a offert un livre Paul
*A Marie a répondu Paul qu'il ne viendrait pas / *A Marie a répondu qu'il ne viendrait pas Paul

A propos de ce dernier exemple, on note que la difficulté d'antéposer l'OI demeurerait même en l'absence de réalisation de l'OD :

(7) Paul a répondu à Marie / ??A Marie a répondu Paul

La raison en est que *répondre*, même « allégé » de son OD, reste un verbe de parole fondamentalement bivalent dans sa structure (il s'agit toujours de répondre « quelque chose », même si le « quelque chose » en question n'est pas précisé). En revanche, les énoncés suivants, dans lesquels « répondre », au sens de « faire écho », ne construit aucun OD, sont tout à fait bons :

(8) A la torche de la lune répond le reflet des feux souterrains [Caudel P., *Le soulier de satin*]

(9) Aux jurons d'aise, aux cris de guerre répondent les hurlements des victimes [Lanzmann J., *La horde d'or*]

Cette contrainte vaut également pour les cas où le complément antéposé est un élément de simple rection. Par exemple, un énoncé tel que

(10) Marie a commencé son travail

peut être réalisé sans OD (*Marie a commencé*), tout comme il peut évidemment s'adjoindre un élément temporel de simple rection (*Marie a commencé à 8h*). Ce qui est difficile en revanche, c'est de renverser l'ordre Sujet / Complément, sous la forme :

(11) ?à 8h a commencé Marie

A nouveau, c'est la présence d'une position abstraite d'OD qui, même si elle n'est pas instanciée, bloque ce type de disposition linéaire. Que l'on prenne en revanche un exemple dans lequel *commencer* ne construit aucun OD, et dont le sujet prend un sémantisme non agentif, et le renversement de structure devient acceptable :

(12) La levée de la garde a commencé à 8h

(13) A 8h a commencé la levée de la garde

- L'usage de ces structures est assez fortement lié à certaines restrictions de nature sémantique : on sait par exemple que le verbe acquiert certaines particularités, notamment les verbes de déplacement, qui prennent ici une valeur souvent qualifiée de « faible », « légère », ou « non-dynamique ». Dans ce type d'emplois, les verbes ont des sujets qui tendent à être non agentifs ; et ils refusent toute précision temporelle qui pourrait évoquer un processus saisissable dans son déroulement : c'est le cas de « Une glycine court tout au long du mur » qui accepte le présent ou l'imparfait, mais plus difficilement le passé composé ou le passé simple qui conduirait à une interprétation dynamique un peu absurde. Or il est bien connu que l'inversion locative privilégie la valeur non dynamique des verbes de déplacement : de fait,

(14) Le long du mur courait une glycine

est bien plus recevable qu'un énoncé dans lequel « courir » serait employé comme verbe dynamique :

(15) ?Dans le parc courait Paul

En résumé, les énoncés qui viennent d'être évoqués apparaissent hautement spécifiques : ils connaissent des contraintes syntaxiques assez rigoureuses et induisent des effets de signification inédits qui doivent les faire considérer comme des constructions de plein statut. Dans le cas précis de l'inversion locative, comme dans l'exemple « dans la chambre jouaient les enfants » donné plus haut, on pourrait à bon droit affirmer que l'élément locatif est à la fois un complément du verbe et qu'il est « obligatoire » pour la bonne réalisation de la phrase ; le problème est que ces deux caractéristiques conjointes pourraient être retenues comme indice de son statut de « complément essentiel » selon la vision de Le Goffic. Il paraît nettement préférable de faire la distinction entre ce qui relève des propriétés sélectionnelles du verbe recteur et ce qui relève des spécificités de ce tour « symétrisant », en disant d'une part que la séquence locative est un élément de simple rection, et d'autre part que la position locative se trouve *promue* par le type même de construction dans laquelle elle apparaît ; et c'est cette promotion qui lui donne du coup son caractère « essentiel ».

3.2. Constructions comportant un *se* de formulation : l'exemple du verbe *jouer*

Dans un exemple comme :

(16) ça se dit

le pronom *se* est analysé par l'approche pronominale⁹ comme l'indice d'une formulation verbale particulière : il forme avec le sujet une structure qui peut être mise en relation systématique avec une rection en *le*, *la* ou *les* :

(17) ça se dit – on le dit

Sémantiquement, il n'y a pas d'agent exprimé dans ce type de formulation, ce qui lui donne un effet de passif. Ce qui est intéressant pour notre propos, c'est qu'avec d'assez nombreux verbes, les constructions de ce type sont très régulièrement accompagnées par un complément qui apporte des informations spatiales, temporelles ou autre et qui est réalisé sous forme lexicale. Il était déjà relevé dans Blanche-Benveniste *et al.* (1984 : 134) que le verbe était souvent accompagné d'« un élément supplémentaire ». Je prendrai ici le seul exemple du verbe *jouer* : dans un corpus oral et écrit de 1 million 500 mille mots¹⁰, on ne trouve aucun exemple du type *ce jeu se joue* ; on trouve en revanche des emplois tels que les suivants :

(18) ça se joue *comme ça* : indication de la manière (20 occurrences)

ils savent que le football est un jeu qui se joue à *onze* [écrit, cerf]

ce jeu s'appelle la pelote basque ça se joue *avec euh une balle ah qui rebondit contre un mur* [oral, corpaix]

ce jeu se joue *avec les pieds* [oral, corpaix]

le jeu de rôles + se joue donc *a plusieurs* [oral, corpaix]

ça se joue *avec des boules beaucoup plus grosses + sur un terrain qui est toujours bien lisse* [oral, crfp]

La partie se joue *en 2 manches et une belle* [écrit, cerf]

(19) ça se joue *ici* : indication d'un lieu (10 occurrences)

le football se joue *sur terrain aimanté* pour ne pas que le ballon casse les branches des arbres et les vitres des fenêtres. [écrit, cerf]

ça se joue *autour d'une table chez quelqu'un dans un salon n'importe où* [oral, corpaix]

non ça se joue *partout* hein enfin ça se joue aussi bien à *Marseille* [oral, crfp]

dans quel pays ça se joue particulièrement [oral, crfp]

(20) ça se joue à *ce moment-là* : indication du moment (1 occurrence)

Le palet se joue alors *dès l'automne* [écrit, cerf]

Si on prend des exemples de *jouer* dans un autre type de formulation, il est en revanche très facile de trouver des exemples dépourvus de tout élément de simple rection, comme :

- (21) quand il pleut à midi on doit rester à l'intérieur on reste assis puis *on joue* [oral, corpaix]
 (22) c'est fini *on joue plus aux cartes* [oral, corpaix]

Il apparaît donc que c'est l'emploi d'une construction tout à fait spécifique au plan syntactico-sémantique, à savoir la formulation verbale en *se* à effet de passif, qui favorise, de manière assez prévisible, la réalisation d'éléments indiquant la manière, le lieu ou le temps¹¹. A partir de ce constat, deux hypothèses sont possibles : soit on pose que la formulation en *se* oblige à réanalyser les propriétés valenciennes de *jouer*, en considérant que les éléments locatifs ou temporels y prennent un statut valenciel ; soit on continue à les considérer comme des éléments de simple rection, en mettant leur caractère presque obligatoire, ou très régulièrement attesté, sur le compte du type même de formulation à travers laquelle se réalise la construction¹².

3.3. Organisations macrosyntaxiques impliquant des séquences en « parce que »

Si on se situe à présent au niveau des relations de macrosyntaxe telles qu'elles se réalisent à travers les « dispositifs » de la rection, on observe des phénomènes de promotion identiques.

Je rappelle que parmi les unités de macrosyntaxe, on fait une distinction entre l'élément Noyau, qui est « l'unité minimale de macro-syntaxe, qui permet de former un énoncé autonome » (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990 : 114) et d'autres types d'unités qui sont placées soit avant le noyau (éléments Pré-Noyaux), soit après (éléments Post-Noyaux), soit à l'intérieur (éléments Intra-Noyaux). Par exemple, on a une succession entre un pré-Noyau et un Noyau dans :

- (23) [ce qui me frappe]_{pré-No} [c'est à quel point il y a une très grande pauvreté de l'imaginaire et de l'action de l'action quotidienne de ces gens-là]_{No} [oral, les gris-gris]
 (24) [au médecin du SAMU qui se déplace]_{pré-No} [je lui fournis les indications que vous nous avez données]_{No} [oral, cité par Blasco, 2006]

une succession entre un Noyau et un post-Noyau, dans :

- (25) [ce sont eux]_{No} [qui ont défendu d'abord euh les ouvriers]_{post-No} [oral, corpaix]
 (26) [on peut toujours y aller]_{No} [au musée]_{postNo} [oral, cité par Blasco, 2006]
 (27) (un jour il arrive avec une pastèque) [onze kilos]_{No} [elle faisait]_{post-No} [oral, corpaix]

Il est évident que dès lors qu'un élément régi par le verbe prend le statut de Noyau, il acquiert *ipso facto* un statut central dans l'organisation de l'énoncé, qui le rend non supprimable ; et ce, que cet élément soit valenciel ou non.

Je voudrais donner quelques illustrations de séquences rectionnelles en *parce que*. Ces éléments n'ont aucun statut valenciel pour aucun verbe français, mais ils se trouvent fréquemment promus dans certaines configurations macrosyntaxiques, dont certaines leur sont assez spécifiques. Ils peuvent :

- apparaître sous forme clivée, comme la plupart des autres éléments de simple rection :

- (28) ils font une fau- une faute à chaque mot mais enfin euh *c'est pas parce qu'ils sont euh dans les poids lourds* qu'ils font une faute à chaque mot [oral, corpaix]

- être réalisés sous une forme différée, donnant l'impression d'avoir été réalisés « après-coup » ; voici un exemple dans lequel la séquence régie est séparée du début de la construction par le connecteur *mais* :

(29) *c'est un métier pénible + + d'accord + mais pas parce que c'est un métier privé ou parce que c'est un métier public parce que tout simplement c'est un X un métier pénible* [oral, corpaix]

- être donnés dans une tournure spécifique en *Si* ou en *Quand* :

(30) si je te raconte cette histoire *c'est parce que ça m'a touché* [oral, corpaix]

(31) je sais que ça ne vous intéresse pas beaucoup + mais si je suis là *c'est parce que moi ça m'intéresse* [oral, crfp]

(32) si aujourd'hui euh je suis dans la sécurité incendie ben *c'est parce que + le feu je sais ce que c'est* [oral, corpaix]

(33) lorsque par exemple Toulouse-Lautrec faisait une affiche à en en lithographie - *c'est pas parce qu'il était un artiste c'est parce qu'il n'y avait que la lithographie qui permettait de reproduire une affiche* [oral, crfp]

- ou être engagés dans un autre type de dispositif, qui reste à étudier plus précisément, dont le premier terme est constitué par une relative :

(34) Par-contre, celui qui est kinésologue, au Québec, *c'est parce qu'il a un baccalauréat d'une université reconnue au Québec* [écrit, net]

(35) Les chats qui ont un sale caractère, *c'est parce qu'ils ressemblent à leur maître ou c'est inné ?* [écrit, net]

(36) un homme qui fait la vaisselle *c'est parce qu'il travaille dans un bar* tandis qu'une femme qui fait la vaisselle *c'est tout simplement une femme*. [écrit, net]

Dans toutes ces configurations, qu'il ne m'est pas possible de décrire en détail, la séquence régie notée en italiques a le statut d'un Noyau macrosyntaxique ; et vu qu'on définit le noyau comme l'unité *minimale* de macrosyntaxe, il y aurait quelque chose d'absurde à se demander si les compléments de cause ainsi réalisés sont « essentiels » ou « non essentiels ». Ils sont d'une certaine manière essentiels « pour que la phrase tienne debout », mais n'en demeurent pas moins non essentiels relativement aux propriétés sélectionnelles des verbes. Il sera plus rigoureux de dire qu'ils restent des éléments de simple rection (non sous-catégorisés par le verbe), mais qu'ils se trouvent promus par le type même de structure macrosyntaxique à travers laquelle ils sont actualisés.

Conclusion

L'opposition entre les éléments de valence et les éléments de simple rection telle qu'elle a été proposée par les tenants de l'Approche Pronominale a le mérite d'être très rigoureusement fondée³³ : elle est liée aux propriétés sélectionnelles dont est doté un verbe dans une construction donnée. En revanche, lorsque la grammaire traditionnelle veut séparer les compléments obligatoires des compléments facultatifs, elle ne dit jamais très précisément si elle tient le plus ou moins grand degré de « nécessité » comme une propriété du verbe et de sa construction, ou comme une propriété de la phrase. Or cette ambiguïté est fort gênante car un élément valenciel peut en certains cas ne pas être réalisé sans que la phrase ait à en pâtir ; et inversement, un simple rectionnel peut

très bien être nécessaire à la bonne formation de la phrase. Il nous a donc paru utile d'essayer de séparer les deux dimensions dans l'analyse, en envisageant qu'à côté des compléments « essentiels pour le verbe », il puisse y avoir des compléments « essentiels pour l'énoncé ».

Notes

¹ Je remercie A. Valli pour ses commentaires et suggestions.

² On relève par exemple que le terme n'apparaît quasiment pas dans son dernier ouvrage (2010) et ne figure même pas à l'index placé en fin de volume.

³ Afin de ne pas s'enfermer dans des choix terminologiques trop liés à cette idée un peu obscure « d'obligation », de très nombreux linguistes ont choisi de s'affranchir de la terminologie scolaire pour adopter des termes moins marqués (voir par ex. la différence entre les compléments « identificateurs » et « non identificateurs » du verbe [Milner, 1989, p. 432] ; la différence entre les Objets et les Ajouts, etc.). Claire Blanche-Benveniste a quant à elle proposé de distinguer les éléments de valence et les éléments de simple rection. Le terme classique de « valence », emprunté à L. Tesnière, désigne la partie de la construction verbale qui caractérise « le sens et la construction minimale d'un verbe » (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, 45) : la valence correspond ainsi aux éléments considérés comme spécifiques à un verbe donné dans un type de construction donné. À l'opposé, les éléments de simple rection sont à la fois non spécifiques et réputés compatibles avec l'ensemble des verbes constructeurs sans phénomène de sous-catégorisation.

⁴ Cf. la distinction que faisait G. Guillaume entre le « plan de puissance où siège la langue et [le] plan de l'effet où siège le discours » (*leçon du 21 décembre 1945* ; publié 1985, p. 41).

⁵ Noailly (1997), Larjavaara (2000), Akihiro (2004), Blanche-Benveniste (2007).

⁶ Le terme de « construction » étant ambigu, l'Approche pronominale a proposé la notion plus précise de « formulation », qui désigne l'une des constructions admises par un lexème verbal, sachant que de très nombreux lexèmes verbaux en admettent plusieurs : par exemple, *tu me répugnes* et *j'y répugne (à faire ça)* sont deux formulations différentes du verbe *répugner* (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984).

⁷ Nous sommes bien conscient que « type d'énoncé » demanderait à être défini plus précisément.

⁸ La première ligne du tableau concerne les éléments valenciels que l'on trouve invariablement (ou presque invariablement) réalisés, quel que soit le type d'énoncé considéré. En ce cas, le caractère « requis » de l'élément semble pouvoir être directement mis sur le compte des propriétés sélectionnelles du verbe.

⁹ Blanche-Benveniste *et al.* (1984) donne une description précise de ces tournures.

¹⁰ La base CERF élaborée à Aix-en-Provence par J. Véronis et le Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP).

¹¹ D. Willems nous fait remarquer que ces emplois ont souvent une dimension déontique : « ce jeu se joue [= doit se jouer] de cette façon ».

¹² A. Valli nous indique qu'on pourrait voir dans la présence de ces compléments une propriété des constructions semi-figées du verbe « jouer », si l'on pense à des suites telles que « jouer avec les pieds », « jouer en deux manches », « jouer autour d'une table », qui sont des collocations, donc des suites indissociables.

¹³ Même si dans les faits, la distinction entre valenciels et simples rectionnels est très difficile à attester pour de nombreux emplois verbaux. Le fait de savoir si la distinction entre les deux types doit être conçue comme absolue ou graduelle est un problème majeur que nous n'avons pas souhaité aborder dans ce court article (Cf. Willems 1981 et Bramati 2008 pour une discussion).

Bibliographie

Akihiro, H. 2004. *Contribution à l'étude de la valence verbale en français contemporain, la non réalisation du complément d'objet direct*. Thèse de Doctorat. Aix-en-Provence : Université de Provence.

Béguelin, M.-J. (éd.). 2000. *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck Dicolot.

Blanche-Benveniste, C. 1975. *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française : essai d'application à la syntaxe des pronoms*. Paris : Champion. [Thèse d'Etat]

Blanche-Benveniste, C. 1981. « La complémentation verbale. Valence, rection et associés ». *Recherches sur le français parlé*, n° 3, pp. 57-98.

Blanche-Benveniste, C. 2002. « Phrase et construction verbale ». *Verbum*, n° XXIV, 1-2, pp. 7-22.

Blanche-Benveniste, C. 2007. L'obligation de complément, le lexique et la catégorie grammaticale. In : Fernandez-Vest, J. (dir.). *Combat pour les langues du monde – Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège*. Paris : L'Harmattan (Coll. : « Grammaire et Cognition » n°4 et 5), pp. 81-90.

Blanche-Benveniste, C. 2010. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys (nouvelle édition).

Blanche-Benveniste, C. 2010. *Le français – Usages de la langue parlée*. Leuven-Paris : Peeters [avec la collaboration de P. Martin]

Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., van den Eynde, K., Mertens, P. 1990. *Le français parlé : Etudes grammaticales*. Paris : Editions du C.N.R.S.

Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéfanini, J., Van den Eynde, K. 1984. *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.

Blanche-Benveniste, C., Van Den Eynde, K. 1970. « Essai d'analyse de la morphologie du verbe français. Présentation d'hypothèses de travail ». *Orbis*, n° 19, pp. 404-429.

Borillo, A. 1998. *L'espace et son expression en français*. Gap/Paris : Ophrys.

Bramati, A. 2008. *Objets, ajouts, rection. Les compléments des verbes français et italiens*. Rovereto : Egon.

Chervel, A. 1977. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français, histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.

Cornish, F. 2001. « L'inversion 'locative' en français, italien et anglais : propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives ». *Cahiers de Grammaire*, n° 26, pp. 101-123.

Fuchs, C. 2006. « Locatif initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé ». *Linguisticæ Investigationes*, n° 29 :1, pp. 61-74.

Fuchs, C., Fournier, N. 2003. « Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet nominal ». *Travaux de Linguistique*, n° 47, pp. 79-109.

- Guillaume, G. 1985. *Leçons de linguistique – 1945-1946*. C. Lille-Laval : Presses universitaires de Lille & Presses de l'Université Laval.
- Lahousse, K. 2003. *The distribution of nominal postverbal subjects in French*. Thèse. Paris-Leuven : Université Paris 8 – Katholieke Universiteit Leuven.
- Larjavaara, M. 2000. *Présence ou absence de l'objet : limites du possible en français contemporain*. Helsinki : Humaniora 312, Annales Academiæ Scientiarum Fennicæ, Academia Scientiarum Fennica.
- Lazard, G. 1994. *L'actance*. Paris : PUF.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la Phrase française*. Paris : Hachette.
- Milner, J.-C. 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- Noailly, M. 1997. « Les mystères de la transitivité invisible ». *Langages*, n° 127, pp. 96-109.
- Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R. 1999. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Tasmowski, L., Willems, D. 1987. « Les phrases à première position actancielle vide : 'Par la porte ouverte (il) entraient une odeur de nuit et de fleurs' ». *Travaux de linguistique*, n° 14/15, pp. 177-191.
- Willems, D. 1981. *Syntaxe, lexique et sémantique – Les constructions verbales*. Gent : Rijksuniversiteit te Gent.
- Willems, D. 1989. « Généricité, spécificité et constructions verbales : les structures à sujet inversé ». *Equivalence*, n° 17-18, pp. 175-181.
- Willems, D. 1993. « L'impact de l'ordre des mots sur la prédication. La relation sujet-prédicat ». *Travaux de Linguistique*, n° 26, pp. 89-101.

CHAPITRE 2 (RÉ)AJUSTEMENTS THÉORIQUES

CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE ET LE PRINCIPE D'IMMANENCE

Ruggero Druetta

Introduction

L'œuvre de Claire Blanche-Benveniste frappe par la profondeur de son intuition, par l'acuité de son analyse, qui a modifié sur bien des points l'attitude des linguistes, par la rigueur de la méthode, qui a créé ses propres outils d'analyse et lui a permis d'atteindre des résultats importants, par l'ampleur et la constance de son travail en faveur de la constitution de corpus de français parlé respectueux des données. Mais quelle est la clé de voûte de cet édifice intellectuel, qui assure la cohérence des différentes directions dans lesquelles elle s'est engagée, de l'analyse de l'oral à l'intercompréhension des langues romanes, en passant par l'orthographe ou la syntaxe verbo-pronominale, pour ne citer que les axes majeurs de sa réflexion ? Personnellement, nous avons toujours été frappé, lorsque nous suivions ses séminaires de troisième cycle, par l'insistance avec laquelle elle répétait qu'il ne faut pas mélanger les niveaux et les principes d'analyse, et qu'il faut s'abstenir d'attaquer un niveau avant d'avoir épuisé le précédent : pas d'explication pragmatique ou sociolinguistique pour expliquer l'alternance entre deux constructions, par exemple, car cette attitude risque d'occulter des mécanismes linguistiques plus fondamentaux, sur lesquels viennent ensuite se greffer les exploitations pragmatiques ou les décalages sémantiques, alors que l'inverse ne se produit pas.

A partir de ce précepte pratique, qui rappelle le « principe d'immanence » de la linguistique, nous avons voulu aller à la recherche de ce qu'on peut bien appeler l'épistémologie de C. Blanche-Benveniste, à travers la comparaison avec les options de quelques-uns de ses prédécesseurs. Nous espérons que cela pourra contribuer à montrer la validité d'une méthode de travail qui, par-delà la personnalité de génie qui l'a incarnée, peut être appliquée avantageusement par d'autres chercheurs à l'étude de la langue. De ce point de vue, le « principe d'immanence » nous semble constituer un angle d'attaque d'autant meilleur qu'il a caractérisé toute la linguistique du XX^e siècle et que c'est en fonction de la manière de l'appliquer qu'on peut caractériser le travail du chercheur, au-delà du courant dont il se réclame.

1. Saussure ?

À l'origine de tout, il y a la phrase finale du *Cours de linguistique générale* de Saussure, qui résume la nouveauté de son apport à l'autonomie de la linguistique par rapport à d'autres disciplines (histoire, pédagogie etc.), d'autres préoccupations (d'ordre esthétique, moral, rhétorique, etc.) et d'autres outils d'analyse (l'ontologie des référents ne pouvant se substituer à leur conceptualisation ou à leur lexicalisation) : « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (CLG 317). Or, bien qu'il ait été démontré que cette phrase ne représente pas la conclusion de Saussure mais bien celle des éditeurs, il est indéniable que cette formule a fait mouche et qu'elle a été reprise par grand nombre de linguistes après Saussure, notamment structuralistes.

Sous cette forme, elle offrait en effet un critère de scientificité et d'autonomie à une discipline qui se cherchait une dignité qui la libèrerait de la tutelle d'autres disciplines telles que la philologie ou la littérature, et lui permettrait d'élaborer ses propres principes et méthodes. Cependant, par-delà son efficacité, la formule restait floue : quel sens attribuer au mot *objet* ? Quels sont l'extension et le périmètre de la *langue*, ce qui permet de déterminer si les catégories et les observables utilisés en font partie ou pas ?

2. Knud Togeby, la structure et l'immanence

Dans une acception, « immanence » vaut « indépendance de la linguistique » : cela revient à dire que celle-ci n'est pas une discipline ancillaire, voire qu'elle prétend, *via* le principe de structure, au statut de discipline « normative », instaurant une épistémologie servant de modèle à d'autres sciences humaines, ce qui sera le cas de la sémiologie, de l'anthropologie, etc., pendant une partie du XX^e siècle. Dans cette acception, le terme complémentaire de la dichotomie immanence-transcendance est généralement occupé par la religion, dont la science doit s'affranchir, comme le montre cet extrait de Knud Togeby :

La vie intellectuelle du XX^e siècle se laisse caractériser avant tout par deux principes : celui de la structure ou de la totalité, et celui de l'immanence ou de l'indépendance. [...] Le point de vue immanent représente le caractère propre du XX^e siècle, par opposition à l'unité religieuse des sciences et des arts au moyen âge et par opposition au mélange entre tous les domaines de la vie intellectuelle qui s'est produit depuis.

Dans la linguistique moderne, les deux principes se retrouvent, tous les deux établis par Ferdinand de Saussure, le grand pionnier de la linguistique de nos jours. (1951 : 7)

De ce point de vue, le nouveau paradigme structuraliste reprend donc exactement la valeur assignée à cette dichotomie par Kant. Le refus de la transcendance, entre autres choses, oriente le structuralisme vers l'analyse exclusive des formes, rejetant à l'extérieur des éléments qui entretiennent des liens avec les formes psychiques de la langue : non seulement les éléments ayant trait au corps social, qui n'auront aucune place dans l'approche linguistique², mais aussi, en dépit des affirmations de Saussure sur les deux faces du signe linguistique, l'aspect sémantique des formes étudiées. Togeby, par exemple, définit la sémantique comme « une discipline extra-grammaticale » et affirme que « il suffit de connaître l'emploi d'un élément grammatical pour en connaître l'essence ; il n'est pas nécessaire de pouvoir aussi en donner une définition sémantique » (1968 : 167).

La position de ce structuraliste pur permet de donner, par contraste, un premier aperçu de la position de notre collègue à l'égard du principe d'immanence. Togeby rejette en effet hors du champ linguistique toute considération de son ou de sens. C. Blanche-Benveniste, quant à elle, n'a jamais renié la sémantique, qu'elle convoquait comme complémentaire à l'observation syntaxique et pouvant constituer le préalable à la découverte des propriétés syntaxiques de certains groupes de mots présentant un trait sémantique commun. C'est le cas, entre autres, des « verbes à rection faible », dont la liste, pourtant non exhaustive, est faite à partir de la propriété sémantico-pragmatique de « validation personnelle » alors que leur caractérisation syntaxique ne vient que dans un deuxième temps :

Ce sont des verbes comme *je trouve, je crois, je pense*, ayant une valeur sémantique de « validation personnelle », qui sont dotés d'une syntaxe particulière leur permettant de se construire avec *que* ou en incise [...] Ils sont dits « de rection faible » parce que les séquences en [*que* + verbe] qu'ils construisent ne sont pas équivalentes aux pronoms *le, cela* » (Blanche-Benveniste, 2010 : 129).

En revanche, sur un plan strictement méthodologique, Blanche-Benveniste serait d'accord avec Togeby. Dans sa réflexion, en effet, elle oppose deux sortes de sémantiques : d'une part la *sémantique lexicale* dont le linguiste doit se débarrasser, au moins dans un premier temps de l'analyse, car la perception des fonctionnements syntaxiques risque d'être faussée tant qu'on ne sépare pas impossibilité grammaticale et inacceptabilité sémantico-lexicale. D'autre part, la *sémantique grammaticale*, mise en place par les relations de rection des catégories (verbe, nom, adjectif), qui correspond *grosso modo* aux structures actanciels et qui permet par exemple de reconnaître des structures de donation, de causation etc. C'est le principe même de l'approche pronominale, présent dès sa thèse (1975) : l'utilisation des pronoms a une valeur heuristique, car ils permettent non seulement de faire ressortir les relations construites par le verbe, mais de le faire avec des énoncés naturels, avec beaucoup plus d'immédiateté que ne le feraient des syntagmes nominaux, soumis à toutes sortes de restrictions de vraisemblance² :

L'approche pronominale propose une réponse à ces questions d'acceptabilité et de grammaticalité. Pour fuir ces pièges du lexique plus ou moins vraisemblable, tout en tenant compte des limites grammaticales, nous avons proposé de recourir à des pronoms, ou plutôt à des « pro-formes » (parce qu'il ne s'agit pas que du domaine des noms, mais aussi celui des adjectifs et des adverbies), capables de représenter les caractéristiques les plus générales du lexique. [...] Il est plus intéressant d'utiliser des pro-formes que des étiquettes comme [personne, locatif] car elles fournissent des énoncés naturels, faciles à manipuler pour l'analyse [...] Elles ont l'avantage de neutraliser le lexique et de ne pas égarer le grammairien dans le domaine du lexicalement vraisemblable. (2002 : 59-60)

3. Un pas en arrière : Humboldt et la notion d'*innere Sprachform*

Parmi les auteurs ayant nourri la réflexion saussurienne il faut mentionner W. von Humboldt. Ce philosophe, par sa conception des langues comme organismes reflétant et conditionnant la pensée des peuples qui les parlent, est considéré comme l'un des initiateurs du comparatisme et de l'anthropologie linguistique. Cependant, ce qui va retenir notre attention ici, c'est sa conception de la langue comme composée

d'une partie matérielle (*Lautform*) et d'une partie psychique, impossible à observer directement, mais constituant sa véritable structure (*innere Sprachform*). Cette dichotomie est importante pour deux raisons : tout d'abord, elle inaugure la conception binaire du langage, par-delà le niveau auquel chaque théorie situe la coupure et les relations entre les deux composantes. Les deux termes du couple saussurien *signifiant-signifié*, par exemple, se situent entièrement au niveau psychique³, alors que la conception humboldtienne se retrouve presque parfaitement dans la double articulation de Martinet ou dans l'opposition chomskyenne *deep structure* – *surface structure*⁴. L. Tesnière, dont la théorie de la valence a influencé C. Blanche-Benveniste, cite explicitement la dichotomie humboldtienne au début de son œuvre posthume (1959) comme argument pour justifier l'existence de l'*ordre structural*, immatériel, pluridimensionnel mais impossible à observer directement, qui est sous-tendu à l'*ordre linéaire*, seul observable. Par ailleurs, cette dichotomie terminologise aussi la métaphore spatiale *intérieur-extérieur*, qui a depuis toujours servi à la représentation du langage (cf. Normand, 1997). Celle-ci opère à plusieurs niveaux, parmi lesquels nous retiendrons deux options⁵ : la possibilité d'une démarche scientifique en linguistique, d'une part, conformément aux critères durkheimiens d'objectivation, puisqu'on peut traiter les productions langagières – et la langue – comme des objets extérieurs à l'observateur⁶. D'autre part, la possibilité de délimiter plus précisément un domaine d'investigation, dont on peut énumérer les éléments intérieurs et extérieurs. Par rapport au premier critère, la langue peut être considérée comme entièrement transcendante par rapport et au locuteur et à l'observateur, comme chez Saussure, ou comme partiellement immanente et entretenant des rapports variés avec ceux-ci : pour Chomsky, par exemple, la langue est intériorisée par le locuteur et le linguiste peut se fonder sur son intuition, ce qui annule le critère de l'extériorité descriptive. Le second critère est d'ordre plus technique et permet de discriminer plusieurs attitudes descriptives, l'immanence consistant à décrire le système sans tenir compte du contexte d'énonciation, tandis que l'attitude opposée consiste à dépasser cette opposition par l'intégration d'une partie plus ou moins large du contexte, ce qui aboutit à l'abandon de la description du système linguistique au profit de celle de la communication langagière.

Si nous essayons d'appréhender les options épistémologiques de Claire Blanche-Benveniste à l'aune de cette grille, il est évident que son choix de faire reposer toute analyse sur les corpus, ainsi que son travail scrupuleux sur les critères de leur transcription à des fins d'analyse grammaticale, la situent du côté de la langue-objet, transcendante par rapport à l'analyste. C'est là l'une des raisons de son opposition au générativisme, qui privilégiait l'intuition du linguiste et l'exemple fabriqué. Elle y voyait un risque de circularité, car les exemples de la grammaire générative étaient tendanciellement normatifs et coïncidaient avec la notion intériorisée de phrase écrite. L'utilisation de l'oral, au contraire, est le gage d'une approche empirique et inductive qui remet en cause les idées reçues et oblige à repenser à nouveau frais la description du système tout entier. C'est à ce sujet qu'intervient la deuxième acception de la métaphore intérieur/extérieur : pour Claire Blanche-Benveniste, en effet, écrit et oral se situent du même côté de la frontière et constituent l'intérieur de l'objet « langue ». Contre la tentation de poser deux systèmes coexistants, ce qui aurait permis de ne pas toucher aux descriptions courantes de l'écrit, elle clame que le système est unique ; c'est d'ailleurs pour s'opposer aux conceptions polysystémiques qu'elle forge l'étiquette polémique de « français tout court »⁷. Sa conception unitaire s'avère plus immanente que les conceptions polysystémiques, car celles-ci font intervenir un élément extérieur

– ici : le canal – pour établir une séparation que ne justifie pas le système lui-même. La délimitation d'un intérieur de la langue va de pair avec la mise en garde contre l'utilisation de tout élément extérieur à des fins explicatives :

La diversité linguistique, telle que nous l'avons envisagée dans les études du GARS menées à Aix, est en rapport avec ce que J.R. Firth (1959) nommait « diversité intérieure à chaque locuteur ». En nous intéressant à certains phénomènes syntaxiques, nous les avons vus se manifester de façon diverse chez un même locuteur, dans une même situation et à l'intérieur d'une même prise de parole. [...] Cette diversité [...] n'est pas facile à analyser parce qu'il n'est pas facile de la mettre en corrélation avec des éléments extérieurs à l'exercice de la langue. » (1995 : 147)

Face à l'évidence de la variation, c'est avec des instruments immanents qu'elle essaie de l'appréhender, notamment les notions de *grammaire première-grammaire seconde* ou *langue du dimanche-langue de tous les jours*⁸, qui font référence aux représentations des locuteurs eux-mêmes, alors qu'elle stigmatise la fuite en avant consistant à attribuer les phénomènes observés à des raisons extralinguistiques, sans en chercher les mécanismes langagiers :

La plupart des explications ont pour caractéristiques de faire intervenir des *faiblesses* imputées aux locuteurs (ils auraient des difficultés à produire ce qu'ils conçoivent, ou à passer de la langue au discours, ou à passer du discours à l'énonciation, etc.) et de se situer à l'extérieur des règles qui servent à décrire le lexique et la grammaire de la langue. Si les phénomènes d'hésitation et répétition ont été ainsi rejetés dans les marges de l'analyse linguistique, c'est sans doute parce qu'ils ne paraissent pas jouer un rôle fondamental, ni dans l'ordre pragmatique, puisqu'ils pourraient au contraire encombrer les échanges entre locuteurs, ni dans l'ordre grammatical, parce qu'il pourrait sembler difficile de les décrire systématiquement.

On peut soutenir un point de vue opposé, en cherchant à les interpréter, au contraire, comme de précieux indices permettant d'accéder à la naissance des syntagmes, sous leur aspect à la fois grammatical et lexical, et par là même à mieux comprendre leur fonctionnement. (2003 : 154)

Le déplacement de la frontière intérieur/extérieur entraîne le rejet de la plupart des études sociolinguistiques, qui présentaient le défaut de s'intéresser plus aux « fonctions » du langage qu'à sa structure (Blanche-Benveniste, 1987 : 58) ou de chercher des corrélations simplistes entre formes et appartenance sociale. A la base de « la rencontre inachevée avec la sociolinguistique » (Gadet, 2012), il y a eu le souci de dénoncer l'illusion que la connaissance de la grammaire du français était complète et qu'on pouvait donc « passer à autre chose » (Blanche-Benveniste, 1987 : 86), sans se demander si les données orales recueillies par les sociolinguistes étaient de nature à remettre en cause la connaissance de la langue tout court. En termes de délimitation intérieur-extérieur, le grief de C. Blanche-Benveniste contre ces approches vise donc la limitation – trop restrictive – de l'intérieur de la *langue* à la seule langue écrite, alors que l'oral – avec ses écarts – en constituerait l'extérieur, ce qui en ferait l'objet d'étude idéal de la communication sociale et autoriserait l'emploi de critères extralinguistiques pour l'appréhender. L'exigence épistémologique d'immanence l'amène au contraire à considérer les données écrites et orales comme également pertinentes pour la description du système, à renoncer à toute explication étrangère à l'exercice de la langue et à poser l'établissement du système global comme préalable à la recherche de corrélations avec d'autres phénomènes.

4. Harris : distributionnalisme et linguistique de terrain

Le structuralisme prend une allure particulière aux Etats-Unis, où les anthropologues et les linguistes se trouvent confrontés à des langues autochtones dépourvues de description et de tradition grammaticale. La volonté d'en donner une description systématique les pousse par conséquent à développer des méthodes d'analyse inductive qui renouvellent la perception des faits de langue : c'est ainsi que prend forme le distributionnalisme, incarné par des chercheurs comme Franz Boas, Edward Sapir ou Leonard Bloomfield et systématisé par Zellig S. Harris. C'est à partir de leurs travaux que la syntaxe cesse d'être une grille héritée des langues anciennes et appliquée avec plus ou moins de bonheur aux autres langues, et que la place centrale de l'analyse linguistique est occupée par les données concrètes sous forme de corpus synchronique⁹. Initialement utilisée dans le cadre du behaviourisme bloomfieldien, cette approche, dans la systématisation réalisée par Harris (1951) est destinée à la linguistique descriptive et se veut neutre par rapport à une théorie du langage. Cependant, par son utilisation exclusive de corpus recueillis et de manipulations contrôlées, il est évident que le distributionnalisme américain repose sur l'objectivation de la langue, dont le corpus constitue un échantillon représentatif, ainsi que sur l'objectivation des mécanismes d'analyse, que le linguiste doit être en mesure d'explicitier. Du point de vue de notre interrogation initiale, il s'agit là d'une nouvelle manière d'envisager l'épistémologie de la linguistique ; la langue considérée comme un objet d'étude indépendant du linguiste aboutit à un statut apparemment contradictoire de la linguistique, que nous pouvons résumer par l'oxymore *immanence transcendante*. La langue possède en effet une réalité et un fonctionnement propres (immanence), transcendant le sujet parlant et, *a fortiori*, le linguiste. L'investigation linguistique devra donc viser l'immanence par rapport à la langue décrite (d'où l'appellation de « linguistique autonome ») et le chercheur se devra par conséquent d'employer uniquement des moyens langagiers afin de dégager et de décrire le fonctionnement de la langue et de ses éléments, sans avoir recours à des catégories appartenant à d'autres domaines. C'est le principe harrisien de la « métalangue dans la langue », à savoir l'utilisation du langage naturel comme outil métalinguistique au lieu de formalismes et de symboles appartenant à d'autres langages.

Chomsky, qui fut l'élève de Harris, développe une épistémologie très différente : la langue, d'après lui, est le révélateur du fonctionnement du cerveau, par-delà les différences entre idiomes particuliers, et il revient au linguiste d'en dégager la structure profonde, sous-jacente aux énoncés, qui constitue un modèle des opérations mentales intervenant dans la production du langage. Dès lors, la langue, puisqu'elle repose sur une faculté génétiquement contrôlée, n'est plus considérée comme autonome, mais comme immanente à l'homme en tant que tel (postulat de la grammaire universelle), et la linguistique comme une branche de la psychologie cognitive. Sans nous attarder sur l'aspect réductionniste de cette vision, nous constatons que les points de rupture par rapport à la démarche harrisienne sont nombreux : l'adoption du « style galiléen » implique en effet un éloignement des données par la quête d'abstraction et par la mathématisation comme gage du caractère scientifique de la démarche, auxquelles s'ajoute la « tolérance épistémologique » vis-à-vis des inadéquations empiriques locales des théories possédant déjà un bon niveau de profondeur. Le corpus fournissant des *données* cède le pas à l'intuition du linguiste, fabriquant des *exemples* en nombre limité, ce qui réduit l'assiette de l'analyse et expose les descriptions génératives aux critiques des sociolinguistes (Boutet, 1980 ; Corbin, 1981). La méthode reste immanente, mais

c'est la visée de la description qui cesse de l'être, car la langue est considérée comme la trace d'autre chose et le postulat de la grammaire universelle oblige à rechercher une cohérence entre les évidences des différentes langues étudiées, par-delà les différences de surface, ce qui situe l'enjeu de l'analyse linguistique à un niveau d'abstraction plus élevé, donc plus éloigné des objets langagiers concrets.

Face à ces deux approches, C. Blanche-Benveniste montre un intérêt pour Chomsky, mais choisit Harris comme plus conforme à son idée de la linguistique et à ses visées analytiques. C'est en 1968, lors de son séjour à l'Université Lovanium à Kinshasa, qu'elle rencontre Karel van den Eynde, grâce à qui elle fit l'expérience directe de l'application concrète des méthodes distributionnelles à des langues africaines. C'est peut-être à partir de cette expérience qu'elle décida de renouveler l'étude du français en y intégrant les données de la langue parlée, appréhendée par ces méthodes et dépouillée de tout *a priori* idéologique ; en tout cas, ce sont ces méthodes qu'elle utilise pour bâtir sa description de la syntaxe verbale, qui deviendra l'*approche pronominale* à partir de l'ouvrage co-signé avec K. van den Eynde, J. Deulofeu et J. Stéfanini (1984) mais qui, dans sa thèse (publiée en 1975), est présentée comme la première application d'un édifice théorique à part entière, une « théorie de la langue française »³⁰, qu'elle poursuivra tout au long de sa carrière.

Comme nous l'avons dit, le générativisme n'est pas exclu *a priori* ; elle s'y intéresse au contraire, à cause de la rigueur de son approche, qui se manifeste par l'explicitation des règles et par la cohérence réciproque qui doit les caractériser. Elle reformule parfois certains aspects de sa problématique en termes génératifs (1975 : 33-39) et il lui arrive de se servir d'appellations génératives (c'est le cas entre autres du « complémentateur »). Gaatone (2012) propose une reconstruction intéressante de l'évolution de sa pensée sur la morphologie verbale qui montre, dans les premiers articles consacrés à ce problème, une analyse conforme à l'approche générative, postulant des formes de base non attestées et des règles de transformation pour les formes concrètes, tandis que, dans les articles suivants, elle s'en éloigne progressivement en faveur d'une analyse basée sur les formes attestées et non attestées. Si son adhésion au distributionnalisme est nette, son refus du générativisme n'est pas dogmatique : elle a toujours reconnu au chomskysme la réhabilitation d'une introspection qui fut salutaire pour la linguistique à une époque où celle-ci se pulvérisait dans une multitude d'études concrètes qui perdaient de vue l'ensemble, le système posé par Saussure comme complément nécessaire de l'immanence. Cependant, sa formation de philologue médiévale, qui lui avait appris le plus grand respect des données, la prédisposait à accueillir l'empirisme distributionnaliste, sa recherche de régularités systématiques et de corrélations, et à rejeter l'abstraction mentaliste comme étant peu fidèle à la diversité des manifestations concrètes de la langue. En particulier, son adhésion au principe d'immanence se traduit par un mouvement de balancier entre la théorie et les données, car ces dernières modifient en la complétant notre connaissance de la grammaire tout court : « Dans cette relation entre les données et la théorie, il ne s'agit pas d'utiliser le français parlé pour illustrer une théorie, mais de trouver une théorie qui permette d'absorber les données du français parlé » (Blanche-Benveniste, 1987 : 90). C'est à la lumière de ce respect des données et de l'immanence de l'analyse linguistique qu'on doit comprendre son appel réitéré en faveur de la constitution de grands corpus de langue parlée, qu'elle estimait toujours en nombre insuffisant pour asseoir une description réaliste de la langue française dans son ensemble, ce qui a pour effet de repousser toujours plus loin la clôture distributionnelle.

Un autre élément d'immanence, qui différencie l'approche de notre collègue de la version classique du distributionnalisme est représenté par sa position davantage incluyente concernant la prise en compte des phénomènes de performance, généralement rejetés en dehors du champ de l'investigation linguistique comme relevant du domaine de la parole individuelle (Dubois, Dubois-Charlier, 1970 : 4-5). Loin d'être traitées de scories à éliminer, les pauses, hésitations et autres bribes constituent au contraire une pièce essentielle dans la découverte des modes de production de l'oral, de l'intersection du paradigmatique et du syntagmatique, ainsi que du niveau macrosyntaxique comme niveau supérieur à celui de la construction verbale, plus en accord avec les données orales et permettant de mieux faire ressortir des régularités là où la grammaire traditionnelle, avec sa notion de phrase, basée essentiellement sur des conventions orthographiques de l'écrit – que celui-ci brave d'ailleurs assez souvent – ne voyait que désordre et inachèvement. La macrosyntaxe permet aussi de récupérer les éléments suprasegmentaux et d'en montrer l'interaction particulière avec la structure syntaxique, selon le principe de « souveraineté-association » que Ph. Martin décrit dans ce volume et que C. Blanche-Benveniste partageait entièrement, au point de l'insérer dans son dernier ouvrage (2010)¹¹.

Un dernier choix méthodologique qui la rapproche de Harris et la différencie de Chomsky concerne le recours à la « métalangue dans la langue », ce qui confirme son projet de linguistique immanente. Aussi bien dans sa thèse que dans *Pronom et Syntaxe*, le choix des pronoms correspond à cette volonté d'utiliser un métalangage « naturel », où le dégagement des structures valencielles verbales ne comporte pas de formalismes extérieurs à la langue¹², mais aboutit à des énoncés qui restent naturels pour n'importe quel locuteur et, qui plus est, correspondent à une démarche naturelle de ceux-ci dans leurs activités de reformulation¹³. Elle continue par là les suggestions harrisienne et offre une voie complémentaire à celle pratiquée par Maurice Gross qui, à partir de la même théorie, adopte toutefois une approche plus formalisée et fait une place plus importante au lexique.

5. Immanence et transcendance chez G. Guillaume

Il est impossible de résumer en quelques lignes la richesse de la théorie guillaumienne et l'influence qu'elle a eue sur la formation de Claire Blanche-Benveniste, notamment par le biais de Robert-Léon Wagner et de Jean Stéfanini. Pendant une partie de sa carrière, elle a suivi cette approche et n'a jamais caché son admiration pour la manière dont Guillaume abordait les problèmes, en particulier dans son analyse des articles (1919), où il renverse le traitement habituel des GN, en posant l'article comme tête qui fixe genre et nombre, et le nom comme expansion de celui-ci (« le nom se dit de l'article » ; « on devrait dire que l'article pré-note en lui le nombre et le genre du nom qui va lui être appliqué »)¹⁴. Il en est de même de son étude du verbe (1929), « l'une des meilleures descriptions du verbe français, structuraliste (américaine) avant l'heure »¹⁵. Ici, nous nous limiterons toutefois à son approche du couple immanence-transcendance.

Chez Guillaume, la notion d'immanence est utilisée dans deux contextes assez différents : un contexte épistémologique global, opposant linguistique diachronique (grammaire historique) et synchronique, et un contexte technique local, comme principe à l'œuvre dans un grand nombre de faits de langue. Voici ce qu'il écrit au sujet de l'immanence épistémologique :

La linguistique historique [...] appartient à une linguistique dont il serait exact de dire qu'elle ne sort pas explicativement de l'immanence de la langue. En effet, l'explication produite est toujours celle qu'un fait de langue considéré tient son existence d'un fait antérieur soumis plus ou moins à la loi du changement. [...] L'explication linguistique portée en transcendance consiste [...] à chercher l'explication dans l'homme même, dans la nature de l'esprit humain. Le postulat est alors que la langue vient en permanence de l'homme, son créateur. La langue est créée par l'homme pour l'homme, et il s'agit d'une création non finie, continuée. Étudier les faits linguistiques sur la base ferme de ce postulat, c'est tenir l'explication linguistique en transcendance. Perdre de vue ce postulat et considérer seulement que la langue vient d'elle-même, de son antériorité, chaque fait de langue ayant derrière soi pour l'expliquer un fait antécédent originel, c'est tenir l'explication en immanence. (Guillaume, 1985 : 44)

D'après Guillaume, l'explication transcendante est supérieure, car suffisante, alors que l'explication diachronique immanente comporte une pétition de principe qui la rend intrinsèquement insuffisante.

Un système linguistique bien fini relève donc d'une première explication, transcendante, *qui en rend raison à partir de lui-même*, et d'une seconde explication, immanente, qui en rend raison à partir de ses états de définition dépassés. Or - et c'est ici que la chose se complique et revêt au point de vue doctrine toute sa beauté - or ces états de définition antérieurs, explicatifs à l'égard de ceux postérieurs, n'ont eux-mêmes existé qu'en vertu de leur agencement interne, aucun d'eux n'ayant jamais renoncé à ne devoir son existence qu'à lui-même. (Guillaume, 1985 : 52, notre italique)

Cette réflexion, apparemment contradictoire (la linguistique immanente doit chercher ailleurs, alors que la linguistique transcendante se suffit à elle-même) nous aide cependant à préciser la pensée de Guillaume : en effet, la linguistique transcendante ne sort pas de l'état de langue qu'elle s'est donné pour objet, tout en posant une corrélation forte entre la langue et le psychisme humain. Cette conception satisfait donc au premier critère d'autonomie (utilisation de données homogènes), mais pas au second (distinction des plans d'analyse), et c'est sans doute ce point qui poussera C. Blanche-Benveniste, malgré son admiration pour ce grand linguiste, à choisir une approche méthodologiquement plus exigeante en ce qui concerne la séparation des niveaux d'analyse.

L'usage technique de la dichotomie immanence/transcendance fait quant à elle référence à la saisie interne d'un procès dans son déroulement (immanence) ou à sa saisie de l'extérieur, comme procès complet (transcendance). Cet emploi correspond au sens de base d'immanence posé par Aristote¹⁶ : est immanent ce qui reste dans l'être ; est transcendant ce qui se réalise à l'extérieur de l'être. Cette dichotomie s'applique à de nombreux faits de langue, et notamment aux verbes, où l'on distingue entre l'immanence des formes simples et la transcendance (aspect accompli) des formes composées. Guillaume ramène les distinctions aspectuelles du français à cette dichotomie, qu'on retrouve en filigrane dans la paire *temps impliqué-temps expliqué*, opposant l'aspect inhérent au lexique verbal (*t. impliqué*) et son actualisation en discours (*t. expliqué*, par la morphologie ou d'autres indications de nature lexicale¹⁷). Cette distinction n'est pas strictement épistémologique, mais nous pouvons signaler tout de même qu'on en retrouve un écho dans l'opposition entre *sémantique grammaticale* et *sémantique lexicale*, présente dès la thèse de C. Blanche-Benveniste, où il lui arrive de mentionner

le sémantisme immanent comme facteur d'explication, par exemple dans le cas des auxiliaires, à propos desquels elle affirme que « les analyses de G. Guillaume, dans lesquelles l'auxiliaire *être* est rattaché à la présence d'une 'chute de tension interne' du verbe, doivent pouvoir fournir un cadre d'analyse beaucoup plus satisfaisant »¹⁸, mais renonce à ce type d'explication, car c'est à l'étude des éléments formels qu'elle consacre sa recherche et n'y intègre des considérations sémantiques que pour autant que celles-ci découlent d'agencements formels spécifiques (elle se situe donc sur le plan de la sémantique transcendante, « expliquée » pour utiliser la terminologie de Guillaume). Ceci ne revient pas à nier l'intérêt de la sémantique lexicale mais à respecter, une fois de plus, le deuxième critère d'autonomie de la linguistique que nous avons énoncé plus haut. L'immanentisme linguistique pratiqué par Blanche-Benveniste est donc surtout une exigence de type épistémologique et méthodologique qui consiste à ne pas amalgamer tous les niveaux et les facteurs qui interviennent dans le fonctionnement du langage, mais à isoler chaque niveau et à s'astreindre à l'épuiser avant de passer à un autre. Cela ne signifie pas nier le bien-fondé des autres niveaux, mais permet de rechercher une cohérence entre les phénomènes décrits à chaque niveau, ce qui ne va pas de soi si l'on renonce à s'imposer des délimitations préalables.

Nous terminerons cette partie consacrée à Guillaume par la mention de sa vision du rapport entre les données et la théorie, ce qui représente une autre formulation de l'épistémologie linguistique, envisagée sous l'angle méthodologique :

On explique selon qu'on a su comprendre. On comprend selon qu'on a su observer. Compréhension et explication sont, en toute science où elles sont recherchées, tributaires d'une observation qui devra pour susciter pleinement l'une et l'autre être fine et complète. Elle tiendra sa finesse de l'acuité de vision physique et mentale de l'observateur et sa complétude du rigoureux souci qu'il aura de tenir sous son regard, sans en laisser échapper aucune partie, l'entier de l'objet en cause. [...] Aucune science d'observation plus que la science du langage n'est servie de l'observé. [...]

L'attitude du linguiste à l'endroit du langage, est une attitude de curiosité. Il s'en propose, par une première tension de curiosité, une connaissance de l'ordre du voir qui fait concevoir; et par une seconde tension de curiosité, une connaissance de l'ordre du concevoir faisant voir, le voir, second, raciné au concevoir, étant d'une autre qualité que le voir, premier, raciné à l'étiage du voir. En l'état présent des choses, la seconde tension de curiosité n'est pas paritaire de la première et un mal dont, à son insu, souffre la linguistique actuelle est d'être devenue un grand voir de ce qu'est le langage et d'en être demeurée un concevoir, un comprendre petit. (Guillaume, 1964 : p. 272-273)

La prise de conscience de ce que l'observateur modifie la réalité observée et que toute observation empirique est formulée dans les termes d'une théorie préexistante, qui conditionne la perception, est un acquis des sciences exactes que la linguistique de l'époque n'avait pas encore pleinement intégré. C. Blanche-Benveniste a su retenir cette leçon et, persuadée que l'acte de représenter les données de l'oral était loin de constituer une opération anodine ou pré-théorique, a voulu consacrer un ouvrage (1987) aux critères de constitution et de transcription des corpus. Celui-ci n'est pas un guide technique, mais un manuel théorique sur la manière de considérer les productions de français parlé et de démasquer les préjugés les plus surnois pouvant conditionner le chercheur qui entreprend ce genre d'étude. Non seulement la transcription conditionne la perception des données, comme dans le cas des trucs orthographiques (*i veut*

pas, p'tit, fin, etc.) ou du nettoyage des amorces, répétitions et autres « scories », qui alimentent le préjugé du caractère fautif de l'oral, mais en plus elle affirme qu'il n'y a pas une seule manière de transcrire, que celle-ci est fonction des objectifs que le chercheur s'est fixés. C. Blanche-Benveniste a été la première en France à soulever le problème du lien entre la représentation des données orales et la théorie proprement dite avec autant de lucidité et à proposer des solutions innovantes qui ont permis un avancement dans la connaissance des mécanismes de production de l'oral. Le principe d'immanence se traduit ici par le respect méthodologique et éthique d'une production située en dehors de l'observateur et qui a ses propres règles de fonctionnement qu'il s'agit de découvrir et de décrire dans un respect total de l'objet, au lieu de se consterner face au simple constat de sa difformité par rapport aux règles normatives que le linguiste a lui-même intériorisées en tant qu'élève.

Conclusion

Au terme de ce parcours, forcément rapide, nous pouvons affirmer que la quête de Claire Blanche-Benveniste se compose de deux mouvements complémentaires : un mouvement d'élargissement des données constituant la base de la réflexion linguistique et un mouvement de recentrage de celle-ci sur ce qui en constitue à ses yeux l'élément essentiel car distinctif : la syntaxe. Ces mouvements obéissent tous les deux au principe d'immanence tel que nous l'avons défini dans ces pages : l'élargissement des données, *via* les corpus de français parlé, contribue à l'objectivation de la langue en tant que réalité autonome par rapport au linguiste et immanente, car possédant en elle-même son principe (l'immanence transcendante, cf. § 4) ; le recentrage sur la syntaxe en constitue l'autre aspect, car elle vise les mécanismes immanents à la langue lui permettant d'être ce qu'elle est et offre aussi les instruments permettant, du moins en partie, de l'appréhender (les pronoms dans l'analyse de la rection verbale). C'est cette épistémologie, unie à la curiosité de compréhension dont parle Guillaume, que Claire Blanche-Benveniste a pratiquée tout au long de son existence et qui a porté les fruits si savoureux auxquels nous avons été nombreux à goûter et qui vont encore longtemps nourrir nos recherches.

Notes

¹ Cf. Normand (1997).

² Sur ce point, elle s'oppose à l'argument chomskien qui incite à prendre en compte le lexique pour la bonne formation des énoncés à partir de l'énoncé *Colorless green ideas sleep furiously*, cité en guise d'exemple de grammaticalité opposée à l'inacceptabilité sémantique. La position de Blanche-Benveniste est que la plausibilité d'une construction tient à l'adéquation pragmatique entre les mots et l'univers, postérieure à la syntaxe et pouvant être supprimée en vue d'obtenir une compréhension d'ensemble, basée sur la composante syntaxique (les pronoms), ce qui correspond à des pratiques assez courantes de reformulation. L'énoncé de Chomsky devient alors parfaitement acceptable : *elles dorment ainsi*.

³ Ce qui déplace la dichotomie au niveau de l'*innere Sprachform* par l'introduction d'un équivalent abstrait de la *Lautform*.

⁴ Chez Chomsky, toutefois, cette distinction n'est pas sans rappeler la dichotomie entre l'apparence et l'être, telle qu'elle fut posée par Démocrite, et sa critique de la connaissance sensible (ne pouvant atteindre que l'apparence) opposée à la connaissance rationnelle, scientifique.

⁵ Normand (1997) indique aussi le rapport signe linguistique (intérieur) – référent (extérieur) et le rapport entre signifiant matériel et signifié psychique, forme doxale de la dichotomie saussurienne.

⁶ A l'immanence de la linguistique par rapport à la langue s'oppose donc la transcendance de la langue par rapport au linguiste.

⁷ Cf. p. ex. Blanche-Benveniste (1983) et (1987).

⁸ Cf. Blanche-Benveniste (1985) et (1990).

⁹ La dialectologie européenne avait déjà inauguré ce type d'approche, mais avec un champ d'analyse et des méthodes plus limitées.

¹⁰ Cette indication est contenue dans le titre.

¹¹ Cf. aussi Blanche-Benveniste *et alii* (1990), ch. 3 et 4.

¹² Elle critiquait aussi ces étiquettes comme étant moins précises que les pronoms.

¹³ On retrouve ce principe jusque dans sa méthode d'intercompréhension des langues romanes (cf. Druetta 2012).

¹⁴ Guillaume 1982 : 225.

¹⁵ Jugement émis lors d'une séance, consacrée à Guillaume, du séminaire de troisième cycle de l'année 1994-95.

¹⁶ Il s'oppose donc au sens kantien utilisé par Togeby (§ 2).

¹⁷ Cf. p. ex., 1964 : 46-58.

¹⁸ Blanche-Benveniste, 1975 : 284.

Bibliographie

Blanche-Benveniste, C. 1975. *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française : essai d'application à la syntaxe des pronoms*. Paris : Champion.

Blanche-Benveniste, C. 1983. « L'importance du 'français parlé' pour la description du 'français tout court' », *Recherches sur le français parlé*, n° 5, pp. 23-45.

Blanche-Benveniste, C. 1985. « La langue du dimanche », *Reflet*, n° 14, pp. 42-43.

Blanche-Benveniste, C. 1990. « Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de *en* », *Recherches sur le français parlé*, n° 10, pp. 51-73.

Blanche-Benveniste, C. 1995. « Variétés des français, variété des enquêtes », In : Huot, H., Portine, H. (éds). *La linguistique appliquée aujourd'hui. Problèmes et méthodes (Publications de l'Association française de linguistique appliquée)*. Amsterdam : De Werelt, pp. 146-154.

Blanche-Benveniste, C. 2002. « La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 37, pp. 47-73.

Blanche-Benveniste, C. 2003. La naissance des syntagmes dans les hésitations et répétitions du parler. In : *Le sens et la mesure. De la pragmatique à la métrique, Hommages à Benoît de Cornulier*. Paris : Champion, pp. 153-169.

Blanche-Benveniste, C., Bilger M., Rouget C., Van den Eynde, K. et al. 1990. *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : Editions du CNRS.

Blanche-Benveniste, C., Deulofeu, J., Stéfanini, J., Van den Eynde, K. 1984. *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.

- Blanche-Benveniste, C., Jeanjean, C. 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Érudition, INALF.
- Blanche-Benveniste, C., Martin, P. 2010. *Le français. Usages de la langue parlée*. Leuven/Paris : Peeters.
- Boutet, J. 1980. « Quelques courants dans l'approche sociale du langage ». *Langage et société*, n°12, pp. 33-70.
- Corbin, P. 1981. « Regard sur le regard sociolinguistique sur la linguistique « ordinaire » ». *Langage et société*, n°16, pp. 3-65.
- Dominicy, M. (éd.) 1991. *Histoire, Epistémologie, Langage*, n° 13,1 (*Epistémologie de la linguistique*).
- Druetta, R. 2012. « A propos de la valeur heuristique de *machin* : un pont entre l'Approche Pronominale et l'intercompréhension ». *Intercompreensão* n° 3, pp. 113-130.
- Dubois, J., Dubois-Charlier, F. 1970. « Principes et méthode de l'analyse distributionnelle ». *Langages*, n° 20, pp. 3-13.
- Gaetone, D. 2012. Claire Blanche-Benveniste face aux tortueux méandres de la conjugaison française. In : Caddeo, S., Roubaud, M.-N., Rouquier, M., Sabio, F. *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*. Aix-en-Provence : PUP, pp. 73-80.
- Gadet, F. 2012. Une rencontre inachevée : la sociolinguistique de la langue et la syntaxe du français parlé. In : Caddeo, S., Roubaud, M.-N., Rouquier, M., Sabio, F. *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*. Aix-en-Provence : PUP, pp. 35-43.
- Guillaume, G. 1919. *Temps et verbe*. Paris : Champion.
- Guillaume, G. 1929. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : Hachette.
- Guillaume, G. 1964. *Langage et science du langage*. Québec : P. U. Laval ; Paris : Nizet.
- Guillaume, G. 1985. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1945-1946, série C : Grammaire particulière du français et grammaire générale I* (publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly). Québec : P. U. Laval ; Lille : P. U. Lille.
- Harris, Z. S. 1951. *Methods in structural linguistics*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Normand, C. 1997. « Intérieur/extérieur : fonction d'une métaphore ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 51, pp. 127-144.
- Saussure, F. de 1995 [1916]. *Cours de Linguistique générale*. Paris : Payot.
- Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Togebly, K. 1951, « Immanence et structure ». *Cercle Linguistique de Copenhague*, n° 51, pp. 7-24.
- Togebly, K. 1968. *Immanence et structure : recueil d'articles publiés à l'occasion du cinquantième anniversaire de Knud Togebly*. Copenhague : Akademisk Forlag.

Chapitre III

Ouvertures



CHAPITRE 3 OUVERTURES

CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE ET LA LANGUE DE L'ÉCOLE

Marie-Noëlle Roubaud

Introduction

Dès les années soixante-dix, Claire Blanche-Benveniste apparaît comme un pionner des recherches sur la description du français parlé alors que l'écrit demeure toujours la préoccupation principale de l'école française. Avec ses collègues du département de linguistique française à Aix-en-Provence, elle fonde, en 1976, le GARS (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe)¹ et constitue de grands recueils de corpus oraux, démontrant ainsi que le français parlé est « un objet légitime d'étude » (1987 : 1). Elle démontre que la description du français parlé s'intègre à une grammaire d'ensemble de la langue et que sa connaissance améliore celle de la grammaire du français². L'analyse de la langue orale l'amène à créer des outils, généralisables à l'écrit, outils manquant cruellement aux enseignants, surtout lorsqu'ils doivent évaluer la langue de leurs élèves.

Tout au long de sa carrière, C. Blanche-Benveniste se préoccupe de cette langue qui lui est si chère, et que l'école a, dans le cas de l'oral, pendant de nombreuses années, rejeté ou, au mieux, relégué au rôle de communication. Comme elle le dira lors d'un entretien avec des enseignants et des parents : « Il faut combattre l'idée que la langue est faite pour la communication, le langage est fait pour penser » (Coudoux, 1999).

Ses collaborations avec des spécialistes de l'acquisition du langage (dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix : Emilia Ferreiro au Mexique, Clotilde Pontecorvo à Rome, Ana Teberosky à Barcelone) et avec des linguistes s'intéressant à l'enseignement (Marie-José Béguélin à Neuchâtel, André Chervel à Paris³) l'amènent à « penser la langue » à l'école. Parallèlement, ses entretiens avec de nombreux enseignants inscrits à ses séminaires⁴ lui révèlent la difficulté qu'ils ont à enseigner le français (oral ou écrit), leur désarroi face à une langue qu'ils jugent complexe.

Les recherches de C. Blanche-Benveniste apportent des réponses aux questions des enseignants sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue à l'école⁵, réponses que nous avons recueillies dans certains de ses manuscrits.

1. Méthodologie

Nous avons travaillé sur des manuscrits de Claire Blanche-Benveniste⁶ non publiés (sauf celui de Rome, édité en italien), de 4 à 12 pages et en avons sélectionné 13, écrits entre 1975 et 2008⁷ :

Corpus des manuscrits par ordre chronologique

Ville	Lieu	Date	Titre du manuscrit
Paris	CRESAS ⁸	21 nov. 1975	<i>Peut-on parler de handicap linguistique ?</i>
Louvain	K.U. Leuven, Département Linguistick	29 mars 1976	Pas de titre (sur l'Approche Pronominale)
Louvain	K.U. Leuven, Département Linguistick	25 avril 1977	<i>De la nécessité de commencer l'étude de la syntaxe par le verbe et non par la phrase ; de la nécessité d'étudier les constructions verbales avec des classifieurs.</i>
Paris	CEFISEM ⁹	25 février 1980	<i>Une méthode pour analyser et comparer les productions, orales et écrites.</i>
Barcelone	Institut de Ciències de l'Educació de la Universitat Autònoma de Barcelona	18 janvier 1982	<i>Comment évaluer la compétence des enfants dans l'apprentissage de la langue écrite sans recourir à l'analyse métalinguistique.</i>
Lisbonne	Centro de Linguística da Universidade de Lisboa	29 avril 1987	<i>Quelques points de syntaxe nécessaires à l'analyse de l'oral.</i>
Nancy	Université de Nancy	16 mai 1988	<i>Recherches sur le français parlé : lexique et grammaire.</i>
Romans	école maternelle	30 mars 1992	<i>Récapitulatif de la recherche du GARS à Romans.</i>
Coudoux	école maternelle	4 mai 1999	<i>Rencontre entre les enseignants et parents de la FCPE et les enseignants-chercheurs de Linguistique Française à l'Université de Provence</i>
Rome	Università degli studi di Roma « La Sapienza »	1999	<i>Compétence linguistique et variétés hautes de la syntaxe¹⁰.</i>
Le Mans	IUFM ¹¹	22 janvier 2002	<i>Parodies : quand les enfants font l'expérience du langage des adultes.</i>
Barcelone	Institut de Ciències de l'Educació de la Universitat Autònoma de Barcelona	4-5 oct. 2002	<i>Oralitat i escriptura : les unitats de l'oral i de l'escrit¹².</i>
Clermont-Ferrand	IUFM	19 nov. 2008	<i>Les liens entre l'oral et l'écrit à l'école primaire.</i>

Tous ces textes ont été à la base de conférences faites en France ou à l'étranger, certaines d'entre elles devant un public d'enseignants. Des appels de notes renverront, en cours de lecture, à des articles édités traitant des mêmes problématiques. Ces manuscrits permettent de suivre l'évolution de la pensée de Claire Blanche-Benveniste ainsi que ses préoccupations du moment, ses centres d'intérêt, ses idées nouvelles,

ses « intuitions ». Leur lecture donne des pistes pour enseigner la langue à l'école et des informations sur la langue des enfants ; dans les premiers textes, certaines pistes apparaissent en filigrane alors que plus tard, d'autres sont explicitement développées. Si C. Blanche-Benveniste s'intéresse à l'école, c'est uniquement en tant que linguiste, reconnaissant que la pédagogie est affaire de spécialistes, comme elle le déclare déjà en 1982, puis vingt ans plus tard :

Sur ce point, nous pourrions faire quelques suggestions, mais, n'étant pas des maîtres de l'enseignement primaire, nous n'avons pas autorité pour décider. (Barcelone, 1982 : 1)

Précisons que je ne suis pas pédagogue, que je n'ai pas de méthodes d'enseignement à proposer. Mais je suis persuadée que nous devrions tous bénéficier de rencontres comme celle-ci, si nous savons poser les problèmes correctement. Les enseignants pourraient transmettre aux linguistes des trésors d'observations sur le développement du langage, qu'ils sont les seuls à pouvoir faire ; les linguistes pourraient prendre le temps de faire des analyses et de communiquer quelques interprétations qui seraient utiles pour l'enseignement. (Le Mans, 2002 : 1)

Mais pour pouvoir faire des observations sur la langue, encore faut-il être en mesure de pouvoir l'analyser. Les travaux de C. Blanche-Benveniste sur la description de la langue fournissent aux enseignants une méthode d'analyse et ses recherches sur la langue des enfants leur ouvrent de nouvelles perspectives. C'est ce dont nous allons rendre compte à travers l'analyse des manuscrits.

2. Dans le domaine de la description de la langue : apport d'une méthode

Dès 1964, Claire Blanche-Benveniste collabore à une grammaire du français¹³ mais ce n'est qu'à partir de ses travaux sur *l'Approche pronominale* (1975), dont le cadre a été élaboré avec Karel van den Eynde à Louvain, qu'elle développe une démarche originale d'analyse de la langue. En contact avec Chervel, spécialiste de l'histoire de l'enseignement du français (1977 et 2006), elle prend en compte ce paradoxe : l'école a de tout temps évalué l'écrit des élèves et ce qui est à la disposition des maîtres, ce sont les outils de la grammaire, complexes, inadaptés, insatisfaisants à leurs yeux. En proposant une méthode pour analyser la langue, elle donne aux enseignants le moyen d'avoir une vision d'ensemble de la grammaire.

2.1. Une méthode pour l'analyse grammaticale

Le titre de la conférence présentée à Louvain en 1977 : « De la nécessité de commencer l'étude de la syntaxe par le verbe et non par la phrase » résume la voie à suivre. Il faut s'appuyer sur le verbe si on veut analyser les énoncés et non sur la phrase :

Nous choisirons de poser comme première unité d'analyse syntaxique le verbe et non la phrase ; le verbe sera considéré comme une unité de construction syntaxique fondamentale ; le verbe construit ensemble des éléments de l'énoncé. [...] Nous passerons donc directement du verbe à l'énoncé, sans poser une unité intermédiaire. (Louvain, 1977 : 1)

C'est le verbe qui « construit » ses éléments. Il est un élément repérable par les enfants car il représente en français une catégorie où la morphologie est révélatrice. La phrase

est une unité trop abstraite pour eux¹⁴, comme elle l'affirme dès 1976 (un an après la publication de sa thèse) :

L'unité de phrase est une unité discursive, aléatoire. (Louvain, 1976 : 12)

C. Blanche-Benveniste aime à déclarer que la grammaire scolaire compte autant de compléments du verbe que de verbes si bien qu'elle ne peut être que simplifiée¹⁵. Elle propose aux enseignants des analyses simples (accessibles à des non-linguistes) en s'appuyant non pas en premier lieu sur le lexique mais sur les pronoms¹⁶ qui sont des indices de classement du lexique (des « classifieurs ») :

Or il nous semble que, au-delà des connaissances lexicales individuelles, la connaissance de la syntaxe est commune aux locuteurs. [...] Nous avons donc besoin de décrire les éléments construits par le verbe en fonction des catégories instituées par la langue, et non en fonction des sens lexicaux. Nous avons besoin de disposer de classifieurs du lexique. (Louvain, 1977 : 2)

C'est ainsi que la célèbre phrase de Chomsky « Des idées incolores dorment furieusement. » est compréhensible dès qu'on la pronominalise : « Elles dorment ainsi. ». Cette orientation méthodologique de partir du pronom pour aller vers le lexique est justifiée un peu plus loin dans le manuscrit où apparaît alors la notion de « relation de proportionnalité » :

La propriété fondamentale qui nous fait choisir les pronoms clitiques comme classifieurs réside en ce que nous appelons la relation de proportionnalité. Il existe, entre les phrases pronominales et les phrases lexicales avec lesquelles elles peuvent être mises en rapport, une relation constante de proportionnalité [...] Les pronoms clitiques permettent de saisir la construction verbale sans les inconvénients des problèmes de sélection lexicale et cependant, par la relation de proportionnalité, ils établissent le lien avec toutes les réalisations lexicales possibles. (Louvain, 1977 : 3)

Cette relation de proportionnalité (notée /) établit une relation entre deux constructions verbales : celle avec pronom et celle avec lexique (*elles dorment ainsi* / *des idées incolores dorment furieusement*) et il est très facile de retrouver la même proportionnalité pour un autre couple (*elles dorment ainsi* / *ces marmottes dorment paisiblement*). Même si l'énoncé de Chomsky semble pragmatiquement bizarre, il n'en demeure pas moins qu'il est analysable sur le plan grammatical. Ce recours à la pronominalisation est bien utile car il permet aux enseignants d'appréhender syntaxiquement tout énoncé, même ceux apparemment « hermétiques » (à l'oral comme à l'écrit).

Un autre avantage est que les pronoms indiquent le degré de relation au verbe des constituants de l'énoncé : degré fort (cas des sujets), degré faible (certains circonstanciels) ou degré nul (compléments hors construction verbale)¹⁷. Il devient alors possible de trouver la fonction des éléments lexicaux construits par le verbe et grâce aux pronoms, de les délimiter syntaxiquement (trouver où commence et où s'arrête le sujet, etc.). C'est une aide pour l'analyse des énoncés (écrits ou oraux) à l'école.

On peut aussi dresser une liste (ou paradigme) de pronoms pouvant commuter sur les différentes places syntaxiques (*elles* / *celles-là* / *toutes dorment ainsi*). La notion de « paradigme » devient alors fondamentale et autorise des rapprochements de constructions verbales comme active/passive :

Dans *l'approche pronominale*, la dimension paradigmatique est fondamentale [...] ; deux exemples : en dressant la liste des pronoms possibles en compléments [...] Autre dimension : pour les rapprochements entre constructions, comme actif/passif qui s'éclairent l'un l'autre, par une confrontation des formes ; cette confrontation est donnée dans les productions orales (*ça a été imprimé comme ça ... on a imprimé ça*), pour peu qu'on considère un contexte un peu long. (Nancy, 1988 : 2)

Cette approche de Claire Blanche-Benveniste permet aux enseignants d'analyser grammaticalement les énoncés de leurs élèves et de rassembler des analyses éparpillées dans les grammaires scolaires (par exemple en considérant dans son ensemble toute la liste des formes possibles de sujets pour un verbe : pronom, groupe nominal, syntagme infinitif, subordonnée en *que* ...). Elle les conduit à avoir une vision synthétique de la grammaire de leur langue.

2.2. Une méthode pour l'analyse des productions

Ce cadre fourni aux enseignants pour décrire les énoncés de la langue est largement redevable des études menées sur les corpus oraux. Afin d'intégrer aussi bien l'oral que l'écrit, Claire Blanche-Benveniste renouvelle les concepts. En 1980, devant des professeurs dont la plupart enseignent le français à des enfants migrants, elle leur propose de procéder à une « mise en grilles »¹⁸ d'exemples d'élèves (oraux et écrits) selon ce schéma :

Aboutissement : une 'mise en grilles'

Horizontalement : les sortes de phrases

Verticalement : ce qu'il y a comme morceaux, similaires, à chaque fois (Paris, 1980 : 1)

Exemple oral : « je devais acheter un canif pour le lendemain parce qu'on partait je l'ai acheté ouvert je voulais le fermer il s'est fermé sur mon doigt puis je suis monté chez moi je saignais beaucoup »

Mise en grille :

	je	devais	acheter	un canif	pour le lendemain	parce qu'on partait
	je					
	je	l' ai	acheté	ouvert		
	je	voulais	le fermer			
	il	s'est	fermé		sur mon doigt	
puis	je	suis	monté	chez moi		
	je		saignais	beaucoup		

(Paris, 1980 : 3)

En initiant les enseignants à cette technique, qui dispose les constituants de l'énoncé sur l'axe syntagmatique (axe horizontal) et sur l'axe paradigmatique (axe vertical), elle les amène à visualiser les régularités qui structurent les productions orales (éléments à gauche et à droite de la construction verbale, bribes, etc.) et ainsi à en voir la richesse alors que les enseignants n'en ont qu'une image négative. Cet outil de description leur fait découvrir les opérations à l'œuvre à l'oral dans la mise en paroles de la pensée de

leurs élèves ; il montre l'activité grammaticale du locuteur alors que l'écrit ne fait pas apparaître le temps de la « composition », qui est en quelque sorte écrasé (sauf dans les brouillons) :

La langue parlée non élaborée permet de voir le « brouillon » du discours, l'output non « corrigé ». (Nancy, 1988 : 2)

En analysant ainsi les productions de leurs élèves, les enseignants découvrent que les unités à l'oral et à l'écrit¹⁹ sont différentes ce qui remet en question l'idée que l'écrit serait un code pour l'oral :

La notion de code fait partie d'un savoir pré-théorique, qui voudrait affirmer que la langue écrite orthographiée est simplement un outil technique pour noter l'oral. (Barcelone, 2002 : 2²⁰)

En 2002, devant un public d'enseignants, elle réaffirme, exemples à l'appui, cette idée :

Nous ne disons pas les mêmes choses à l'oral et à l'écrit. La langue écrite n'est pas un code pour l'oral. Nous ne concevons pas l'information de la même façon par écrit et par oral. Nous n'utilisons pas ces deux vecteurs de la même façon. (Le Mans, 2002 : 3)

Ces démonstrations sont éclairantes pour les enseignants. Tout au long de sa carrière, C. Blanche-Benveniste défend la conception d'une seule grammaire et deux fonctionnements différents (à l'oral / à l'écrit). Montrer qu'il est possible de décrire l'oral et l'écrit avec les mêmes outils d'analyse, que chaque langue a ses spécificités, est une avancée pour l'école qui ignore les productions orales. Connaître les usages oraux (et pas seulement les formes écrites) amène à comprendre les stratégies des élèves²¹. C. Blanche-Benveniste revient chaque fois qu'elle en a l'occasion sur l'opposition trop simple entre écrit et oral, sur la nécessité de réfléchir sur les pratiques de l'oral et les pratiques de l'écrit.

3. Dans le domaine de la langue des enfants : de nouvelles perspectives

Dans le manuscrit de Rome, Claire Blanche-Benveniste rejoint les idées de Tomasello, spécialiste de l'acquisition de la langue :

Tomasello accumule les arguments pour montrer que la compétence des enfants ne peut être posée comme équivalente à celle des adultes et qu'elle ne peut être posée comme homogène dans tous les domaines grammaticaux. (Rome, 1999 : 8)

En montrant qu'il n'existe pas une seule et unique compétence de langage mais diverses formes de compétence de langage, en s'appliquant à hiérarchiser les phénomènes de la langue, C. Blanche-Benveniste apporte aux enseignants de nouvelles perspectives sur l'apprentissage de la langue, livre de précieuses observations sur la langue des enfants et développe un nouveau concept de compétence linguistique.

3.1. Un nouveau regard sur l'apprentissage

Dès 1987, ses recherches l'amènent à distinguer deux niveaux dans l'apprentissage de la langue - un apprentissage implicite et un apprentissage explicite (réservé à l'école) - ce que masque une représentation homogène de la grammaire scolaire :

Un locuteur natif connaît à 7 ans l'essentiel de sa grammaire. Mais il y a des morceaux de cette grammaire qu'il ne connaît pas et qu'il acquerra – ou non - pendant sa vie d'adulte. En français le fonctionnement du relatif *dont* ne fait pas partie de la connaissance première [...] Ce *dont* ne fait pas partie de sa compétence native. Il est dans une connaissance seconde. (Lisbonne, 1987 : 3)

L'auteure démontre que l'enfant possède une connaissance implicite de sa langue qu'elle appelle « grammaire première » (comme la connaissance du *qui* ou *que* relatifs, acquis très jeunes) et qu'il doit acquérir une « grammaire seconde »²² (cas du *dont*) à partir d'un apprentissage explicite, parfois très long ou jamais totalement acquis :

Ils [Les enfants] semblent saisir très tôt les transpositions (comme pour le passé simple du français), et un peu plus tard les extensions (comme l'usage des participes passés en tête d'énoncé). En revanche, les phénomènes de grammaire seconde (les relatifs prépositionnels, l'emploi du *en* « d'appartenance ») leur restent longtemps étrangers. (Rome, 1999 : 8)

Cette distinction dans l'apprentissage entre deux sortes de grammaires, reprise dans son dernier ouvrage (2010 : 85), amène les enseignants à réfléchir sur ce point : l'apprentissage n'étant pas homogène, la description grammaticale ne peut pas l'être. S'appuyer sur les connaissances premières des élèves pour élargir les contextes d'emploi de certaines formes linguistiques est une piste à suivre à l'école.

3.2. Des observations sur la langue des enfants

Dans un souci de diffuser l'expérience du GARS sur les corpus, Claire Blanche-Benveniste livre de nombreuses observations sur la langue parlée. Avec son équipe, elle établit un catalogue de fautes banales vs fautes typantes des enfants de 5-6 ans²³. Cet inventaire est riche d'enseignement pour les maîtres ne disposant d'aucun point de comparaison pour évaluer le langage oral de leurs élèves.

Ce type d'observations a beaucoup apporté à la formation, comme l'a prouvé l'entretien à Coudoux en 1999²⁴ où les enseignants jugeant fautive une production enfantine du type : *sa mère elle l'a grondé* sont restés abasourdis en constatant qu'eux aussi pouvaient en produire : *ce gouvernement il est aux côtés des chômeurs* (exemple produit par Lionel Jospin, Premier Ministre de l'époque). La stigmatisation par l'école de ces « fautes » banales prouve que notre intuition est déviée par les représentations écrites, que nous ne connaissons pas nos propres usages. Ce message fort destiné aux maîtres : « connais-toi toi-même si tu veux connaître la langue de tes élèves » ne les a jamais laissés insensibles. C'est grâce à de nombreux exemples attestés oraux et écrits que Claire Blanche-Benveniste convainc son auditoire.

Ce qui est également marquant pour les maîtres, c'est d'entendre dire par une universitaire de renommée internationale que tous les enfants ont des capacités naturelles, qu'à 4-5 ans, « ils possèdent tous la langue » (Coudoux, 1999), que leur problème ce n'est pas l'oral mais la représentation qu'ils en ont. Dans le rapport manuscrit de Romans (1992 : 19), on peut lire : « Beaucoup d'enfants se font une image très soignée, voire même solennelle, de la langue écrite ». Cette représentation est si forte qu'ils disent parler en faisant des fautes d'orthographe. Cette observation consignée dans l'ouvrage de 1997 (p.11) est reprise cinq ans plus tard devant un public d'enseignants :

Les usagers ont tendance à se représenter leur langue uniquement à travers la langue écrite [...], et certains enfants disent qu'ils parlent avec des fautes d'orthographe et beaucoup d'instituteurs pensent que les jeunes enfants ne font aucune liaison en parlant. (Le Mans, 2002 : 2)

Il est utile alors pour l'école de tenir compte de ces représentations afin de repenser l'acquisition de l'écrit et celle de l'oral.

3.3. Un nouveau concept de compétence linguistique

Dès 1975, lors d'une intervention faite au CRESAS dont le titre est évocateur : « Peut-on parler de handicap linguistique ? »²⁵, C. Blanche-Benveniste revient sur la notion de « performance » développée par Chomsky dans les années soixante-dix. Elle prône la prudence en ce qui concerne la détection de handicaps linguistiques :

Il est bien difficile de mesurer les capacités individuelles d'un individu au vu de ses performances linguistiques, tant qu'on ne sait rien, par exemple, sur ses capacités de parodies et de refus. (Paris, 1975 : 3)

Quelques années plus tard, en 1982, elle définit avec précision l'opposition entre les deux concepts (« performance » vs « compétence ») :

La compétence est une virtualité qui n'est pas facile à vérifier dans les productions. Par exemple, on peut faire des heures d'enregistrements sans rencontrer une seule opposition entre *tu* et *vous* [...] Ce sont là les faits que nous livrent les performances des locuteurs ; cela ne nous permet absolument pas de déduire qu'ils n'ont pas la compétence de l'opposition *tu/vous*. (Barcelone, 1982 : 3)

Devant les enseignants assistant à sa conférence, elle souligne la confusion qu'entretiennent les textes officiels de l'école confondant langue écrite et langue élaborée selon ce schéma dichotomique :

	Oral	Ecrit
langue familière	+	-
langue élaborée	-	+

(Barcelone, 1982 : 2)

Tout se passe comme si la langue écrite était la seule à être une « vraie » langue que les enfants doivent intégralement apprendre d'une façon non-naturelle, la langue orale étant reléguée à son rôle de langue familière. Or comme le démontre l'auteure de la conférence :

Il existe des formes de langue orale élaborée (chez celui qui « parle comme un livre », celui qui improvise de beaux discours, celui qui improvise de la poésie) ; il existe aussi une forme d'écrit familier ; transcrire un enregistrement qui a été pris au magnétophone, c'est produire un texte écrit qui peut refléter de la langue familière. (Barcelone, 1982 : 2)

Elle propose alors une autre répartition :

	Oral	Écrit
langue familière	+	+
langue élaborée	+	+

Elle redéfinit ainsi ce qu'on pourrait entendre par « compétence de langue écrite » :

Nous ne retiendrons pas « compétence de la langue écrite » pour ce sens-là [savoir écrire]. Nous retiendrons ce terme pour désigner la capacité qu'ont les enfants à connaître une langue élaborée, sans que celle-ci leur ait été explicitement enseignée²⁶. Et c'est là un concept qui nous plaît, car il nous a bien semblé que les enfants avaient cette sorte de capacité, contrairement à ce que laissent supposer les présentations officielles conformistes. (Barcelone, 1982 : 3)

Toute cette analyse l'amène à poser, dès 1979²⁷, une compétence linguistique à deux volets : celle de la langue familière (qu'elle appellera aussi « langue de tous les jours », « variétés basses de la langue ») et celle de la langue élaborée (appelée aussi « langue du dimanche²⁸ »), « langue de cérémonie », « variétés hautes de la langue ») :

Cette compétence tient certainement pour une bonne part au savoir sociologique qu'ont les enfants. L'idée qu'il y a une différence entre une langue familière et une langue de cérémonie va de pair avec les idées qu'on peut avoir sur les vêtements, ceux du dimanche et ceux de tous les jours, avec l'idée même qu'il y a des actes de routine et des actes de cérémonie. C'est en pensant à cette orientation que j'avais proposé de parler d'une langue du dimanche, opposée à une langue de « tous les jours ». (Barcelone, 1982 : 3)

Les procédés de parodie mis en place par l'équipe du GARS montrent, dans les corpus, que les enfants passent automatiquement d'une langue de tous les jours à une langue du dimanche²⁹, dans certaines situations :

En français contemporain, on trouve des transpositions automatiques de la variété basse à la variété haute, dans des prises de parole orales. (Clermont-Ferrand, 2008 : 3)

Mais ce passage d'un oral familier à un écrit de cérémonie n'est pas partagé de la même façon par tous :

La maîtrise de la langue orale implique qu'on connaît un usage familier et un usage de cérémonie, par oral. Mais pour que l'usage de cérémonie soit conforme, il faut des modèles, une initiation culturelle, et une grande habitude, ce qui n'est pas donné à tous les enfants, du moins pas de façon égalitaire. (Barcelone, 1982 : 5)

Ce sont de vraies pistes didactiques pour les enseignants. Mettre en scène la langue orale (dans des parodies, lors de bulletins télévisés ...), fournir des modèles si on veut évaluer les compétences de l'enfant :

La parodie fait sortir des connaissances sur la langue qu'on ne pourrait pas obtenir facilement dans une observation spontanée du langage et sans doute difficilement dans des conditions d'exercice scolaire. (Le Mans, 2002 : 6)

Le grand message de Claire Blanche-Benveniste, délivré très tôt (dès 1979), est que la langue du dimanche (à l'oral) s'enseigne :

Dans nos types de société, la langue du dimanche est la plupart du temps associée à l'aspect écrit. Il manque donc les occasions d'apprendre le détail de cette langue (du dimanche), les formes les plus correctes, les variantes, les finesses, par oral auprès d'adultes qui se livreraient sérieusement à ce genre d'exercices. (Barcelone, 1982 : 5)

Autrefois, l'école enseignait des modèles pour l'écrit (comme ceux de la rédaction vers 1880, cf. Chervel, 2006) :

[...] nous écrivons en suivant des modèles qui nous ont été enseignés ou que nous avons appris à imiter. (Le Mans, 2002 : 3)

En se constituant ainsi des modèles oraux - « une dizaine de discours exemplaires d'une minute qui lui permettraient de s'entraîner » (2007 : 34) - le maître peut « entraîner » ses élèves à l'oral comme il le fait à l'écrit.

Une autre avancée pour l'école est de considérer qu'un élève possède des « variétés de langue³⁰ ». A la suite de Gadet (1999 : 216), C. Blanche-Benveniste démontre, par l'étude de corpus, qu'il existe, chez un seul et même individu, une grande variété de façons de parler (familières ou publiques, spontanées ou surveillées, simples ou sophistiquées), cette variété dépendant des situations de parole et des sujets abordés. Dans son dernier ouvrage de 2010, dont le sous-titre est *Usages de la langue parlée*, elle reformule cette idée de variabilité :

La description de la syntaxe doit donc tenir compte des répartitions en *genres* et elle ne peut pas faire totalement abstraction de la fréquence d'attestation dans les données [...] Il vaudrait mieux parler d'une pluralité de compétences. Un même locuteur peut fournir des données très variées, à condition qu'on l'observe dans des productions de longue durée [...]. (p. 84-85)

Elle développe ainsi la notion de « genres », s'inspirant d'un classement de Biber *et al.* (1999) et témoigne que les usages de la langue parlée ne recèlent pas de phénomènes entièrement nouveaux mais plutôt une répartition différente de phénomènes déjà connus où la répartition en « genres » tient une grande place :

Mais nous avons en parlant quantité de modèles différents, ce qui est souvent sous-estimé [...] Certains instituteurs pensaient que, pour observer le langage des enfants, il fallait les observer dans l'exercice du langage le plus spontané, sans qu'ils s'en aperçoivent ... On peut en tirer des conclusions gravement erronées : que ces enfants n'auraient pas encore développé une vraie syntaxe, que leurs énoncés seraient peu construits et qu'ils ont des déficiences de langage. (Le Mans, 2002 : 3)

De vraies pistes à suivre pour le maître s'il veut avoir accès à la compétence linguistique de ses élèves.

Conclusion

Claire Blanche-Benveniste a laissé aux enseignants des observations considérables sur la langue parlée et ses liens avec la langue écrite. Elle leur a livré des clefs pour analyser les productions orales ou écrites. Son concept de « compétence linguistique » ouvre la voie aux recherches sur le langage oral de l'enfant : établir des situations de prises de parole déclenchant des phénomènes langagiers particuliers, recueillir des corpus

de parodies et les étudier afin de mesurer ces formes de compétences (d'y observer la grammaire, le vocabulaire, les interactions ...).

Les connaissances qu'ont les élèves pour construire des textes étant souvent sous-estimées, elle propose de mener des recherches sur le français écrit : dégager des textes d'élèves « ces élégances qu'on ne rencontre jamais dans l'oral de conversation » (Rome, 1999 : 4) comme les emplois du passé simple, d'un seul sujet pour deux verbes coordonnés ... Si, comme nous l'avons vu, Claire Blanche-Benveniste a beaucoup apporté aux enseignants, elle leur laisse, comme nous le constatons, tout un champ linguistique à explorer et tout un trésor d'observations à apporter à la linguistique.

Notes

¹ Le GARS publiera une revue : *Recherches sur le Français Parlé* de 1977 à 2003 qui comptera 18 numéros.

² Cf. l'article de 1983 dont le titre est éloquent : « L'importance du 'français parlé' pour l'étude du 'français tout court' ».

³ Sa collaboration avec André Chervel date de 1966.

⁴ Séminaires que j'ai suivis depuis 1981.

⁵ Nous ne traiterons ici que de ses apports pour l'enseignement de la grammaire et de ses analyses sur la langue des enfants, laissant de côté les études sur la lecture ou l'orthographe.

⁶ Je tiens à remercier les fils de Claire Blanche-Benveniste d'avoir autorisé à ce que je conserve et exploite ces manuscrits.

⁷ Dans l'article, les extraits de manuscrits seront signalés ainsi (ville de la conférence, année, page de la citation).

⁸ CRESAS : Centre de Recherches de l'Éducation Spécialisée et de l'Adaptation Scolaire.

⁹ CEFISEM : Centre de Formation et d'Information pour la Scolarisation des Enfants de Migrants.

¹⁰ Ce manuscrit de Rome, écrit en 1999, a été complété en 2000 par l'actualisation de deux références (Béguelin et Tomasello) ; il sera publié en italien en 2001.

¹¹ IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

¹² Le manuscrit est écrit en français.

¹³ *Grammaire Larousse du français contemporain* sous la direction de Robert-Léon Wagner.

¹⁴ Cf. l'article de 1993a sur cette idée de phrase inopérante à l'écrit.

¹⁵ C. Blanche-Benveniste, en collaboration avec J. Gardes-Tamine, proposera une terminologie grammaticale de base (1989) mais ce manuscrit ne sera pas édité. L'article de 2008 reprend le plan de ce manuscrit mais axe sur la comparaison entre plusieurs langues romanes.

¹⁶ La notion de « pronom » ne recouvre pas uniquement des éléments comme les pronoms clitiques mais aussi des « proformes » comme *ainsi, là, alors, ceci* ... (cf. 1990 : 42).

¹⁷ Pour de plus amples informations, voir les articles de 1981a et de 2002a sur la complémentation verbale ainsi que celui de 2001a sur les degrés de relation au verbe.

¹⁸ Cf. l'article de 1979.

¹⁹ Cf. l'article de 1993b.

²⁰ Cette conférence sera à la source d'un article publié en 2002b à Barcelone.

²¹ Dans cette optique de description des usages de la langue, cf. Pazery (1988), Blanche-Benveniste et al. (1988) et sur les stratégies : Roubaud (1997 et 1998).

²² Ces notions de « grammaire première » et « grammaire seconde » sont reprises dans un article de 1990.

²³ Ce catalogue a été établi à partir d'enregistrements recueillis dans trois classes de grande section de maternelle à Romans (dans la Drôme). L'expérimentation a donné lieu à un rapport manuscrit en octobre 1992 (168 pages) puis à une publication de quelques résultats en 2001c.

²⁴ Entretien auquel j'ai participé aux côtés de Claire Blanche-Benveniste.

²⁵ Cf. l'article de 1978.

²⁶ Le livre de Cappeau & Roubaud (2005) va dans ce sens et décrit les moyens linguistiques que mettent en œuvre les élèves de 5 à 12 ans lors de la production de textes, sans que ceux-ci aient été explicitement enseignés.

²⁷ Ce concept de compétence linguistique à deux volets a déjà été présenté à Barcelone le 23 juin 1979 et sera publié dans un article (cf. 1981b).

²⁸ Ces termes « langue du dimanche » vs « langue de tous les jours » sont repris dans l'ouvrage de 1987 (p.24).

²⁹ De nombreux articles dans différentes langues traitent de la langue du dimanche vs la langue de tous les jours, cf. 1982, 1985, 1991, 1996, 1998a et 1998b.

³⁰ Cf. l'article de 2003.

Bibliographie

Béguelin, M.-J. (dir.) 2000. *De la Phrase aux énoncés : grammaire scolaire et description linguistique*. Bruxelles : De Boeck / Duculot.

Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., Finegan, E. 1999. *Longman Grammar of Spoken and Written English*. London: Longman.

Blanche-Benveniste, C. 1975. *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française : essai d'application à la syntaxe des pronoms*. Paris : Champion.

Blanche-Benveniste, C. 1978. La variabilité du langage. In : *Le Handicap socio-culturel en question*. Paris : CRESAS/ESF, pp. 56-60.

Blanche-Benveniste, C. 1981a. « La complémentation verbale : valence, rection, associé ». *Recherches sur le français parlé*, n°3, pp. 57-98.

Blanche-Benveniste, C. 1981b. La langue écrite est un objet particulier. In : *Aprentatge de la lectura i l'escriptura*, Barcelone : Institut de Ciències de l'Educació de la Universitat Autònoma de Barcelona, mai 1981, pp. 67-78.

Blanche-Benveniste, C. 1982. La escritura del lenguaje dominguero. In : Ferreiro, E., Gomez Palacio, M. (éds). *Nuevas perspectivas sobre los procesos de lectura y escritura*. Mexico : Editorial Siglo XXI, pp. 247-270.

Blanche-Benveniste, C. 1983. « L'importance du 'français parlé' pour l'étude du 'français tout court' ». *Recherches sur le français parlé*, n°5, pp. 23-45.

Blanche-Benveniste, C. 1985. « La langue du dimanche ». *Reflète*, n°14, pp. 42-43.

Blanche-Benveniste, C. 1990. « Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de *en* ». *Recherches sur le Français Parlé*, n°10, pp. 51-73.

Blanche-Benveniste, C. 1991. Le citazioni nell'orale e nello scritto. In : Orsolini, M., Pontecorvo, C. (eds). *La costruzione del testo scritto nei bambini*. Firenze : La Nuova Italia, pp. 259-273.

- Blanche-Benveniste, C. 1993a. « Faire des phrases ». *Le français aujourd'hui*, n°101, pp. 7-15.
- Blanche-Benveniste, C. 1993b. The Construct of Oral and Written Language. In : Verhoeven, L., Vant Rood, R., Van Der Laan, C. (eds). *Attaining Functional Literacy: A Cross-cultural perspective. From Literacy Research to Action Plans. Proceedings of an International conference held in Tilburg, The Netherlands, 1991*. The Hague : Tilburg University, pp. 60-74.
- Blanche-Benveniste, C. 1996. La problématique du français parlé et son application dans l'enseignement professionnel. In : Anis, J., Cusin-Berche, F. (éds). *Difficultés linguistiques des jeunes en formation professionnelle courte (n° spécial de LINX)*, pp. 343-352.
- Blanche-Benveniste, C. 1997 (réédition en 2010). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. 1998a. « Langue parlée, genres et parodies ». *Repères*, n°17, pp. 9-19.
- Blanche-Benveniste, C. 1998b. *Estudios lingüísticos sobre la relación entre oralidad y escritura*. Barcelona : Gedisa editorial.
- Blanche-Benveniste, C. 2001a. Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal : rection, valence, réalisation zéro. In : Colombat, B., Savelli, M. (eds.). *Métalangage et terminologie linguistique. Actes du colloque international de Grenoble (Université Stendhal - Grenoble III, 14-16 mai 1998)*. Paris : Peters, pp. 51-64.
- Blanche-Benveniste, C. 2001b. « Competenze linguistiche e varietà alte della sintassi ». *Età Evolutiva* (Firenze), n°68, pp. 65-71.
- Blanche-Benveniste, C. 2002a. « La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 37 (Béguelin, M.-J., de Pietro, J.-F., Näf, A. (eds)., *Approches linguistiques de la complémentation verbale : quels savoirs pour l'enseignant ? Quels savoirs pour l'élève ?*), pp. 47-73.
- Blanche-Benveniste, C. 2002b. La escritura, irreductible a un 'código. In : Ferreiro, E. (éd). *Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura*. Barcelona : Ed. Gedisa (Coll. LEA), pp. 15-30.
- Blanche-Benveniste, C. 2003. « L'oral des adultes parodié par les enfants ». *L'Ecole Valdôtaine*, n°59, *Cahier pédagogique, nouvelle série*. Région autonome de la vallée d'Aoste, pp. 7-14.
- Blanche-Benveniste, C. 2007. « Les bons usages de la langue ». *Le français dans le monde*, n°354, pp. 33-35.
- Blanche-Benveniste, C. 2008. Proposition pour une progression dans la complexité syntaxique. In : Ferreri, S. (a cura di). *Le lingue nelle facoltà di lingue. Tra ricerca e didattica*. Viterbo : Sette Città, pp. 105-127.
- Blanche-Benveniste, C. 2010. *Le français. Usages de la langue parlée*. Leuven-Paris : Peeters.
- Blanche-Benveniste, C., Borel, B., Deulofeu, J., Durand, J., Giacomi, A., Loufrani, C., Meziane, B., Pazery, N. 1979. « Des grilles pour le français parlé ». *Recherches sur le français parlé*, n°2, pp. 163-206.
- Blanche-Benveniste, C., Jeanjean, C. 1987. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Erudition, Institut national de la Langue française.

Blanche-Benveniste, C., Ferreiro, E. 1988. « Peut-on dire des mots à l'envers ? Une réponse morphologique des enfants de quatre et cinq ans ». *Archives de Psychologie*, n°56, pp. 155-184.

Blanche-Benveniste, C., Gardes-Tamine, J. 1989, *Propositions pour une terminologie grammaticale de base*. Université de Provence, manuscrit non publié.

Blanche-Benveniste, C., Pallaud, B. 2001c. « Le recueil d'énoncés d'enfants : enregistrement et transcriptions ». *Recherches sur le Français Parlé*, n°16, pp. 11-38.

Blanche-Benveniste, C., Pallaud, B., Hennequin, M.-L. 1992. *Rapport Enfants de Romans. Les performances langagières d'enfants francophones et non francophones d'origine, dans des classes de grande section de maternelle*. Université de Provence, manuscrit non publié.

Cappeau, P., Roubaud, M.-N. 2005. *Enseigner les outils de la langue avec les productions d'élèves*. Paris : Bordas.

Chervel, A. 1977. *Histoire de la grammaire scolaire. Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. Paris : Payot.

Chervel, A. 2006. *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*. Paris : Retz.

Chomsky, N. 1986. *Knowledge of Language: Its Nature, Origin and Use*. New-York: Praeger.

Ferreiro, E. 2000. *L'écriture avant la lettre*. Paris : Hachette.

Gadet, F. 1999. La variation diaphasique en syntaxe. In : Barberis, J-M. (éd.). *Le Français parlé, variétés et discours. Numéro spécial de Praxiling*, pp. 211-228.

Pazery, N. 1988. « Les enfants de l'école primaire et le passé simple », *Recherches sur le Français Parlé*, n°8, pp. 137-148.

Roubaud, M.-N. 1997. « Le passé simple en français ». *Studia Neophilologica*, n°69, pp.79-93.

Roubaud, M.-N. 1998. « L'infinitif du verbe ». *Pratiques*, n°100, pp.7-22.

Tomasello, M. 2000. « Do children have adult syntactic competence? ». *Cognition*, Vol.74, n°3, pp. 209-253.

CHAPITRE 3 OUVERTURES

RIFLETTERE SULLE LINGUE CON CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE: SPUNTI PER LO STUDIO DI ALCUNE LINGUE ROMANZE

Elisabetta Bonvino

Introduzione

Ho avuto il grande privilegio di poter riflettere sulle lingue insieme a Claire Blanche-Benveniste in occasione del mio lavoro di tesi di dottorato da lei diretto e nella lunga esperienza di collaborazione a diversi progetti sull'intercomprensione fra le lingue romanze. Il titolo del presente articolo, che si ispira a quello del convegno in onore di Claire Blanche-Benveniste tenutosi a Parigi nel dicembre 2010, intende sottolineare il fatto che lavorare con Claire Blanche-Benveniste comportava pensare e ripensare alle lingue senza dare nulla per scontato.

Il nome di Claire Blanche-Benveniste è strettamente legato allo studio della lingua francese, in particolare per quanto riguarda la sintassi e il francese parlato. Ritengo però che la portata assolutamente innovativa delle sue idee sulle lingue sia generale e superi di gran lunga i confini dello studio di una lingua. Senza voler sottovalutare il fondamentale contributo di Claire Blanche-Benveniste allo studio della lingua francese, cercherò di illustrare quanto sia fruttuoso il suo approccio anche per lo studio dell'italiano, presentando, nel paragrafo 2, un lavoro sul soggetto postverbale in italiano (L1), in cui vengono adottati gli strumenti per l'analisi del parlato messi a punto da Claire Blanche-Benveniste e dal G.A.R.S; nel paragrafo 3, proporrò l'approccio alla lingua parlata e alla grammatica della lingua per lo studio delle lingue seconde.

1. Le griglie e l'analisi del parlato

La lingua parlata costituisce il minimo comun denominatore delle tematiche che intendo trattare. Ritengo quindi opportuno introdurre le 'griglie', uno strumento di analisi del parlato che costituisce una delle caratteristiche più originali dell'approccio al parlato di Claire Blanche-Benveniste e del gruppo di ricerca di Aix¹. Le griglie sono una riscrittura di testo che ha come primo obiettivo quello di rendere il testo trascritto più leggibile (rispetto a tipi di rappresentazioni o trascrizioni più tradizionali) e di fornire

una rappresentazione dei dati particolarmente adeguata a rappresentare il parlato, partendo dal presupposto che un testo orale non è riconducibile ad un testo lineare.

La linearità del testo — come è noto — è continuamente superata da tutti gli aspetti « soprasegmentali » legati alla sua produzione orale. Ma vi sono anche altri fenomeni che non rispettano la successione lineare, e le griglie servono soprattutto a individuare questo tipo di fenomeni. Ad esempio, nei testi, la linearità è interrotta a più riprese: una sequenza spesso non è pronunciata tutta insieme in una sola volta, ma per approssimazioni progressive, che possono essere considerate tracce che evidenziano il processo di produzione (cfr. fig. 1).

Le griglie forniscono una rappresentazione bidimensionale, in cui sull'asse orizzontale si trova una sequenza di posizioni, mentre sull'asse verticale trovano posto le eventuali realizzazioni paradigmatiche.

<i>che ne so poteva comparire una scenografia che magari li riportava ne in un ambiente in una foresta piuttosto che in una giungla nel deserto</i>					
che ne so poteva comparire	una scenografia	che che	magari	li riportava	ne in un ambiente in una foresta in una giungla nel deserto
			piuttosto che		

Fig. 1. Griglia da Colosseo corpus Bonvino/ArCoDip- L1

Le griglie non debbono essere considerate un sistema di trascrizione, quanto piuttosto un metodo di analisi preliminare (« *pré-analyse de grands morceaux de textes* ») che si basa prevalentemente sugli aspetti sintattici di un testo e che riesce a mostrarne l'organizzazione generale, le relazioni di dipendenza, le regolarità, le simmetrie. Il punto di partenza è la trascrizione del testo. Sull'asse orizzontale si riporta la sequenza di posizioni, seguendo finché è possibile la struttura lineare della costruzione verbale. Sull'asse verticale si riporta l'eventuale realizzazione paradigmatica di ogni posizione: i frammenti (dovuti a ripetizioni, esitazioni ecc.) vengono allineati dove si situerebbero nella costruzione sintagmatica, secondo un criterio di natura in prevalenza sintattica. Questo tipo di resa grafica riesce a rendere conto visivamente del processo di produzione graduale del parlato, e permette di prendere in considerazione globalmente ampie porzioni di testo e di vedere che al loro interno vi sono delle « configurazioni »:

Les productions orales spontanées ne sont pas faites de morceaux incohérents, de phrases inachevées, de fragments de syntaxe informe : on découvre dans ces textes des compositions riches et complexes, présentant beaucoup de variation mais à chaque fois une régularité frappante et une organisation en « configurations » qui se situent au-delà de la grammaire ou bien qui véhiculent le sens grammatical (Blanche-Benveniste et al., 1979 : 165).

Le configurazioni che veicolano « senso grammaticale » sono quindi assimilabili a quelle che la *Construction Grammar* (Goldberg, 2006) chiamerà costruzioni: associazioni costanti non arbitrarie e ricorrenti di alcune forme e alcuni significati con vari gradi di complessità, il cui valore va al di là dei singoli lessemi che li istanziano².

Inoltre nel parlato si trovano costruzioni che veicolano significato che si basano sulla dimensione paradigmatica, e che quindi non vanno intese come sequenza lineare, giustapposizione sintagmatica di elementi in successione, ma per i quali non si può nemmeno pensare ad una struttura gerarchica basata su dipendenze (cfr. fig. 2).

<i>per cui - praticamente per ogni tipo di gioco c'era un edificio: specifico - no per cui per esempio il circo serviva alle corse dei carri l'anfiteatro alle lotte dei gladiatori lo stadio per i giochi atletici no cioè ogni gioco aveva un edificio suo no proprio - quindi nell'anfiteatro le lotte fra gladiatori</i>					
per cui	praticamente	per ogni tipo di gioco	c'era	un edificio specifico	no
per cui	per esempio	il circo	serviva	alle corse dei carri	
		l'anfiteatro		per i giochi atletici	no
		ogni gioco	aveva	un edificio suo	no
				proprio	
quindi		nell'anfiteatro		le lotte fra gladiatori	

Fig. 2. Griglia da Colosseo corpus Bonvino/ArCoDip- L1

L'obiettivo di questo lavoro non è quello di presentare l'analisi in griglie³, quanto piuttosto quello di mostrare alcuni risultati dell'applicazione di questo approccio all'analisi dell'italiano lingua prima e lingua seconda. Tale approccio propone una nuova concezione della grammatica, che si costruisce anche attraverso strutture e configurazioni che veicolano significato grammaticale. Le griglie permettono infatti di evidenziare l'architettura del testo e di vedervi fenomeni di varia natura, come, ad esempio, strutture retoriche raffinate in un testo all'apparenza frammentato, l'andamento epicicloidale (Cardona, 1983) della distribuzione dell'informazione, o anche la relazione fra lessico e posizione sintattiche.

2. Il soggetto postverbale

2.1. Breve introduzione della tematica

Malgrado la grande flessibilità nell'ordine dei costituenti maggiori, nota e ampiamente dibattuta in letteratura, l'italiano è comunque considerato una lingua SVO nelle grammatiche di riferimento⁴. Pertanto per giustificare tipi di ordine delle parole che si discostano da quello canonico vengono fornite diverse spiegazioni⁵. In alcune analisi d'impostazione prevalentemente sintattica, la posizione postverbale del soggetto è messa in relazione all'inaccusatività del verbo (Burzio, 1986). Altre analisi di tipo pragmatico attribuiscono alla novità dell'informazione trasmessa dal soggetto la caratteristica comune a tutti i soggetti che si trovano in questa posizione (Renzi, 1988). Non posso approfondire qui la discussione di questi argomenti (per la quale rinvio a Bonvino, 2005 : 36-42), ricorderò soltanto che l'analisi su corpus mostra chiaramente che nessuna di queste interpretazioni è in grado da sola di rendere conto di tutte le costruzioni di tipo VS possibili. Da un lato, infatti, si riscontrano numerose costruzioni VS con verbi transitivi (che non sono mai inaccusativi), dall'altro vi sono numerosi casi di soggetti postverbali che non veicolano informazione nuova.

L'approccio metodologico di Claire Blanche-Benveniste, intimamente strutturalista, propone una netta distinzione dei piani di analisi. In quest'ottica presenterò un solo aspetto — di natura semantica — del complesso fenomeno cui si può ricondurre la posizione postverbale del soggetto in italiano. Questa scelta è dettata da due ragioni. In primo luogo l'analisi semantica evidenzia il ruolo e la novità dell'approccio al parlato effettuato tramite l'analisi in griglie e mostra come queste permettano di cogliere le interazioni fra sintassi e testo (recuperando quindi, in un secondo momento, queste dimensioni). In secondo luogo, come vedremo meglio nel paragrafo successivo, l'analisi effettuata separando i piani di analisi e incentrata sul livello semantico, permette di cogliere aspetti fondamentali delle costruzioni con soggetto postverbale, con un maggior livello di generalizzazione rispetto alle spiegazioni correnti.

2.2. Aspetti semantici delle costruzioni VS in italiano parlato

In letteratura, per quanto riguarda l'italiano, il francese e lo spagnolo, gli studi che si sono soffermati sull'analisi dei tipi di verbo che favoriscono la posposizione del soggetto, mostrano l'impossibilità di isolare una proprietà di natura lessicale comune all'insieme dei verbi che si trovano in costruzioni VS⁶. È chiaro quindi che bisogna situarsi ad un altro livello d'analisi che riguarda non la semantica verbale ma la semantica dell'enunciato (Marandin, 2003a : 55).

L'approccio incentrato sulla semantica, che non perde però di vista il contesto di realizzazione, grazie all'analisi in griglie, permette in effetti di individuare diversi parametri che si trovano regolarmente associati alla posposizione del soggetto e che, come viene illustrato qui di seguito, superano il livello della struttura argomentale del verbo.

Osservando il contesto ampio nel quale appaiono le costruzioni VS, si nota che sono prevalentemente inserite in alcune configurazioni di discorso. Il significato veicolato da queste configurazioni è quello di selezionare un evento nella sua singolarità, di scartare qualsiasi valore generico dei soggetti o dei predicati, e di favorire la loro interpretazione come un evento preciso (a volte improvviso), definibile nel suo sviluppo temporale con esattezza o che si svolge in un luogo identificato. Per indicare questo insieme di caratteristiche, ho utilizzato il termine « occorrenziale »⁷, per esprimere in italiano quanto viene descritto dall'équipe GARS come « *occurentiel* ». L'idea che l'impiego del soggetto postverbale sia collegato ad enunciati di tipo « occorrenziale » è un'ipotesi forte, che, benché valida in tutti i casi di costruzioni VS riscontrate nel corpus analizzato, richiederebbe ulteriori verifiche in corpora più ampi.

Le configurazioni che veicolano un valore occorrenziale e che saranno spiegate con esempi nei paragrafi seguenti sono: le liste di costruzioni verbali (2.2.1), le liste di sintagmi (2.2.2), gli avverbi paradigmaticizzanti (2.2.3), le configurazioni legate a forme di restrizione (2.2.3), contrasto o delimitazione spaziale o temporale (2.2.4). Anche la semplice posposizione del soggetto da sola può trasmettere tale significato (*cf. infra* es. 7 e 8).

La proposta avanzata — si badi bene — non mira a scartare altri fattori cui può essere collegata la posposizione del soggetto. Ritengo infatti che la funzione occorrenziale è compatibile con analisi di tipo pragmatico che prevedono, ad esempio, la focalizzazione dell'evento.

2.2.1. Liste di costruzioni verbali

Molto spesso le costruzioni verbali del corpus fanno parte di una configurazione testuale che vede più costruzioni verbali messe in serie, che fanno parte cioè di una lista. La lista viene individuata principalmente come un insieme coerente, ancorché frammentato, nel quale scorre una serie di azioni eterogenee comunque legate da più fattori. Le liste possono essere collegate da elementi quali « poi, insomma, allora »; l'insieme può essere ricondotto ad un momento databile con precisione. L'effetto serie deriva a volte dal fatto che viene mantenuta la stessa struttura sintattica o che è presente una qualche forma di ripetizione del lessico. A volte è la prosodia che, in primo luogo, segnala la lista: gli enunciati con soggetto postverbale comportano, infatti, frequentemente una prosodia non conclusiva, tipica dell'enumerazione e della narrazione (Bonvino, 2005). La quantità di liste con presenza di costruzioni VS è notevole e l'analisi in griglie permette di individuarle.

<i>alla sera non è che succedeva più molto infatti loro si alzavano sempre molto presto - tendenzialmente prima dell'alba - e quindi all'alba già cominciavano tutte le tutte le attività cioè al foro ci si incontrava veramente alle sette di mattina cioè senza grandi - problemi - fino all'ora di pranzo insomma fino a una cert'ora ci stava questo svolgersi di attività</i>					
	alla sera		non	è	che succedeva più molto
infatti	loro		si	alzavano sempre molto presto	
e quindi	tendenzialmente prima dell'alba all'alba già			cominciavano	tutte le tutte le attività
cioè	al foro		ci si	incontrava veramente alle sette di mattina [cioè senza tanti problemi]	
Insomma	fino all'ora di pranzo fino a una cert'ora			ci stava	questo svolgersi di attività

Fig. 3. Griglia da Tesi corpus Bonvino/ArCoDip- L1

<i>così ogni tanto appare fa un po' di casino co sta bicicletta cade poi ogni tanto si sente un ronzio allora lui che si ferma inizia a sbracciarsi a dimenarsi poi torna sempre sta mosca sta zanzara quello che sia</i>					
così	ogni tanto			un po' di casino co-	'sta bicicletta
poi	ogni tanto				un ronzio
allora	lui che			a sbracciarsi a dimenarsi	
poi			torna	sempre	sta mosca sta zanzara quello che sia

Fig. 4. Griglia da Tesi corpus Bonvino/ArCoDip- L1

<i>ultimamente ci ho avuto un sacco di cose da fare organizzative lì per lavoro cioè altre cose mi sono interessata di altre cose e poi mi vengono sempre altre idee fare altre cose vedo altre cose che posso studiare e mi lancio [capito] su altre cose</i>					
ultimamente	ci ho avuto			un sacco di cose da fare	organizzative
cioè					lì per lavoro
e poi	mi sono interessata mi vengono		sempre	altre cose di altre cose altre idee fare altre cose altre cose	
	vedo mi lancio				che posso studiare
			[capito]	su altre cose	

Fig. 5. Griglia da Tesi corpus Bonvino/ArCoDip- L1

Gli esempi riportati nelle figg. 3, 4 e 5 mostrano che la costruzione con soggetto postverbale situata in una lista acquisisce un valore occorrenziale a prescindere dalla semantica del verbo⁸. Anche in francese, lingua nella quale la posposizione ha delle restrizioni più importanti rispetto all'italiano, Cappeau (1992 : 284) nota che la lista favorisce la posizione postverbale del soggetto: « *le sujet postposé est accepté avec une série de verbes alors que, prise isolément, chaque construction serait moins envisageable* ». L'esempio riportato in fig. 5, in cui l'unico soggetto postverbale della griglia « *altre idee* » è in relazione quasi sinonimica con « *altre cose* », è molto interessante anche perché siamo in presenza di un gioco retorico con la valenza dei verbi impiegati volto a mantenere la stessa configurazione: stessa forma di linearizzazione con materiale lessicale semanticamente vicino; serie di costruzioni verbali autonome che contribuiscono alla costruzione del senso che l'insieme veicola; ritorno sullo stesso tema, dando ogni volta una pennellata in modo che piano piano si disegni il quadro: quale che sia la sua funzione sintattica (oggetto, oggetto indiretto, soggetto, locativo), « *altre cose / idee* » resta in posizione postverbale. Questo esempio, che non costituisce un caso isolato (cfr. Bonvino, 2005:156-161), mostra che l'ordine delle parole può essere indipendente dalla funzione sintattica. In questo caso infatti, l'effetto lista – che risulta rinforzato da questa reiterazione della stessa configurazione con lo stesso materiale lessicale – sembra guidare la composizione di questo testo.

2.2.2. Liste di sintagmi

Si parla di lista, a livello di sintagma, o di « *étalage paradigmaticque* », quando all'interno di una costruzione verbale più sintagmi occupano una stessa posizione sintattica. Questo fenomeno favorisce un'interpretazione iterativa del processo verbale, che tocca in successione i diversi elementi della serie. Nell'esempio seguente (fig. 6), il parlante precisa la natura del sintagma soggetto « *preliminari mancanti* », aggiungendo dettagli (« *queste tre o quattro pagine* ») sull'asse paradigmatico. Questo lavoro sull'asse paradigmatico serve a cogliere la singolarità dell'elemento in questione. In questo modo l'enunciato si discosta da un valore generico: viene percepito come un enunciato occorrenziale, che rimanda ad una precisa occorrenza, identificata e identificabile con precisione. Questo vale anche nel caso in cui il verbo, di tipo stativo o durativo, non ha nulla di eventivo o di occorrenziale (fig.6).

<i>quindi mi mancano solo dei preliminari queste tre quattro pagine del- degli altri due capitoli e poi delle conclusioni</i>				
quindi	mi mancano	solo	dei preliminari queste tre quattro pagine	del- degli altri due capitoli
e poi			delle conclusioni	

Fig. 6. Griglia da *Tesi corpus Bonvino/ArCoDip- L1*

Nell'enunciato riportato in fig. 7, il costituente con funzione di soggetto in posizione postverbale si compone di tre sintagmi che costituiscono il paradigma di uno stesso elemento grammaticale. Questi tre sintagmi hanno la stessa funzione sintattica all'interno della costruzione verbale: funzione di soggetto, ma è importante sottolineare che soltanto prendendo in considerazione i tre costituenti in blocco si arriva a cogliere la natura semantica di questo soggetto. I primi due sono sintagmi nominali, il terzo è un pronome con espansione. Tuttavia man mano che il significato di questo soggetto si

sviluppa, da definito « *'sta mosca* » diventa indefinito, o piuttosto approssimato « *quello che sia* ».

<i>poi torna sempre 'sta mosca 'sta zanzara quello che sia</i>			
poi	torna	sempre	<i>'sta mosca 'sta zanzara quello che sia</i>

Fig. 7. Griglia da Film corpus Bonvino/ArCoDip- L1

Si può affermare quindi che il soggetto sia globalmente approssimato, a dispetto dei dimostrativi, ma non generico. In altre parole la sua designazione lessicale è indefinita, ma il referente dell'oggetto è identificato. L'interpretazione veicolata da questa lista è: « *ho sotto gli occhi questo oggetto unico, non so o non mi interessa dire esattamente che cos'è* ». Questo tipo di configurazione di discorso si riscontra con frequenza in italiano L1, tanto da poterla considerare un modo convenzionalizzato per veicolare l'approssimazione (cfr. Bonvino, 2005; Bonvino, Masini, Pietrandrea, 2007; Ambroso, Bonvino, 2009).

2.2.3. Avverbi paradigmaticizzanti e restrizione

Un fenomeno analogo a quello visto nel paragrafo precedente, in quanto riguarda anch'esso il paradigma di un sintagma, è dato dalla presenza di un avverbiale paradigmaticizzante (Nølke, 1983)⁹ dopo il verbo.

- (1) vieni pure te
- (2) [...] si vedono proprio i palazzoni
- (3) non lo so neanche io
- (4) viene solo Marco

Questi avverbiali introducono, come presupposto, un *paradigma* di elementi simili all'elemento al quale si riferiscono nella costruzione attualizzata. È all'interno dell'intero paradigma che viene isolato l'elemento in questione. Si comprende l'enunciato (1) solo se si presuppone che ci siano altre persone che vengono, si può comprendere l'enunciato (2) soltanto supponendo che si vedano questi palazzi e non altri/altro. Solo attraverso questo accostamento ad un paradigma, si arriva a cogliere la singolarità dell'elemento nello *scope* di questi avverbi.

In italiano, molto spesso alcuni avverbi paradigmaticizzanti si fanno carico della restrizione. Gli esempi (3) e (4) mostrano una restrizione effettuata tramite gli avverbi « neanche » e « solo ». La restrizione porta ad estrarre un elemento e a individualizzarlo. Ma questa operazione porta simultaneamente a porre il processo in un insieme più vasto, scartando un valore generale.

2.2.4. Contrasto e delimitazione spaziale o temporale

Il contrasto può essere visto come facente parte dello stesso gruppo di caratteristiche: anche in questo caso si estrae un elemento da un insieme più vasto, individualizzandolo, unicizzandolo. L'insieme è spesso costituito da due soli elementi. Il contrasto è molto frequente nel caso della posposizione di pronomi personali soggetto (cfr. figg. 8 e 9).

<i>tu l'hai chiesto o te l'ha detto lui lui me l'ha detto io non ho mai parlato di soldi l'ha sempre tirato fuori lui il discorso per fortuna io non ho mai parlato</i>									
<i>tu</i>				<i>l'hai chiesto</i>				<i>lui</i>	
<i>o</i>			<i>te</i>	<i>l'ha detto</i>					
<i>lui</i>			<i>me</i>	<i>l'ha detto</i>					
<i>io</i>	<i>non</i>			<i>ho mai parlato</i>		<i>di soldi</i>			
				<i>l'ha sempre tirato</i>		<i>fuori</i>	<i>lui</i>	<i>il discorso</i>	<i>per fortuna</i>
<i>io</i>	<i>non</i>			<i>ho mai parlato</i>					

Fig. 8. Griglia da *Chiacchiere* corpus Bonvino/ArCoDip- L1

<i>be' la prima volta non l'ho lanciato io me l'ha lanciato qualcuno</i>					
<i>be'</i>	<i>la prima volta</i>	<i>non</i>		<i>l'ho lanciato</i>	<i>io</i>
			<i>me</i>	<i>l'ha lanciato</i>	<i>qualcuno</i>

Fig. 9. Griglia da *PC* corpus Bonvino/ArCoDip- L1

La delimitazione spaziale o temporale si riscontra frequentemente con enunciati che hanno il soggetto in posizione postverbale¹⁰.

- (5) l'altro anno poi è venuta Silke con me
- (6) e quindi già all'alba cominciavano tutte le attività

Come illustrato dagli esempi 5 e 6, anche la delimitazione spaziale o temporale concorre ad una interpretazione occorrenziale dell'enunciato che rinvia ad un'occorrenza precisa, identificata con esattezza.

2.3. Primo bilancio

In questo lavoro ho mostrato che tutti i fenomeni illustrati associati alla posizione postverbale del soggetto possono essere interpretati come aspetti diversi di una stessa tendenza. L'analisi effettuata ha permesso di vedere, in questo apparentemente eterogeneo insieme di proprietà, la costante di un'unica operazione: tutti questi fenomeni hanno come caratteristica comune la tendenza a scartare ogni valore generico dei soggetti e a favorire l'interpretazione occorrenziale dell'intero enunciato in cui questi sono posti. Questo valore occorrenziale può essere trasmesso da una pluralità di fattori che si trovano spesso intrecciati nell'enunciato. A volte può essere realizzata dalla sola posposizione del soggetto (*cfr.* esempio 7 e 8).

- (7) Arriva papà
- (8) Mi servono le sedie

Altri fattori, non presi in esame in questa analisi, possono veicolare un'interpretazione occorrenziale¹¹. Ad ogni modo, in tutti i casi, si tratta di un evento preso nella sua individualità. Ed è questa – a mio avviso – la funzione principale delle costruzioni VS. Questo lavoro, che punta a cogliere l'individualità dell'enunciato sottolineandone la dimensione di occorrenza, si fa spesso uscendo dalla costruzione verbale e riportando la costruzione intera o uno dei suoi costituenti ad altre costruzioni od altri costituenti. Si può trattare di elementi presi nel contesto o di costruzioni solamente presupposte (nel caso degli avverbi paradigmaticizzanti). Quando si vuole cogliere la singolarità del soggetto ci si appoggia su altri soggetti possibili o li si enumera. Il processo di identificazione dell'occorrenza procede dunque dal generale al particolare.

3. Applicazioni alle lingue seconde

Dalla sezione precedente emerge una nuova concezione del parlato in particolare, ma anche della grammatica in generale. Le griglie permettono, infatti, di evidenziare le configurazioni di discorso, costruzioni che veicolano funzioni, non solo non riconosciute dalla grammatica normativa, ma spesso nemmeno descritte. L'attenzione rivolta a tali fenomeni è funzionale ad un ripensamento della struttura della grammatica. Significati grammaticali rilevanti e in grado di influenzare, ad esempio, l'ordine delle parole, risultano essere il contrasto, l'approssimazione, l'individualizzazione di un elemento o di un evento.

Per quanto riguarda la L2, l'idea di configurazione è familiare a chi si occupa di acquisizione. Fin dagli anni Settanta del secolo scorso, infatti, gli studi acquisizionali hanno riconosciuto alle formule un ruolo fondamentale. Lo sviluppo dell'interlingua è infatti inizialmente basato sulla memorizzazione di *chunks*, più o meno complessi non analizzati ed utilizzati per il loro valore semantico-pragmatico. Con il progredire dell'interlingua l'apprendente comincia ad analizzare tali strutture e a renderle sempre più produttive, riempiendo con materiale lessicale lo schema di base, ovvero la sintassi della costruzione.

Come afferma Ellis, l'idea di formula è molto vicina all'idea di costruzione.

To date, construction grammar has primarily concerned descriptions of adult competence, although language acquisition researchers, particularly those involved in child language, are now beginning to sketch out theories of the acquisition of constructions which involve a developmental sequence from formula, through low-scope pattern, to construction (Ellis, 2003 : 68).

Un approccio allo studio dell'acquisizione nelle lingue seconde potrebbe pertanto giovare dall'analisi in griglie. L'analisi bidimensionale della lingua, presentata in questa sede per lo studio del soggetto postverbale, che tiene conto sia del processo di produzione che del significato delle costruzioni di discorso, ha delle implicazioni per lo studio della lingua parlata in generale, ma anche per la linguistica acquisizionale, in quanto rimette in discussione la nozione stessa di competenza di uso della L2. Ritengo infatti che analizzando le produzioni orali in maniera monodimensionale, concentrandosi solo sulla dimensione sintattica, e interpretando qualsiasi deviazione dalla stringa sintagmatica come un fenomeno di natura interlinguistica (ovvero un « errore ») possa portare a conclusioni erranee circa la struttura dell'enunciato e i modi di produzione della parola. Come si è visto, la lingua parlata ha caratteristiche tipiche per quanto concerne i modi di produzione (ripetizioni, ridondanza, frammentarietà, impiego di paradigmi), che necessitano di essere analizzate e valutate con strumenti adeguati e non basati unicamente sulla grammatica normativa.

La trasposizione in griglie permette inoltre di analizzare il processo di produzione, che dovrebbe risultare di grande interesse per chi vuole studiare lo sviluppo dell'interlingua. Malgrado lo sviluppo e l'interesse per gli studi sul parlato, in ambiti quali l'insegnamento delle lingue, la valutazione e gli studi sull'interlingua, i riferimenti alla grammatica della lingua target sono espressi talvolta avendo come riferimento la norma scritta. Non si tiene conto dei fenomeni che riguardano il modo di produzione orale, quali le disfluenze, la ricerca di lessico, e tutti gli aspetti che costituiscono la frammentarietà del parlato. Si tratta invece di fenomeni da prendere in considerazione per comprendere pienamente

il funzionamento della produzione orale in L2. Le griglie rappresentano con grande perspicuità questi fenomeni mantenendo la leggibilità del testo.

Il lavoro di analisi della L2 attraverso le griglie ha dato già alcuni risultati preliminari interessanti. Si è vista ad esempio una grande differenza nel lavoro di ricerca del lessico a seconda del livello di competenza (Ambroso, Bonvino, 2009). Si è visto che solo a livelli avanzati gli apprendenti sanno gestire l'approssimazione e sanno strutturare il testo in ampie configurazioni di discorso (Ambroso, Bonvino, 2008). Gli strumenti di analisi in grado di misurare questo tipo di competenza — a mio avviso essenziale per descrivere la competenza del parlato — non sono stati però ancora elaborati sufficientemente, e la consapevolezza della loro importanza non è ancora diffusa tra gli studiosi. Soprattutto il lavoro sulla L2 è rallentato dal fatto che disponiamo di poche descrizioni in quest'ottica anche sulla L1. Si tratta pertanto di uno studio embrionale che spero possa dare un contributo alla ricerca sull'interlingua.

Conclusioni

Spero di essere riuscita a dare conto, almeno in minima parte, della portata, della potenza e della lungimiranza delle idee di Claire Blanche-Benveniste sulle lingue.

Concludo questo lavoro ricordando un altro essenziale contributo della grande linguista in un ambito che non era propriamente il suo: la didattica delle lingue. In questo ambito è stata iniziatrice di una nuova corrente che oggi è all'apice del suo sviluppo: l'intercomprensione fra lingue romanze. Elaborando il progetto EuRom4 (Blanche-Benveniste *et al.*, 1997), Claire Blanche-Benveniste ha ideato una metodologia capace di sfruttare le somiglianze fra le lingue parenti per sviluppare una competenza ricettiva simultanea di più lingue. Circa venti anni dopo, le sue idee sulla comprensione multilingue e su nuove forme di conoscenza delle lingue sono assolutamente attuali: importanza del lessico, ruolo dell'inferenza, competenze parziali, « *aménagement progressif de la syntaxe* » (cfr. Blanche-Benveniste, 2004), comprensione approssimativa (cfr. Bonvino, Caddéo, Pippa, 2011). Ritengo che questo approccio alla comprensione sia profondamente legato al suo approccio alla produzione della lingua parlata. Da profonda conoscitrice del processo di produzione del parlato, Claire Blanche-Benveniste ha saputo ideare una metodologia efficace basata sul processo di comprensione dello scritto e dell'orale, l'importanza delle cui implicazioni teoriche e didattiche si cominciano a comprendere appieno solo ora.

Note

¹ Proprio sull'uso delle griglie, Claire Blanche-Benveniste andava fiera del fatto che venissero utilizzate per molte lingue ed auspicava un convegno internazionale che riunisse tutti coloro che le avevano applicate a lingue diverse.

² Bonvino, Masini, 2007; Bonvino, Masini, Pietrandrea, 2007; Masini, Pietrandrea, 2007 interpretano le configurazioni in chiave costruzionista e delineano quindi una tipologia di costruzioni basata su di un duplice criterio formale: la localizzazione della ripetizione e l'estensione della ripetizione. Per una lettura della macrosintassi in chiave costruzionista si veda Deulofeu, Debaisieux, 2009. Quello che può sembrare un accostamento azzardato fra l'approccio di Claire Blanche-Benveniste al parlato e alla grammatica e le teorie costruzioniste, è confortato - a testimonianza dell'interesse per l'argomento - dall'intenzione di Claire Blanche-Benveniste

di tenere un seminario di dottorato a Roma Tre previsto nel settembre 2009 su « ... *Les raisons de l'intérêt porté un peu partout à la Construction Grammar. Ressources offertes par la typologie. Les liens nouveaux entre théories, méthodes et données* » (Blanche-Benveniste, comunicazione personale).

³ Per l'anaisi in griglie si rimanda alla bibliografia sull'argomento, *cfr.* Blanche-Benveniste *et al.*, 1979; Bilger, 1982; Bilger *et al.*, 1996.

⁴ *Cfr.* Renzi, 1988.

⁵ Bonvino, 2005 — rielaborazione in volume della tesi di dottorato svolto sotto la direzione di Claire Blanche-Benveniste — propone, alla luce di un'analisi quantitativa dei dati, che l'ordine dei costituenti maggiori sia strettamente legato al genere testuale e alla realizzazione categoriale del soggetto.

⁶ Si veda per lo spagnolo Hatcher, 1956 : 8-11 e per l'italiano Bernini, 1995 : 55. *Cfr.* anche Marandin 2003b.

⁷ Mi si perdoni il termine decisamente discutibile. Nel lavoro di tesi e in Bonvino (2005), invece di « occorrenziale » utilizzo il termine « *événementiel* », traducibile in italiano con « eventivo » (ingl. *eventive*) che è in generale utilizzato per descrivere verbi che rimandano ad un evento, detti anche *process-oriented verbs*. In italiano il termine eventivo associato a enunciati mi sembra più problematico e pertanto opto qui per « occorrenziale », anch'esso infelice. Segnalo che anche Sornicola (1995) ha visto un legame fra verbi eventivi e soggetto postverbale.

⁸ In molti di questi esempi anche i verbi sono di tipo eventivo, ma questo rafforza e non smentisce l'ipotesi della funzione occorrenziale della configurazione.

⁹ I lavori di Nølle sugli avverbi sono molto noti in Francia ed erano molto apprezzati da Claire Blanche-Benveniste. In questa sede, per le ragioni in premessa e per i nostri fini, preferiamo questa terminologia che evidenzia la dimensione paradigmatica ad altre più diffuse in Italia. Per un lavoro italiano sugli avverbi che mette in evidenza il ruolo di questi avverbi come connettori e focalizzatori, anche nella L2, si veda Andorno 2000. A Nølle stesso comunque non è sfuggita la funzione collegata alla focalizzazione di questi avverbi (*cfr.* anche Nølle 1990 e 2001).

¹⁰ La delimitazione spaziale o temporale, sembra favorire la posposizione del soggetto anche in francese (*cfr.* Cappeau 1992).

¹¹ Si veda Bonvino, 2005 per più dettagli, e per la differenza tra questa interpretazione e la distinzione fra enunciati tetici e categorici.

Bibliografia

Andorno, C., 2000. *Focalizzatori fra connessione e messa a fuoco. Il punto di vista delle varietà di apprendimento*. Milano: Franco Angeli.

Ambroso, S., Bonvino, E. 2008. «Livelli diversi di competenza nella gestione dell'italiano L2. Ipotesi dall'analisi di un corpus». *Testi e linguaggi*, n°2, pp. 37-65.

Ambroso, S., Bonvino, E. 2009. Configurazioni di discorso. Un'unità di analisi del parlato L2. In Andorno, C., Rastelli, S. (a cura di). *Corpora di italiano L2: Tecnologie, metodi, spunti teorici*. Perugia: Guerra (Collana di Studi e Ricerche), pp.153-177.

Bernini, G. 1995. V S order in Italian : an investigation of short announcement and telecast news. In Matras, Y. and Sasse, H.-J. (eds.). *Verb-Subject order and thematicity in European Languages*. Berlin : Akademie Verlag, pp. 44-71.

Blanche-Benveniste, C., 1990. «Un modèle d'analyse en grille pour les production orales». *Anuario de Psicología*, n.47, pp. 11-28.

Blanche-Benveniste, C., 2004. Aménagements progressifs de la syntaxe. In : E. Castagne (Ed.), *Intercompréhension et inférences*, Actes du colloque international EuroSem. Reims : Presses Universitaires de Reims, vol. 1, pp. 41-75.

Blanche-Benveniste, C. et al. 1979. « Des grilles pour le français parlé ». *Recherches sur le français parlé*, n° 2, pp.163-204.

Blanche-Benveniste, C. et al. 1997. *EuRom4. Apprentissage simultané des langues romanes*. Firenze : La Nuova Italia.

Bilger, M., 1982. «Contribution à l'analyse en grille». *Recherches sur le français parlé*, n° 4 , pp. 195-215.

Bilger, M., Blasco, M., Cappeau, P., Sabio, F. et Savelli M.-J. 1996. «La transcription de la langue parlée : quelques observations». *Recherches sur le français parlé*, n°14, pp..

Bonvino, E., 2005. *Le sujet postverbal. Une étude sur l'italien parlé*. Paris: OPHRYS.

Bonvino E., Caddéo S., Pippa S. (a cura di) 2012. *Attraverso le lingue - L'intercomprensione, in ricordo di Claire Blanche-Benveniste*. REDINTER-Intercompreensão. Revista da Rede Europeia Sobre Intercompreensão n°3.

Bonvino, E., Caddéo, S., Vilagines Serra, E., Pippa, S. 2011. *EuRom5, verso l'intercomprensione fra lingue romanze*. Milano: Hoepli.

Bonvino, E., Masini F., P. 2007. *Verso una tipologia delle costruzioni di discorso*. Technical Report. Dipartimento di linguistica dell'Università Roma Tre.

Bonvino, E., Masini F., Pietrandrea, P. 2007. *Verso una topografia del significato grammaticale*. Technical Report. Dipartimento di linguistica dell'Università Roma Tre.

Bonvino, E., Masini F., Pietrandrea, P. 2009. « *List constructions. A semantic network* ». Relazione presentata alla conferenza AFLICO3 – Nanterre 27-29 maggio 2009.

Burzio, L.1986. *Italian syntax : A Government-Binding Approach*. Dordrecht: Kluwer.

Cappeau, P., 1992. *Le sujet postposé en français contemporain. Analyse syntaxique*. Thèse : Université de Provence.

Cardona, G., 1983. Culture dell'oralità e culture della scrittura. In Asor Rosa A. (a cura di) *Letteratura italiana*. vol. II, Torino : Einaudi, pp. 26-101.

Deulofeu, J., Debaisieux, J.M., 2009. Constructions and context: When a construction constructs the context. In Bergs, A., Diewald, G. (eds). *Constructions and Context*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.

Ellis, N., 2003. Constructions, Chunking and Connectionism: The Emergence of Second Language Structure. In Doughty C.J., Long M.H. (eds). *The Handbook of Second Language Acquisition*. Oxford: Blackwell, pp. 63-103.

Gerdes, K., Kahane, S., 2009. Speaking in Piles: paradigmatic associations of French Spoken Corpus. In: Proceedings of the Fifth Corpus Linguistics Conference, Liverpool.

Goldberg, A. E., 2006. *Constructions at Work: the Nature of Generalisation in Language*. Oxford: Oxford University Press.

Hatcher, A., 1956. « Theme and underlying question. Two studies of Spanish word order ». Suppl. to *Word* vol. 12, Monograph 3, New York.

Luzi, E., 2011. *L'apprendimento di costruzioni complesse in italiano L2*. Muenchen: LINCOM.

Marandin, J.M., 2003a. Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes. In Godard, D. (éd.). *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris : Editions du CNRS, pp. 345-392.

Marandin, J.M., 2003b. *Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes*. <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/LR-Inversion-Long.pdf> (version longue en PDF non publiée). Consulté le 3 février 2012.

Masini, F., Pietrandrea, P., 2010. « Magari ». *Cognitive Linguistics*, n° 21-1, pp. 75-121.

Nølke, H., 1983. « Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse ». *Revue Romane*. Numéro spécial 23.

Nølke, H., 1990. « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification ». *Langue française*, n° 88, pp.12-27.

Nølke, H., 1983. *Le renard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Éditions Kimé.

Renzi, L., 1988. *Grande grammatica italiana di consultazione. I. La frase. I sintagmi nominale e preposizionale*, Bologna: il Mulino.

Sornicola, R., 1995. Theticity, VS Order and the Interplay of Syntax, Semantics and Pragmatics. In Matras, Y. and Sasse, H.-J. (eds.). *Verb-Subject order and theticity in European Languages*. Berlin : Akademie Verlag, pp. 72-83.

CHAPITRE 3 OUVERTURES

L'INTERCOMPRÉHENSION : RETOUR SUR SA DÉFINITION
DANS LA PERSPECTIVE DE CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE¹

Doina Spiță

Introduction

Nous voudrions dans cet article rendre hommage à Claire Blanche-Benveniste, personnalité « unanimement respectée et appréciée » pour ses travaux – pour reprendre les mots de Catherine Fuchs (Blanche-Benveniste, 2010 : 3), en privilégiant plus particulièrement son œuvre pionnière dans le domaine de l'intercompréhension, où elle fait figure de référence majeure. Notre réflexion suivra le développement que Claire Blanche-Benveniste a donné au concept d'Intercompréhension (dorénavant IC), de la définition en terme de compétence individuelle jusqu'aux définitions insérées dans des contextes didactiques, à travers une étude de corpus choisis.

Nous allons donc vous inviter à égrener ensemble, en tant que spécialistes, des souvenirs de lecture. Pour mettre en œuvre notre examen, nous avons utilisé comme corpus une dizaine d'articles signés par Claire Blanche-Benveniste (voir la bibliographie) et comme grilles d'analyse les points forts que nous avons retenus, avec Marie Christine Jamet, lors d'une enquête effectuée dans le cadre du projet européen REDINTER². L'enquête nous confortait dans notre tentative de stabiliser le concept d'IC et d'identifier, au-delà des variations sémantiques, les éléments de cohérence qui traversent le discours des différents experts du domaine (Jamet, Spiță, 2010). La première grille avait été constituée à partir de l'inventaire des mots considérés comme étant des équivalents sémantiques d'IC dans les définitions explicites. Leur regroupement selon une dominante thématique possible nous avait conduites à constater que l'IC était considérée tantôt comme un *attribut* de la personne (par ex. : *capacité de, compétence, flexibilité*) ; tantôt comme un *événement*, dans le sens de *fait qui a lieu, se passe, se produit à un moment* (par ex. : *processus, phénomène, interaction*) ; d'autres fois encore comme une sorte de *méta-concept* véhiculé par la didactique des langues et/ou le discours des politiques linguistiques, un méta-concept intégrant finalité et moyens d'y parvenir. Une deuxième grille s'était dessinée autour de quatre binômes de tensions contraires décelés, cette fois-ci, à travers les définitions implicites, à savoir : *compréhension en*

interaction / en simple réception ; langues proches / toute langue ; langues / langues/cultures et état / processus. C'est dans la perspective de ces deux grilles de lecture que nous allons analyser les articles de Claire Blanche-Benveniste.

1. Des définitions explicites

Une remarque assez étonnante s'impose dès que l'on se lance dans un examen plus attentif du corpus : tout en étant considérée comme l'un des fondateurs de l'IC, Claire Blanche-Benveniste n'a presque pas donné de définition explicite de ce concept. Dans les douze ouvrages consultés, nous n'en avons trouvé que deux.

La première, proposée en 1997, frappe par sa généralité : l'IC est, selon la linguiste, le fait de « *comprendre les langues sans les parler* » (Présentation, FDLM : 5), une sorte d'état *optimal*, dont tout détail d'ordre contextuel, stratégique, cognitif ou méthodologique est passé sous silence. Formulée de la sorte, la définition demande des commentaires. Prenons d'abord le binôme *compréhension en interaction / en simple réception*. Le consensus est général concernant le caractère atypique, puisqu'asymétrique, de la situation de communication propre à l'IC, un terme qui, de par sa structure – *intercompréhension* – renvoie à l'idée de réciprocité. Comme on l'observe dans la définition de Claire Blanche-Benveniste que l'on vient d'évoquer, la notion d'échange intervient assez peu explicitement puisque l'accent porte sur la capacité de l'individu à comprendre une ou plusieurs langues autre(s) que la sienne, en *réception*. Nous avons eu la curiosité de réaliser, à l'aide d'un informaticien, une analyse statistique portant sur les textes témoins utilisés, afin d'établir le rapport quantitatif entre les occurrences des termes *compréhension* et respectivement *intercompréhension* dans le corpus utilisé. Sans surestimer la valeur des quelques indications chiffrées obtenues, elles s'avèrent être significatives pour la vision d'ensemble de Claire Blanche-Benveniste : les occurrences d'IC ne représentent que 16% par rapport à *compréhension*. Ce n'est qu'en 2005, dans un texte rédigé en français et publié en 2008 en italien, que Claire Blanche-Benveniste revient sur sa définition en proposant une variante qui réintègre la dimension interactive. L'IC lui apparaît comme « *le phénomène par lequel des locuteurs estiment qu'ils se comprennent, au moins partiellement, dans une chaîne de parlars mutuellement intelligible* »³ (Blanche-Benveniste, 2005/2008 : 62).

Reprenons notre grille d'analyse : quelles seraient *les langues* d'un tel échange atypique, auxquelles Claire Blanche-Benveniste fait référence dans ses définitions ? S'agit-il de *langues proches* ou de *toute langue* ? La réponse n'est pas difficile, puisque l'on sait à quel point la linguiste avait à cœur l'idée de l'intérêt que présente, pour réussir à *s'intercomprendre*, la proximité à l'intérieur de la même famille : « *Dans l'Europe actuelle, on s'aperçoit qu'il serait bien commode de pouvoir acquérir, sans trop d'efforts, une connaissance passive de certaines langues apparentées à la sienne* - écrit-elle, avec André Valli, dans *Une grammaire pour lire en quatre langues. Quand on parle déjà une langue romane comme langue maternelle, pouvoir en comprendre deux ou trois autres.* » (1997 : 34). En tant que linguiste, elle se déclarait elle-même être « passionnée » par la comparaison qu'elle était obligée de faire à chaque instant entre les langues romanes. Et comme les déclarations ne lui suffisaient pas, la femme d'action qu'elle était poursuivait en dressant tout un programme de travail dont les résultats se devaient de répondre à des critères de qualité : « *Quand nous avons commencé, il n'existait dans le commerce aucun tableau de conjugaison [...], aucune carte d'Europe quadrilingue, aucun exposé*

systématique de comparaison de la forme des phrases. La grammaire contrastive des langues romanes a un grand champ devant elle et elle doit pouvoir fournir des instruments de travail performants » (1997 : 35). C'est d'ailleurs à travers des exigences de qualité qu'elle explique, dans *Questions et réponses*, en écartant tout soupçon de discrimination, les raisons pour lesquelles elle avait limité à quatre le nombre des langues romanes concernées par la méthode *EuRom 4* : « *Notre réponse est purement pratique : nous pouvions tenter l'expérience et la réussir avec quatre langues, c'est-à-dire faire acquérir la compréhension de trois langues nouvelles, en un temps assez court. Il nous semble que c'est déjà beaucoup. [...] Nous espérons que de nombreux autres collègues élargiront la gamme des langues* » (1997 : 153).

Au sujet des langues visées par l'échange intercompréhensif dans la vision de Claire Blanche-Benveniste, un bémol s'impose et il concerne l'importance accordée, avec combien de finesse, aux enjeux cognitifs de la confrontation entre langue maternelle et langues étrangères et surtout à ce qu'on appelle le *retour sur sa propre langue* : « *Ces participants – se prononce-t-elle à propos du comportement langagier de ses étudiants en IC – qui n'étaient pas des linguistes – continue-t-elle avec un certain émerveillement – se sont mis à faire des sortes d'analyses sauvages entre les quatre langues romanes mises en jeu et ont tiré seuls des réflexions nouvelles sur leur langue maternelle* » (2002 : 113, nous soulignons).

Persuadée que la pratique de l'IC doit s'appuyer essentiellement sur l'exploitation des parentés linguistiques, même quand elle s'ouvre vers un autre horizon pour parler du « *phénomène linguistique d'européen standard moyen* », Claire Blanche-Benveniste précise, comme dans la citation qui suit, afin de rétablir la hiérarchie argumentative qui est la sienne : « *La part importante de lexique commun devrait faciliter la compréhension mutuelle des langues en Europe, au moins sous leur version écrite et au moins à l'intérieur d'un même groupe de langues* »⁴ (2005/2008 : 47). La reformulation n'est pas anodine. L'emploi du connecteur *au moins*, dont le rôle discursif est de signaler une focalisation de la part de l'auteur sur le syntagme *un même groupe de langues*, a le même effet sur le deuxième syntagme, à savoir *sous leur version écrite*. Ce qui veut dire que, tout en considérant la compétence réceptive comme étant suffisante à une compréhension mutuelle des langues aussi bien à l'oral – elle évoque la chaîne de *parlers* mutuellement intelligible – qu'à l'écrit, la linguiste a toujours été tentée d'accorder une priorité absolue à la compétence réceptive de *l'écrit*. Ce qui n'est finalement pas étonnant, vu que les méthodes *EuRom4* et *EuRom5* – qui la représentent – visent essentiellement la possibilité de *lire* en langues étrangères.

2. Un parcours initiatique

Si l'examen des définitions explicites proposées par Claire Blanche-Benveniste ne nous permet pas beaucoup d'avancer, le cheminement qui conduit de l'acception *attribut de la personne* à l'acception *didactique*, en passant par *processus*, nous permettra de nuancer un peu plus ses positions.

Rappelons que lorsque nous avons entrepris notre enquête dans le cadre de REDINTER, nous avons pu constater que la répartition des équivalents sémantiques d'IC était suffisamment équilibrée, en termes de fréquence, entre les trois catégories thématiques et que, lorsqu'ils définissaient l'IC comme un attribut de la personne, les chercheurs

réalisaient en fait ce qu'on peut appeler un *portrait robot*⁵ du locuteur moderne adapté : un locuteur à même de gérer de manière efficace la relation qu'il établit avec le contexte multilingue dans lequel son évolution personnelle s'inscrit. Le fait que, tout au long de l'histoire, les hommes ont été capables de pratiquer l'IC de manière intuitive afin de répondre aux besoins d'ordre économique, commercial ou quotidien, de se comprendre entre locuteurs de langues différentes, prouve que l'IC peut être considérée comme un état latent, une potentialité à activer et à développer, à travers un processus d'apprentissage dont elle devient la finalité. Ainsi l'interprétation qualitative des résultats nous a-t-elle permis d'observer un glissement sémantique de l'acception *attribut personnel / état* vers l'acception *événement / processus*, qui fait basculer le terme dans le champ de la *didactique des langues et des politiques linguistiques*.

Ce même raisonnement nous semble être celui de Claire Blanche-Benveniste. A plusieurs reprises et très explicitement, dans des articles comme *Le polyglotte et le métèque* (2001) ou *Comment retrouver l'expérience des anciens voyageurs de langues romanes ?* (2008), la linguiste évoque l'histoire langagière de l'humanité avec la conviction de tenir là un argument fort pour témoigner que l'IC est une aptitude personnelle manifestée tout naturellement, depuis des temps très anciens, au sein de sociétés multilingues : « *Christophe Colomb fournit un bel exemple du mélange des langues qu'on pouvait encore se permettre à l'époque* » (2008 : 37, c'est CBB qui souligne), un *mélange* constitué du latin, de l'espagnol, du portugais, de l'italien, du grec et d'autres langues, que la linguiste se donne la peine d'illustrer de manière détaillée, pour ensuite conclure, en termes de bilan positif : « *une assez grande quantité de langues à la disposition du Grand Découvreur* » (2008 : 40).

Mais ce n'est pas tout simplement la pratique du mélange des langues qu'elle relève à cette occasion, c'est aussi le niveau de performance de sa mise en place par les locuteurs. Dans *Le polyglotte et le métèque*, Claire Blanche-Benveniste fait une distinction extrêmement intéressante entre ce qu'elle appelle « savoir académique » et « savoir profane ». Le premier suppose la connaissance parfaite des langues : « *Pour le savoir académique, il n'y a qu'une seule forme de connaissance en ce domaine. Connaître les langues, cela veut dire les connaître parfaitement, les parler avec un bon accent et les écrire sans faute* » (2001 : 5). Ce modèle garantit une maîtrise parfaite, mais il présente des inconvénients : « *L'expérience montre qu'il est très difficile de diffuser cette connaissance massivement, démocratiquement, et qu'il est presque impossible de parvenir à la maîtriser si l'on commence l'apprentissage à l'âge adulte* » (2001 : 5). Le deuxième modèle correspondrait à une connaissance des langues fragmentaire : « *Le savoir profane a de multiples formes de connaissances, toutes fragmentaires. On peut connaître du vocabulaire et très peu de grammaire ; on peut comprendre une langue mais non la parler ; on peut comprendre en écoutant parler mais pas en lisant, ou l'inverse ; on peut comprendre les informations mais pas les conversations, les sujets techniques mais pas les sujets culturels ; on peut savoir parler avec un peu d'accent, beaucoup ou pas du tout ; on peut savoir parler mais pas écrire...* » (2001 : 6). Tout en étant *fragmentaire*, le savoir profane s'avère être extrêmement efficace, surtout à l'âge adulte et surtout lorsque la personne a déjà la maîtrise d'une, voire de plusieurs langues, en particulier si elles proviennent de la même famille. C'est pourquoi le plaidoyer de la linguiste met en avant une solution complémentaire, reposant sur le mariage entre les deux modèles de savoir : « *Il pourrait être très intéressant de considérer avec bienveillance les capacités des savoirs profanes et de combiner les deux types de savoirs, académique et profane,*

pour exploiter à fond certaines connaissances d'adultes, en se situant entre le laisser-faire et l'élitisme. Livrés au seul savoir profane, les adultes atteignent vite un palier, qu'ils ne peuvent plus dépasser. Confrontés au seul savoir académique, ils perdent pied et se persuadent qu'ils sont incompetents. En combinant les deux, on peut leur faire faire des merveilles » (2001 : 6).

Dans la réalité de l'enseignement européen, tel qu'on l'a mis en place dans les institutions scolaires, on est très loin d'une telle solution. Qui est responsable de la coupure, encore extrêmement forte et profonde, qui sépare les deux modèles de savoir linguistique ? Responsable surtout du manque de *bienveillance* – pour reprendre l'expression de Claire Blanche-Benveniste – voire même de la méfiance à l'égard du modèle appelé *profane* ? La réponse de la linguiste passe par un exemple et c'est l'exemple suédois : « *Les langues scandinaves ont sur nous une belle longueur d'avance. Elles sont présentées, dès l'école, comme des langues si proches qu'elles doivent être inter-compréhensibles, et du coup elles le sont. [...] Pour les langues du sud de l'Europe, des linguistes, des psychologues, des informaticiens qui croient à ces perspectives se sont déjà mis au travail. Nous savons que l'accès à trois autres langues romanes représente bien davantage qu'une addition de trois langues : c'est l'accès à un immense réservoir de connaissances. Une volonté politique pourrait décider d'ouvrir largement cet accès.* » (2010 : 6).

C'est aussi la phrase finale de l'article. On y retrouve le regard lucide, une étincelle d'espoir mêlée à un certain scepticisme, mais aussi, en contrepartie, une immense envie d'agir. « *Comprendre les langues sans les parler* », en tant que définition de l'IC, ce n'est donc pas un état optimal auquel on arrive de manière miraculeuse, c'est une capacité que l'on peut acquérir à travers un travail d'initiation.

3. Les jalons d'une action innovante

Pour vaincre les réticences des milieux professionnels et les lenteurs institutionnelles, les actes sont toujours essentiels. Dans son désir de transférer dans la salle de classe l'efficacité de l'IC en milieu naturel, Claire Blanche-Benveniste a construit tout un projet de recherche et d'observation. En sa qualité de linguiste, elle déclarait avec beaucoup de modestie : « *Je relaterai ici quelques résultats observés pour les participants de langue française, sans m'aventurer pour autant à faire des propositions pour la didactique des langues* » (2002 : 113). Dans un contexte où le débat des sciences du langage portait de plus en plus sur les opérations mentales que le fonctionnement de la langue dans la communication implique, la linguiste se donnait pour objectif de réaliser l'examen de ces processus dans une perspective de construction du sens. Son projet était audacieux puisqu'il allait au-delà des pratiques de l'enseignement traditionnel des langues, dont la linguiste connaissait les limites : « *Les professeurs de langues vivantes n'ont pas beaucoup apprécié notre méthode, ils ont été surtout choqués...* » - écrit-elle avec amertume (2005/2008 : 11). Alors, *choqués* par quoi ?

Tout d'abord, ils étaient choqués par le principe de la dissociation des compétences et la primauté accordée aux compétences partielles (à savoir les compétences de réception). Faisant œuvre de pédagogue auprès des pédagogues, Claire Blanche-Benveniste s'explique : « *...les compétences partielles ne sont ni rudimentaires ni incomplètes ni approximatives. Bien au contraire, la concentration sur un objectif apparemment particularisé peut développer des savoirs, savoir-faire, cultiver des stratégies, travailler des*

modes d'apprentissage qui n'auraient pas été sollicités aussi intensément et aussi finement si l'objectif avait été plus global. Pour ne prendre qu'un exemple, mettre l'accent sur une compétence de réception / compréhension de textes oraux et écrits donne l'occasion de travailler des stratégies de lecture et d'écoute, de repérage de caractéristiques textuelles qui se trouveraient sans doute moins mises en jeu et moins exercées dès lors que la visée serait beaucoup plus large » (2007 : 28).

La démarche proposée aux apprenants pour leur permettre d'accéder à la langue inconnue et de l'approcher était elle aussi inouïe : découverte directe de textes essentiellement authentiques à travers une expérience de lecture individuelle de type global, où le « lire de loin » l'emporte sur le « mot-à-mot », tout comme en langue maternelle : « *Les lecteurs experts, qui ont appris à surmonter dans leur propre langue les obstacles à la lecture, se trouvent souvent ramenés au statut de jeunes lecteurs inexperts lorsqu'ils doivent les affronter dans une langue étrangère. En prendre conscience leur fait comprendre que, dans leur propre langue, ils ont généralement pour habitude de lire de loin, sans suivre tous les dédales des phrases difficiles. Il suffit alors de les convaincre que cette méthode, qui leur paraît illégitime, peut s'appliquer avec profit à la lecture dans des langues étrangères* » (2002 : 122).

L'expérience est positive, précise donc la linguiste, dans la mesure où elle oblige l'apprenant à prendre conscience des stratégies qu'il a lui-même mises en place lors du processus de compréhension, à reconstituer les bonnes procédures de lecture en langue maternelle et à les transférer ensuite vers la langue étrangère. « *Même la mémorisation – note-t-elle – était bien meilleure si les participants avaient dû eux-mêmes faire l'effort de chercher à comprendre les mots. Lorsque quelqu'un leur traduisait le mot inconnu, ils ne retenaient presque jamais cette traduction du premier coup. Mais lorsqu'ils avaient dû parcourir un chemin personnel pour le trouver, ils gardaient en mémoire et le chemin et le mot* » (2002 : 114-115). Comprendre suppose que des informations d'origines diverses (linguistique, conceptuelle, connaissance du monde, procédurale) soient exploitées, qu'elles soient contenues dans l'énoncé, ou stockées dans la mémoire. Le « chemin personnel » suit tout un dispositif de stratégies à l'aide desquelles le lecteur recourt à ces savoirs (pré)acquis ou à acquérir, et les organise pour en constituer un ensemble cohérent. Cette combinaison s'effectue grâce à la production d'inférences qui relient les informations nouvelles aux informations anciennes selon des schémas interprétatifs à caractère souvent hypothétiques, donc approximatifs. Des expressions telles que « compréhension vague », « deviner ce qu'on doit comprendre », « connaissances approximatives », considérées comme « essentielles pour les phénomènes de perception du langage, par oral comme par écrit » (2005/2008 : 47-48, 58). De plus, cette ouverture, qui perturbe sûrement les pratiques de l'enseignement traditionnel des langues a une vertu profondément humaine : elle encourage les apprenants à assumer pleinement le défi de comprendre une langue a priori inconnue et de s'accepter en tant que plurilingue potentiel.

Les fruits de toutes ces idées innovantes et généreuses défendues par Claire Blanche-Benveniste ont été portés par les méthodes *EuRom4* et, de manière posthume, *EuRom5*, grâce à ses fidèles collaborateurs, fidèles par rapport à sa mémoire, fidèles surtout à la vision, à la fois optimiste, innovante et efficace, qui se dégage de son œuvre. Son plaidoyer ne fait que confirmer l'intérêt que présente, pour la didactique des langues dans le cadre de la didactique du plurilinguisme, la mise en place de modèles d'intervention spécifiques particulièrement innovants à travers lesquels l'IC, en tant

qu'attribut potentiel d'une personne, devient la cible d'un processus formateur de prise de conscience, d'activation et de développement.

4. Des pistes prometteuses

Claire Blanche-Benveniste a su regarder les faits de langue sous un jour différent, à même d'en extraire des ressources insoupçonnées et de déceler, dans la complexité souvent confuse du monde actuel, des liens de cohérence, d'affinité, de continuité, d'unité, de sympathie. Elle aimait agir, elle aimait rêver aussi. Ses *rêves professionnels*, elle n'a pas eu le temps de tous les accomplir. Mais on peut essayer de les identifier à travers la lecture de ses ouvrages. Retenons-en trois !

Avant tout, le développement de l'IC à l'oral, car la linguiste a certainement pris conscience de la discordance quelque peu paradoxale entre les arguments forts d'ordre historique – les voyageurs anciens qui recouraient à l'IC pour répondre aux besoins de communication à l'oral – et la primauté de l'écrit dans les pratiques actuelles de formation à l'IC. L'attention qu'elle a elle-même accordée durant ces dernières années à l'étude de l'oral en dit long.

Ensuite, la nécessité de modéliser l'apprentissage en IC, afin de rendre compte des régulations des procédures et des stratégies mises en place et d'établir des méthodologies adéquates : *« Les réflexions faites à propos de l'enseignement des langues romanes ont souvent des prolongements pour l'enseignement de la langue maternelle : nous l'avons ressenti particulièrement en évaluant les degrés de lisibilité des textes, tant en langue étrangère qu'en langue maternelle. Mais on pourrait approfondir la question en voyant comment les outils de travail développés pour un domaine pourraient être utiles dans l'autre. La modélisation de l'apprentissage entraîne certainement un progrès conjointement dans les deux domaines »* (2002 : 124).

Enfin, l'idée d'une plus grande implication des nouvelles technologies dans la recherche linguistique. Claire Blanche-Benveniste est souvent revenue sur le sujet en invitant à *« profiter de toutes les ressources actuelles de l'informatique »* (2002 : 124), aussi bien pour l'amélioration des outils de travail (c'est ce qui se fait), que pour mettre en place un enseignement personnalisé en IC (c'est ce qui, à notre connaissance, ne se fait pas). S'agissant d'un don naturel, plus ou moins développé d'un individu à un autre, cette capacité se doit d'être consolidée de manière systématique et avec des outils adéquats, dans le respect de la personne et afin de rentabiliser au maximum son potentiel.

La contribution de Claire Blanche-Benveniste réside dans le fait d'avoir développé la réflexion sur les multiples enjeux liés au passage de l'IC comme pratique spontanée, à la mise en place d'une didactique de l'IC fondée sur des études linguistiques préalables qui lui confèrent une légitimation. Avec un esprit d'analyse clair, une finesse sans artifice, une rigueur exempte de raideur et une force de démonstration privée d'ostentation, elle a ainsi validé la pertinence des idées portant sur l'IC en tant que solution alternative de communication en milieu multilingue.

Notes

¹ Cet article reprend l'intervention que nous avons présentée dans le cadre du Colloque international « Attraverso le lingue. L'intercomprensione, in ricordo di Claire Blanche-Benveniste », organisé par l'Université de Roma Tre, les 20-21 octobre 2011.

² REDINTER (Rede Europeia de Intercompreensão) est un consortium européen pour l'intercompréhension, composé de 28 universités partenaires et 27 institutions associées et créé dans le cadre d'un projet transversal *Languages*, composante du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, coordonné par l'Université Catholique de Viseu, Portugal et s'étant déroulé en 2008-2011.

³ Version en français de Claire Blanche Benveniste, 2005, non-publiée ; la version en italien sera publiée en 2008, sous le titre « Aspetti lessicali del confronto tra lingue romanze. Esiste un lessico europeo ? » (v. bibliographie).

⁴ Idem.

⁵ « *une certaine curiosité face à l'autre [...] et à d'autres modes de communication [...]; la capacité de trouver des transparences dans les mots d'une autre langue, c'est-à-dire faire des associations et établir des ponts entre langues; la capacité de donner du sens à des formes linguistiques inconnues; une certaine flexibilité linguistique et communicative, capable de permettre au sujet de contacter d'autres données verbales, sauter des barrières linguistiques, culturelles, communicatives, c'est-à-dire avoir de l'agilité communicative et cognitive face à des objets comme les langues et les cultures [...]* » (Andrade, Araujo 2008 in Jamet, Spiță, 2010 : 12-13).

Bibliographie

Blanche-Benveniste, C. 1997. « Une grammaire pour lire en quatre langues ». *Le français dans le monde*, n° spécial, pp.33-37.

Blanche-Benveniste, C. 1997. « Les langues de Christophe Colomb ». *Le français dans le monde*, n° spécial, pp.54-58.

Blanche-Benveniste, C. 1997. « L'expérience EuRom 4: comment négocier les difficultés ? ». *Le français dans le monde*, n° spécial, pp.110-115.

Blanche-Benveniste, C. 1997. « Questions et réponses ». *Le français dans le monde*, n° spécial, pp.153-159.

Blanche-Benveniste, C. 2001. « Le polyglotte et le métèque ». *Le Français à l'Université*, Revue universitaire de la francophonie, n°7, pp.5-6.

Blanche-Benveniste, C. 2002. Compréhension multilingue et connaissance de sa propre langue. In : Caduc E., Castagne E. (dir.), *Pour une modélisation de l'apprentissage simultané de plusieurs langues apparentées ou voisines. Actes du colloque organisé avec le soutien du Programme Socrates à l'Université de Reims Champagne-Ardenne*. Paris : CID Diffusion, pp. 113-129.

Blanche-Benveniste, C. 2007. Formes de compréhension approximative. In : Castagne E. (dir.), *Les Enjeux de l'intercompréhension*. Reims : Epure-Éditions et PUR, pp. 167-179.

Blanche-Benveniste, C. 2008. « Aspetti lessicali del confronto tra lingue romanze. Esiste un lessico europeo ? ». In : Barni M., Troncarelli D., Bagna C. (éds.), *Lessico e apprendimenti : Il ruolo del lessico nella linguistica educativa*. Milan : Franco Angeli, pp.47-66.

Blanche-Benveniste, C. 2008. Comment retrouver l'expérience des anciens voyageurs de langues romanes ?. In : Conti V., Grin F. (dir.), *S'entendre entre langues voisines : vers l'intercompréhension*. Genève : Georg Editeur, pp.33-51.

Blanche-Benveniste, C. 2008. Proposition pour une progression dans la complexité syntaxique. In : Ferreri (dir.), *Le lingue nelle facoltà di lingue. Tra ricerca e didattica*. Sette Citta : Viterbo, pp. 105-127.

Blanche-Benveniste, C. 2010. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.

Blanche-Benveniste, C. et al. 1997. *Eurom4. Méthode d'enseignement simultané des langues romanes*. Firenze: La Nuova Italia Editrice.

Blanche-Benveniste, C., Valli, A. (éds.). 1997. *L'intercompréhension: le cas des langues romanes*. N° spécial de la revue *Le français dans le monde (Recherches et applications)*. Paris : Hachette.

Jamet, M. C., Spiță, D. 2010. « Points de vue sur l'intercompréhension: de définitions éclatées à la constitution d'un terme fédérateur ». *Revista da rede Europeia sobre intercompreensão*, n°1: *O conceito de Intercompreensão: origem, evolução e definições*. Portugal, pp. 9-28.

CHAPITRE 3 OUVERTURES

UN CASO DI ANNOTAZIONE SEMANTICA DEL PARLATO
CON CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE

Massimo Moneglia

Introduzione

In questo lavoro voglio ricordare Claire non tanto in relazione ai suoi molti contributi scientifici, ma per un suo apporto umano alla ricerca, forse vago ma certamente significativo, di cui hanno potuto profittare coloro che sono venuti in contatto con lei, che spero si riconosceranno in queste mie note.

Claire era innamorata della creatività degli uomini e delle donne, della loro capacità di vedere ciò che non era stato visto, di spiegare quello che prima neppure era stato immaginato. Claire era certa della propria vitalità intellettuale e non temeva quella degli altri, ma aveva un naturale movimento di affetto quando questa dava segno di esistere e la sosteneva perché potesse svilupparsi, lasciando libere le persone che venivano in contatto con lei di esprimersi, senza cercare di piegare al proprio punto di vista teorie o interpretazioni; con leggerezza e forza, entrambe femminili, era certa che da un pensiero libero sarebbe venuto il meglio, anche per lei, e comunque era irrinunciabile, perché fa vivere. Così la ricordo, apprezzando la fortuna di averla conosciuta.

Questo lavoro racconta un episodio, certo marginale della vita intellettuale di Claire, in cui la mia ricerca sulla semantica dei verbi d'azione, tanto distante dai suoi interessi centrali sul parlato, si è per un'istante incrociata con lei, nell'autunno del 2007, dopo che avevo partecipato alla sezione che Claire organizzò insieme a Dominique Willems al CILPR di Innsbruck. Nel secondo paragrafo introdurrò l'argomento, la semantica dei verbi di azione, caratterizzata da forte variazione semantica a livello intra-linguistico e dal diverso modo con cui le lingue segmentano l'universo delle azioni; nel terzo introdurrò il problema, ovvero se sia possibile individuare i punti salienti di tale variazione specificamente nei corpora di parlato, dove il riferimento all'azione è primario, e rendere più obiettivo lo studio della variazione semantica in un ambito fondamentale per la caratterizzazione della competenza semantica delle lingue. Nel quarto paragrafo riporterò la risposta pratica e l'incoraggiamento che ho avuto da Claire a proseguire in questa ricerca, che è divenuta nel frattempo un progetto di grandi dimensioni.

2. I linguaggi naturali e l'ontologia dell'azione

Un'azione è un modello di modificazione del mondo da parte di un attore che può essere applicato a un insieme aperto di oggetti e ogni oggetto può sottostare a un insieme aperto di azioni. In altri termini le azioni sono concetti e in quanto tali sono produttivi. Senza questa condizione, appunto comune a tutti i concetti, non potremmo dire che, per esempio, gli atti corrispondenti ad « aprire la porta » e ad « aprire la finestra » sono istanze della stessa azione.

Come il « concetto di azione », anche un « predicato di azione » può essere applicato ad un insieme aperto di argomenti, che possono essere oggetto di azioni diverse. Per esempio la predicazione linguistica può essere osservata nell'ontogenesi quando nelle produzioni spontanee del bambino i predicati si applicano a un numero non definito di argomenti che, viceversa, sono anche oggetto di un numero non definito di predicati (Piaget, 1954; Halliday, 1975; Bruner, 1983).

Ma i verbi delle lingue naturali, si potrebbe dire, esagerano in produttività. Porto come esempio il verbo inglese *to open*, o l'italiano *aprire* o il francese *ouvrir*.² Questi verbi possono riferirsi ad azioni qualitativamente diverse come 1 e 2 rappresentate attraverso immagini in Figura 1A e 1B:

- (1) opening a window
- (2) opening the umbrella

In altre lingue, come le lingue romanze, e l'italiano in particolare, la variazione è anche più marcata e il verbo corrispondente *aprire* si può estendere anche ad eventi come quello rappresentato in figura 1C:

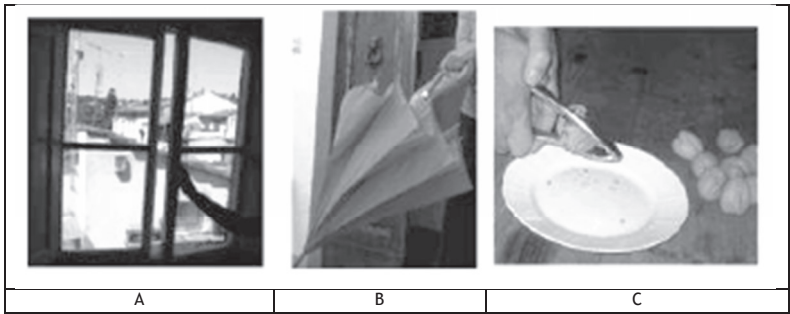


Figura 1: Variazione di *aprire*

Dobbiamo riconoscere che nelle circostanze precedenti ha luogo più di un tipo di azione. Ovvero ciò che il linguaggio designa come un singolo concetto, « aprire », è in realtà riferito a una variazione di eventi diversi, anche se non è ovvio se ci siano o meno proprietà che gli eventi in questione condividono.

Questo giudizio riguardo alla effettiva diversità delle azioni è confermato dalla produttività di ciascun tipo, che è, come si diceva, la proprietà essenziale del concetto. Per esempio siamo capaci di giudicare che al contrario proprio lo stesso tipo di azione si realizza in ognuna delle serie in (a) (b) e (c), nonostante che gli oggetti implicati siano diversi:

- (3a) Bill ha aperto la finestra / la porta / il recinto / la tenda
 (3b) Bill ha aperto l'ombrello la sedia a sdraio / la biro / il lucchetto
 (3c) Mario ha aperto la noce / l'uovo / il pacchetto

Se la variazione del verbo si limitasse alle differenze che si riscontrano in una specifica serie, non avremmo motivo di ipotizzare tipi diversi di azioni, ma non è così. Chiamiamo variazione « verticale » o « primaria » la variazione di un predicato su tipi azionali diversi e variazione « orizzontale » quella all'interno di un tipo. Chiamiamo al contempo « generali » i verbi che condividono queste proprietà variazionali. Nel caso dei verbi generali il linguaggio ordinario non rispecchia l'ontologia dell'azione e ciò causa un notevole problema di *natural language understanding*, in quanto la parola non specifica un singolo concetto, ma più concetti, peraltro non conosciuti a priori dai parlanti competenti.

Il problema diviene anche più serio a livello cross-linguistico. Infatti i verbi generali rendono problematico il riferimento interlinguistico alle azioni, anche e soprattutto alle più comuni. Prendiamo ad esempio i verbi ad alta frequenza in inglese, italiano, spagnolo e francese, tra loro comunemente considerati in relazione di traduzione *to take*, *prendere*, *coger*, *prendre*. Come nel caso di *aprire*, anche questi verbi si possono riferire a più classi di azioni diverse: nella scena suggerita da 2.1 l'attore prende il controllo dell'oggetto e cambia la sua locazione, in 2.2 l'attore riceve l'oggetto da qualcuno; in 2.3 l'attore priva qualcuno dell'oggetto.

	English	Italian	French	Spanish	
	- take the glass - take the dishes - take the candle - take the coat	- prendere il bicchiere - prendere i piatti - prendere la candela - prendere il cappotto	- prendre le verre - prendre les plats - prendre la bougie - prendre le manteau	- coger el vaso - coger los platos - coger la vela - coger el abrigo	1
	- take the book from the assistant	- prendere il libro dall'assistente	- prendre (recevoir) le livre à l'assistant	- coger el libro del asistente	2
	- take the money from the girl - take the hat off the lady - take the food from the people	- prendere il portafogli alla ragazza - prendere il cappello alla signora - prendere i prodotti della terra alla gente del posto	- prendre le portefeuille à la fille - prendre le chapeau à la fille - prendre les produits de la terre aux paysans	- coger (quitar) el monedero a la chica - coger (quitar) el sombrero a la señora - coger (tomar) los productos de la tierra a los lugareños	3

Figura 2: Variazioni parallele di *to take*, *prendere*, *coger*, *prendre*

I quattro verbi *to take*, *prendere*, *coger*, *prendre* condividono questa variazione, ma non sono coestensivi su tutto l'universo di azioni che ciascuno di essi può indicare. In particolare *to take* soltanto può riferirsi al tipo di azione in 3.1. che richiede nei verbi delle tre lingue romanze rispettivamente *portare*, *llevar*, *amener*. Diversamente i verbi romanzi che traducono *to take* in 2.1-2.3 si estendono anche al tipo in 3.2. che richiede *to hold* in inglese. Nel tipo 3.3 infine solo *prendere* e *coger* possono applicarsi e sono equivalenti in questa interpretazione ad *acchiappare* / *atrapar*, mentre il francese e l'inglese richiedono un altro verbo: *to catch* e *attraper*.

	English	Italian	French	Spanish	
	- take the book to the professor	- portare il libro alla professoressa	- amener le livre au professeur	- llevar el libro a la profesora	1
	- hold the ice with the tongs - hold the material to take the hem	- prendere il ghiaccio con le pinze - prendere il bordo della stoffa per fare l'orlo	- prendre le morceau de glace avec des pincés - prendre le bord du tissu pour faire l'ourlet	- coger el hielo con las pinzas - coger el borde de la tela para coserlo	2
	- catch the thief that is fleeing - the dog catches the thrown biscuit - catch the snake in the river	- prendere il ladro che scappa - il cane prende il biscotto lanciato dal padrone - prendere la biscia nell'acqua	- attraper le voleur qui s'enfuit - le chien attrape le biscuit lancé par le maître - attraper le serpent dans l'eau	- coger (attrapar) al ladrón que escapa - el perro coge la galleta lanzada por el dueño - coger la serpiente del agua	3

Figura 3: Variazioni contrastive di *to take*, *prendere*, *coger*, *prendre*

Il precedente insieme di corrispondenze è una sorgente estremamente ricca di informazioni per quanto riguarda la relazione tra lemmi e tipi azionali. Possiamo notare che:

- A) Ogni verbo si applica nel suo significato proprio a vari tipi azionali e nessuno di questi può essere considerato più appropriato dell'altro nella caratterizzazione del suo significato (nessuno è più prototipico dell'altro).
- B) I verbi sono produttivi in ogni tipo e anche la relazione di traduzione appare produttiva in ogni tipo.

Per esempio, se si considerano inglese e italiano, dato che *to take* e *prendere* sono in relazione di traduzione nel tipo 2.1 e *to take* e *portare* sono in relazione di traduzione nel tipo 3.1, si può prevedere che la relazione di traduzione sussista in tutte le istanze di ogni tipo, indipendentemente dall'oggetto che è coinvolto nell'azione:

- (4a) l'attore takes / prende un libro / una penna / una tazza / una bambola / dallo scaffale / dal tavolo
- (4b) l'attore takes / porta un libro / una penna / una tazza / una bambola / a Mary / sul tavolo

Lo stesso è vero di ogni tipo e per tutte le espressioni precedenti che sono in relazione di traduzione all'interno di un tipo. Quindi la variazione semantica « *across types* » non appartiene alla fraseologia, ma è un aspetto creativo della competenza semantica di ogni lingua. Questo punto è estremamente rilevante se si vuol costruire una semantica dell'azione cross-linguistica che consenta generalizzazioni e previsioni nei sistemi di traduzione dei linguaggi naturali.

Le attuali infrastrutture linguistiche, dai più semplici dizionari monolingui e bilingui alle più sofisticate ontologie, danno certamente una quantità importante di informazione a questo proposito, ma crucialmente non esiste alcuna possibilità di prevedere con sicurezza quali sono i tipi di azioni a cui i verbi di diverse lingue si applicano. Non è infatti conosciuta né l'ontologia dell'azione, ovvero la varietà di tipi azionali a cui più frequentemente facciamo riferimento, né a maggior ragione le modalità con cui i verbi di lingue diverse vi si applicano.

I dizionari, per esempio, individuano una grande varietà di usi dei verbi, ma non assicurano che questi usi coprano la loro variazione essenziale e, in particolare, mischiano fraseologia delle lingue e usi metaforici alla vera e propria variazione tipologica dell'azione, ovvero quella in cui c'è produttività. Questo è evidente nell'uso comune che si fa dei dizionari

bilingui: non si ha mai certezza se l'uso censito in un dizionario è estendibile o meno agli ambiti di interesse per i quali si è effettuato la ricerca.

Per esempio in Wordnet il verbo *to take* registra 42 *synsets*, ma la maggior parte di questi non istanzia usi propri del termine, bensì fraseologia, usi speciali, usi traslati ecc. Ora questa varietà e ricchezza non permette di identificare quelle classi produttive di azioni identificabili con il verbo che costituiscono la competenza di base della lingua e che un parlante deve necessariamente conoscere se è parlante nativo. Non rappresentano la sua competenza semantica. Mi spiego. Il *synset* corrispondente a 2.2. in cui *to take* è equivalente a *to receive* è in effetti produttivo e traducibile in italiano con *prendere* in tutte le sue istanze. La sua individuazione in quanto tipo di azione estesa da questo verbo è essenziale per rappresentare la competenza semantica della lingua inglese. Questo non è il caso per altri *synset* il cui significato corrisponde ad un traslato, come nel *synset* corrispondente agli esempi 5 e 6. In tale senso l'estensibilità cross-linguistica non è predicibile e fa capo a proprietà idiosincratichiche. Per esempio 5 è traducibile in italiano con *prendere*, ma non 6.

(5) he took an air of superiority
(5') ha preso un'aria di superiorità

(6) he took strange manners
(6') *ha preso strane maniere

Potremmo assumere che la conoscenza della possibilità di applicare *to take* a quest'ultimo *synset* non caratterizza la competenza di base dell'inglese, che qualcuno potrebbe dire di conoscere anche se rimanesse incerto sulla applicabilità di *to take* in 5 e 6. Non è questo il caso nella variazione 2.1—2.4.

Dunque se si vogliono individuare i punti della variazione di un predicato in cui questo si applica produttivamente ad un concetto si deve distinguere tra variazione produttiva (*primaria*) e variazione non produttiva (*marcata*).

Esiste un modo semplice per verificare la produttività di un campo di applicazione di un verbo di azione. Mentre nei campi primari è possibile indicare un evento corrispondente come campione di ciò che si intende in una lingua con quel verbo (è il caso dei tipi 2.1-2.4 per *to take*), lo stesso non è ragionevole per campi di applicazione come il *synset* in 5-6. Questo è un primo criterio necessario se si vogliono escludere i riferimenti non produttivi, ma non è ovviamente sufficiente ad individuare le estensioni produttive e a distinguerle tra loro. Ma sarebbe necessario individuare i tipi produttivi, e questo non è banale, dato che i parlanti competenti non sanno indicarli a priori, anzi si meravigliano, e non poco, quando qualcuno glieli mostra.

3. I corpora di parlato e la variazione semantica nel dominio dell'azione

La produttività, abbiamo visto, non è solo un fenomeno intra-linguistico, ma si evidenzia nella costanza della relazione di traduzione a livello cross-linguistico. Ciò che è produttivo è il concetto azionale, indipendentemente dal modo che le lingue hanno di individuarlo; è questo il motivo per cui all'interno dei tipi azionali le traduzioni non variano. La costanza nella traduzione indica infatti che i soggetti categorizzano le azioni nello stesso modo, indipendentemente dalle modalità idiosincratichiche con cui le

loro lingue operano la categorizzazione. I tipi azionali possono essere considerati quindi il livello ontologico a cui ci si riferisce quando si usa un verbo generale, indipendente dal linguaggio. L'ipotesi Sapir-Whorf necessita, a fronte di queste considerazioni, di un forte indebolimento.

Ma l'ontologia dell'azione in quanto livello cognitivo sottostante l'uso linguistico non è a nostra disposizione a livello conscio, ovvero un parlante non è capace di indicare i tipi azionali a cui un verbo generale come *prendere* si estende ed anzi desta sorpresa scoprire l'effettiva varietà di questi. Quindi non avremmo modo di sapere a quali classi di azioni si estende un predicato generale e questo tipo di fatti dovrebbe rimanere al di fuori dell'ambito propriamente scientifico della riflessione linguistica, ovvero riguardare il solo sapere pratico.

Alla fine del 2006, dopo molto lavoro sulla formazione di corpora di parlato multilingue (il corpus del parlato romanzo C-ORAL-ROM soprattutto) e in connessione allo sviluppo delle priorità identificate nel programma ITC del settimo programma quadro UE, si apriva però la possibilità di un lavoro empirico sistematico che permettesse una solida conoscenza su questo tipo di proprietà fondamentali del lessico verbale, e di dare allo studio della sua variazione fondamento empirico, non solo per quanto riguarda l'interfaccia con la sintassi (si pensi a infrastrutture come Verb-Net / Propbank o CONTRAGRAM), ma anche per quanto riguarda il trattamento estensivo delle proprietà strettamente semantiche del verbo.

Le possibilità di conoscenza della variazione produttiva dei predicati generali e la possibilità di stabilire relazioni produttive a livello della traduzione è strettamente connessa alla disponibilità di corpora orali e questo non poteva non riguardare Claire. In linea teorica, infatti, il riferimento linguistico alle azioni e la rilevanza di tali azioni nella nostra vita vanno di pari passo. La variazione reale dei verbi di azione può dunque essere apprezzata osservando le occorrenze di tali verbi nel parlato, nel quale il riferimento alle azioni concrete è primario.

L'insieme dei verbi che si riferiscono strettamente alle azioni fisiche costituiscono uno schema fondamentale per l'interazione tra gli uomini e il mondo. Tali verbi vengono appresi nella prima fase dell'acquisizione linguistica e per questo motivo si assume che caratterizzino la competenza semantica di una lingua in maniera produttiva (Tomasello, 2003). I corpora di parlato documentano come le azioni sono rappresentate nel linguaggio e possono quindi essere sfruttati per estrarre questa informazione in modo privilegiato, se non altro perché il parlato si riferisce di preferenza alle azioni che si svolgono nel dominio pratico e come è noto il rapporto tra nomi e verbi è a favore di quest'ultimi. In particolare l'osservazione che i verbi occorrono maggiormente nel parlato rispetto allo scritto risale ad Halliday (1989) ed è stata confermata empiricamente a livello cross-linguistico sia dalla *Longman Grammar* e dai dati estratti dal BNC (per l'inglese) che dal corpus C-ORAL-ROM (per le lingue romanze).

Quindi i corpora di parlato sono la base empirica ideale per uno studio di questo tipo. In particolare abbiamo notato che il riferimento all'azione costituisce circa il 60% delle occorrenze verbali nei corpora bilanciati di parlato, indipendentemente dalla lingua, e che circa 2/3 del lessico verbale ad alta frequenza (meno di 500 verbi) è costituito da verbi di azione, di cui poco meno della metà hanno le caratteristiche dei verbi generali (Moneglia & Panunzi, 2007; Moneglia, 2010).

In conclusione nella comunicazione naturale la categorizzazione linguistica delle azioni attraverso i verbi generali ha un forte impatto e causa un alto numero di contesti in cui le proprietà referenziali del verbo sono scarsamente decidibili, ma i corpora di parlato contengono l'informazione relativa alla variazione su cui si deve decidere.

L'idea che nel 2007 cercavo di sviluppare prevedeva la selezione di quattro corpora orali di riferimento (rispettivamente italiano, francese, spagnolo e inglese) e l'estrazione da questi corpora dell'informazione semantica relativa alla variazione primaria dei verbi di azione più alti in frequenza di ogni corpus (circa 200 verbi generali per lingua, comprendenti tutto il lessico fondamentale). La variazione produttiva di tali verbi, sulla base delle considerazioni esposte nel paragrafo precedente, avrebbe potuto essere derivata dalle occorrenze nel corpus di questo lessico.

Si ponevano però due problemi principali per la fattibilità di tale lavoro, il primo relativo alla possibilità di distinguere effettivamente le occorrenze che fanno capo a usi produttivi del verbo rispetto a quelli marcati e non produttivi, il secondo relativo alla possibilità di identificare e definire in modo consistente i diversi tipi di azioni riferite dai verbi generali, raggruppando le classi di occorrenze dello stesso tipo e distinguendole dalle altre.

Nel primo caso il criterio operativo basato su giudizi di competenza già citato sembrava abbastanza solido. Se il riferimento all'azione identificato nel corpus può essere indicato come una istanza di ciò che nella lingua si intende con il verbo, allora l'istanza appartiene alla variazione produttiva (primaria), altrimenti appartiene alla variazione marcata. Rimaneva comunque qualche dubbio sulla ripetibilità di tali giudizi.

Il secondo problema era, ed è, certamente più pesante. L'identificazione delle classi di azioni riferite dai verbi richiede l'accesso a giudizi di « stessità » e distinzione altamente soggettivi. Questo è vero in teoria per tutte le entità intensionali la cui forma è radicalmente sottodeterminata (Quine, 1960), ma lo è anche in pratica, perché la definizione di ciascun tipo dipende dal livello di granularità che si vuol raggiungere. Per esempio, la distinzione tra gli eventi in 1 e 2 di Figura 2 è facilmente riconoscibile, ma non è ovvio definire in cosa consista quando si richieda di specificare le proprietà differenziali che definiscono le due forme ontologiche. Inoltre, se anche i due tipi fossero grosso modo chiari, come determinarne i confini? « Prendere un bicchiere dal vassoio portato da un cameriere » appartiene al primo o al secondo tipo?

Wittgenstein (1953) sfruttò la variazione del predicato *gioco* per dimostrare che l'applicazione dei concetti naturali non è deterministicamente governata da regole semantiche, e introdusse le nozioni di « prototipo » e « somiglianza di famiglia » per spiegare come i predicati naturali si estendono creativamente al mondo. In estrema sintesi, una « partita di calcio » non somiglia al « gioco di un bambino con una bambola ». Tuttavia, entrambi questi tipi cadono nell'estensione del nome deverbale « gioco ». La spiegazione di questa variazione prevede che le istanze di un concetto siano raggruppate in famiglie, secondo un criterio di somiglianza rispetto a un prototipo. D'altra parte, i prototipi non sono definiti attraverso un modello logico, e sono meglio rappresentati da immagini. Un'istanza può collocarsi al centro di uno spazio categoriale, se condivide con il rispettivo prototipo un certo numero di proprietà caratterizzanti, o nella sua periferia, dove i concetti sono sfumati e la loro applicazione è vaga.

Questo fenomeno, preso in considerazione nella psicologia cognitiva per lo più in relazione all'ontologia degli oggetti e al lessico nominale (Rosch, 1978; Rosch & Mervis, 1975), occorre anche nell'ontologia delle azioni e nel corrispondente lessico verbale (Lakoff, 1987; Givon, 1986), come nell'esempio di Wittgenstein, e in particolare in relazione ai verbi generali.

Dunque, di contro alla sottodeterminazione delle qualità necessarie e sufficienti alla determinazione di un tipo azionale, è possibile a questo fine sfruttare proprietà che, se utilizzate all'interno di un quadro coerente, consentono una distinzione tra prototipi di tipi azionali, e quindi l'identificazione dei punti centrali della variazione tipologica dell'azione nel continuum pragmatico.

Il quadro operativo proposto, in modo simile ai *synset* di Fellbaum (1998), utilizza « verbi localmente equivalenti » per identificare i punti focali della variazione di un verbo generale rispetto alle azioni a cui si può estendere. Per esempio *to take* e *to receive* possono entrambi identificare l'evento in Figura 2.2 e sono quindi localmente equivalenti in quel tipo. L'equivalenza (locale e non logica) vale in tutti i modelli in cui *to take* e *to receive* possono cooccorrere. I contesti in cui non vale, ad esempio il modello in Figura 2.1., appartengono ad un altro tipo.

In sintesi, quando un'istanza è identificata attraverso un'equivalenza locale distintiva con un altro verbo, si produce un prototipo che identifica un punto necessariamente rilevante per la categorizzazione umana. La granularità delle definizioni riguarda le proprietà che un tipo di evento può avere o perdere da una sua istanza all'altra. Queste proprietà sono in linea di principio non finite. L'equivalenza locale funge quindi da criterio di scelta: quando nel continuum pragmatico le circostanze portano ad una modificazione tale che un verbo equivalente non può più essere applicato, ciò significa che la forma dell'evento è cambiata in modo massiccio e l'occorrenza appartiene ad altro tipo produttivo. Tali tipi hanno confini sfumati, ma nondimeno l'equivalenza locale evidenzia i punti in cui l'informazione focale distingue tipo da tipo.

In estrema sintesi, il metodo proposto per raggruppare in tipi di azioni la variazione primaria che un verbo generale manifesta in un corpus si affida a due principi operativi la cui viabilità doveva essere verificata nella prassi di annotazione di corpora orali multilingui:

- A: La capacità cognitiva di apprezzare somiglianze produttive tra istanze di azioni e prototipi in uno scenario alla Wittgenstein.
- B: L'esistenza di proprietà differenziali specificamente linguistiche nella rappresentazione dell'evento (verbi localmente equivalenti).

4. Annotare con Claire

Con Claire abbiamo fatto un caso d'uso a partire dal verbo generale francese *tourner*. Le ho fornito le occorrenze del verbo nella sezione francese del corpus C-ORAL-ROM, estratte con un *search engine*, e Claire ha svolto il compito assegnato:

- 1) Standardizzare l'occorrenza nel corpus rendendo trasparente l'interpretazione
- 2) Decidere se l'occorrenza fosse primaria o marcata sulla base della propria competenza, applicando il test di prototipicità

3) Assegnare una interpretazione alle occorrenze raggruppando insieme le occorrenze dello stesso tipo attraverso una equivalenza locale o attraverso un giudizio di similarità.

Le tabelle di seguito riportano fedelmente il lavoro di test fatto da Claire sulle 49 occorrenze del verbo *tourner* in C-ORAL-ROM³.

A Claire non sembrava difficile interpretare il testo e derivare una frase semplice comprensibile, salvo in due casi in cui proprio non si riusciva a capire cosa il parlante stesse dicendo, per cui dalle 49 occorrenze furono derivate 47 frasi in cui il significato del verbo risultava chiaramente (le due incomprensibili sono riportate in ultimo in Tabella 6).

In modo già più compromettente, non sembrò neppure difficile determinare, sulla base della conoscenza della propria lingua, se una occorrenza era da considerarsi marcata rispetto all'uso proprio del predicato. Così *j'aime beaucoup tourner* detto da un ceramista era evidentemente da considerare un uso speciale dell'ambito della ceramica non suscettibile di essere indicato come un ambito che esemplifica ciò che i francesi intendono con *tourner*. Parimenti il fatto che varie tipologie dei prodotti si alternino, girino in vetrina a seconda della stagione (*il y a jamais les mêmes choses en_vitrine. en_général ça tourne*) è da considerare un uso non proprio, bensì metaforico.

La tabella 1 evidenzia la varietà degli usi non propri riscontrati. Si tratta di ben 25 applicazioni marcate su 49 occorrenze. Claire non faceva neppure i test operativi da me approntati per facilitare la decisione, tanto era ovvio il contenuto della frase, apparentemente non informativa, che i parlanti competenti recitano a se stessi in questi casi: « *tourner* significa *tourner* e quegli usi non sono ciò che noi significhiamo con *tourner* ».

N°	MATCH	Prop	Standardization
10	*MAR: &euh ben j'aime bien &euh pouvoir faire les deux / # ce serait &euh # l'idéal // *MAR: # &euh j'aime beaucoup <i>tourner</i> / # et [/] et &euh avec le tournage faire des pièces utilitaires	n	j'aime beaucoup tourner (céramistes)
11	au départ le tournage c'est vrai que c'est fait pour faire des pots / # mais après &euh il y a des tas d'artistes / &euh de céramistes / # qui <i>tournent</i> et qui en_fait après / # qui tournent des formes [/] &euh des formes / # &euh et qui après les assemblent / et &f [/] et [/] et créent avec ça &euh # des personnages ou des pièces	n	j'aime beaucoup tourner (céramistes)
12	de céramistes / # qui tournent et qui en_fait après / # qui <i>tourment</i> des formes [/] &euh des formes / # &euh et qui après les assemblent / et &f [/] et [/] et créent avec ça &euh # des personnages ou des pièces	n	j'aime beaucoup tourner (céramistes)
2	*CHR: il faut que tu fasses <i>tourner</i> tes jambes aussi //	n	il faut que tu fasses tourner tes jambes
3	*DEL: ouais // *DEL: mais mes jambes je les ai fait <i>tourner</i> toute &l'a [/] # < toute l'année >	n	il faut que tu fasses tourner tes jambes
6	ADV les [/] les mêmes collections // *VEN: # donc il y a un roulement qui se fait / il y a jamais les mêmes choses / # en_vitrine // *VEN: # les sacs / &euh en_général ça <i>tourne</i> / # sauf le sac &euh pour les fêtes // *VEN: # bon le sac un_peu classique / tout ça / bon là oui / on peut retrouver //	n	il y a jamais les mêmes choses en_vitrine. en_général ça tourne
7	*MAR: &euh / vous préférez &euh ouais / rester &euh / <i>Tourner</i> dans les [/] dans le coin /	n	vous préférez tourner dans le coin

8	*PER: # près_du littoral c'était plutôt l'exploitation des &euh [/] # bon c'était la pêche / # pêche normalement qui [/] &euh qui faisait <i>tourner</i> / le [/] # le tissu aussi il y avait une [/] des grands marchés qui étaient organisés le [/] le tout le jour je crois / # les grands marchés qui attirent	n	c'était la pêche qui faisait tourner les marchés
13	*ANO: qu'il s'est plutôt <i>tourné</i> vers l'histoire //	n	il s'est plutôt tourné vers l'histoire
19	compte tenu de [/] # du standing de l'immeuble peut être que cela suffisait // *AND: # alors voilà / je tourne / je tourne les pages / je tourne / je <i>tourne</i> le temps aussi / je vois que &le [/] # on arrive déjà très rapidement à près_de vingt minutes de passage d'un [/] # de [/] d'exercice de syntaxe	n	(je tourne les pages)... je tourne le temps aussi
23	*SAR: le procès a rapidement <i>tourné</i> à l'affrontement // *SAR: # quand l'audience s'ouvre / trois des prévenus dénoncent l'absence d'un des leurs / # retenu après avoir refusé de se soumettre	n	le procès a rapidement tourné
25	*PIE: ouais / les Lyonnais qui ont récupéré ce ballon / en défense centrale avec Müller / qui fait <i>tourner</i> maintenant / # vers Delmotte / le [/] le buteur providentiel du match aller / # à Fenerbahce //	n	Müller fait tourner le ballon
26	*REN: c'est donc Rivesaltes / # qui va effectuer le renvoi // *JEA: on va <i>tourner</i> / René / on va aller à treize / < si vous le permettez eh /	n	le jeu va tourner René / on va aller à treize
27	*LUC: Paolo Maldini sur son aile gauche / qui donne derrière lui à Costacurta // *LUC: les italiens font <i>tourner</i> le ballon et écartent le jeu sur l'aile droite où se trouve Dino Baggio /	n	les italiens font tourner le ballon
28	préparé une série de six films pour la télévision / pour la sept / Arte / # sur les grands ports du monde / et il souhaitait / # &euh les faire <i>tourner</i> / # par des réalisateurs de fiction //	n	tourner une série de films
29	*TAN: faut que je fasse quelque_chose / parce_que je pouvais dire aussi bé &j [/] je peux plus <i>tourner</i> // *TAN: je peux plus travailler etc. // *TAN: # ce qui était absurde mais / # donc &euh # je me suis mis à rêvasser // *TAN: # &euh à un projet / je me suis dit / tiens	n	je peux plus tourner (de films)
30	j'arrive // *TAN: # j'arrive avec Bruno_Ganz sous [/] sous le bras / pas_de scénario // *TAN: # pas_de scénario / simplement une espèce de rêve // *TAN: # &euh # donc on a <i>tourné</i> dans l'ordre chronologique / # de l'histoire / # parce_que quand on (n') a pas de scénario / on est obligé on peut pas commencer par la fin etc.	n	on a tourné dans l'ordre chronologique de l'histoire
31	quand on (n') a pas de scénario / on est obligé on peut pas commencer par la fin etc. / parce_qu'on la connaît pas / la fin &euh # on a <i>tourné</i> dans l'ordre chronologique / c'était extrêmement dur / # pour moi / pas pour les autres / # pour [/] pour moi / parfois pour Ganz aussi / # &euh # cette espèce de rêve //	n	on a tourné le film dans l'ordre chronologique de l'histoire
32	pas de scénario / mais j'avais des notes // *TAN: # j'avais trois pages de notes en_fait / sur le [/] # sur ce qu'il allait se passer // *TAN: # &euh et puis on a <i>tourné</i> ensuite et je [/] quand [/] quand j'ai fini le film / je me suis dit / c'est une absurdité totale // *TAN: # personne n'ira voir ce truc //	n	on a tourné le film dans l'ordre chronologique de l'histoire
33	*OLI: ben ouais / mais &euh si c'est vrai que &euh # tous les sujets de discorde / <i>tourment</i> autour de [/] des tâches ménagères quoi // *OLI: # moi j'ai toujours dit / dans une maison par_exemple / durant une semaine / il y a [/] il y a trois heures	n	tous les sujets de discorde tourment autour des tâches ménagères

44	*JUL: voilà // *JUL: donc même dans ses textes / il arrive à faire < des choses qui <i>tournent</i> > // *AME: < on y revient > // *JUL: voilà // *JUL: ouais / non mais c'est vraiment un obsession / donc il fait vraiment [/] &euh # enfin c'est pas [/] et c'est pas anodin hein \ hein	n	dans ses textes il arrive à faire des choses qui tournent (revient)
46	*EST: &euh oui / mais ça <i>tourne</i> aussi aux_alentours de trente francs par personnes //	n	ça tourne aux_alentours de trente francs par personnes
43	M est [/] &euh ça peut paraître évidemment très péjoratif pour d'autres poètes // *JUL: # pour Jean-Luc Paran / c'est plutôt un compliment / # puisque son # poème en_quelque_sorte <i>tourne</i> en_rond //	n	son poème tourne en_rond

Tabella 1: Occorrenze di *tourner* attribuite alla variazione marcata

Il compito di raggruppare in tipologie semantiche gli usi propri sulla base della equivalenza locale con altri predicati sembrò ancora naturale, anche se percepì in lei sorpresa e emozione quando si accorse che era in effetti banale notare la differenza tra *ces petites boules qui tournent* e *je fasse tourner ma voiture*, sulla base del fatto che nel primo caso si ha una equivalenza con *ruotare* e nel secondo con *svoltare*. Solo che con questo strumento era poi abbastanza semplice raggruppare tutti i casi in cui le interpretazioni del verbo si assomigliavano, ovvero gli altri casi in cui *tourner* era sostituibile rispettivamente con *svoltare* e *ruotare*. I contesti che ripropongono questa differenza sono rispettivamente nelle tabelle 2 e 3.

N°	MATCH	Prop	Type	Standardization
34	RE en_principe / une visibilité dans les deux rues // *LIA: # la porte d'entrée / # se situe uniquement rue François Moisson // *LIA: # si bien / # qu'en sortant du bar / # et en <i>tournant</i> à_gauche / # on se &si [/] on se dirige / # vers la rue de la République /	y	svoltare	en sortant du bar et en tournant à_gauche
35	*LIA: # si bien / # qu'en sortant du bar / # et en tournant à_gauche / # on se &si [/] on se dirige / # vers la rue de la République / # et en <i>tournant</i> à_droite / # toujours de la sortie du bar / # on se trouve aussitôt / # sur un petit carrefour /	y	svoltare	en tournant à_droite
36	sur le témoignage de monsieur_P15 / # qui prétend avoir vu son invité <i>tourner</i> à_droite / # et non à_gauche / # lors_de sa sortie du bar //	y	svoltare	en tournant à_droite
37	P15 affirme / # que_P3 a <i>tourné</i> sur sa droite / lors_de sa sortie du bar / # qu'il a ensuite aussitôt / # emprunté la rue des Phocéens / direction rue de l'Évêché //	y	svoltare	tourné sur sa droite
38	NF_P3 passer rue des Phocéens / # car les rideaux en bois était bien fermés / # mais / # pour ne pas trop se désavouer / # il maintient cependant / # l'avoir vu <i>tourner</i> à_droite / # lors_de sa sortie du bar rue François Moisson //	y	svoltare	l'avoir vu tourner à_droite
1	*DEL: non / non / je la prends parce_que # faut que je fasse un_peu <i>tourner</i> ma voiture /	y	svoltare	je fasse tourner ma voiture
34	LIA: # la porte d'entrée / # se situe uniquement rue François Moisson // *LIA: # si bien / # qu'en sortant du bar / # et en <i>tournant</i> à_gauche / # on se &si [/] on se dirige / # vers la rue de la République /	y	svoltare	en sortant du bar et en tournant à_gauche

35	*LIA: # si bien / # qu'en sortant du bar / # et en tournant à_gauche / # on se &si [/] on se dirige / # vers la rue de la République / # et en <i>tournant</i> à_droite / # toujours de la sortie du bar /	y	svoltare	en tournant à_droite
36	sur le témoignage de monsieur _P15 / # qui prétend avoir vu son invité <i>tourner</i> à_droite / # et non à_gauche / # lors_de sa sortie du bar //	y	svoltare	en tournant à_droite
37	P15 affirme / # que _P3 a <i>tourné</i> sur sa droite / lors_de sa sortie du bar / # qu'il a ensuite aussitôt / # emprunté la rue des Phocéens / direction rue de l'Évêché //	y	svoltare	tourné sur sa droite
38	NF _P3 passer rue des Phocéens / # car les rideaux en bois était bien fermés / # mais / # pour ne pas trop se désavouer / # il maintient cependant / # l'avoir vu <i>tourner</i> à_droite / # lors_de sa sortie du bar rue François Moisson //	y	svoltare	l'avoir vu tourner à_droite

Tabella 2: Variazione primaria, tipo equivalente a *svoltare*

N°	MATCH	Prop	Type	Standardization
42	*JUL: # c'est à ça qu'il veut nous faire penser en [/] tout_le_temps [/] out le_ emps [/] tout_le_temps ces formes / # ces petites boules qui <i>tournent</i> // *JUL: # alors / # on va voir que &euh il les a faits aussi en [/] en différents matériaux ces boules //	y	ruotare	ces petites boules qui tournent
21	*MOF: < elle veut en poser une la petite // *MOF: elle arrête pas de <i>tourner</i> //	y	ruotare	la petite arrête pas de tourner
22	*MOF: tourner <i>tourner</i> sur son siège // *MOF: elle est [/] &euh donc elle a une question à < poser là > // *ARM: < non // *ARM: j'ai > juste un petit peu envie de faire pipi //	y	ruotare	tourner sur son siège

Tabella 3: Variazione primaria, tipo equivalente a *ruotare*

Sentivo che l'attenzione diventava più puntuta quando si doveva ammettere che questo era in effetti un metodo ripetibile di analisi non formale del significato, che quindi poteva portare ad una prassi empirica nuova ma effettiva. Infatti le 24 occorrenze di *tourner* a cui era stato attribuito un significato proprio (« *tourner* » significa « *tourner* ») corrispondevano in realtà a ben 4 prototipi in cui il verbo significa in effetti quattro cose diverse, ovvero si riferisce a quattro azioni distinte in cui le occorrenze possono essere raggruppate. Per cui, sulla base di una serie di occorrenze in un piccolo corpus orale, era possibile disegnare il quadro delle principali variazioni semantiche del verbo.

Accanto ai contesti in cui *tourner* significa *ruotare* e *svoltare*, si erano evidenziati in particolare contesti prototipici diversi in cui in cui il verbo significa, grosso modo, *rovesciare* (*je tourne la page*) e quelli in cui significa *voltare un oggetto verso qualcuno* (*tourné l'objectif sur la droite*). Le occorrenze sono riportate nelle tabelle seguenti, seguite dalle due sole occorrenze non classificate.

N°	MATCH	Prop	Type	Standardization
15	*AND: # alors là on va continuer un_peu / <i>tourner</i> les pages / tout_simplement pour voir un petit peu ce qu'il se passe après / # de [/] de [/] de [/] de [/] de cette vie / enfin de cet album / comment il vit /	y	rovesciare	tourner les pages
16	*AND: # mais compte [/] compte tenu de [/] # du standing de l'immeuble peut être que cela suffisait // *AND: # alors voilà / je <i>tourne</i> / je tourne les pages / je tourne / je tourne le temps aussi	y	rovesciare	tourner les pages
17	*AND: # alors voilà / je tourne / je <i>tourne</i> les pages / je tourne / je tourne le temps aussi / je vois que &le [/] # on arrive déjà très rapidement à près_de vingt minutes de passage d'un [/] # de [/] d'exercice de syntaxe	y	rovesciare	tourner les pages
18	*AND: # alors voilà / je tourne / je tourne les pages / je <i>tourne</i> / je tourne le temps aussi / je vois que &le [/] # on arrive déjà très rapidement à près_de vingt minutes de passage d'un [/] # de [/] d'exercice de syntaxe	y	rovesciare	tourner les pages
45	*EST: < ouais > // *SAN: / < tu vois > pour [/] pouvoir dire bon ben ça va / je <i>tourne</i> la page et je passe à autre chose //	y	rovesciare	je tourne la page
39	# du livre / mais elle n'y arrive pas // *FRA: # donc on va voir maintenant / qu'est -ce qui va se passer // *FRA: alors on va regarder / déjà / # je <i>tourne</i> // *FRA: # donc on en était là / # d'accord ? *FRA: # je tourne les pages / et voilà //	y	rovesciare	je tourne la page
40	*FRA: # donc on en était là / # d'accord ? *FRA: # je <i>tourne</i> les pages / et voilà // *FRA: # on regarde d'abord //	y	rovesciare	je tourne la page
41	*FRA: oui / oui / # alors je [/] oui / voilà / hier / # on en était là // *FRA: # et je <i>tourne</i> / # on regarde un petit peu / # les images // *FRA: # qu'est-ce_que tu vois Morgane ?	y	rovesciare	je tourne la page

Tabella 4: Variazione primaria, tipo equivalente a *rovesciare*

N°	MATCH	Prop	Type	Standardization
20	*EMA: # &euh est-ce_que je ne vous fais pas mal / lorsque je vous &euh # <i>tourne</i> pour &euh faire votre toilette / # ou votre lit ?	y	voltare	je vous tourne pour faire votre toilette dans votre lit
9	*MAR: on peut [/] on le mettait sur_pied / on peut se [/] # vite aller se placer devant // *MAR: # il <i>tourne</i> // *MAR: # ça déclenche // *MAR: # et vous êtes [/] vous avez que [/] c'est vraiment quinze secondes //	y	voltare	il tourne ça déclenche,
14	voire un photographe / mh mh # qui a fait poser &euh le [/] le bébé de l'année / # alors &euh légèrement retourné / &euh sur &euh tourné sur la droite / pas retourné <i>tourné</i> sur la droite / # &euh avec un petit pull rayé / # et tout se passe bien / enfin la photo est magnifique	y	voltare	tourné l'objectif sur la droite
5	*VEN: je veux dire / # une_fois aussi ça s'est passé pour une passoire / # la cliente prend la passoire / le pose sur une gondole / # se <i>tourne</i> et regarde autre chose /	y	voltarsi	se tourne et regarde autre chose

Tabella 5: Variazione primaria, tipo equivalente a *voltarsi*

N	MATCH	Prop	Standardization
4	*EDO: ça fait <i>tourner</i> quoi // *EDO: puis &euh enfin les Parisiens / &euh à _T1 / non / à _T1o hein //	??	
24	*AL: alors le tribulum <i>tourne</i> depuis environ / # presque une heure / # à quelle(s) ... *AL: # et on voit que la paille / # hhh	??	

Tabella 6: Non classificati

Ho verificato dunque con lei, per la prima volta, che quello che avevamo fatto nel nostro laboratorio su un campione di occorrenze verbali tratte da un campionamento di italiano parlato (Panunzi & Moneglia, 2004) poteva essere replicato e replicato su una lingua diversa dall'italiano.

Il risultato rispecchia in effetti variazioni di significato in gran parte parallele a quelle riscontrate in italiano con il verbo *girare*, che co-varia in senso proprio con *tourner*, su quattro dei sei tipi di azioni rappresentati nelle immagini riportate in appendice. Nel piccolo corpus francese in C-ORAL-ROM non si è trovato niente di simile a *girare il ragoût* (*tourner le ragoût dans la poêle*), ovvero occorrenze del verbo equivalenti a *remouler*, né sono state trovate occorrenze simili a *girare il filo* (equivalenti ad *arrotolare / rouler*), che invece compaiono nel grande corpus italiano utilizzato oggi per questa ricerca.

Sarà complesso fare la stessa cosa su tanti verbi e tante occorrenze, non è detto che tutte le occorrenze siano assegnabili ad un tipo definito, non è detto che su tutti i verbi i risultati siano altrettanto chiari, ma dall'esperienza derivava un giudizio di fattibilità! Nel progetto IMAGACT, un'impresa di grandi dimensioni finanziata nel 2011 sul programma PAR/FAS della regione Toscana, abbiamo già sviluppato secondo questa metodologia la variazione di tutti i verbi italiani generali ad alta frequenza (circa 200) e stiamo sviluppando in parallelo il lessico verbale inglese.

Note

¹ Sono entrambi casi esemplari all'origine di questa riflessione sulla variazione semantica (Moneglia 1987) e sono stati considerati in dettaglio anche per la teoria dell'acquisizione del significato (Choi, S., Bowerman, M. 1991; Bowerman, 2005).

² Le occorrenze sono contrassegnate dal numero dell'ordine con cui il *search engine* le ha estratte dal corpus (N°), da uno stralcio del contesto linguistico in cui l'occorrenza compare (MATCH), dalla marca « no /yes » relativa al giudizio se l'occorrenza fa parte o meno degli usi primari del lemma (Prop), e la frase semplice che corrisponde ad una standardizzazione per rendere trasparente l'interpretazione del testo orale, necessariamente opaco alla prima lettura (Standardization). Nelle tabelle relative agli usi primari (3,4 e 5) è inserita inoltre una annotazione riguardo al tipo sotto cui raggruppare l'occorrenza, contrassegnata da un verbo equivalente in italiano (Type).

Bibliografia

Biber, D., Johansson, S., Leech, G., Conrad, S., Finegan, E. 1999. *The Longman grammar of spoken and written English*. London: Longman.

Bowerman, M. 2005. Why can't you *open a nut* or *brake a cooked noodle*. Learning cover object categories in Action word meanings. In: Gershkoff-Stowe, L., Rakison, D. H. *Building Object*

- Categories In Developmental Time*. New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates, pp. 209-243.
- British National Corpus (BNC) [online] <http://www.natcorp.ox.ac.uk/>
- BNC database and word frequency lists [Kilgariff, A. online] <http://www.kilgariff.co.uk/bnc-readme.html>.
- Bruner, J. 1983. *Child's talk. Learning to use language*. New York: Norton.
- Choi, S., Bowerman, M. 1991. « Learning to express motion events in English and Korean: the influence of language specific lexicalization patterns ». *Cognition*, n°41, pp. 83-121.
- CONTRAGRAM [online] <http://www.contragram.ugent.be/>
- Cresti, E., Moneglia, M. (eds) 2005. *C-ORAL-ROM Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*. Amsterdam: Benjamins.
- Fellbaum, Ch. (ed.) 1998. *WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge: MIT Press.
- Givon, T. 1986. Prototypes: Between Plato and Wittgenstein. In: Craig, C. (ed.) *Noun Classes and Categorization*. Amsterdam: Benjamins, pp. 77-102.
- Halliday, M.A.K. 1975. *Learning how to mean*. London: Edward Arnold.
- Halliday, M. A. K. 1989. *Spoken and written language*. Oxford: Oxford University Press.
- IMAGACT <http://www.imagact.it>
- Lakoff, G. 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*. Chicago/London: University of Chicago Press.
- Moneglia, M. 1987. « Senso e campi di variazione: una esplorazione sul significato di alcuni verbi causativi italiani ». *Studi di grammatica italiana*, n° XII, pp. 271-349.
- Moneglia, M. 2010. Predicati generali ad alta frequenza nei corpora orali delle lingue romanze. In : Iliescu, M., Siller-Runggaldier, H. M., Danler, P. (Eds) *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tome IV, De Gruyter. 497-506.
- Moneglia, M., Panunzi, A. 2007. Action Predicates and the Ontology of Action across Spoken Language Corpora. The Basic Issue of the SEMACT Project. In Alcántara, M., Declerck, T. *Proceeding of the International Workshop on the Semantic Representation of Spoken Language (SRSL7)*. Salamanca: Universidad de Salamanca, pp. 51-58.
- Palmer, M., Gildea, D., Kingsbury, P. 2005. « The Proposition Bank: An Annotated Corpus of Semantic Roles ». *Computational Linguistics*, n° 31 (1), pp. 71-106.
- Panunzi, A., Moneglia, M. 2004. La variazione primaria del verbo nel lessico dei corpora di parlato. In: Albano Leoni, F., Cotugno, F., Pettorino, M., Savy, R. (eds.) *Atti del convegno nazionale « Il parlato Italiano »*. Napoli: M. D'Auria Editore, pp. 1-24 (C4).
- Piaget, J. 1954. *The Construction of Reality in the Child*. New York: Basic Books.
- Quine, W. 1960. *Word and Object*. Cambridge (MA): Harvard University Press.

Rosch E. 1978. Principles of categorization. In: Rosch, E., Lloyd, B.B. (eds) *Cognition and categorization*. Hillsdale (NJ): LEA, pp. 27-48.

Rosch, E., Mervis, C. B. 1975. « Family resemblances. Studies in the Internal Structure of the Category ». *Cognitive Psychology*, n° VII, pp. 573-605.

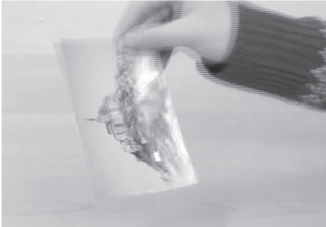
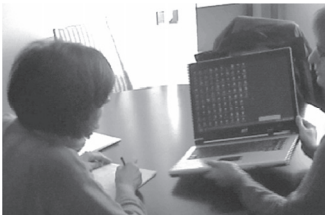
Tomasello, M. 2003. *Constructing a Language: A Usage-Based Theory of Language Acquisition*. Cambridge (MA) & London: Harvard University Press.

Wittgenstein, L. 1953. *Philosophical Investigations*. Oxford: Blackwell.

WordNet [online] <http://wordnet.princeton.edu/>

APPENDICE

APPENDICE. La variazione di *tourner* / *girare* in immagini prototipali

	
girare / tourner / svoltare	girare / tourner / ruotare
	
girare / tourner / arrovesciare	girare / tourner / voltare
	
girare / avvolgere	girare / mescolare

La variazione di *tourner* / *girare* in immagini prototipali

Comptes rendus d'ouvrages



COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

Maria Margherita Mattioda

Université de Turin, Italie

marita.mattioda@unito.it



François Ost, 2009. *Traduire. Défense et illustration du multilinguisme*. Paris : Fayard.

Dans une Europe qui s'interroge de plus en plus sur le plurilinguisme de ses citoyens et sur le rôle des langues nationales (voir les multiples projets menés par la Commission européenne sur le multilinguisme), dans un contexte qui ne fait que prouver quotidiennement l'élan vers la recherche et l'application d'une langue soi-disant « universelle » ou « commune », il nous paraît intéressant de revenir sur la profondeur de lecture offerte par l'essai de François Ost et sur sa défense passionnée du multilinguisme et de la traduction en tant que « langue de l'Europe ».

François Ost poursuit dans son dernier livre la réflexion amorcée dans ses œuvres précédentes où il se penche sur les liens ancestraux entre langues, cultures et contextes politiques et juridiques. Le sujet annoncé dans le titre, qui fait écho au manifeste de Joachim du Bellay daté de 1549, s'ancre évidemment dans une tradition littéraire féconde et complexe, ce qui permet à l'auteur de développer un plaidoyer du multilinguisme avec force et originalité. Juriste et philosophe, académicien (Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique) et universitaire (Université Saint-Louis de Bruxelles, Université de Genève), chercheur rigoureux et écrivain raffiné, François Ost déploie tout au long de son essai un savoir encyclopédique qui va de la philosophie du langage à la linguistique, de la traductologie à la littérature, de la politique linguistique au droit, afin de construire les arguments d'une théorie du multilinguisme centrée sur le paradigme de la traduction. Les enjeux sont multiples : affronter la complexité du présent selon le dialogue constant entre la diversité des langues et des cultures, leurs racines et leur actualisation sociale, économique, juridique ; appréhender le défi de la globalisation à travers la pluralité des approches et l'ouverture du comparatiste ; construire un modèle différent et alternatif pour une Europe ouverte et innovante à travers l'exemple vertueux de différents pays, mais surtout expérimenter une troisième voie — celle de la traduction — creusée entre la rationalité et l'efficacité de la langue unique et le combat identitaire des langues nationales ou régionales. Cette troisième

voie est alors le seul espace où notre civilisation peut composer les conflits et articuler des principes, des savoirs, des valeurs et des éthiques pluralistes :

Le multilinguisme est une chance, une opportunité unique d'enrichir notre conception de l'universel, et la traduction, loin d'être une simple technique ancillaire de communication, pourrait bien être le paradigme dont notre monde a besoin pour se comprendre et traiter ses défis les plus importants (p.11).

Cet essai interdisciplinaire, qui remet en discussion les fondements mythiques (Babel et ses effets) du rôle des langues dans nos sociétés, contribue à une réflexion essentielle sur l'articulation philosophique langue/traduction dans différents domaines (sciences, religions, philosophie, littérature, droit et politique...) et collabore à la diffusion d'un multilinguisme lucide qui, au-delà des présupposés linguistiques et culturels et de toute frontière conceptuelle, actualise celle que Berman d'abord et Ricoeur, ensuite, ont conçu comme « hospitalité langagière ». Il est sans doute très difficile de rendre compte d'un projet intellectuel de si grande ampleur qui représente une sorte de « summa » théorique de plusieurs champs notionnels et qui — bien au-delà du seul but spéculatif — révèle aussi des implications politiques concernant l'Europe et sa conception/gestion du principe du multilinguisme. Nous essayerons donc d'illustrer les points essentiels de ce modèle paradigmatique de la traduction et du multilinguisme dont le raisonnement s'articule en sept étapes et onze chapitres (*Babel, Définitions, Réfutations, Méthodes, Éthiques, Politiques, En guise de conclusion*) précédées d'un prologue qui ouvre le débat à partir de la réécriture du récit biblique de la tour de Babel.

1. Autour de Babel

La relecture critique du mythe de Babel constitue le premier pas pour élaborer une pensée qui relie intimement la question des langues et de la traduction. A partir de l'analyse de nombreuses versions des neuf versets bibliques unissant la tradition exégétique de l'Écriture, des lectures plus hétérodoxes, la relecture contemporaine (Derrida, Buboïs, Steiner), Ost oppose à la tour de Babel, symbole de « pureté » et de « fermeture », le mythe positif de l'Arche qui signifie l'« hybridation » et l'« ouverture ». C'est ainsi que la pluralité des langues n'apparaît pas comme la condition du châtement de Dieu, mais comme la dimension primordiale de l'homme toujours tendu vers la réalisation utopique de l'unité perdue (Ch. I, *Babel raconté*). Par la suite, l'auteur — en déplaçant le débat sur l'opposition langues naturelles/langues artificielles — s'en prend à l'imaginaire qui entoure le grand rêve de la langue unique en réfléchissant sur toutes ces mythologies qui entrevoient dans celle-ci l'accomplissement du destin de l'homme à travers l'abolition de la « fatalité babélique » et la création de la « langue parfaite », « universelle » détachée de toute historicité (Ch. II, *Babel abolie*).

2. Les contours de la traduction : définitions, réfutations, méthodes

Cette partie de l'ouvrage est entièrement consacrée à la définition terminologique de certains concepts opératoires et à la compréhension de ce que traduire veut dire. La question sémantique s'entrelace au long parcours historique qui entend jalonner les étapes fondamentales des différentes « configurations » des transferts culturels (Ch. III, *Autrement dit*). Ce préambule, bien qu'ambitieux a le mérite d'orienter le débat sur la relation entre un niveau herméneutique profond et un niveau sémantico-

pragmatique de surface, ce qui pose la traduction au centre de la langue (traduction interne/traduction externe) : traduction et interprétation vont de pair au point que « la traduction étrangère révèle au plus haut degré le caractère toujours déjà traductif de la langue d'accueil » (Ch. IV, *La traduction : interne, d'abord et surtout*). Ces considérations, relevant des théories de l'interprétation et de la discursivité, permettent à l'auteur de remettre en discussion certains préjugés qui hantent la sphère de la traduction à partir de l'intraduisible envisagé non pas comme malédiction, mais comme « la condition de possibilité de la traduction » (Ch. V, *L'objection préjudicielle*). Deuxièmement, c'est le caractère ancillaire de la traduction qui est réfuté. Souvent considéré un travail de seconde main, la traduction n'est pas une activité subordonnée et effacée, mais s'érige en « main forte » prêtée au texte source et le traducteur devient le « ré-écrivain », le co-auteur d'une nouvelle version du texte (Ch. VI, *Seconde main, petite main*). De là, le refus de toute activité langagière comme simple équation de mots pour une affirmation de la créativité du langage appuyée sur les études de Merleau-Ponty, Benveniste, Quine, Wittgenstein, Eco (Ch. VII, *La réduction lexicale*). Loin d'être une simple transposition ou, pire, un transfert automatique (mot vs terme), la traduction représente une « écriture à part entière », nécessairement infidèle, mais pour cela vivante, constructive et dialogique dont la méthode est le « chemin lui-même ». Traduire signifie échapper au fantasme de la langue unique pour appliquer « l'hospitalité langagière » : c'est ainsi qu'on trouvera des traductions relevantes (Derrida) où le texte source est enrichi par des « résonances insoupçonnées » (Ch. VIII, *Dans l'atelier du traducteur*).

3. Éthiques et politiques

Les dernières étapes amènent François Ost à s'interroger sur la complexité du monde actuel, marqué par la prolifération des univers de sens où des labyrinthes hétérogènes répondent à des lois et des langues différentes, afin de parvenir à une « septième cité » fondée sur une éthique traductrice. Dans cette pluralité, ce sont les principes de composition qui font défaut, c'est-à-dire une capacité généralisée de traduction mettant en jeu non seulement la logique de la communication, mais également l'art de l'hospitalité. Du moment que la traduction opère d'abord au sein d'une langue, elle permet de dépasser la vision historique de l'alter ego pour arriver à concevoir « soi-même comme un autre » et à une dialectique ouvrant la voie à une véritable médiation réciproque de l'autre et du même. La perspective éthique dirige donc la traduction vers la réalisation d'un espace de sens partagé entre le langage/pensée unique et la fragmentation du particulier, ce qui fait que traduire « c'est déjà s'entendre un peu » (Ch. IX, *La septième cité : la traduction*).

De cette visée éthique, le pas est vite franchi vers la dimension politique du livre. Sur la base des rapports étroits entre la langue et le pouvoir, François Ost montre à travers la présentation de treize études de cas (du monolinguisme turc au multilinguisme égalitaire de la Suisse) les différentes manières des Etats de traiter la question de la pluralité des langues. L'analyse intéresse aussi le « laboratoire européen », tiraillé entre le principe constitutionnel du multilinguisme et le besoin économique du « tout anglais ». En ce sens le plaidoyer se fait plus vigoureux : pour échapper à cette nécessité réductrice, il faut assumer la devise « l'Europe pense en plusieurs langues » et soutenir la traduction comme paradigme d'intelligibilité du monde contemporain (Ch. X, *La politique de Babel*).

En guise de conclusion

L'aboutissement de ce long parcours spéculatif est représenté par la définition de ce nouveau paradigme de la traduction à partir des études du sociologue et historien des sciences américain Thomas Khun et à son application dans certains domaines qui apparaissent encore en attente de traduction tels que le dialogue des sciences, la gouvernance, la philosophie politique, le dialogue des religions, le droit. C'est là que le juriste développe plus sensiblement l'argumentaire : le droit en réseau cherche sa grammaire dans le modèle traductif et à son tour la grammaire de la traduction se voit enrichie par l'expérience juridique de la logique paradigmatique de l'hospitalité langagière (Ch. XI, *En guise de conclusion. L'exemple du droit*). C'est là aussi que les intérêts des traductologues/traducteurs dialoguent avec les juristes : l'œuvre touche aussi bien un public expert dans les domaines linguistique, philosophique et juridique que tout lecteur visant à approfondir la complexité d'un monde pluriel.

La pratique du multilinguisme et de la traduction développe l'intelligence de ce que parler veut dire : pas seulement communiquer des informations, mais produire du sens, en visant, grâce et au-delà des mots, quelque chose d'irréductible qui se laisse entendre dans l'espace tiers où les langues se confrontent et s'interpellent (p.420).

Rachele Raus

Université de Turin, Italie
 rachele.raus@unito.it



Fabienne H. Baider, Daniel Elmiger (eds) avec la collaboration de Julie Abbou 2012, *Intersexion. Langues romanes, langues et genre*. Munich : Lincom Europa.

Dans l'introduction (p. 9-15), les éditeurs de l'ouvrage soulignent que le fait d'aborder les sciences du langage à partir de l'observatoire de genre, notamment en considérant la relation entre les sexes, relève d'une véritable « innovation épistémologique ». En effet, s'il existe de nombreuses études intéressées aux questions de genre dans les langues, ces études restent éparpillées et ne sont rassemblées nulle part, ce qui ne permet pas de tracer des orientations de recherche réellement communes. Dans ce livre, les auteurs envisagent alors de donner des pistes de réflexion dans le cadre des catégories langagières concernées afin de proposer des questions nouvelles et de réactualiser les anciennes. Les corpus analysés dans les différentes contributions sont interrogés à partir des approches de l'analyse du discours, de l'analyse sociolinguistique et de l'analyse conversationnelle.

L'ouvrage se compose de trois parties. Dans la première, les contributions portent sur la relation entre les catégories de la langue, du genre et du sexe ; dans la deuxième, c'est le lexique qui est observé en relation aux catégories du sexe et du genre ; dans la dernière, les différents essais concernent l'analyse des discours s'intéressant aux relations entre les sexes.

La première partie de l'ouvrage s'ouvre par la contribution d'Elisabeth Burr (p. 29-40) qui interroge la norme linguistique par rapport à la féminisation, en la posant comme norme des linguistes plutôt que comme une norme relevant des systèmes linguistiques. Elle retrace les différentes étapes de la féminisation en latin et puis en français, en partant d'Aristote qui utilise le genre dans une visée classificatoire. Si en latin la distinction de genre grammatical est une question morphologique, le passage au français, et par là l'apparition de l'accord, démontre que de l'ordre linguistique, on est passé à l'ordre conceptuel. Le Donat français parle du neutre générique, bien que ce dernier n'existe pas en français, pour désigner des référents non-sexués. Les changements temporels des normes, tout comme l'analyse contrastive entre langues différentes comme l'allemand et le français, le premier s'intéressant plus à la rédaction de textes « neutres » qu'à la féminisation du lexique, démontrent que la norme est linguistiquement construite et que le neutre générique est lui aussi une construction de ce type.

Pour Katia Hercberg Nossenko (p. 41-48), l'intérêt des anthropologues et des linguistes pour la question de genre date au moins du 20^{ème} siècle (Mead, Meillet, Bréal...). Les études comparatives, qui ont posé le genre comme catégorie liée à l'expression de la pensée (vision du monde), fondent les catégories du masculin et du féminin sur les représentations collectives. Dans le domaine des sciences du langage, Damourette et

Pichon parlent de la différence sexuelle comme de l'un des fondements de la civilisation française, en substituant au binôme latin « animé-inanimé » le binôme français « masculin/féminin ». Par conséquent, ils parlent de « sexuisemblance » pour désigner la présence de la motivation sexuelle en français. L'auteure donne aussi l'exemple de Martinet, pour lequel l'opposition M/F n'est pas une catégorie grammaticale, mais une contrainte formelle liée au substantif. La difficulté d'implanter les *gender studies* en France semble être alors une question liée avant tout à des résistances linguistico-idéologiques, comme démontre le fait qu'une réflexion sur ce sujet existe depuis longtemps malgré la réticence française à adopter la notion de « genre ». L'auteure recommande d'utiliser les termes « sexuation », ou « sexuisemblance » comme Damourette et Pichon, pour éviter la confusion conceptuelle engendrée éventuellement par le terme « genre ».

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, Nejma D. Rahal (p. 51-61) analyse les lexies « reine » et « ambassadrice » dans les dictionnaires monolingues des langues genrées (allemand, arabe), qui permettent donc de féminiser le lexique, et non genrées (anglais et chinois). L'analyse concerne aussi la langue française, vue comme langue pivot en comparaison avec ces deux groupes. En fait, l'analyse démontre que l'on ne peut pas opposer les langues genrées aux non genrées pour ce qui concerne les questions de genre prises dans un sens large. Par exemple, « reine » est présente dans les dictionnaires comme « agent, épouse, monde animal » dans toutes les langues considérées, à l'exception du chinois. Le genre social est ainsi présent partout, comme le démontre également le fait que, pour ce qui est du monde animal, le roi renvoie à l'autorité (« roi des animaux ») tandis que la reine renvoie à la reproduction (« reine des abeilles ») dans toutes les langues concernées. Le cas d'« ambassadrice », entendue comme « agent, épouse, objet », atteste la présence d'affinités entre l'arabe et le français. Les exemples démontrent donc que, pour ce qui est des questions de genre, ni le groupe des langues genrées/non genrées, ni les familles de langues, comme les langues romanes dont le français entre autres, ne sont de catégories pertinentes.

Mélanie Bernard-Béziade (p. 63-72) fait le cas du sport, domaine masculin qui ne s'est féminisé que récemment. La présence de nombreux néologismes venant de l'anglais a produit la nécessité en France de créer un comité terminologique ad hoc pour ce domaine. L'auteure analyse le lexique des Jeux Olympiques, notamment les articles de presse à partir des J.O. d'Athènes de 2004. Elle retrace six types de féminisation lors de l'intégration morphologique en français des termes issus de l'anglais. Cependant, les dénominations restent trop souvent au masculin, notamment lors de la traduction des formes anglaises en *-er* qui sont adaptées en français par le suffixe *-eur*.

Stéphanie Miech (p. 73-81) introduit la dimension diachronique, en faisant le cas des féminisations à l'intérieur des ouvrages de Mme de Maintenon et de Mme de la Charrière au 18^{ème} siècle. La première a utilisé des formes féminisées comme « apothicaireesse », qui est une lexie présente aussi dans la lexicographie jusqu'au dictionnaire de Trévoux de 1771. « Professeuse, financière, baillive » sont les mots utilisés par Mme de Charrière dans des acceptions qui n'étaient pas forcément courantes au 18^{ème} siècle. L'auteure démontre alors que ce lexique « devient une véritable marque identitaire, tout en renseignant sur la société et éclairant l'histoire des idées sous l'Ancien Régime par le prisme des femmes » (p. 77). La féminisation est donc un enjeu social et symbolique.

Mercedes Bengoechea et José Simón (p. 83-95) sont les auteurs de la seule contribution en espagnol de l'ouvrage. Afin d'évaluer la réelle implantation de la féminisation lexicale en Espagne, vingt ans après les recommandations européennes et espagnoles (nationales et régionales) sur la question, les auteurs analysent le discours publicitaire du quotidien espagnol le plus répandu (*El País*). Ils considèrent les textes publicitaires comme faisant partie des textes publics qui ont une fonction informative et symbolique à la fois et qui, pour cela, contribuent à créer le « *linguistic landscape* ». L'analyse quantitative d'abord et qualitative ensuite des données récoltées prouve que la norme de la Real Academia Española est différente des pratiques sociales attestées, qui sont fort variées. La féminisation est présente dans environ 80% des données analysées (double forme, formes épécènes, pluriels collectifs, reformulations phrastiques...). Cependant, l'analyse qualitative démontre que la présence de la fonction conative dans les textes publicitaires aide préalablement à éviter le sexisme, en permettant de s'adresser au co-énonciateur de manière directe. En outre, la présence de plusieurs énonciateurs différents doit être prise en compte, comme, par exemple, les ONG internationales, qui sont plus sensibles que d'autres à la féminisation. Les énonciateurs privés sont par contre très sensibles à féminiser là où cela est considéré nécessaire pour mieux cibler leurs ventes (ex. certains produits sont destinés plus aux femmes qu'aux hommes et vice-versa). Les privés contribuent donc à faire circuler et à renforcer des stéréotypes sexuels, en démontrant d'exercer leur pouvoir symbolique. Si la féminisation est généralement respectée lors de la rédaction des textes, beaucoup reste à faire, parce que la plupart des publicitaires s'intéressent plus à leur visée marketing qu'à l'idéologie du langage.

Daniel Elmiger (p. 97-105) souligne les difficultés d'évaluer la réelle implémentation des règles de féminisation dans la rédaction des textes à cause, tout d'abord, de l'absence de corpus destinés à ce genre d'analyse. En Suisse, la solution « créative » semble sortir des effets concrets seulement dans le cas de la langue allemande. À ce sujet, une loi de 2009 essaie d'apporter des solutions ultérieures, tout en visant une harmonisation majeure entre les quatre langues officielles du pays. L'analyse d'un corpus constitué de brochures du Conseil fédéral (les *explications* du Conseil), finalisées à donner des renseignements sur des votations populaires, démontre la tendance du romanche à se rapprocher de l'allemand pour ce qui concerne la solution créative, signe évident que les langues romanes, et donc le français et l'italien aussi, peuvent exploiter cette solution.

Edwige Khaznadar (p. 107-120) analyse l'entrée « homme », entendu comme générique, dans les dictionnaires en montrant qu'il n'est pas réellement neutre. Pour le démontrer de manière définitive, elle fait un test, en soumettant à plusieurs groupes de destinataires l'image darwinienne de l'évolution où elle a remplacé le corps masculin par le féminin. Les réactions des différents groupes est toujours de surprise, même dans le cas de groupes composés par des féministes. L'ébahissement général est expliqué par l'auteure comme étant le résultat d'une conceptualisation binaire hiérarchisée selon laquelle « assigner à l'humanité le nom *homme* est lui assigner l'identité sexuelle masculine, comme le fait l'iconographie traditionnelle » (p. 118). D'ailleurs, la hiérarchisation du binôme H/F est ce qui justifie que la définition de femme comme « homme de sexe féminin » n'est pas possible, même si on utilise « homme » au sens générique.

Nicole Pradalier (p. 121-131) part d'une critique à une remarque présente dans le Rapport sur la féminisation de 1998 concernant le mot « ministre » dans une phrase féminisée. Elle démontre que l'utilisation de l'épicène favorise la conceptualisation de

la femme. L'analyse de 15 titres d'ouvrages plus ou moins célèbres où apparaît le mot « homme » en est une confirmation ultérieure. Elle espère donc que cette stratégie de neutralisation du sexisme langagier se développera de plus en plus en avenir.

La troisième partie de l'ouvrage s'ouvre par la contribution de Daniela Roventa-Frumusani (p. 135-145), qui analyse le « Global Media Monitoring Project » (GMMP), à savoir un projet qui s'intéresse à la présence des femmes au niveau de l'information médiatique. Le 4^{ème} GMMP de 2010 permet de montrer la persistance des stéréotypes de genre dans les représentations médiatiques et la faible présence des femmes dans l'info.

Les femmes sont présentes lorsqu'il s'agit des domaines artistiques (46%), alors qu'elles sont presque absentes dans d'autres domaines comme la politique (13%). Elles ne sont presque jamais présentes comme expertes, mais plutôt comme commentatrices ou témoins des faits. Enfin, lors de leur présence sur le plateau de l'info, elles sont beaucoup plus interrompues par les interviewers – médiateurs que les hommes (par exemple, Ségolène Royal par rapport à Nicolas Sarkozy lors des élections présidentielles françaises de 2007).

Silvia Nugara (p. 147-159) s'intéresse à la dénomination de l'objet social violence envers les femmes dans la vie privée. L'auteure considère la dénomination comme appellation sociale qui permet de retracer le point de vue de l'énonciateur sur un objet. Elle analyse les conditions de production socio-historique des dénominations de la violence à partir des années 1960, quand celle-ci commence à être nommée à l'intérieur de narrations privées des femmes. Si la violence est d'abord inscrite en discours par des phrases verbales (ex. « mon mari m'a battue »), elle se nominalise plus tard à l'intérieur du discours féministe comme « violence perpétrée par les hommes à l'encontre des femmes », l'abstraction du nom n'engendrant pas l'effacement de l'agent et du patient de l'action violente. Par contre, la dénomination « femme battue », utilisée entre autres par le Conseil de l'Europe, est contestée parce qu'elle risque d'enfermer les femmes dans le rôle de victime et de ne pas dénoncer les acteurs des actes violents. L'expression « violence conjugale » semble la plus adéquate dans le discours juridique, alors qu'elle est contestée dans d'autres contextes comme étant relativement euphémique. L'acte de dénommer discursivement l'objet social se révèle être alors « un lieu de combat politique et une manière de prendre position vis-à-vis des enjeux politiques dont les noms sont porteurs » (p. 152).

Julie Abbou (p. 161-173) fait le cas de quatre entretiens semi-dirigés avec deux filles (Claire et Eve) et deux garçons (Gaël et Thomas) pour analyser le rôle de la politique dans la féminisation, les garçons et les filles interviewés étant soit anarchistes soit marxistes. L'analyse socio-linguistique et discursive des entretiens démontre que les anarchistes insistent sur la relation de domination alors que les marxistes insistent sur la dialectique et distinguent l'économie du politique. Tous les quatre envisagent l'abolition des rapports de domination entre les sexes, et pour cela ils posent la révolution comme nécessaire. Tous les quatre thématisent le féminisme, en ne citant pourtant pas le patriarcat qui est la cause des dominations. Si les marxistes interprètent le féminisme d'après une vision matérialiste, les anarchistes ont une orientation individualiste. Ils utilisent le même lexique, mais démontrent d'avoir une expertise différente des thématiques concernées. Du point de vue discursif, Thomas, qui est le moins impliqué dans le féminisme, utilise le « je », en s'opposant à Claire qui est la plus engagée dans le domaine du genre et qui préfère le « nous » collectif, où « nous » représente les femmes.

Les autres discours (« eux ») sont les ennemis politiques, mais il y a aussi la présence d'une altérité non-oppositionnelle qui varie selon les énonciateurs.

Sophie Bailly (p. 175-186) analyse des phrases qu'elle dénomme « séquences discursives potentiellement sexistes », qui déclenchent la polémique seulement avec des co-énonciateurs spécifiques. La méthode de l'observation participante de l'École de Chicago lui permet d'observer les réactions des interlocuteurs lors de l'utilisation de trois séquences potentiellement sexistes. L'auteure démontre que la séquence n'est pas sexiste en soi et que c'est plutôt la structure sociale, à laquelle elle renvoie, qui l'est. C'est donc le contexte institutionnel qui déclenche l'effet sexiste, puisque la production de sens est un processus socialement situé. L'interprétation des séquences dépend des relations de chacun avec les interprétations précédemment données et avec sa propre expérience linguistique. Ce genre de séquences engendre deux programmes de sens opposés, l'un qui marque le sexisme, l'autre non. Le premier programme se déclenche lorsque les auditeurs sont conscients du sexisme et de son institutionnalisation au niveau social. Le fait d'être sensible au sexisme reste lié aux expériences et aux connaissances précédentes sur la question.

Rachele Raus

Université de Turin, Italie
rachele.raus@unito.it



Jacques Guilhaumou, Philippe Schepens (coord.) 2011. *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

L'ouvrage collectif contribue à une nouvelle compréhension de l'analyse du discours (désormais AD) dite à *la française*, en proposant une relecture des philosophes et des linguistes parmi les plus illustres de l'herméneutique contemporaine (Marx, Deleuze, Habermas, Perelman, Austin, Wittgenstein, Bakhtine...), afin d'ouvrir de nouvelles perspectives en AD. En effet, l'ensemble des contributions offre de nombreuses possibilités de repenser l'AD en l'orientant vers des sujets et des méthodologies nouvelles. Les notions de « sens commun », de « vérité » intersubjective, de « valeur » axiologique (logique des valeurs) sont particulièrement sollicitées : elles permettent à l'AD de puiser aux auteurs cités et par là, contribuent à relier l'AD à l'histoire des idées. D'ailleurs, la relecture des grands herméneutes déclenche une (méta)réflexion sur l'AD qui vise à lui fournir un nouvel appareil non seulement méthodologique, mais aussi critique et théorique. Ce retour réflexif sur l'AD relève d'un regard qui est à la fois :

- a - socio-discursif, puisqu'il ancre au contexte de production les discours des herméneutes considérés ;
- b - pragmatique, ce qui finit par renouveler plusieurs notions chères à l'AD « française » ;
- c - cognitif, regard par lequel le matérialisme caractérisant l'AD en France s'entrelace avec le schématisme kantien de médiation contractuelle avec le réel extérieur (Eco, 1997).

L'ouvrage atteint l'objectif que les auteurs se donnent de revenir sur la réflexion de Sylvain Auroux (1996) concernant la philosophie du langage et de la poursuivre en s'interrogeant sur des aspects plus proprement discursifs, communicationnels et argumentatifs. En ce sens, l'importance de l'ouvrage est double : d'un côté elle permet une métaréflexion capable d'enrichir l'AD par des apports nouveaux, en puisant à des sources externes aux tendances françaises de l'AD (Habermas et Deleuze entre autres) et à des sources traditionnellement utilisées, mais qui sont relues de manière nouvelle (i.e. Marx, Bakhtine...). De l'autre, les différentes contributions renforcent la tendance récente de l'AD à s'approcher de la philosophie du langage et par là de l'histoire des concepts, ce qui renverse toute une tradition qui a jusqu'à aujourd'hui éloigné l'AD de tout cognitivisme (voir Mazière, 2005: 71).

Plus en détail, Jean-Jacques Lecercle (29-50) propose une relecture de l'ouvrage de Gilles Deleuze. Bien que Deleuze ait privilégié l'ontologie au langage en tant qu'objet d'étude, plusieurs de ses concepts sont quand même fondamentaux pour repenser l'AD, entre autres les concepts de « sens » et celui d'« agencement collectif d'énonciation », ce

dernier étant fondamental par rapport à la pragmatique de l'énoncé. Par cette relecture de Deleuze, l'auteur souligne la contribution que ce penseur a donné à la sémantique, notamment dans *Logique du sens*, en pragmatique, surtout grâce à l'ouvrage *Mille plateaux*, et en stylistique, par le texte *Critique et clinique*. Les pistes que Deleuze a laissées ouvertes peuvent être utiles à l'AD pour ouvrir de nouvelles perspectives de recherches.

Jacques Guilhaumou (51-81) aborde la lecture de la traduction que Karl Marx a faite du langage jacobin de la Révolution française en allemand. Lors de la traduction des concepts jacobins en allemand, Marx a pleine conscience que les mots sont liés à l'histoire et au contexte d'utilisation. Il est également sensible à l'herméneutique condillacienne de l'analogie et à la valeur syntactico-sémantique de la coordination (Guilhaumou, 1996 : 91 sv.), qui fondent le lexique révolutionnaire. La nécessité d'adapter les catégories jacobines à la langue allemande permet d'explicitier le sens de départ des notions et de faire émerger le matérialisme marxien par opposition à la pensée d'Hegel. Ainsi, la réflexion sur la catégorie de la « terreur » permet d'en faire l'adaptation matérialiste lors de sa traduction en allemand par le concept de « révolution permanente ». Ce remaniement permet au sujet réel d'agir comme sujet révolutionnaire et transforme l'AD française, qui s'est nourrie de la pensée marxienne, en une véritable théorie de la révolution.

Philippe Schepens (83-112) revient sur l'ouvrage d'Habermas, auquel les théoriciens anglo-saxons de l'analyse du discours doivent beaucoup, et sur les œuvres de Volochinov/Bakhtine, qui ont fourni aux réflexions des analystes français du discours des notions comme celles de dialogisme. Si ces penseurs peuvent s'opposer pour plusieurs raisons (i.e. dimension psychologique vs matérialisme / idéologie), la relecture d'Habermas et de sa pragmatique universelle apporte à l'AD française des suggestions intéressantes. En effet, des notions comme celle de « vérité », entendue tout d'abord comme valeur éthique, consentent d'envisager une éthique de la communication dont l'AD française peut profiter. De même, l'« agir communicationnel » est un autre élément capable d'enrichir l'apparat théorique auquel l'AD française fait recours.

À côté de la relecture d'Habermas, Toni Ramoneda (113-138) propose de reconsidérer aussi l'apport d'Axel Honneth, ce qui mettrait l'AD française en condition de jeter un pont entre la matérialité de la parole et la virtualité du discours. L'agir communicationnel permet à l'AD française de revenir sur les conditions de production du discours ainsi que sur l'interprétation de ce dernier. Les catégories des personnes « je » - « tu » sont revisitées à travers la rationalité communicationnelle que l'agir communicationnel suppose. Il en émerge la figure de l'« interprète », en tant qu'incarnation de la personne « je »/« tu », qui œuvre pour l'entente discursive dans l'espace public. Ce dernier devient par conséquent un espace où les individus se confrontent sur la véridicité des représentations du réel. Ramoneda se déplace de plus en plus de la construction de la réalité sociale à celle de la création du « sens commun », en appliquant la théorie de la rationalité discursive à des notions d'AD française comme celles de « formule » (Krieg-Planque, 2009).

C'est à la question du rapport entre l'AD française et le sens commun que Georges-Elia Sarfati (139-173) s'intéresse. Il part des réflexions de l'école de Francfort, de Michel Foucault, de John Austin et d'Oswald Ducrot pour proposer une « pragmatique topique » liée au social. L'AD devient dans cette perspective une analyse socio-discursive qui s'enrichit des contributions des auteurs précédents qui ont parlé de topique. L'auteur redéfinit des

notions comme celles de « *doxa* », étroitement liée à l'institution / la communauté de sens qui la produit à partir de sa topique. Quand la *doxa* est dogmatique, elle se transforme en idéologie : c'est plus précisément l'usage qu'on fait d'un discours qui le rend idéologique. À partir de la redéfinition de la *doxa* et du sens commun, Sarfati essaie aussi de redéfinir les notions de « transtextualité » et de « sujet ».

Enfin, Roselyne Koren (1944-1998) relit la théorie de Perelman en tant que logique de valeurs, en appliquant à ces dernières la notion de prise en charge discursive. De cette manière, la perspective simplement rationnelle s'enrichit d'une rationalité axiologique, à savoir d'une logique des valeurs qui permettent à la société de justifier ses actions. Le rôle du sujet devient essentiel dans la mise en relation entre les rationalités logique et axiologique. Si pour la première, c'est le « je » cartésien qui est central, pour la deuxième, c'est plutôt la relation pragmatique à l'autre qui devient fondamentale. Koren montre des cas d'application pratique de la nouvelle rhétorique à l'AD pour dépasser les limites de cette dernière qui est trop longtemps restée ancrée à la seule rationalité logique.

Bibliographie

Auroux, S. 1996. *La philosophie du langage*. Paris : PUF.

Eco, U. 1997. *Kant et l'ornitorinco*. Milano : Bompiani.

Mazière, F. 2005. *L'analyse du discours*. Paris : PUF.

Guilhaumou, J. 2006. *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses de Franche-Comté.

Guilhaumou, J., Maldidier, D., Robin R. 1996. *Discours et archive*. Liège : Mardaga.

Krieg-Planque, A. 2009. *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses de Franche-Comté.

RÉSUMÉS/RIASSUNTI/ABSTRACTS

Sandrine Caddéo

Aix-Marseille Université, France
sandrine.caddeo@univ-provence.fr

La transcription orthographique pour l'analyse des données orales : un fragile compromis

Le développement des études sur le français parlé dans les années 1970, en France, est allé de pair avec la réflexion sur le recueil des données et leur annotation. Dans l'optique d'une description syntaxique, l'équipe aixoise réunie autour de Claire Blanche-Benveniste a choisi de transcrire orthographiquement les données orales, ce qui permettait également de ne pas modifier totalement les habitudes de lecture. Cependant, cette position méthodologique a dû être souvent justifiée, modérée et remise en question car elle a très vite trouvé ses limites dans la confrontation écrit/oral.

La trascrizione ortografica per l'analisi dei dati orali : un fragile compromesso

Lo sviluppo degli studi sul francese parlato nel corso degli anni Settanta è andato di pari passo, in Francia, con la riflessione sulla raccolta dei dati e sulla loro annotazione. Nell'ottica di una descrizione sintattica, l'equipe di Aix-en-Provence, costituitasi attorno a Claire Blanche-Benveniste, scelse di trascrivere ortograficamente i dati orali, cosa che permise, tra le altre cose, di non modificare totalmente le abitudini di lettura. Nonostante ciò, questa posizione metodologica ha dovuto spesso essere giustificata, moderata e rimessa in questione, trovando il proprio limite nel confronto scritto/orale.

The spelling transcription for the analysis of spoken data: a delicate compromise

Development in spoken French analysis in the 1970's is linked to the collection of data and annotation. The team in Aix-en-Provence, established around Claire Blanche-Benveniste, decided to orthographically transcribe spoken data for syntax description; this, in fact, prevented a change in the reading habit. However, this methodological approach had subsequently and frequently to be justified, moderated, and questioned because limited the comparison between spoken and written data.

Mots-clés: Transcription orthographique, Français parlé, Morphologie, Syntaxe. **Parole chiave:** Trascrizione ortografica, Francese parlato, Morfologia, Sintassi. **Key words :** Orthographic, Transcription, Spoken French, Morphology, Syntax.

Présentation de l'auteure

Sandrine Caddéo est Maître de Conférences en Linguistique française à Aix-Marseille Université. Formée par Claire Blanche-Benveniste, elle perpétue la tradition aixoise en privilégiant entre autres l'analyse syntaxique des données écrites et orales et la réflexion sur l'édition des corpus.

Marie-José Béguelin

Université de Neuchâtel, Suisse

Projet FNS 100012-122251

Marie-Jose.Beguelin@unine.ch

Le statut de l'écriture

Parallèlement à ses études pionnières sur le français parlé, Claire Blanche-Benveniste n'a cessé de s'intéresser à l'écriture et aux écritures, fournissant à cet égard des contributions de premier plan. Le présent article vise à synthétiser, mais aussi à mieux divulguer les idées de notre regrettée collègue sur l'écriture dans sa relation avec l'oral, relativement disséminés dans son œuvre. Après un état de la question du statut conféré à l'écriture dans les travaux des linguistes, l'article montre avec quel sens de la nuance Claire Blanche-Benveniste aborde, dans le cas particulier du français, le thème controversé des relations écrit-parlé. Loin des idées reçues, loin de tout réductionnisme, elle exprime sur ce point des verdicts parfois contrastés, mais qui reposent toujours sur une connaissance approfondie des données issues des deux médias. Tout bien pesé, on peut dire qu'à ses yeux la morphologie, plus que la syntaxe ou le niveau de langue, serait à l'heure actuelle un lieu de clivage entre français écrit et français parlé.

Lo stato della scrittura

Parallelamente ai suoi studi pionieristici sul francese parlato, Claire Blanche-Benveniste non ha mai smesso di interessarsi della scrittura e delle forme di scrittura, fornendo a tale riguardo dei contributi di prim'ordine. Il presente articolo intende sintetizzare, ma anche contribuire a divulgare meglio, le idee della nostra compianta collega sulla scrittura nel suo rapporto con l'orale; idee che si trovano espresse in più punti, relativamente disseminati, della sua opera. Dopo una rassegna sullo stato dell'arte riguardo lo status conferito alla scrittura nei lavori dei linguisti, l'articolo illustra con quale senso della sfumatura Claire Blanche-Benveniste affronti il tema controverso delle relazioni tra scritto e orale nel caso specifico del francese. Lungi da qualsiasi stereotipo e da qualsiasi forma di riduzionismo, l'illustre linguista formula su questo punto delle osservazioni talora contrastanti, ma che poggiano sempre su una conoscenza approfondita dei dati tratti da questi due mezzi di espressione. Al termine dell'analisi delle sue varie prese di posizione, si può quindi dire che, in definitiva, dal suo punto di vista, sarebbe oggi la morfologia, assai più della sintassi o dei livelli di lingua, il luogo della differenziazione tra francese scritto e francese parlato.

The Status of Written Language

The pioneer studies on spoken language carried out by Claire Blanche-Benveniste have not prevented her from considering with interest written French and its forms. Evidence can be found in the excellent contributions that the scholar provided in this regard. The present article aims at summarizing, and better diffusing, our colleague's ideas about the relationship

Mots-clés : Écriture, Orthographe, Morphologie, Écrit, Oral. **Parole chiave**: Scrittura, Ortografia, Morfologia, Scritto, Orale. **Key words**: Written forms, Orthography, Morphology, Spoken and Written Language.

Présentation de l'auteure

Marie-José Béguelin enseigne la linguistique du français moderne à l'Université de Neuchâtel, où elle a dirigé pendant plusieurs années l'Institut des Sciences du langage et de la communication. Elle est membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Ses travaux portent en particulier sur l'expression de la référence, les relations entre micro-et macro-syntaxe, la représentation graphique du langage, Ferdinand de Saussure et les méthodes en linguistique diachronique.

between spoken and written language. Such ideas are disseminated throughout her work. After an overview of written forms as conceived by linguists, the present article shows how Claire Blanche-Benveniste dealt the controversial topic of the relationships between spoken and written language in the French language. Through her objective analysis, Claire Blanche-Benveniste expresses different and sometimes contradictory opinions which suggest that morphology should be considered as a starting point for the determination of the differences between spoken and written language.

Philippe Martin

EA 3967 Clillac-Arp, UFR,
Université Paris Diderot Sorbonne Paris Cité, France
philippe.martin@linguist.jussieu.fr

Souveraineté-Association en linguistique: l'exemple de l'intonation et de la (macro)syntaxe

Dès les années 1980, Claire Blanche-Benveniste avait évoqué le principe, à l'époque provocateur, de l'indépendance des différents domaines de la description linguistique (sémantique, syntaxe, morphologie, prosodie). Du reste, nous avions rédigé alors un article montrant que les relations entre ces différents domaines s'expliquaient non pas par à partir de la syntaxe, mais par des règles d'associations locales entre les unités impliquées. Cet article nous fut bien évidemment refusé, car jugé trop critique à l'égard de la primauté de la syntaxe dont tous les autres domaines auraient dû dépendre selon les conceptions du moment. Trente ans plus tard, le principe de souveraineté-association a fait son chemin. Dans le domaine prosodique par exemple, on peut montrer facilement que ce sont des contraintes locales d'association entre les unités syntaxiques et prosodiques qui permettent de rendre compte du lien (ou de l'absence de lien) entre ces unités dans l'énoncé, et en particulier entre les structures (macro)syntaxiques et prosodiques qui, d'autre part, sont chacune soumises à des contraintes propres.

Sovranità-Associazione in linguistica : l'esempio dell'intonazione e della (macro)sintassi

Fin dagli anni Ottanta, Claire Blanche-Benveniste aveva evocato il principio, provocatore per l'epoca, dell'indipendenza dei vari ambiti della descrizione linguistica (semantica, sintassi, morfologia, prosodia). Anche il sottoscritto, peraltro, aveva scritto in quell'epoca un articolo in cui si mostrava che le relazioni tra questi vari campi erano basate non sulla sintassi, bensì su regole locali di associazione tra le unità coinvolte. Quell'articolo ci venne ovviamente rifiutato, perché troppo critico nei confronti della supremazia della sintassi da cui, secondo le teorie del momento, tutti gli altri campi sarebbero dovuti dipendere. A distanza di trent'anni, il principio di sovranità-associazione è stato rivalutato. In ambito prosodico, ad esempio, si può facilmente dimostrare che le regole locali di associazione tra le unità sintattiche e prosodiche permettono di spiegare il legame (o l'assenza di

Mots-clés : Intonation, Macrosyntaxe, Collision d'accent, Collision syntaxique, Eurythmie. **Parole chiave:** Intonazione, Macrosintassi, Collisione d'accento, Collisione sintattica, Euritmia. **Key words:** Intonation, Macrosyntax, Collision of accent, Syntactic collision, Eurhythmics.

Présentation de l'auteur

Ayant bénéficié d'une double formation (Doctorat en Acoustique et Doctorat en Linguistique), Philippe Martin a mené une carrière scientifique reflétant ces deux orientations, dans les Universités de Toronto, Aix-en-Provence et Paris Diderot, où il dirige l'UFR de Linguistique depuis 2004. Il a publié 7 livres, plus de 200 articles, il a participé à près de 200 colloques et congrès, et a été invité à donner plus de 170 conférences dans 15 pays. Au cours de sa carrière, il a également conçu plusieurs appareillages ainsi que des logiciels d'analyse acoustique de la voix (WinPitch).

legame) tra queste unità nell'enunciato, e in particolare tra le strutture (macro)sintattiche e prosodiche, ognuna delle quali, per altro verso, obbedisce a regole proprie.

Sovereignty-Association in linguistics: The example of intonation and (macro)syntax

In the 1980's Claire Blanche-Benveniste rediscovered the controversial principle of independence of the various disciplines of linguistics (semantics, syntax, morphology, prosody). In the same period, I wrote an article claiming that the relationships between the various disciplines were not based on syntax, but on local rules of association between the involved units. However, this article was refused because showing too much criticism towards syntax supremacy. This was in conflict with the theories of that time which claimed that all disciplines should depend on syntax. Thirty years later, the principle of Sovereignty-Association has gained approval. In prosody, it can be easily showed that local rules of association between syntactic and prosodic units explain the relationship (or the lack of relationship) between these units in the utterance, and in particular between (macro)syntactic and prosodic structures, each, respecting their own rules.

Frédéric Sabio

Aix-Marseille Université – CNRS Laboratoire

Parole et Langage UMR 6057, France

frederic.sabio@orange.fr

Quand les compléments dits « facultatifs » ne sont pas facultatifs

Nous revenons dans cet article sur la fragilité de la distinction traditionnelle entre les compléments « facultatifs » et « non facultatifs » de la grammaire scolaire, en prenant l'exemple des compléments de simple rection dont la réalisation paraît obligatoire dans certains énoncés ; nous proposons de dire que ces compléments sont promus par la forme des énoncés.

Quando i complementi detti « facoltativi » sono obbligatori

In questo articolo, si riprende in esame la fragilità della distinzione tradizionale tra i complementi « facoltativi » e « non facoltativi » della grammatica scolastica, a partire dall'esempio dei complementi di semplice reggenza la cui realizzazione appare però obbligatoria in certi enunciati; la nostra proposta è di considerare in questi casi che tali complementi sono « promossi » da facoltativi a obbligatori dalla forma stessa dell'enunciato.

When « optional » adjuncts cannot be omitted

The aim of this article is to examine the weak distinction between optional and non-optional adjuncts in school grammar starting from the example of adjuncts having simple government which realization sometimes appears compulsory for some utterances. We propose to consider that in these cases such adjuncts change their status from optional to non-optional.

Mots-clés : Syntaxe, Français, Compléments, Valence, Rection.

Parole chiave: Sintassi, Francese, Complementi, Valenza, Reggenza.

Key words: Syntax, French, Adjuncts, Valence, Government.

Présentation de l'auteur

Frédéric Sabio est maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille. Il poursuit des recherches en linguistique française et s'intéresse plus particulièrement à la syntaxe du français parlé contemporain.

Ruggero Druetta

Université de Turin, Italie
ruggero.druetta@unito.it

Claire Blanche-Benveniste et le principe d'immanence

L'objectif de cet article est de situer l'œuvre de Claire Blanche-Benveniste par rapport aux courants majeurs de la linguistique du XX^e siècle, grâce à l'utilisation du principe épistémologique d'immanence, associé à la linguistique en tant que science depuis le *Cours de linguistique générale* de Saussure. Ce principe, qui fait l'objet d'un consensus théorique généralisé, a reçu en fait par la suite des interprétations souvent divergentes. L'analyse permet ainsi de montrer la continuité et l'originalité de l'approche de l'illustre linguiste.

Claire Blanche-Benveniste e il principio d'immanenza

L'obiettivo di questo articolo è di collocare l'opera di Claire Blanche-Benveniste rispetto alle principali correnti linguistiche del Novecento, adoperando come termine di paragone il principio epistemologico di immanenza, associato alla linguistica come scienza dal *Cours de Linguistique Générale* di Saussure in poi. Questo principio, teoricamente condiviso da tutti i linguisti, in realtà ha ricevuto interpretazioni spesso divergenti. L'analisi permette così di presentare la continuità e l'originalità dell'approccio dell'illustre linguista.

Claire Blanche-Benveniste and the principle of immanence

The aim of this article is to place the work of Claire Blanche-Benveniste with respect to the linguistic mainstream in 1900's. The epistemological principle of immanence, associated to linguistics as a science since the *Cours de Linguistique Générale* di Saussure is considered. However, this principle, theoretically shared by all linguists, has often been interpreted antithetically. Analysis will provide evidence of the continuity and originality of the famous linguist's approach.

Marie-Noëlle Roubaud

Aix-Marseille Université-IUFM Aix-Marseille
EA 4671 ADEF; Aix-Marseille Université; ENS de Lyon, IFE; 13248, Marseille, France. mnroubaud@yahoo.fr

Claire Blanche-Benveniste et la langue de l'école

L'objectif de cet article est de montrer les apports des recherches de Claire Blanche-Benveniste à l'enseignement du français. Grâce à ses analyses fondées sur l'*approche pronominale*, elle fournit aux enseignants une méthode pour rassembler des études éparpillées dans les grammaires scolaires, une technique, applicable à l'écrit, pour analyser les productions orales (« la mise en grilles »). Par la constitution et l'étude de nombreux corpus de français parlé et grâce aux expérimentations qu'elle a menées avec son équipe en milieu scolaire, elle présente de nouveaux concepts (grammaire première/grammaire seconde, compétence linguistique à deux volets, variabilité du langage) sans jamais oublier d'établir des relations entre la langue parlée et la langue

Mots-clés : Épistémologie, Principe d'immanence, Analyse linguistique, Histoire de la linguistique. **Parole chiave** : Epistemologia, Principio d'immanenza, Analisi linguistica, Storia della linguistica. **Key words**: Epistemology, Principle of immanence, Linguistic analysis, History of linguistics.

Présentation de l'auteur

Ruggero Druetta est maître de conférences à l'Université de Turin. Ancien disciple de Claire Blanche-Benveniste, il s'est intéressé notamment à la syntaxe des énoncés interrogatifs en français parlé, à la prédication seconde et à l'analyse multimodale des figures rhétoriques dans la parole publique.

Mots-clés : Corpus, Français parlé / Français écrit, Grammaire, Compétence linguistique. **Parole chiave** : Corpus, Francese parlato / Francese scritto, Grammatica, Competenza linguistica. **Key words**: Corpus, Spoken French / Written French, Grammar, Linguistic competence.

Présentation de l'auteur

Marie-Noëlle Roubaud a été une élève de Claire Blanche-Benveniste qui a dirigé sa thèse sur *Les constructions pseudo-*

écrite. C'est en examinant 13 manuscrits inédits que nous avons suivi Claire Blanche-Benveniste « pensant la langue » à l'école.

Claire Blanche-Benveniste e la lingua della scuola

Il presente articolo si propone di illustrare il contributo dato dalle ricerche di Claire Blanche-Benveniste all'insegnamento del francese. Grazie alle sue analisi fondate sull'*approche pronominale*, Blanche-Benveniste ha fornito agli insegnanti un metodo per raccogliere lavori sparsi nelle grammatiche scolastiche, una tecnica per analizzare le produzioni orali, applicabile anche allo scritto (la « trascrizione in griglie »). Con la costituzione e lo studio di numerosi corpora di francese parlato e gli esperimenti che ha condotto con il suo gruppo di ricerca in ambito scolastico, Blanche-Benveniste ha introdotto nuovi concetti (grammatica prima/grammatica seconda, competenza linguistica bilaterale, variabilità del linguaggio), senza mai dimenticare di stabilire relazioni tra lingua parlata e lingua scritta. Questo studio su come Claire Blanche-Benveniste « pensava » la lingua a scuola si snoda attraverso l'esame di tredici suoi manoscritti inediti, scritti in occasione di conferenze pubbliche.

Claire Blanche-Benveniste and school language

The aim of this paper is to show how Claire Blanche-Benveniste's researches have contributed to the teaching of the French language. Thank to her analyses based on *l'Approche pronominale*, she has provided teachers with a method to gather studies usually scattered in grammar handbooks, a method (*la mise en grilles*) to analyze spoken as well as written productions. Through the study of several French spoken corpora she collected and the experimentations she conducted with her team in classes, she was able to develop new concepts (grammar *première*/grammar *seconde*, two-sided linguistic competence, language variability) by bearing in mind the need for establishing continuous relationships between spoken and written language. In this paper, we consider thirteen unpublished papers written by Claire Blanche-Benveniste on the occasion of public conferences.

Elisabetta Bonvino

Università degli studi « Roma Tre », Italia
bonvino@uniroma3.it

Réfléchir sur les langues avec Claire Blanche-Benveniste : jalons pour l'étude de quelques langues romanes

Le nom de Claire Blanche-Benveniste est étroitement lié à la linguistique française, plus particulièrement en ce qui concerne l'étude de la syntaxe et du français parlé. L'article illustre la portée absolument innovante et très large des idées de la chercheuse sur les langues en montrant comment son approche a fourni une contribution essentielle également dans le domaine de l'étude de l'italien (L1 et L2).

diviées en français contemporain. Elle est actuellement maître de conférences en linguistique française à Aix-en-Provence. Sa carrière d'enseignante l'a amenée à s'intéresser tout particulièrement aux problèmes de l'acquisition et de l'enseignement de la langue à l'école.

Mots-clés : Italien parlé, Analyse en grilles, Sujet postverbal, Italien L2, Constructions. **Parole chiave:** Italiano parlato, Analisi in griglie, Soggetto postverbale, Italiano L2, Costruzioni. **Key words:** Spoken Italian, Grid analyses, Postverbal subject, Italian L2, Construction.

Riflettere sulle lingue con Claire Blanche-Benveniste : spunti per lo studio di alcune lingue romanze

Il nome di Claire Blanche-Benveniste è strettamente legato alla linguistica francese, in particolare per quanto riguarda lo studio della sintassi e della lingua parlata. Per mostrare la portata assolutamente innovativa e ampia delle sue idee sulle lingue, l'articolo mostra come l'approccio alle lingue di Claire Blanche-Benveniste fornisca un contributo essenziale anche allo studio dell'italiano (L1 e L2).

Thinking about languages with Claire Blanche-Benveniste: Ideas for the study of some romance languages

The name of Claire Blanche-Benveniste is closely linked to French linguistics, especially to the study of syntax in spoken language. The aim of this article is to show how her innovative approach to languages also contributed in the analysis of the Italian language (L1 e L2).

Doina Spiță

Universités « AL.I.Cuza » de Iași,
Roumanie et Sorbonne Paris IV, France
doinaspita@yahoo.com

L'intercompréhension : retour sur sa définition dans la perspective de Claire Blanche-Benveniste

Claire Blanche-Benveniste compte parmi ceux qui ont redécouvert l'intercompréhension en tant que solution alternative de communication multilingue. En s'appuyant sur un corpus constitué d'une dizaine de ses textes les plus représentatifs, notre article propose de les revisiter à la lumière d'une grille d'analyse utilisée dans le cadre d'une enquête portant sur les définitions données par les chercheurs spécialistes de l'*intercompréhension*. Cette lecture permet de mieux circonscrire la démarche propre à Claire Blanche-Benveniste et d'affiner, en même temps, la définition du concept. Elle s'avère révélatrice du caractère innovant, des barrières mais aussi des défis de cette entrée possible à l'enseignement/apprentissage des langues.

L'intercomprensione: ritorno sulla sua definizione nelle prospettive di Claire Blanche-Benveniste

Claire Blanche-Benveniste è tra coloro che hanno riscoperto l'intercomprensione come soluzione alternativa di comunicazione plurilingue. Basandosi su un corpus costituito da una decina fra i suoi testi più rappresentativi, il nostro articolo si propone di visitarli alla luce della griglia d'analisi utilizzata nell'ambito di un'inchiesta riguardante le definizioni fornite dagli specialisti dell'*intercomprensione*. Questa lettura permette di circoscrivere meglio la specificità dell'approccio di Claire Blanche-Benveniste e di affinare al tempo stesso la definizione del concetto. Essa permette di rivelare il carattere innovativo, gli ostacoli ma anche le sfide di questo modo di intraprendere l'insegnamento/apprendimento delle lingue.

Presentazione dell'autrice

Elisabetta Bonvino è professore associato presso l'Università degli studi Roma Tre, dove insegna Didattica delle Lingue Moderne. Ha conseguito il Dottorato in linguistica sotto la direzione di Claire Blanche-Benveniste all'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Si occupa principalmente di intercomprensione fra le lingue romanze, di analisi dell'italiano parlato L1 e L2 e di valutazione delle competenze linguistiche.

Mots-clés : Intercompréhension, Définition, Innovation, Plurilinguisme.

Parole chiave: Intercomprensione, Definizione, Innovazione, Plurilinguismo.

Key words: Intercomprehension, Definition, Innovation, Plurilingualism.

Présentation de l'auteure

Doina Spiță est maître de conférences au Département de français, Faculté des Lettres, Université Al. I. Cuza Iași, Roumanie, dans le domaine des Sciences du langage et de la didactique. Depuis 2008, elle est maître de langues en roumain à l'Université Paris-Sorbonne, France. Les dernières années, le champ privilégié de ses recherches concerne l'intercompréhension, dans le cadre des projets européens Langues - « Formation de formateurs à l'intercompréhension en Langues Romanes » GALAPRO (2008-2010) et « Rede Europeia de Intercompreensão » REDINTER (2008-2011), et Erasmus - le Programme Intensif FORMICA (FORMation à l'Intercompréhension Appliquée), en 2012.

Intercomprehension : looking for the definition in Claire Blanche-Benveniste's perspective

The aim of this article is to analyse a corpus of about ten of the most representative texts on intercomprehension written by Claire Blanche-Benveniste. She is among those who rediscovered intercomprehension as an alternative way to multilingual communication. Through the use of a pattern analysis, previously adopted for a survey of definitions given by researchers specialists in *Intercomprehension*, the specificity of Claire Blanche-Benveniste's approach will be defined. The analysis will then shed light on the concept of intercomprehension and reveal the innovative character, limitations as well as challenges in teaching/learning practice of languages.

Massimo Moneglia

Università di Firenze, Italia
massimo.moneglia@unifi.it

Un cas d'annotation sémantique de l'oral avec Claire Blanche-Benveniste

Cet article relate une expérience d'annotation sémantique de l'oral, menée avec Claire Blanche-Benveniste, dans laquelle nous avons vérifié la possibilité d'identification *corpus based* dans le domaine de variation pragmatique des Verbes Généraux d'Action. Nous présentons d'abord la notion de Verbe Général, à savoir un verbe qui se réfère, tout en restant dans le champ de son sens propre, à des types d'actions différentes, et nous illustrons la méthodologie utilisée pour l'extraction d'informations du corpus testée par Claire sur les occurrences du verbe *tourner* dans le corpus C-ORAL ROM. La méthode se fonde, d'une part sur des jugements de compétence concernant l'usage propre ou impropre du verbe et, d'autre part sur l'identification des types d'actions que celui-ci dénote, sur la base de la possibilité de le remplacer par des verbes localement équivalents. Cette expérience a montré la faisabilité d'un travail que nous avons par la suite développé dans un projet de grande envergure (IMAGACT).

Un caso di annotazione semantica del parlato con Claire Blanche-Benveniste

L'articolo illustra un'esperienza di annotazione semantica del parlato condotta con Claire Blanche-Benveniste, in cui è stata verificata la possibilità di identificazione *corpus based* dell'ambito di variazione pragmatica dei Verbi Generali d'Azione. Il lavoro introduce il concetto di Verbo Generale, ovvero un verbo che si riferisce, sempre nel suo significato proprio, a tipi di azioni diverse e illustra la metodologia per l'estrazione di informazione da corpus testata da Claire sulle occorrenze del verbo *tourner* nel corpus C-ORAL ROM. Il metodo è fondato da un lato su giudizi di competenza relativi all'uso proprio o non proprio del verbo e dall'altro sulla identificazione dei tipi di azione da esso denotati sulla base della sua sostituibilità con verbi localmente equivalenti.

Mots-clés : Sémantique lexicale, Verbes généraux d'action, Annotation de corpus oraux. **Parole chiave:** Semantica lessicale, Verbi generali d'azione, Annotazione di corpora orali. **Key words:** Lexical semantics, General verbs of action, Spoken corpora annotation.

Presentazione dell'autore

Massimo Moneglia è professore di Semantica all'Università di Firenze dove dirige il laboratorio LABLITA. Ha condotto iniziative di grandi dimensioni dedicate alla formazione delle basi di dati parlato italiano e romano e coordina attualmente il progetto IMAGACT, dedicato allo studio interlinguistico della categorizzazione dell'azione.

L'esperienza ha dimostrato la fattibilità del lavoro, oggi sviluppato in un progetto di grandi dimensioni (IMAGACT).

A case of Semantic annotation in Spoken Language with Claire Blanche-Benveniste

The aim of the following article is to report on a corpus-based study of spoken language through semantic annotation. Claire Blanche-Benveniste adopted this approach to analyse pragmatic variation of general verbs of action, i.e. verbs referring to different kinds of action. In particular, the method for the extraction of the data from the occurrences of the verb *tourner* in the C-ORAL ROM corpus is illustrated. The method is based on the observation of the data which sheds light on the proper and improper use of the verb and on the identification of the kinds of action denoted by the verb through substitution with equivalent verbs. The analysis carried out for this study has shown its validity and is now developed in a large project (IMAGACT).



WWW.GERFLINT.EU

Conception : Laurent Pochat, Thierry Lebeaupin, Sophie Aubin
© Archives Gerflint. Textes et documents. Tous droits réservés.